Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ Le libre-échange en accusation
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16586 – 7,50 F - 1,13 EURO

MARDI 26 MAI 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La droite cherche son salut dans l'union

● Le RPR et l'UDF accélèrent la mise en forme de L'Alliance ● Un intergroupe commun serait formé à l'Assemblée nationale ● La menace des juges incite l'opposition à faire cause commune ● Jacques Chirac reprend contact avec le « terrain » en Anjou



LES PRINCIPAUX dirigeants du RPR et de l'UDF devaient déjeuner ensemble, lundi 25 mai, pour jeter *« les bases juridiques »* de L'Alliance.

François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin, Nicolas Sarkozy et Philippe Séguin souhaitent, dans un premier temps, renforcer l'intergroupe de l'opposition à l'Assemblée nationale. De cette manière, ils s'emploient à endiguer la volonté, manifestée la semaine dernière par les députés, de constituer un groupe unique. Pour des raisons différentes, ils insistent sur la nécessité de préserver, au sein de L'Alliance, la diversité des sensibilités politiques. Les chefs de la droite doivent également se mettre d'accord sur l'identité des partis fondateurs de l'Alliance, notamment en ce qui concerne les anciennes familles de l'UDF.

Lundi, également, Jacques Chirac a commencé une nouvelle série de déplacements en province par une visite dans le Maine-et-Loire. Le président de la République y rencontrera notamment des étudiants, des agriculteurs et les élus de l'opposition. Depuis les élections régionales, ceux-ci ne cachent pas le désarroi qui s'est emparé des militants de droite, très critiques à l'égard des états-majors nationaux des partis. Les deux pôles de la droite sont confrontés depuis un an à une désertion de leurs adhérents.

A Paris, le groupe dissident de la majorité municipale, constitué autour de Jacques Toubon, a réitéré, lundi matin, avant la réunion du Conseil de Paris, sa proposition de création d'un groupe unique doté d'une présidence tournante. L'ultimatum posé par la direction du RPR à l'encontre de ces dissidents, qui ont rejeté l'arbitrage de la rue de Lille, prend fin mercredi. Selon cet ultimatum, tous les élus du rassemblement doivent appartenir à un même groupe, faute de quoi ils n'auraient pas l'investiture du RPR lors des prochaines élections.

Quant au Front national, il constate que sa stratégie de la « main tendue » ne produit pas les résultats espérés.

Lire pages 6 et 36



DEREK HUDSON

Cannes 98

■ Theo Angelopoulos, un combattant du cinéma en tête d'un palmarès tiède

■ La joie euphorique de Roberto Benigni

■ Le témoignage d'un membre du jury, la romancière Zoé Valdès

Lire pages 30 à 33

La fracture territoriale

« LA FRANCE s'est cassée, socialement et spatialement » : le verdict que prononce dans nos colonnes le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, est sans appel. La fracture est autant sociale que territoriale. Comment éviter un développement à deux vitesses de l'Hexagone ? C'est tout l'enjeu du débat qui est engagé sur l'avenir du territoire à travers les nouvelles lois sur l'intercommunalité. Deux tendances se dégagent : ceux qui défendent l'axe traditionnel *« communes-départements-Etat »* et ceux qui voudraient lui substituer l'orientation *« intercommunalité-régions-Europe »*.

Lire page 13 et le point de vue de Jean-Pierre Chevènement page 17

Garry et Troy Davis, « citoyens du monde » de père en fils

LES FRANÇAIS d'un certain âge s'en souviennent encore. Garry Davis, *« citoyen du monde »*, inventeur en 1948 d'un mouvement qui n'existe plus guère, est au sens le plus strict du mot un *« has been »* qui tente un retour sur la scène publique. Ce septuagénaire toujours vert a décidé de renouveler l'acte fondateur qui l'a rendu célèbre, le 25 mai 1948. Il avait alors 27 ans. A Paris, sur les marches du palais de Chaillot où se tenait l'assemblée générale des Nations unies, il avait déchiré son passeport américain.

Souvenirs... Ce grand rouquin plutôt beau gosse suscite aussitôt un engouement considérable. Son charme juvénile et son blouson de cuir d'aviateur y sont pour beaucoup. Il a les honneurs de la presse, au premier chef d'André Fontaine qui est l'un de ses premiers admirateurs et soutient sa démarche idéaliste dans de nombreux articles du *Monde* de l'époque. Il réussit à faire venir plus de vingt mille personnes en décembre 1948 au Vel' d'Hiv', ce qui n'est pas rien.

Donc, ce jeune aviateur auréolé de sa gloire de pilote de bombardier américain pendant la seconde guerre mondiale séduit les foules. Pourquoi ? Parce qu'il énonce une idée simple : il faut que chacun renonce sur le champ à sa citoyenneté pour devenir *« citoyen du monde »*. Le contexte de cette curieuse année 1948 explique beaucoup de choses. L'URSS a gagné la guerre, au moins autant que les Etats-Unis. La plupart de nos compatriotes savent aussi que l'effort de guerre français a été faible, malgré l'héroïsme d'une poignée de résistants et de soldats professionnels. Le spectacle de ce jeune aviateur qui déchire son passeport américain après avoir éprouvé un vif remords d'avoir bombardé des populations civiles allemandes touche un point très sensible de l'opinion. Le pacifisme utopiste et mondialiste d'un jeune guerrier idéaliste, quoi de plus beau et de plus généreux ?

Il y a cependant un hic. Ce beau jeune homme, né riche, est légèrement timbré. Il le démontrera amplement dans des circonstances de plus en plus compliquées et sera en conséquence rapidement oublié. Surtout, il ne cesse depuis un demi-siècle de tenter de renouveler le même geste, presque compulsivement. Il sera condamné souvent pour divers délits ces dernières années, parce qu'il s'obstine à vendre pour des sommes variables, généralement quelque dizaines de dollars, son « passeport mondial », totalement fictif, à qui veut bien le lui acheter. Le mot escroquerie a été prononcé par un tribunal français. Il n'a jamais été solidement démenti depuis devant la justice française...

Garry Davis doit, ce lundi 25 mai à 9 heures du matin (heure de New York) renouveler son appel devant les Nations unies à New York. A la même heures, soit 15 heures (heure française), son fils Troy, un jeune homme énergique et fort convaincu, doit faire de même sur une terrasse du palais de Chaillot. Garry et Troy Davis ont alerté des journalistes des deux côtés de l'Atlantique. Mais qui a encore envie d'entendre un message mondialiste, utopiste et abstrait ? La réponse sera sans doute décevante. Au moins la lignée Davis, père et fils, peut susciter, sinon l'admiration, l'étonnement.

Dominique Dhombres

■ Le « oui » des Irlandais

En République d'Irlande comme en Ulster, les électeurs ont massivement approuvé l'accord de paix sur l'Irlande du Nord conclu le 10 avril à Belfast. La paix est à portée de main. p. 3 et notre éditorial p. 20

■ La « sale guerre » en procès à Madrid

Plusieurs anciens collaborateurs du gouvernement de Felipe Gonzalez comparaissent à Madrid au premier grand procès contre les GAL, ces commandos qui assassinèrent vingt-huit personnes dans le sud de la France durant les années 80. p. 2

■ Indonésie : vers des élections

Les nouveaux dirigeants indonésiens cherchent à se démarquer du régime Suharto. Le président Habibie annonce *que son gouvernement est prêt à tenir* des élections *« dès que possible »*. p. 4

■ Le Red Star au Stade de France

Le Red Star a été désigné par un jury, présidé par Marie-George Buffet, ministre des sports, comme futur locataire du Stade de France. p. 26



CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Dix-neuvième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud. 25 mai 1968 : le commissariat du Panthéon est encerclé par les émeutiers ; de Gaulle doute après son discours ; les CRS se livrent à des brutalités. p. 14 et 15

L'art d'être petit



LEIF JOHANSSON

L'INDUSTRIE automobile mondiale connaîtra un fort mouvement de concentration, affirme au *Monde* Leif Johansson, le président de Volvo. *Il* estime néanmoins que le groupe suédois peut demeurer *indépendant, s'il reste* spécialisé en voitures haut de gamme et de grande *sécurité*. Dans les camions et les bus, le constructeur compte déjà parmi les grands mondiaux.

Lire page 21

Le luxe anglais à l'encan

DÉCONCERTÉ, ces jours-ci, le digne *gentleman* de la City... La salle des ventes et la banque d'affaires utilisées par ses ancêtres sont passées sous contrôle français ! La voiture à la célèbre calandre ailée, conduite par un chauffeur à la casquette impeccable, est en passe de tomber sous la coupe allemande ! Le *Queen Elizabeth II*, à bord duquel a eu lieu son voyage de noces, appartient désormais à un armateur scandinave ! Est-ce tout ? Non. Le Savoy Grill, son restaurant favori, est devenu américain !

Christie's, Hambros Bank, Rolls-Royce *Motors*, *Cunard Lines*, le Savoy Hotel Group sont les plus *connues des firmes* britanniques qui ont, à foison, été rachetées, depuis le début de l'année, par des étrangers. Si ces enseignes viennent s'ajouter à une longue liste d'abandons et de cessions consentis depuis une quinzaine d'années, la surprise vient aujourd'hui d'ailleurs : elle naît de l'absence de réaction de l'opinion, des autorités ou des milieux financiers. Cette mainmise sur des secteurs comme les ventes aux enchères, l'automobile, le tourisme ou la haute banque, qui ont contribué à la grandeur du royaume, ne semble causer nul chagrin aux sujets de Sa Majesté. Il ne s'est pas même trouvé un seul député conservateur eurosceptique pour réclamer au Parlement la réciprocité en matière d'ouverture des marchés extérieurs. Néant. Comme elles paraissent bien éloignées, les intenses réactions de rejet quand, dans les années soixante-dix, des flibustiers des affaires avaient osé s'attaquer – avec succès – à des monuments historiques appartenant au domaine réservé de l'*establishment*, comme Sotheby's, le *Times* ou Harrod's.

Trois facteurs expliquent pareille indifférence. Une dissimilitude de perception, parallèle à celle des générations, d'abord. La jeunesse ne s'intéresse guère à ces figures respectables de l'*establishment*, considérées par d'autres comme les dernières perles de la *couronne* impériale. A l'heure de la haute technologie, du *« Cool Britannia »* fécondé par le rock, la vidéo et la mode, l'avenir de ces prestigieuses « reliques » ne fait guère recette dans une société où les divisions en classes, ou plutôt en castes, se sont fortement atténuées.

Il est vrai que, même par ces temps de boom économique, ceux qui sont capables de se payer une Rolls-Royce ordinaire, une croisière sur le *Queen Elizabeth II*, un dîner au Savoy ou peuvent acheter chez Christie's ne courent pas les rues.

Marc Roche

Lire la suite page 20

■ Dioxines : après le lait, la viande

Une étude met en évidence des taux de dioxines très élevés dans des échantillons de viande française. p. 11

■ Les protestants contre le FN

Réunie à Nantes, l'Eglise réformée de France a réfuté les thèses du Front national et appelé le gouvernement à plus de « générosité » envers les sans-papiers. p. 8

■ Des musées trop grands

Directeur du Metropolitan Museum of Art de New York, Philippe de Montebello critique, dans un entretien au *Monde*, les musées trop grands et s'explique sur la restitution des œuvres d'art pillées par les nazis. p. 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 526 - 7,50 F

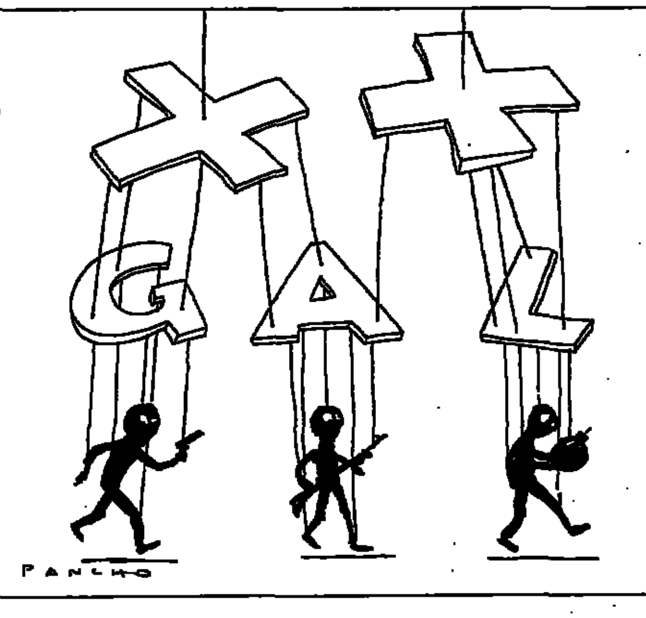
ESPAGNE Douze personnes comparaissent, à compter de lundi 25 mai, devant le Tribunal suprême de Madrid, dans le premier grand procès contre les Groupes antiterroristes de libération (GAL). Parmi elles, figurent l'ancien ministre de l'intérieur de Felipe Gonzalez, José Barrionuevo, l'ancien secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires chargés de la lutte antiterroriste sous le gouvernement socialiste, dans les années 80. ● LES GAL, ces commandos qui prétendaient lutter contre les terroristes de l'ETA, sont responsables de la mort de 28 personnes lors d'attentats commis essentiellement dans le sud-ouest de la France, visant les milieux indépendantistes basques. Seuls des « lampistes » ont fait l'objet de poursuites en France. ● CE PROCÈS risque de relancer la vive polémique à propos de la « guerre sale », qui avait marqué la fin du mandat de Felipe Gonzalez.

Le premier grand procès de la « guerre sale » des GAL s'ouvre à Madrid

Plusieurs anciens hauts responsables du gouvernement de Felipe Gonzalez sont au banc des accusés pour avoir soutenu l'action des GAL, ces commandos qui prétendaient lutter contre les terroristes de l'ETA et qui, à ce titre, ont tué 28 personnes en quatre ans au Pays basque français

MADRID
de notre correspondante

Le premier grand procès consacré aux GAL, ces « commandos de libération antiterroristes », responsables de vingt-huit assassinats commis dans le sud de la France entre 1983 et 1987 dans les milieux basques proches de l'ETA, s'est ouvert lundi 25 mai devant le Tribunal suprême, à Madrid. Un procès qui aura du mal à être serein (le juge chargé de l'affaire a déjà reçu des menaces de mort) et qui s'annonce tout en décalages et en trompe-l'œil politiques. Car au-delà du cas jugé – celui de Segundo Marey, l'un des moins « sanglants » de la longue série des GAL –, ce procès est aussi l'occasion de mettre au banc des accusés une certaine conception du « terrorisme d'Etat ». Et, à travers elle, ceux qui l'ont peut-être pratiquée, conçue ou laissé exécuter, c'est-à-dire les plus hauts responsables de la lutte antiterroriste de l'ex-gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez.



Sont jugés les responsables présumés de l'enlèvement de l'entrepreneur français d'origine espagnole, Segundo Marey, emmené par force de son domicile d'Hendaye et séquestré pendant dix jours dans une masure sordide en Cantabrique, de l'autre côté de la frontière, par les GAL, dont c'était la première action d'éclat, le 4 décembre 1983. Les organisateurs de l'enlèvement s'étaient cependant trompés, confondant Segundo Marey, un quinquagénaire paisible qui passait ses loisirs à jouer dans l'orphéon municipal, avec un militant présumé de l'ETA, Mikel Lujua Gorotiola, soupçonné de faire passer la frontière aux commandos de l'organisation séparatiste basque armée. En relâchant le pauvre homme terrorisé en pyjama, le 14 décembre, sur le territoire français, les GAL, inconnus jusque-là, n'avaient pas hésité à fourrer dans sa poche un communiqué proclamant leur existence et annonçant : *« Vous aurez d'autres nouvelles des GAL. »*

RESPONSABILITÉ « POLITIQUE »

L'enquête sur le cas Marey devait mener cinq ans plus tard jusqu'à deux policiers, José Amedo, de la brigade d'information antiterroriste de Bilbao, et l'un de ses inspecteurs, Miguel Dominguez, qui, en 1991, seront condamnés, chacun, à cent huit ans de prison, pour avoir participé à plusieurs attentats des GAL. Mais rien ne permettait encore à la justice de relier les GAL à la sécurité de l'Etat ni de dépasser le niveau des « exécutants ». Il faudra attendre 1994 et le travail *zélé* du pugnace juge madrilène Baltasar Garzon pour rouvrir le dossier : les deux policiers obstinément muets jusque-là, se disant brusquement « repentis », n'eurent dès lors de cesse de tout « révéler ». Leurs subites révélations impliquaient les plus hauts responsables socialistes de l'époque, dont le ministre de l'intérieur, José Barrionuevo, et son bras droit, le secrétaire d'Etat à la sécurité, Rafael Vera, décrits comme les commanditaires des actions des GAL. Plus tard, durant l'été 1995 et le printemps 1996, ce sera cette fois Felipe Gonzalez lui-même qui sera mis plusieurs fois en cause par Ricardo Garcia Damborenea, l'ex-secrétaire du Parti socialiste en Biscaye, qui affirme que la décision d'intervenir dans le sud de la France, c'est *« Gonzalez qui l'a prise »*, tandis que l'ex-chef de la Guardia Civil, Luis Roldan, peu fiable, mais bien introduit, n'hésitera pas à dire : *« Gonzalez a toujours tout su sur les GAL. »*

Estimant ces affirmations insuffisantes, le 5 novembre 1996, le Tribunal suprême a préféré « blanchir » Felipe Gonzalez, qui clame son innocence depuis le début. C'est donc en tant que témoin seulement que l'ancien chef de gouvernement sera entendu, tandis que ses collaborateurs directs, MM. Barrionuevo et Vera, devront répondre des accusations de détention illégale, appartenance à bande armée et détournement de fonds publics, ce qui peut leur valoir à chacun vingt-trois ans de prison. Dix autres accusés, policiers, anciens responsables de la sécurité comme Julian Sancristobal et Francisco Alvarez, ou ex-dirigeants socialistes comme M. Damborenea, *risquent des peines de huit à vingt* et un ans de prison.

Si Felipe Gonzalez n'encourt plus théoriquement de poursuites pour responsabilité pénale, sa responsabilité « politique » pourrait être sous-entendue si son ancienne équipe était lourdement condamnée. L'affaire des GAL, combinée aux remous de quelques scandales financiers socialistes, lui a déjà coûté la perte du gouvernement, après quatorze ans de règne ininterrompu, il y a deux ans. Peut-être le procès des GAL dissipera-t-il tout soupçon contre lui ; mais peut-être à l'inverse lui coupera-t-il toute possibilité de retour sur le devant de la scène, si les juges arrivent à établir des liens entre la « sale guerre » et les hauts rouages de l'Etat. Ils auront pour cela à leur disposition une quarantaine de témoins, dont Narcis Serra, ex-ministre de la défense, ou encore *Alonso Manglano et Juan Alberto* Perote, qui dirigèrent le service secret du Cesid. Et, au-delà même de la personnalité de Felipe Gonzalez, qui a quitté la tête du PSOE, c'est surtout l'effort (douloureux) de rénovation du parti avec son nouveau chef de file, José Borrell, qui risque d'être affaibli par le scandale, si scandale il y a.

Ce procès va peut-être faire apparaître quelques vérités sur les GAL, mais il va aussi remuer bien de la boue. Certains se demandent, cyniques, si cela ne risque pas d'être contreproductif. Déjà le Parti populaire, depuis qu'il est au pouvoir, a fait quelques entorses à cette déontologie contre le terrorisme d'Etat qu'il défendait si fort quand M. Gonzalez pataugeait dans les « affaires » imputées à son parti, et son premier scandale concerne une histoire d'« écoutes » illégales, au siège de Herri Batasuna, la « vitrine politique » de l'ETA.

Par ailleurs les socialistes, regonflés par l'« effet Borrell », aimeraient bien tourner la page et ont pris l'offensive : Felipe Gonzalez parle *« de procès politique qui ne profitera qu'à l'ETA »*. D'autres dirigeants du parti évoquent *« un complot »* pour le discréditer et faire du procès *« le Nuremberg du Felipisme »*, comme l'annonce un journal. Certains mettent même en cause le très conservateur vice-président du gouvernement, Francisco Alvarez Cascos, cité lui aussi comme témoin, qui aurait selon eux pactisé avec les policiers inculpés dans l'affaire Marey pour qu'ils incriminent les dirigeants socialistes. Offensive, contre-offensive, la bataille politique fait rage. Et l'opinion publique dans tout cela ? Selon un sondage publié dimanche par le quotidien *La Vanguardia*, une majorité d'Espagnols pensent que Felipe Gonzalez « savait » et que MM. Barrionuevo et Vera sont coupables, mais ils ne les enverraient pas en prison pour autant.

Marie-Claude Decamps

Felipe Gonzalez : une affaire politique

Le procès des GAL est un procès politique et il légitimera l'ETA, a déclaré l'ancien président du gouvernement Felipe Gonzalez selon la presse espagnole du vendredi 22 mai. M. Gonzalez, dont un ancien ministre de l'intérieur, notamment, sera sur le banc des accusés, a regretté que ce procès soit devenu *« un problème politique maquillé en affaire pénale »*. Il est la conséquence d'une *« opération politique »* et d'une *« lutte trouble pour le pouvoir »* menée contre l'ex-gouvernement socialiste, a poursuivi M. Gonzalez.

Ce procès *« légitimera »* l'organisation séparatiste basque ETA et *« le pays comme le gouvernement le payeront »*, a ajouté l'ancien chef du gouvernement, qui sera appelé à comparaître comme témoin.

Les accusés

Voici les douze accusés du procès.

● **José Barrionuevo**, ancien ministre de l'intérieur de 1982 à 1988. Vingt-trois ans de prison requis pour appartenance à bande armée, détention illégale et détournement de fonds publics.

● **Rafael Vera**, ex-secrétaire d'Etat à la sécurité. Vingt-trois ans de prison requis pour appartenance à bande armée, détention illégale et détournement de fonds publics.

● **Julian Sancristobal**, ex-directeur général de la sécurité et ex-gouverneur civil (préfet) de la province de Biscaye (Pays basque, nord). Vingt-deux ans requis pour appartenance à bande armée, détention illégale et détournement de fonds publics.

● **Francisco Alvarez**, ex-coordonnateur de la lutte antiterroriste. Vingt et un ans requis pour appartenance à bande armée, détention illégale et détournement de fonds publics.

● **Miguel Planchuelo**, ex-chef de la police à Bilbao (Pays basque, nord). Vingt et un ans requis pour appartenance à bande armée, détention illégale et détournement de fonds publics.

● **Ricardo Garcia Damborenea**, ex-secrétaire général du Parti socialiste en Biscaye. Seize ans requis pour appartenance à bande armée et détention illégale.

● **José Amedo**, ex-commissaire de police. Douze ans requis pour détention illégale et détournement de fonds publics.

● **Michel Dominguez**, ex-policier. Huit ans requis pour détention illégale.

● **Francisco Saiz Oceja**, ex-inspecteur de police. Huit ans requis pour détention illégale.

● **Julio Hierro**, ex-inspecteur de police. Huit ans requis pour détention illégale.

● **Juan Ramon Corujo**, ex-inspecteur de police. Huit ans requis pour détention illégale.

● **Luis Hens**, ex-inspecteur de police. Huit ans requis pour détention illégale.

Bayonne et sa région, théâtre pendant quatre ans d'une sanglante saga

BAYONNE
de notre correspondant

« C'est un lampiste. Il est comme nous, tandis que d'autres restent dans l'ombre » : ces paroles prononcées à Pau le 28 janvier 1997 par Roger Roussey, lors du procès en assises de Georges Mendaille, ont été fréquemment entendues dans les prétoires lorsque les tribunaux français ont eu à juger les actions criminelles des Groupes antiterroristes de libération (GAL). Souvent, les accusés ont été condamnés à des peines de réclusion, parfois très lourdes, sans qu'ait vraiment été dissipé le brouillard qui entoure encore les véritables organisateurs et commanditaires des GAL.

Pourtant, d'octobre 1983 à juillet 1987, pas moins de vingt-cinq personnes sont mortes dans des attentats revendiqués ou imputés aux GAL et au moins vingt-quatres autres en sont ressorties blessées, sans compter les destructions de biens. Et l'on peut y ajouter l'enlèvement, le 16 octobre 1983, dans le quartier du Petit Bayonne, de Jose Antonio Lasa et Jose Ignacio Zabala, dont les cadavres ont été retrouvés défigurés en janvier 1985 dans le sud de l'Espagne et identifiés seulement dix ans plus tard. Durant presque quatre années, Bayonne et sa région ont ainsi été le théâtre d'actions menées par des groupes armés clandestins contre des réfugiés basques espagnols, la plupart présentés par la police comme des militants de l'organisation séparatiste ETA.

Bon nombre de ces mitraillages, voitures piégées, enlèvements, incendies ont en fait touché par erreur des citoyens français ou des personnes étrangères à l'action violente. Ce fut le cas notamment du dernier attentat des GAL perpétré à Hendaye le 24 juillet 1987 contre Juan Carlos Garcia Goena, venu en France pour échapper au service militaire et qui périt dans l'explosion de sa voiture en bas de chez lui.

Au fil des enquêtes, on s'apercevra que ces actions ne sont guère le fait de professionnels, à l'exception de l'assassinat d'Eugenio Gutierrez Salazar, dit *« Tigre »*, près de Mauléon le 25 février 1984 : celui qui est présenté alors comme un responsable de la logistique de l'ETA reçoit deux balles tirées avec un fusil à lunette. Dans la majorité des autres cas, la police arrête des demi-soldes et des malfrats entre deux coups qui seront condamnés, tels Mohamed Talbi et Jean-Pierre Echalier pour l'enlèvement de Segundo Marey, chacun à treize années de prison par la cour d'assises des Pyrénées-Atlantiques.

RENSEIGNEMENTS FIABLES

Reste que pour mener ces opérations il faut beaucoup d'argent, des renseignements fiables et des photos pour identifier les cibles. Les hommes de main des GAL semblent en disposer en abondance. De protections également, qui les rendent, selon un policier, très sûrs d'eux, au moins au moment de leur arrestation. A plusieurs reprises, il apparaît que les photos et adresses de personnes à abattre trouvées avec les tueurs présentent d'étranges similitudes avec des fichiers officiels ; les commanditaires des GAL auraient bénéficié d'indicationns de bonnes sources, sinon de complicités.

Malgré tous ces éléments, les enquêtes de la justice et les recherches faites des mois durant par des journaux se perdent le plus souvent dans des zones d'ombre proches de la pègre, ou bien amènent à des confidents de services spécialisés dans le renseignement. Parfois même elles débouchent sur des condamnations pour diffamation. Le cours des choses semble toutefois s'inverser lorsque, le 4 février 1988, Christophe Seys, juge d'instruction à Bayonne, lance un mandat d'arrêt international contre deux policiers espagnols, Jose Amedo Fouce et Michel Dominguez. Un temps en poste à Bilbao, ils seront condamnés en 1991 à Madrid pour l'enlèvement de Segundo Marey avant que, depuis leur prison, ils ne se mettent à raconter, en 1994-1995, avec force détails, noms et dates, que les GAL ont été mis en place par de hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur espagnol, si ce n'est à un niveau plus élevé.

Dès lors, supputations, enquêtes, révélations et incarcérations vont aller très vite, notamment à l'instigation du juge madrilène Baltazar Garzon avec, par exemple, la mise en détention le 17 février 1995 de Rafael Vera, ancien secrétaire d'Etat à la sécurité. Paradoxalement, la justice française se tient sur la réserve alors que les forfaits des GAL ont eu lieu pour la plupart sur le territoire national. Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, explique ainsi, le 7 avril 1995, en réponse à la question d'un parlementaire – pourquoi le dossier GAL est-il au point mort de ce côté-ci des Pyrénées ? : *« Aucun élément susceptible d'autoriser la réouverture en France de dossiers précédemment clôturés n'a, à ce jour, été communiqué aux autorités judiciaires françaises par les juridictions espagnoles compétentes. »*

COOPÉRATION

Pour des motifs analogues, le procureur de la République de Bayonne rejette, le 23 janvier 1998, une plainte de Laura Martin – la veuve de la dernière victime des GAL, Juan Carlos Garcia Goena. Mais le 10 mars dernier, la cour d'appel des Pyrénées-Atlantiques ordonne l'ouverture d'une information judiciaire, après la plainte déposée par Juan Basanez-Jauregui contre deux commissaires de police espagnols, à l'heure actuelle en prison : le plaignant estime qu'ils sont responsables des deux attentats qui le visaient en 1985 et 1986 à Saint-Jean-de-Luz et qui l'ont laissé infirme.

A côté des personnes au banc des accusés, dans le procès qui s'ouvre aujourd'hui à Madrid, plusieurs hauts responsables sont poursuivis dans des affaires liées aux GAL. Parmi elles, le colonel Juan Alberto Perote, du Cesid (services secrets espagnols), ou le général de la garde civile, Enrique Rodriguez Galindo. Un temps en poste à Saint-Sébastien, cet officier a été inculpé le 7 mai 1996 avec plusieurs de ses subordonnés et deux autres généraux pour la mort de l'une des premières victimes des GAL, Ramon Onaederra *« Kattu »*, abattu dans un bar de Bayonne le 20 décembre 1983. Aussi, à défaut d'identifier le mythique *« M. X »*, un responsable politique qui serait le cerveau de l'organisation, est-on au moins sûr à présent qu'il n'y a pas eu un GAL mais des GAL : après les embryonnaires Bataillons basques espagnols (BVE) et les guérilleros du Christ Roi du début des années 80, les GAL ne sont pas l'émanation d'une structure permanente mais des commandos montés selon les besoins pour toute opération ponctuelle contre des activistes basques. Par exemple, le *« GAL vert »*, couleur de l'uniforme de la garde civile.

Autre constatation troublante, cette *« guerre sale »* pour les uns, ce *« contre-terrorisme »* pour les autres, cesse complètement au moment même où les autorités françaises accentuent leur coopération avec leurs homologues espagnols à l'encontre des réfugiés basques et de l'appareil clandestin de l'ETA en France. Les premières expulsions vers l'Espagne commencent le 26 septembre 1984, décidées par le gouvernement de Laurent Fabius. Elles deviennent plus nombreuses, se félicite alors le pouvoir socialiste en place à Madrid, au fur et à mesure, explique-t-il, que *« la France de François Mitterrand ouvre les yeux sur le terrorisme basque »*. Si l'on met à part le meurtre tardif de Juan Carlos Garcia Goena, le 24 juillet 1987 à Hendaye, il n'y aura plus de vague d'attentats en France après l'assassinat de deux citoyens français le 17 février 1986 près de Saint-Jean-Pied-de-Port. Quelques semaines plus tard, à Paris, le nouveau gouvernement de cohabitation accélère la collaboration avec l'Espagne jusqu'à la grande opération du 3 octobre 1987 autour de Bayonne : sur ordre de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, inspecteurs de la police judiciaire et CRS procèdent à une centaine d'arrestations qui débouchent sur plus de soixante expulsions immédiates vers l'Espagne.

Michel Garicoix

L'opposition de droite remporte de peu les législatives en Hongrie

La formation du gouvernement s'annonce difficile

L'ALTERNANCE, que peu d'analystes jugeaient probable il y a seulement quelques mois, s'est produite en Hongrie. Au pouvoir depuis quatre ans, les socialistes, anciens communistes réformateurs emmenés par le premier ministre Gyula Horn, ont été devancés, dimanche 24 mai, lors du second tour des élections législatives, par une formation plus jeune, qualifiée *« de droite »*, même si son programme allie des revendications sociales et des thèmes nationalistes : la Fédération des jeunes démocrates-Parti civique hongrois (Fidesz-MPP), dirigée par Viktor Orban.

Avec 38,6 % des voix, selon des résultats préliminaires, Fidesz obtient 148 sièges dans le nouveau Parlement, tandis que les socialistes, avec 34,4 % des suffrages, devraient avoir 134 élus. Le Parlement comportant 396 sièges, Fidesz ne dispose pas de la majorité absolue, et il lui faudra chercher une coalition avec la formation arrivée en troisième position : le Parti des petits propriétaires, dirigé par le populiste Joszef Torgyan, pour lequel la Hongrie n'a pas suffisamment *« défendu ses intérêts »* dans le cadre du processus d'intégration à l'Union européenne. Les Petits propriétaires ont obtenu 12,9 % des voix, soit 48 sièges.

En raison de la complexité du mode de scrutin, les socialistes, tout en étant devancés à la proportionnelle, ont en réalité obtenu plus de votes que Fidesz – *« 200 000 votes de plus »*, a évalué le chef du gouvernement sortant, Gyula Horn. Face à ces résultats serrés, le chef d'Etat, l'ancien dissident Arpad Goncz, a estimé que la tâche de nommer un premier ministre serait *« un grand problème »*. *« C'est une situation intéressante, je ne peux pas dire où cela va mener »*, a-t-il déclaré.

L'AVOCAT DES CLASSES MOYENNES

Mais pour Viktor Orban, la sanction des électeurs ne fait pas de doute : *« Fidesz a gagné les élections (...) nous voulons former un gouvernement rapidement »*, a-t-il affirmé, ajoutant que *« la volonté des électeurs est claire : un nouveau gouvernement pour un nouveau siècle »*. Fidesz doit tenir mercredi une réunion pour décider de la coalition gouvernementale que le parti proposera. M. Orban se dit prêt à discuter avec les Petits propriétaires et avec le Forum démocratique (14 sièges), un parti de droite avec lequel il avait conclu des accords de désistements. Il a exclu, dimanche, toute « grande alliance » avec les socialistes, un scénario qui avait été évoqué entre les deux tours des législatives. Au premier tour, tenu le 10 mai, les socialistes avaient mené, avec 32 % des voix, Fidesz obtenant de son côté 28 %.

La victoire – même mince – de Fidesz marque un tournant pour la scène politique hongroise. Ce parti, longtemps considéré comme un *outsider* peu crédible en raison de la jeunesse de ses dirigeants, a réussi ces dernières années à étendre sa base. Durant sa campagne, Fidesz s'est fait l'avocat des classes moyennes ayant souffert des mesures d'austérité introduites en 1995 par les socialistes – grâce auxquelles, selon les économistes, le pays a pu à la fois redresser la situation de sa dette extérieure et renouer avec la croissance.

Surtout, Fidesz s'est engagé à faire souffler un vent de renouveau dans un pays où, malgré les succès remportés (ouverture de négociations d'adhésion à l'Union européenne, intégration dans l'OTAN prévue en 1999), la population manifeste beaucoup de désenchantement à l'égard de la classe politique. La lutte contre une corruption répandue jusque dans la sphère gouvernementale, et contre un crime organisé qui a donné lieu à une série d'explosions de bombes, ont été des thèmes porteurs pour Fidesz. Le parti n'a pas, non plus, hésité à soulever la question – devenue quelque peu « tabou » sous les socialistes – d'une défense accrue des liens avec les minorités hongroises dans les pays voisins.

Natalie Nougayrède

PROFIL

LA TENTATION DU POPULISME

Jeune, dynamique, ambitieux, bon orateur... les adjectifs qui collent à Viktor Orban, le chef du parti de droite Fidesz, arrivé en tête au second tour des élections législatives, dimanche 24 mai, auront finalement fait sa fortune. Grâce à une campagne menée presque à l'américaine, avec affiches personnalisées et clips télévisés soignés, ce juriste a réussi à se forger une image de « premier ministrable ». *« Il y a un autre choix »*, a-t-il répété lors de ses déplacements à travers le pays, pour convaincre de la crédibilité de Fidesz, une formation sans la moindre expérience gouvernementale, face aux vieux « routiers » de la politique magyare que sont les socialistes de Gyula Horn, le premier ministre sortant.

Viktor Orban s'était fait remarquer dès 1988, lorsque, jeune étudiant, il réclama publiquement la tenue d'élections libres et le retrait des soldats soviétiques de Hongrie. *« Nous allons chasser les communistes »*, avait-il lancé, un an avant la chute du régime. En 1989, il répétait ce credo lors d'une cérémonie d'hommage à Imre Nagy, l'ancien héros du soulèvement hongrois de 1956, exécuté par les communistes. A l'époque, l'entourage de Viktor Orban se composait surtout de jeunes issus de la faculté de droit, aux allures « hippies ». Aux élections de 1990 et de 1994, le parti enregistrait des scores décevants.

C'est en réorientant sa plateforme vers la droite, quitte à caresser des thèmes populistes, que Viktor Orban a opéré son retour. Plusieurs électeurs interrogés dans un quartier populaire de Budapest se disaient prêts à voter Fidesz, *« afin de leur donner une chance »* et parce que *« le parti promet de rétablir des allocations familiales »*. Fidesz s'est engagé à doubler le taux de croissance économique en faisant baisser les impôts.

En politique étrangère, Viktor Orban, s'il accède au poste de premier ministre, conservera le cap de l'entrée dans l'Union européenne et dans l'OTAN. Mais son leitmotiv en la matière, ressemblant fort à celui du parti populiste des Petits Propriétaires, est *« d'empêcher que les intérêts de la Hongrie soient lésés »*.

N. No.

L'Irlande du Nord se prononce massivement en faveur du processus de paix

L'élection de l'Assemblée autonome sera un nouveau test

Plus de 71 % des électeurs d'Ulster se sont prononcés, vendredi 22 mai, en faveur de l'accord de paix de Stormont, conclu le 10 avril. En République d'Irlande, ce score atteint 94 %. La victoire du « oui » permet au processus de paix de se poursuivre. La prochaine étape sera l'élection à la proportionnelle des 108 menbres de l'Assemblée autonome d'Irlande du Nord, le 25 juin. *(Lire aussi notre éditorial page 20.)*

BELFAST
de notre envoyé spécial

L'ampleur de la victoire du « oui », vendredi 22 mai, au référendum sur l'accord de paix de Stormont – conclu le 10 avril à Belfast entre catholiques et protestants d'Ulster, Dublin et Londres – a donné au processus de paix une légitimité indispensable. Le texte a été approuvé par 71,2 % des votants (28,8 % pour le « non ») en Irlande du Nord, où les électeurs se sont déplacés massivement. Le taux de participation (81,1 %) est le plus fort dans cette province britannique depuis 1921. Au sud de l'île, en République d'Irlande, ils ont été 94 % à approuver l'amendement constitutionnel qui complète cet accord.

Les résultats ont été accueillis par des cris d'enthousiasme au Kings Hall de Belfast où étaient comptés les bulletins de vote. Le révérend Ian Paisley, porte-drapeau de la coalition des « non » et qui s'est opposé à toutes les réformes depuis trois décennies, a été hué et traité de *« dinosaure »*.

Ce succès est d'autant plus impressionnant que, selon une estimation du *Sunday Times*, environ 55 % des électeurs protestants ont voté en faveur d'un changement auquel ils avaient jusqu'alors été hostiles. L'affirmation du docteur Paisley selon lequel le scrutin, truqué, a donné une majorité de 55 % au « non » parmi les unionistes, ne résiste pas à l'examen. Seule une circonscription sur dix-huit, la sienne, aurait refusé l'accord à plus de 50 %. Les unionistes ont donné un mandat incontestable à David Trimble, le chef du parti unioniste UUP (protestant), qui, de concert avec John Hume, à la tête de la principale formation nationaliste (catholique), le SDLP, devraient administrer la province après les élections prévues le 25 juin. Un échec aurait signifié le torpillage du plan de paix, comme ce fut déjà le cas il y a un quart de siècle.

RENDEZ-VOUS LE 25 JUIN

Après avoir mené une campagne sans lustre, alors que ses opposants multipliaient les arguments démagogiques, M. Trimble a finalement su convaincre les hésitants de son camp. Il apparaît comme le grand vainqueur. Il avait tout à perdre en cas d'échec. Plus de la moitié des députés de son parti, ainsi que l'Ordre d'Orange – dont il est membre – avaient mené ouvertement le combat contre un accord qualifié de trahison. Il a reçu samedi soir l'hommage de David Ervine, le chef du petit parti loyaliste PUP – lié aux paramilitaires protestants – rival politique certes, mais qui s'est donné à fond pour faire triompher le « oui ». L'ampleur de leur victoire ne saurait dissimuler les hésitations, les craintes, les interrogations de nombre d'électeurs protestants. *« Ma tête vote "non", car je suis opposée à la libération des prisonniers politiques, mais mon cœur vote "oui", car je pense à l'avenir des enfants »*, expliquait une électrice protestante. Aux « oui » hésitants se sont ajoutés les « non » incertains. La communauté protestante sort traumatisée de cet affrontement interne alors que les catholiques ont avalisé l'accord avec une quasi-unanimité.

Il faudra attendre l'élection à la proportionnelle, le 25 juin, des 108 membres de l'Assemblée autonome d'Irlande du Nord – dotée de pouvoirs législatifs et qui désignera un premier ministre et les ministres en fonction du poids de chaque parti – pour voir si l'essai du 22 mai sera transformé. M. Paisley et ses amis n'ont pas désarmé dans ce qu'ils considèrent comme une guerre de religion. Ils veulent avoir assez d'élus pour bloquer le processus de paix au nom de la *« défense de l'Union »*. Ils comptent sur les dissidents de l'UUP pour y parvenir. L'accord exige, pour les décisions importantes, une majorité au sein des deux communautés. Fort de son triomphe et d'un soutien international, mais aussi de son partenariat avec John Hume, David Trimble va désormais se battre pour dégager une majorité effective.

Les problèmes ne manquent pas : la réforme d'une police dominée par les protestants, la libération des prisonniers et le désarmement des paramilitaires des deux bords. Tant que ce dernier n'aura pas été engagé, M. Trimble se refuse à tout contact avec le Sinn Fein de Gerry Adams, même si celui-ci obtient assez de voix pour obtenir un siège dans le futur exécutif. M. Adams réclame, en revanche, la considération due à l'un des principaux artisans du processus de paix, qui, de surcroît, détient un mandat populaire.

Comme l'a répété M. Ahern, les derniers terroristes n'ont plus aucune justification pour poursuivre leurs attentats et ils seront réprimés avec la plus grande sévérité. Que ce soit les nationalistes de l'IRA – dont deux membres d'une branche dissidente ont été arrêtés, samedi, à la frontière irlandaise avec des explosifs – ou les tueurs du LVF protestant, qui ont assassiné plusieurs catholiques depuis le début de l'année. Si les combattants d'hier ont entreposé leurs armes les forces de l'ordre restent toutefois en état d'alerte.

Patrice de Beer

Sur la ligne de front, les volontaires du Flax Trust

BELFAST
de notre envoyé spécial

En remontant Crumlin Road, on traverse successivement des zones protestantes et catholiques, reconnaissables selon les drapeaux arborés et les fresques décrivant les hauts faits des paramilitaires des deux camps. Le nord de Belfast ressemble à une peau de léopard où les deux communautés habitent côte à côte, séparées par le « mur de la paix » ou par une ligne de démarcation invisible mais longtemps infranchissable. Ce quartier a été celui qui a le plus souffert de trois décennies de troubles. Plus de 20 % des victimes du conflit en Irlande du Nord y ont trouvé la mort, parfois dans des circonstances atroces. Commerçants, médecins ont déserté ce champ de bataille.

Pourtant, explique Paul Shevlin, du Flax Trust, ce quartier, qui connaît le plus fort taux de chômage de la province, n'a reçu que 0,3 % de l'argent destiné à créer des emplois. Installé près de la « Peace Line » dans une des anciennes filatures de lin qui ont longtemps fourni du travail à la population, cette fondation s'efforce de réconcilier nationalistes et unionistes par le développement économique et social. Elle ne se préoccupe guère de savoir si les gens qu'elle emploie, ou assiste, vont au temple ou à l'église, s'ils ont porté les armes ou non. Elle les aide à s'insérer dans une société qui les a laissés au bord de la route.

Tommy McWilliams, ancien officier de l'IRA, est devenu contremaître de l'équipe d'entretien et fait partie d'un groupe folklorique, les Kelly Bandits. Il a échangé le fusil contre la guitare, les chants républicains pour des ballades irlandaises. Il a fait campagne pour le « oui », travaille avec Billy Hutchinson, un des chefs du PUP, lié aux ex-terroristes loyalistes (protestants). *« Des gens des deux côtés œuvrent la main dans la main pour rapprocher nos communautés car les politiciens ne s'intéressent pas beaucoup à nous. Il faut faire revenir les emplois qui ont déserté Crumlin Road quand c'était trop dangereux. »*

A côté, cinq protestantes livrent des repas à domicile aux personnes âgées dont les noms sont fournis par les organismes sociaux et religieux des deux communautés. Tommy leur donne un coup de main quand il le faut. Pourtant le mari de Liza a perdu un œil quand il a été attaqué en traversant un quartier catholique. Celui de Carol a été tué par l'IRA en 1969 ; depuis elle consomme somnifères et tranquillisants à haute dose. Sa fille doit s'occuper seule de son enfant, car son mari, militant loyaliste, est actuellement en prison. *« Je ne veux pas que ma fille grandisse comme moi, je veux qu'elle vive en paix. »*

Elles vivent de 400 francs par semaine ; leurs enfants n'ont aucune chance d'aller à l'université. Mais elles commencent à entrevoir un début d'espoir. Grâce aux rencontres organisées par le Trust dans sa salle de spectacles, son hall d'exposition, son bar et son restaurant, des gens se retrouvent après des décennies, des enfants font connaissance de petits camarades de l'autre confession.

Mais on continue de faire ses courses dans « sa » rue. Les incidents, jets de pierres, bagarres, insultes, menaces, n'ont pas disparu. Même si on réapprend à se connaître. *« Avant, on pensait que les gens de l'autre religion avaient des cornes comme le diable »*, dit Carol. Catholique et républicain, Paul Shevlin sait mettre ses convictions dans sa poche. Il veut que les gens de Crumlin Road puissent partager les bénéfices de la paix. Il encourage les anciens ennemis à parler de leurs problèmes communs. Le désarmement des terroristes lui semble un faux problème : *« les armes rouilleront toutes seules. Ce qui compte, c'est le désarmement des esprits. »*

P. de B.

Le pape favorable à de nouvelles études sur le saint suaire de Turin

ROME
de notre correspondant

Jean Paul II s'est agenouillé pour la troisième fois, dimanche 24 mai dans la cathédrale de Turin, devant le linceul sacré qui est, pour les uns, celui du Christ, pour les autres, une reproduction datant du Moyen Age. La première fois, au cours de l'été 1978, Karol Wojtyla n'avait pas encore été élu pape et il était revenu à Turin en 1980. Cette fois, il a mis à profit l'ostension du saint suaire qui a commencé le dimanche 19 avril et doit se terminer le dimanche 14 juin.

Le pape s'est gardé de trancher sur les polémiques concernant l'authenticité : *« Ne s'agissant pas d'un problème de foi, l'Eglise n'a pas de compétence spécifique pour se prononcer sur ces questions »*, a-t-il dit, avant de remettre *« aux savants la tâche de continuer à chercher à obtenir des réponses adéquates aux questions concernant ce linceul qui, selon la tradition, aurait enveloppé le corps de notre Rédempteur lorsqu'il fut déposé de la croix »*. L'Eglise, a t-il ajouté, souhaite que le saint suaire soit étudié *« sans positions préconçues, qui donnent pour acquis des résultats qui ne le sont pas encore »*.

Selon le cardinal Giovanni Saldarini, archevêque de Turin, il ne devrait pas y avoir de nouveaux tests d'authenticité avant le début du prochain siècle. Selon la datation au carbone 14, le fil de lin utilisé pour fabriquer ce tissu date de la fin du XIII[e] ou du début du XIV[e] siècle. Jean Paul II a cependant parlé *« d'empreinte du corps martyrisé du Christ »*, mais pour évoquer *« l'extrême capacité de l'homme à provoquer la douleur et la mort envers ses semblables »*. Il a fait référence à cette *« icône de la souffrance, de l'innocence »*. Cet objet de vénération de la part de centaines de milliers de pèlerins qui se rendent à Turin est une icône mais pas une relique.

« TÉMOIN UNIQUE »

Le pape visiblement fatigué, lisant difficilement son texte, a voulu se placer au-delà des controverses pour qualifier le saint suaire de *« provocation à l'intelligence »* et *« d'image du silence, ce silence tragique de l'incommunicabilité, qui a dans la mort son expression maximale »*. Il a longuement prié devant la pièce d'étoffe enchâssée dans une cage de verre à toutes épreuves. Pour lui, il ne fait néanmoins pas de doute qu'il s'agit *« d'un témoin unique »*, *« du message le plus significatif pour notre vie, de la source de chaque existence chrétienne et de la Rédemption obtenue pour nous de Notre Sauveur »*.

Michel Bôle-Richard

Les nouvelles autorités indonésiennes se démarquent du régime Suharto

Le président Habibie se dit finalement prêt à tenir des élections anticipées. Le général Wiranto limoge des proches du président déchu. Les violences dans Djakarta auraient été manipulées par le clan du dictateur

Ministres et militaires du nouveau gouvernement indonésien semblent prendre de plus en plus de distance avec le régime du président Suharto, forcé, la semaine dernière, à se retirer. Après avoir éludé le sujet depuis sa nomination, le nouveau président Habibie a annoncé, lundi 25 mai, que le gouvernement était prêt à tenir des élections « dès que possible ». Le sentiment dominant est que le nouveau chef de l'Etat n'est qu'un président de transition. Le ministre de la défense, le général Wiranto, a conservé son poste dans le nouveau gouvernement mais a relevé de leurs fonctions certains de ses collègues du clan du dictateur déchu. De plus, des informations commencent à circuler sur la façon dont le régime de Suharto aurait pu manipuler, voire même organiser, certaines des violences qui ont embrasé Djakarta, ayant notamment pour cible la communauté chinoise, afin de donner le sentiment au Fonds monétaire international que l'austérité économique risquait de déboucher sur des désordres sociaux.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Les nouveaux dirigeants indonésiens semblent prendre rapidement leurs distances à l'égard du régime de Suharto. Dans les quarante-huit heures qui ont suivi la démission de l'ancien président, le général Wiranto, ministre de la défense, a relevé de commandements cruciaux des généraux du clan Suharto. Cédant à des pressions convergentes, le nouveau président B.J. Habibie a annoncé, à l'issue de la première réunion du nouveau cabinet, que *« le gouvernement était prêt à tenir des élections dès que possible »*. Depuis sa nomination, M. Habibie avait éludé ce sujet mais Ginandjar Kartasasmita, grand argentier du gouvernement, avait provoqué une tempête et de sérieux espoirs en estimant que des élections générales devaient avoir lieu *« le plus tôt possible »*. De son côté, le ministre de l'information s'est engagé à respecter la liberté de la presse et celui de la justice à libérer de dix à quinze prisonniers politiques.

Encore plus remarquée a été la célérité avec laquelle le général Wiranto, qui est également commandant-en-chef des forces armées, a limogé les chefs des deux unités d'élite de l'armée, Kostrad (réserves stratégiques) et Kopassus (forces spéciales) alors que les forces anti-émeutes disparaissaient des rues de Djakarta. Avant l'évacuation négociée par l'armée, dans la nuit de vendredi à samedi, des étudiants qui campaient au Parlement, le général Prabowo Subianto, gendre de Suharto, a été remplacé à la tête de Kostrad par le général Johny Lumintang, qui a assuré un intérim de dix-huit heures en attendant que le général Djamari Chaniago, alors absent de Djakarta, rejoigne cette nouvelle affectation. L'armée a confirmé samedi que le général Muchdi Purwopranjono, chef de Kopassus, un corps commandé par Prabowo avant sa nomination, en février, à la tête de Kostrad, serait remplacé par le général Syarhir.

Autre changement important : Hartono, un ami de la fille aînée de Suharto, a dû céder le ministère de l'intérieur au général Syarwan Hamid, chef de la faction parlementaire de l'armée et qui, à ce titre, avait réclamé dès le 18 mai la démission de Suharto. Mais le général Wiranto, qui bénéficie en outre de l'appui d'autres généraux retraités mais influents, a démenti samedi la rumeur selon laquelle le commandant de la place de Djakarta serait limogé.

Ce resserrement rapide de la garde, de la part de Wiranto, intervient alors que s'accumulent des témoignages troublants sur le début des émeutes du 14 mai, qui ont fait plus d'un demi-millier de morts. De jeunes adultes, en civil, auraient débarqué de camions venus de banlieue et auraient systématiquement saccagé des quartiers où les Chinois sont nombreux. Des hommes armés de cisailles et de jerricanes d'essence seraient intervenus avant que les pillards, venus des bidonvilles, se servent.

« MOI OU LE CHAOS »

Le commandant de la police militaire de Djakarta a annoncé samedi qu'il allait remettre au général Wiranto les conclusions d'une enquête sur l'assassinat apparemment délibéré, le 12 mai, par balles réelles, de quatre étudiants à l'université Trisakti. Enfin, des organisations humanitaires, qui estiment que le nombre des prisonniers politiques s'élève à deux cents, ont dressé un bilan des victimes du 12 mai au 17 mai sur l'ensemble du territoire : il s'élèverait à 1 198 morts, dont 1 188 brûlés, et trente disparus.

Le *Washington Post* a rapporté samedi que l'ambassadeur des Etats-Unis à Djakarta avait été chargé, début février, de protester auprès du général Prabowo, alors commandant de Kopassus, contre des enlèvements et des tortures dont des hauts-fonctionnaires américains, selon le quotidien, attribuaient la responsabilité à cette unité. Certains rappellent que, le 27 juillet 1996, après la brutale éviction, du QG du PDI (Parti démocrate indonésien) à Djakarta, des partisans de l'une des figures de l'opposition indonésienne, Megawati Sukarnoputri, des vandales avaient saccagé le quartier voisin. Les autorités avaient aussitôt attribué la responsabilité de ces méfaits aux militants de la fille de feu Sukarno, ce que cette dernière avait démenti avec la plus grande énergie.

En outre, de nombreuses personnalités, dont Amien Raïs, le plus en vue des opposants, n'hésitent pas à avancer depuis quelque temps que les échauffourées anti-chinoises de janvier et février, circonscrites à des villes de moyenne importance, ont été organisées et non spontanées, sans doute pour faire valoir, notamment au FMI, les risques de désordres sociaux provoqués par tout plan d'austérité. Certains soulignent que l'augmentation brutale, le 4 mai, de prix comme celui de l'essence, a marqué le début d'émeutes ou de désordres qui, en fin de compte, ont précipité la chute de Suharto.

L'ancien président avait peut-être calculé, selon la règle du « moi ou le chaos », qu'il serait accueilli comme le garant de la stabilité à son retour d'Egypte, le 16 mai. D'autres dirigeants du régime en ont conclu autrement. Marzuki Darusman, membre respecté de la Commission officielle des droits de l'homme, a déclaré à *Newsweek* que, le 18 mai, les étudiants s'étaient installés au Parlement à l'invitation de l'armée, afin d'augmenter la pression en faveur d'une démission de Suharto. Ce qui expliquerait pourquoi, après la démission de ce dernier, leur évacuation s'est déroulée sans sérieux incident.

Y a-t-il eu baroud d'honneur du clan Suharto ? La question mérite peut-être d'être posée. Mais quoiqu'il en soit, la présidence de Habibie est donc déjà, dans l'esprit de certains, une transition. Le général Wiranto, qui ne s'est pas encore prononcé, serait favorable au scénario électoral une fois la situation stabilisée.

Sans doute pour favoriser l'émergence d'un nouveau régime, Robert Rubin, secrétaire américain au trésor, a déclaré samedi que la négociation d'une aide à l'Indonésie devait reprendre *« le plus tôt possible »* mais une fois que les conditions politiques nécessaires seront réunies. De son côté, Michel Camdessus, directeur général du FMI, dont le négociateur est attendu cette semaine à Djakarta, a dit que l'octroi des crédits internationaux suspendus réclamerait encore *« quelque temps »*. Sur place, le Nahdlatul Uluma, association musulmane modérée qui revendique trente millions de membres, a annoncé un rassemblement de deux cent mille personnes, mardi à Surabaya, pour forcer le président Habibie à s'engager sur des réformes.

Apparemment, l'Indonésie s'est retrouvée, pendant deux semaines, au bord d'un précipice dont les hommes-clés de son nouveau gouvernement tentent de l'éloigner le plus rapidement possible. L'« Ordre nouveau » de Suharto se décline donc de plus en plus au passé.

Jean-Claude Pomonti

Révélations sur le « coup » de 1965

La question du rôle réel joué par le président Suharto dans le coup d'Etat avorté des communistes en septembre 1965, dont l'écrasement lui avait permis d'arriver au pouvoir, a été posée trois jours après sa démission, alors qu'elle était restée un sujet tabou durant tout son règne. Selon les premières déclarations faites à la presse, dimanche, par un prisonnier détenu au secret depuis trente-deux ans, le colonel Abdul Latief, le général Suharto avait été informé qu'un complot se fomentait, mais aurait laissé faire. *« Suharto, à la veille de l'incident, je lui ai dit ce qui allait se passer »*, a déclaré, dimanche 24 mai, le colonel Latief, soixante-douze ans, à un groupe de journalistes qui ont été autorisés à le rencontrer dans sa prison de Cipinang.

Le coup d'Etat avorté, qui n'a jamais été expliqué et fait toujours l'objet de débats entre historiens, a eu lieu alors que le puissant Parti communiste indonésien (PKI) était encore légal et que le premier président indonésien, Sukarno, était encore au pouvoir. A la suite de cette tentative et de la reprise en main par Suharto, des centaines de milliers de personnes soupçonnées d'activités communistes avaient été massacrées.

Interview du dirigeant séparatiste de Timor

Le dirigeant indépendantiste timorais emprisonné Xanana Gusmao a déclaré, dimanche 24 mai, que la lutte pour l'indépendance du Timor-Oriental allait continuer après la chute du président Suharto, lors d'une (rare) interview donnée à quelques journalistes. *« Pour nous, prisonniers politiques, cela a été extraordinaire que Suharto démissionne »*, a affirmé M. Gusmao. *« Nous continuerons notre combat »*, a ajouté le chef indépendantiste qui purge actuellement une peine de vingt ans d'emprisonnement pour séparatisme dans la prison de Cipinang à Djakarta. *« Le nouveau gouvernement devra respecter notre droit de choisir »*, a déclaré Gusmao, capturé en 1992.

L'ancienne colonie portugaise du Timor-Oriental avait été envahie en 1975 par les troupes indonésiennes puis annexée unilatéralement l'année suivante par Djakarta, une annexion qui n'a pas reçu l'aval des Nations unies.

Les démocrates confirment leur situation de force majoritaire à Hongkong

HONGKONG
de nos envoyés spéciaux

Le retour à la Chine n'a pas anémié le civisme à Hongkong. Le territoire a connu une mobilisation électorale sans précédent, dimanche 24 mai, à l'occasion de son premier scrutin depuis la rétrocession de juillet 1997. Le taux de participation à ces élections au Conseil législatif s'est élevé à 50 % – soit une hausse de 15 points par rapport à la dernière consultation de 1995 –, ce qui souligne la progression de la maturité politique d'une population jusqu'alors hâtivement caricaturée comme apathique.

Les résultats provisoires laissaient présager, lundi, un soutien majoritaire aux candidats démocrates au sein du contingent de 20 sièges soumis au suffrage universel, les 40 autres étant « élus » par des collèges de grands électeurs peu représentatifs mais où dominent les milieux conservateurs pro-Pékin. Victimes de ces règles électorales largement biaisées – le vote populaire a quarante fois moins de poids que le vote des élites –, les démocrates sont donc condamnés à rester minoritaires dans la nouvelle Assemblée, bien que représentant la majorité de la population.

Du point de vue de la Chine, la mise en place de ce « Legco » (Conseil législatif) est capitale dans l'opération qu'elle est en train de conduire à Hongkong. A la face du monde, la Chine veut montrer que la vie électorale a repris son cours sur le territoire, que les candidats peuvent s'exprimer librement, que l'on n'embastille pas les démocrates, bref que la promesse d'*« un pays, deux systèmes »* est sincèrement honorée. Dans sa nouvelle stratégie de séduction de l'opinion internationale, Pékin a fait de Hongkong une vitrine privilégiée.

Tranquillisées par un mode de scrutin laissant peu de place à la surprise, les autorités chinoises ont pu s'offrir le luxe de ne pas intervenir trop ostensiblement dans la campagne comme elles le faisaient avant la rétrocession via leurs relais locaux. L'agence Chine nouvelle, ambassade de Pékin *de facto* à Hongkong, a adopté un profil bas afin de ne pas inquiéter la communauté internationale et effaroucher un électorat toujours rétif aux manoeuvres continentales.

Désormais dépossédée de certaines de ses anciennes attributions – notamment les affaires diplomatiques –, Chine nouvelle est probablement moins activiste que naguère. Mais elle continue de jouer un rôle dans les coulisses, en particulier dans la coordination du « camp patriotique » (partis, syndicats, entreprises chinoises...) et la collecte d'informations qui n'ont qu'un rapport lointain avec des dépêches d'agence.

La Chine a applaudi lundi le taux élevé de participation qui devrait permettre à ses yeux de crédibiliser le nouveau dispositif institutionnel. Les résultats définitifs pourraient néanmoins révéler que les Hongkongais sont allés aux urnes pour exprimer leur désenchantement à l'endroit du gouvernement local dirigé par le chef exécutif Tung Chee-hwa, l'incarnation de la caste des *« tycoons »* locaux. Les retombées de la crise financière ont en effet fait plonger le moral de Hongkong. Chômage en hausse, consommation atone, recul de la Bourse sur l'année écoulée : les Hongkongais broient du noir. Le sentiment s'installe un peu partout que l'époque du succès arrogant est bel et bien révolue.

ASPIRATION DÉMOCRATIQUE

Les plus agités contre M. Tung sont ses propres pairs de la caste des tycoons, en particulier les grands promoteurs immobiliers. Ces derniers tiennent sa politique de construction de logements pour responsable de la chute brutale de 30 % à 40 % des prix de l'immobilier. Des délégations de ces « conjurés » vont régulièrement exprimer leurs doléances à Pékin.

Si les démocrates vont probablement tirer parti de ce mauvais climat économique et social, ils doivent avant tout leur succès – prévisible au vu des premiers résultats – dans les circonscriptions soumises au suffrage universel à la permanence d'une aspiration démocratique que n'a pas découragée la rétrocession. Le message envoyé à Pékin est sans ambiguïté : les Hongkongais veulent redonner une tribune à des candidats écartés de l'Assemblée provisoire appointée au lendemain du transfert de souveraineté. Les inquiétudes quant à l'avenir de l'Etat de droit dans le territoire n'ont pu que les conforter dans leur convictions.

Car la volonté maintes fois réaffirmée des autorités locales de préserver cet héritage de l'administration britannique n'a pas empêché que quelques incidents jettent le trouble. A l'occasion du toilettage de l'arsenal juridique du territoire – remplacement du mot « couronne » par « Etat » –, les Hongkongais ont ainsi appris avec émotion que l'agence Chine nouvelle allait bénéficier d'une immunité judiciaire dans certains cas, encore non précisés. D'autre part, une proche de Tung Chee-hwa, patronne du groupe de presse Sing Tao, soupçonnée de faux en écritures, a échappé à toute poursuite alors que deux de ses lieutenants ont, eux, été inquiétés par la justice.

L'enjeu de cette consultation ne saurait donc se réduire à l'élection d'une Chambre dépouillée de tout pouvoir réel. Le scrutin de dimanche vient de redonner une expression politique à une force démocrate que l'on avait peut-être enterrée un peu rapidement à l'étranger. Si les stratèges du régime chinois ont besoin d'une telle caution dans leur politique d'affichage du *« modèle »* hongkongais, ils devront néanmoins tenir compte du fait que les démocrates sont toujours la force majoritaire à Hongkong.

Frédéric Bobin et Valérie Brunschwig



Reprise des combats entre Géorgiens et Abkhazes

TBILISSI. Des centaines de civils ont fui l'Abkhazie, république autonome de Géorgie, où de violents combats ont de nouveau éclaté entre séparatistes abkhazes et troupes géorgiennes, samedi 23 mai. Le président géorgien, Edouard Chevardnadze, a lancé un appel au calme et accusé à mots couverts la Russie d'avoir provoqué les hostilités. Les nationalistes abkhazes, qui réclamaient le rattachement de la république à la Russie, ont fait sécession en 1991, provoquant un conflit armé avec la Géorgie qui a fait dix mille morts de 1992 à septembre 1993, date à laquelle les séparatistes ont pris le contrôle du territoire. La reprise du conflit a fait au moins une trentaine de morts depuis une semaine et des réfugiés franchissaient par centaines, samedi, la rivière Ingouri, frontière naturelle entre l'Abkhazie et la Géorgie. – *(AFP, Reuters.)*

En Casamance, de violents incidents ont perturbé les élections législatives

DAKAR. Les élections législatives qui se sont déroulées dimanche 24 mai au Sénégal ont été perturbées en Casamance, où des rebelles ont tiré des obus contre un village proche de la capitale régionale, Ziguinchor. La semaine dernière, une opération de ratissage de l'armée avait fait une trentaine de morts. Les rebelles du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) avaient répliqué samedi à Ziguinchor, tuant six civils. Ils ont aussi tué dimanche deux soldats qui transportaient des enveloppes contenant les résultats électoraux.
Dans le reste du pays, les élections se sont déroulées dans la sérénité. Le mouvement du Renouveau démocratique, né d'une scission avec le Parti socialiste, au pouvoir depuis trente-huit ans, semble avoir réussi une percée, selon de premiers résultats. Le PS devrait néanmoins obtenir la majorité dans la prochaine Assemblée. – *(AFP)*

Le président iranien plaide pour la défense des libertés

TÉHÉRAN. Le président iranien Mohamad Khatami a plaidé, samedi 23 mai, pour la *« défense des libertés culturelles et politiques »*, devant *des dizaines de milliers de partisans enthousiastes réunis à l'occasion* du premier anniversaire de son élection. *« Nous voulons une société civile basée sur le respect des lois et des libertés fontamentales, dans le cadre de la Constitution »*, a-t-il lancé devant la foule rassemblée à l'université de Téhéran. Les très nombreux jeunes présents ont scandé *« Khatami, Khatami, on te soutient ! »*. Ils ont aussi demandé la démission du chef du pouvoir judiciaire, l'ayatollah Mohamad Yazdi, l'un des piliers de la faction conservatrice, et lancé des slogans hostiles à la télévision et aux forces de la police, deux institutions dominées par les conservateurs. M. Khatami a appelé à concilier *« religion et liberté »* et invité les opposants à *« agir dans le cadre de la Constitution »*. – *(AFP)*

M. Nétanyahou reçoit le soutien de parlementaires américains

JÉRUSALEM. Newt Gingrich, le président de la Chambre des représentants américaine, et Richard Gephardt, le chef de la minorité démocrate, ont apporté, dimanche 24 mai, un soutien sans réserve au premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou, pressé par la Maison Blanche de relancer le processus de paix avec les Palestiniens. *« Nous n'avons aucun droit de vous dicter, à vous ou à d'autres, ce que doivent être vos positions »*, a déclaré M. Gephardt lors d'une rencontre de M. Nétanyahou avec les quarante-cinq membres d'une délégation de la Chambre. De son côté, M. Gingrich a repris à son compte l'argument de M. Nétanyahou selon lequel il ne peut y avoir de paix sans sécurité. M. Gingrich doit rencontrer le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat mercredi à Ramallah, en Cisjordanie. – *(AFP)*

DÉPÊCHES

■ **ITALIE : la Mafia sicilienne aurait conçu**, à partir de 1990, un projet de sécession de la Sicile, avec Licio Gelli, l'ancien vénérable de la loge maçonnique P 2, dissoute, et la complicité de la Libye, selon une enquête en cours au parquet de Palerme. Le projet était de financer la création de ligues en Sicile pour réclamer la sécession. Licio Gelli (quatre-vingt-quatre ans) était en résidence surveillée dans sa villa de Toscane jusqu'au début du mois de mai avant de s'enfuir. – *(AFP)*

■ **BOLIVIE : le nombre de morts pourrait s'élever à cent cinquante**, ont estimé les secouristes qui travaillent à dégager les victimes du violent tremblement de terre, d'une amplitude 6,6 degrés sur l'échelle ouverte de Ritcher, qui, vendredi 22 mai, a ravagé le centre de la Bolivie. On compte quelque quinze mille sinistrés. – *(AFP)*

■ **LIBAN : les premières élections muncipales au Liban depuis trente-cinq ans** ont commencé dimanche 24 mai dans la circonscription du Mont-Liban, où les électeurs ont massivement voté. Le vote dans les cinq autres préfectures aura lieu les prochains dimanches jusqu'au 14 juin. – *(AFP)*

■ **ÉGYPTE : les deux auteurs de l'attentat** qui avait tué neuf touristes allemands et leur chauffeur égyptien, le 18 septembre 1997 devant le musée du Caire, ont été exécutés dimanche 24 mai. – *(AFP)*

■ ***LESOTHO : des milliers de protestataires sont descendus***, dimanche 24 mai, dans les rues de la capitale, Maseru, pour protester contre la victoire électorale du parti au pouvoir, le Congrès du Lesotho pour la démocratie (LCD), accusé de fraudes. Les manifestations ont commencé après que les observateurs ont déclaré le scrutin *« conforme aux normes internationales »*. Selon des résultats partiels, le LCD a remporté toutes les circonscriptions dont les résultats sont connus. – *(AFP)*

■ **RWANDA : un criminel de guerre présumé**, le colonel Alphonse Nteziryayo, accusé de génocide, a été transféré du Burkina Faso au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à Arusha, en Tanzanie, jeudi 21 mai. Le colonel Nteziryayo a été préfet de Butare à la fin du génocide de 1994. – *(AFP)*

Des opposants aux essais nucléaires pakistanais détournent un avion

KARACHI. Trois hommes armés ont détourné un avion pakistanais, dimanche 24 mai, pour s'opposer à un éventuel essai nucléaire pakistanais au Balouchistan, leur province d'origine. *Les pirates de l'air ont* demandé que le Fokker 27 de la Pakistan International Airline, transportant vingt-neuf passagers, se pose en Inde. En annonçant le détournement, le pilote a déclaré à la tour de contrôle de Karachi qu'il survolait la ville indienne de Johdpur, puis a dupé les pirates de l'air en posant son appareil à Hyderabad, au Pakistan. Après l'atterrissage, l'aéroport a été bouclé. Les pirates ont été neutralisés lundi matin, au cours d'une opération d'évacuation des femmes et des enfants qu'ils avaient autorisée. Un policier a été blessé. La semaine dernière, le Pakistan a envisagé de procéder à des essais nucléaires en réponse à ceux effectués par l'Inde. – *(AFP)*

Le FBI confirme la « filière chinoise » dans le financement du Parti démocrate américain

La fille d'un haut militaire de Pékin est accusée de versements illicites

Tandis que se multiplient les révélations sur le financement « chinois » du Parti démocrate, la Chambre des représentants, démocrates et républicains confondus, a voté un amendement qui interdit l'exportation en Chine de technologie américaine entrant dans la fabrication des missiles, ainsi que la vente de satellites commerciaux. La décision intervient un mois avant la visite officielle de Bill Clinton à Pékin.

WASHINGTON
de notre correspondant

Alors que Bill Clinton s'apprête à accomplir, le 24 juin, une visite à Pékin qualifiée d'*« historique »*, les enquêteurs fédéraux viennent de confirmer les révélations qu'avait faites la presse l'année dernière : certains des fonds de campagne du Parti démocrate ont bien été indirectement versés... par l'armée populaire chinoise.

Cette affaire des financements asiatiques illicites reçus par le Parti démocrate remonte à la campagne présidentielle de novembre 1996. Plusieurs rabatteurs de fonds chargés d'alimenter le trésor de guerre du parti présidentiel avaient alors occupé les coulisses de la campagne. L'un d'entre eux, Johnny Chung, se détachait du lot par son entregent et son efficacité. Longtemps en fuite, il avait finalement accepté de collaborer avec le département de la justice, après son arrestation par le FBI. De 1994 à 1996, cet homme d'affaires d'origine taïwanaise, habitué de la présidence, où il s'était rendu quarante-neuf fois en quelques mois, avait fait, en douze versements, un don de 366 000 dollars au Parti démocrate (environ 2,2 millions de francs). Lorsque le scandale avait éclaté, une enquête avait été lancée et le Parti démocrate avait été obligé de reverser aux donateurs l'intégralité des sommes perçues.

Selon les enquêteurs fédéraux en charge du dossier, une partie de ces fonds serait passée par les mains du lieutenant-colonel Liu Chaoying, fille du général Liu Huaqing, vice-président de la puissante Commission militaire du PC chinois jusqu'à sa retraite, en 1997. Cette dernière aurait reçu de ses supérieurs quelque 300 000 dollars qu'elle aurait ensuite fait parvenir à Johnny Chung, lequel en aurait versé le tiers au Parti démocrate.

DÉMENTIS PRÉSIDENTIELS

Alors que le Sénat a annoncé l'ouverture d'une enquête et que la Chambre des représentants a l'intention de créer une commission *ad hoc*, le ministère chinois des affaires étrangères, mardi 19 mai, a classiquement qualifié ces informations de *« fabrication manifeste »* destinée à nuire à l'amélioration des relations sino-américaines.

Les démentis chinois n'atténuent en rien l'aspect troublant de cette curieuse histoire. En octobre 1995, suivant l'avis du Pentagone et des services de renseignement, Warren Christopher, alors secrétaire d'Etat, avait refusé que des satellites commerciaux américains puissent être lancés par des fusées chinoises. Mais, cinq mois plus tard, Bill Clinton, à la satisfaction des fabricants américains et des autorités chinoises, annula la décision. L'un des principaux bénéficiaires du nouveau cours fut la société chinoise China Aerospace, qui fabrique satellite et lanceurs... et dont le lieutenant-colonel Liu est justement l'un des dirigeants. Une autre bénéficiaire fut la société Loral Space & Communications, dont le président, Bernard Schwartz, avec un don s'élevant à 632 000 dollars, a été le plus gros contributeur financier individuel du Parti démocrate en 1996.

Malgré les démentis présidentiels affirmant que jamais les contributions chinoises n'avaient influencé la politique étrangère des Etats-Unis, Newt Gingrich, *speaker* (président) républicain de la Chambre des représentants, a estimé que M. Clinton devait remettre *sine die* son voyage en Chine. Certains élus du Grand Old Party ont pour leur part laissé entendre que le président portait une responsabilité dans la montée de la tension nucléaire en Asie du Sud, l'administration ayant fermé les yeux sur la coopération militaire entre la Chine et le Pakistan.

Le prochain voyage de M. Clinton à Pékin devait être placé sous le signe du *« partenariat stratégique »* entre les deux pays : les Etats-Unis étaient prêts à accroître leur coopération scientifique avec la Chine, notamment en matière de satellites commerciaux, à condition que Pékin prenne l'engagement ferme de ne plus exporter de technologies sensibles au Pakistan et en Iran. Les révélations concernant la *chinese connection* vont passablement compliquer la négociation.

Laurent Zecchini

DROITE Les dirigeants du RPR et de l'UDF devaient se réunir, lundi 25 mai, en milieu de journée, pour définir les *« bases juridiques »* de L'Alliance, c'est-à-dire la confédération de l'opposition proposée le 14 mai par Philippe Séguin et François Léotard. Outre MM. Séguin et Léotard, Nicolas Sarkozy (RPR), François Bayrou (FD) et Alain Madelin (DL) devaient participer à ce déjeuner. ● LES FORMATIONS de la droite subissent toutes une crise du militantisme. Les reprises d'adhésion sont très faibles depuis les élections régionales, au RPR aussi bien que dans les diverses familles de l'UDF. ● LE FRONT NATIONAL constate que la stratégie de la « main tendue » aux élus et cadres de la droite, pratiquée au lendemain du 15 mars, n'a pas produit, à ce jour, les résultats escomptés. Bruno Mégret en appelle de nouveau aux électeurs de la droite, en se référant au gaullisme.

Les dirigeants RPR et UDF accélèrent la formation de L'Alliance

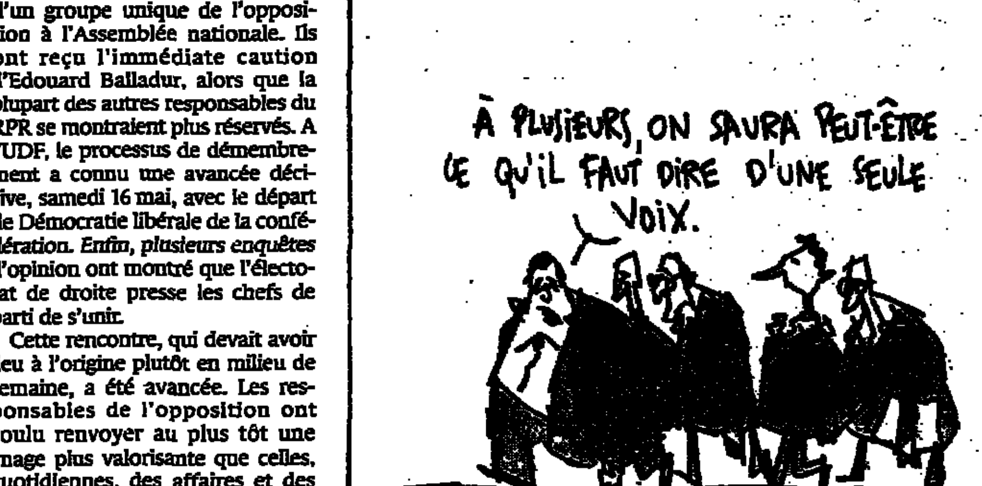
Bousculés par les électeurs et les élus, qui plébiscitent l'union de l'opposition, Philippe Séguin, François Léotard, François Bayrou et Alain Madelin ont décidé d'avancer la mise au point des statuts de ce qui doit être, à leurs yeux, une confédération, et non une formation unique

ALORS QUE Jacques Chirac reprend son bâton de pèlerin *(lire page 9)*, les principaux responsables des formations de droite devaient se retrouver, lundi 25 mai, dans un grand hôtel parisien, pour poser les *« bases juridiques »* de la nouvelle Alliance. Le secrétaire général du RPR, Nicolas Sarkozy, a profité de son passage, dimanche, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », pour en faire l'annonce *(lire page 16)*, en indiquant que, selon lui, *« c'est l'une des premières bonnes nouvelles pour les électeurs de l'opposition »*.

Ce déjeuner devait réunir, outre M. Sarkozy, François Bayrou, François Léotard, Alain Madelin et Philippe Séguin. Il ressemble furieusement à un certain dîner, organisé le 10 septembre à la Maison de l'Amérique latine, à Paris, à l'initiative de M. Séguin, au cours duquel les mêmes, plus Charles Pasqua, étaient convenus – déjà – d'instituer un comité de coordination permanent et de recréer un intergroupe à l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 12 septembre 1997). Bien qu'immortalisé par les photographes, ce dîner n'avait eu aucune suite véritable.

La proposition de constituer une *confédération* entre le RPR et l'UDF a été avancée conjointement, jeudi 14 mai, par les présidents des deux partis. Depuis cette date, le cours des événements s'est précipité. Les députés UDF ont proposé, le 19 mai, la constitution d'un groupe unique de l'opposition à l'Assemblée nationale. Ils ont reçu l'immédiate caution d'Edouard Balladur, alors que la plupart des autres responsables du RPR se montraient plus réservés. A l'UDF, le processus de démembrement a connu une avancée décisive, samedi 16 mai, avec le départ de Démocratie libérale de la confédération. *Enfin, plusieurs enquêtes* d'opinion ont montré que l'électorat de droite presse les chefs de parti de s'unir.

Cette rencontre, qui devait avoir lieu à l'origine plutôt en milieu de semaine, a été avancée. Les responsables de l'opposition ont voulu renvoyer au plus tôt une image plus valorisante que celles, quotidiennes, des affaires et des querelles de personnes à l'Hôtel de Ville de Paris. Sans le dire, ils veulent aussi cadrer le rapprochement en cours, afin de mieux en garder le contrôle, avant les réunions hebdomadaires, mardi et mercredi, des groupes parlementaires. Dans un entretien publié lundi par *Le Figaro*, le président du RPR prend d'ailleurs soin d'expliquer longuement que la volonté d'union ne doit pas se confondre avec la *« fusion »* des partis, laquelle lui semble *« réductrice de notre diversité, donc de notre efficacité »*. *« En revanche, il faut organiser : c'est tout l'objet de l'Alliance »*, ajoute M. Séguin.



« Les événements ont précipité le mouvement, reconnaît encore le député des Vosges. *Nous étions dans un cercle vicieux. Il fallait entrer dans un cercle vertueux. Pour ce qui nous concerne, nous étions prêts* (...). *L'union sans la pluralité, cela sera le désordre et, très rapidement, l'éclatement ; la pluralité sans l'union, cela sera la déception de nos électeurs et l'inefficacité. »* C'est dire la difficulté de l'exercice.

Le premier objectif du déjeuner de lundi est d'aboutir à un intergroupe renforcé, doté d'un président qui ne serait ni celui de l'actuel groupe RPR, Jean-Louis Debré, ni celui de l'UDF, M. Bayrou. Le second porte sur l'organisation de l'Alliance elle-même, pour laquelle les concepteurs avaient imaginé une présidence tournante. A la direction du mouvement gaulliste, certains font déjà remarquer que, sur les cinq personnalités les plus populaires aux yeux de l'électorat de droite – MM. Balladur, Séguin, Pasqua, Madelin et Sarkozy –, quatre appartiennent au RPR.

La configuration de cette nouvelle confédération doit encore être précisée. S'il est acquis que le RPR et Démocratie libérale en seront des membres fondateurs, l'incertitude demeure sur la manière dont seront représentées les autres composantes de l'UDF. M. Bayrou n'a pas renoncé, en effet, à rassembler autour de Force démocrate les adhérents directs et le Parti populaire pour la démocratie française (PPDF) au sein d'une formation rénovée et tournée vers le centre. S'il n'y parvenait pas avant l'été, Force démocrate adhérerait, alors, en tant que telle.

LE CAS DE CHARLES MILLON

La rédaction d'un programme de gouvernement commun, dans la perspective des prochaines élections législatives, constitue un autre point d'achoppement pour l'Alliance. *« C'est en gardant leur identité que les centristes auront le plus de chances d'aller pêcher aux marges de la gauche. C'est en renouant fortement avec notre identité que nous récupérerons un certain nombre d'électeurs perdus. Je pourrais en dire autant pour les libéraux »*, explique ainsi M. Séguin. Dimanche, M. Sarkozy n'a pas dit autre chose. *« Si jamais la fusion devait conduire à un programme aseptisé, un programme plus centriste (...), à ce moment-là, on ouvre un boulevard au Front national »*, a affirmé le député des Hauts-de-Seine, avant de plaider pour un *« programme politique de droite »*.

Le président de Force démocrate n'est pas de cet avis. *« Socialistes d'un côté, libéraux de l'autre, ce sont deux idéologies du XIXe siècle. Or, le peuple cherche une troisième voie »*, a affirmé M. Bayrou, dimanche, sur France 3. *« Ma conviction, c'est que nous n'avons pas perdu parce que nous n'avons pas été assez à droite. Nous avons perdu parce que nous avons perdu le contact et le soutien des Français »*, a ajouté le député des Pyrénées-Atlantiques.

Enfin, de façon plus marginale, les nouveaux dirigeants de l'Alliance vont devoir trancher le cas de Charles Millon. Pour sa part, M. Sarkozy l'a évoqué, dimanche : *« Charles Millon pourra nous rejoindre pour peu qu'il partage (...) la stratégie qui est la nôtre vis-à-vis du Front national. Tant qu'il ne partage pas cette analyse, il ne nous rejoindra pas. »*

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Les sympathisants partagés

Pour plus des deux tiers des Français (68 %) et plus des trois quarts des sympathisants de droite (77 %), ce sont les rivalités entre ses dirigeants qui expliquent les difficultés actuelles de la droite, selon un sondage de la Sofres réalisé les 22 et 23 mai auprès d'un échantillon de mille personnes pour France 2 et *Le Figaro*. Près des deux tiers des Français souhaitent donc que l'opposition adopte une *« attitude plus constructive »*, et 56 % d'entre eux estiment qu'elle doit en priorité préparer un projet pour la France. Très largement favorables à la formation d'un seul parti de l'opposition de droite (85 %), les sympathisants RPR-UDF sont très partagés sur L'Alliance naissante : 46 % estiment qu'il s'agit seulement d'une alliance électorale, tandis qu'un pourcentage identique y voient le début d'une réelle recomposition de la droite.

Les deux pôles de la droite sont confrontés à une saignée de leur base militante

LES ÉTATS-MAJORS refusent encore de parler d'hémorragie. Mais chaque pointage du nombre des adhérents RPR et UDF, chaque réunion publique censée montrer la force des troupes, ne prouvent au contraire qu'une chose : les deux grands pôles de la droite subissent depuis les législatives une vraie saignée de leur base militante.

Au RPR, les deux tiers des fédérations notent une baisse de près de 40 % du nombre de cartes d'adhérents renouvelées. Certes, l'année n'est qu'à moitié entamée, mais l'élection des cadres du mouvement, qui démarre le 27 mai dans chaque fédération, a à peine modifié la tendance. Dans le Tarn, sur un millier de militants, la moitié ont renouvelé leur adhésion. Dans les Bouches-du-Rhône, sur les 4 000 militants de l'année dernière, on compte 2 500 renouvellements. *« Et nous sommes une fédération qui se maintient bien »*, assure pourtant le député Renaud Muselier.

Dans le Nord et en Seine-et-Marne les tendances sont les mêmes. *« Le moment le plus difficile a eu lieu après la dissolution et les législatives qui ont suivi. Mais les régionales n'ont rien arrangé »*, explique Philippe Briand, qui note une baisse de 40 % à 45 % des renouvellements d'adhésion dans sa fédération d'Indre-et-Loire. *« Il y a eu un énorme découragement après la dissolution et la défaite »*, confirme Georges Tron, qui observe la même tendance dans sa fédération de l'Essone.

A l'UDF, traditionnellement moins militante, la maigreur des troupes est tout aussi criante. Le 16 mai, lors de la convention de Démocratie libérale que les amis d'Alain Madelin qualifiaient de *« fondatrice »*, l'ancien ministre de l'économie a trouvé devant lui à peine deux mille personnes. M. Madelin a demandé à l'un de ses meilleurs connaisseurs du terrain militant, Xavier Chinaud, de lui résumer les récriminations de la « base ». La note tenait en cinq points principaux : *« 1) On ne comprend rien à ce qui se passe à droite. 2) Dites-nous clairement en quoi les voix du Front national ne sont pas acceptables. 3) Ras-le-bol de la guerre des chefs. 4) Idem de Paris. 5) La base veut pouvoir peser dans les décisions. »*

François Bayrou, président de Force démocrate, adresse régulièrement à ses cadres des questionnaires et des lettres dans lesquelles il prône la *« prise en compte directe de l'avis des militants et des citoyens qui nous soutiennent »*. Pourtant, les états-majors RPR comme UDF démentent avoir constaté, après les régionales, un retour massif de cartes d'adhérents. Paradoxalement, on fait même valoir à l'UDF qu'après une période de débandade qui a immédiatement suivi les régionales, le combat engagé entre M. Madelin et M. Bayrou a finalement contribué à *« resserrer les rangs »* et à *« occulter le débat »* sur le Front national.

CICATRICES DES RÉGIONALES

Les régionales ont laissé des cicatrices profondes. *« Les militants n'ont pas compris que l'on accepte la défaite aux régionales en récusant les voix FN. Au fond, ils acceptent que l'on critique les chefs du FN, pas ses électeurs. Surtout lorsqu'ils ont le sentiment que ces électeurs étaient auparavant dans leurs rangs »*, souligne Bernard Carayon (RPR), ancien député du Tarn. Si la plupart des responsables locaux notent que les militants restent soudés autour de leur élu local, tous soulignent le divorce profond de la base avec les états-majors parisiens. *« Il y a aujourd'hui un divorce entre la droite officielle et la droite réelle. Et la droite réelle, c'est celle qui n'est plus encartée »*, estime Renaud Dutreil, député FD de l'Aisne. Les élus locaux ont fons constitué leur propre association locale, en dehors des partis. Dominique Dord, député DL de Savoie, témoigne que les membres de son association, Savoie 1re, *« considèrent que les partis sont infréquentables »*. Mais tous notent que, malgré l'amertume, comme le remarque Jean-Claude Mignon, député RPR de Seine-et-Marne, *« les militants gardent l'envie de se manifester »*.

M. Dord en a fait l'expérience récemment, en réunissant environ trois cents personnes avec certains de ses amis « refondateurs ». *« On leur a donné tout de suite la parole. Et les réactions ont été très violentes : anti-parisianisme, anti-chefs, pro-Millon. Il y a un grand besoin de parler, de se défouler »*. Jean-Pierre Philibert, ancien député DL de la Loire, a eu le même sentiment *« un peu hallucinant »*, lorsque, après les élections, il a réuni tous les militants et sympathisans de DL : *« Tout le monde voulait parler, cela a duré des heures, ils ont le sentiment d'avoir été pris pour des cons. »*

Raphaëlle Bacqué et Cécile Chambraud

Le FN constate que la stratégie de la « main tendue » ne produit pas les résultats espérés

BRUNO MÉGRET, le délégué général du Front national et prétendant à la succession de Jean-Marie Le Pen, a beau répéter : *« Je ne suis pas un homme impatient »*, il a du mal à convaincre. Surtout quand cette remarque s'accompagne d'une autre précisant – comme ce fut le cas, dimanche 24 mai, lors de l'émission « Public » de TF 1 – qu'il ne s'est *« pas engagé en politique pour témoigner ou pour protester, mais, demain, pour gouverner, c'est-à-dire pour appliquer* [le] *programme »* du Front national,car, a-t-il ajouté, *le Front national a un objectif : arriver au pouvoir »*. Le message est à double lecture. L'une s'adresse aux militants de son parti qui, prenant notamment prétexte de la défaite de Cendrine Le Chevallier à l'élection législative partielle de mai à Toulon, seraient tentés d'enterrer sa stratégie de « main tendue à la droite », préconisée après les élections régionales en mars. Ces nostalgiques du ghetto et partisans du « ni droite, ni gauche » n'ont, en effet, jamais désarmé.

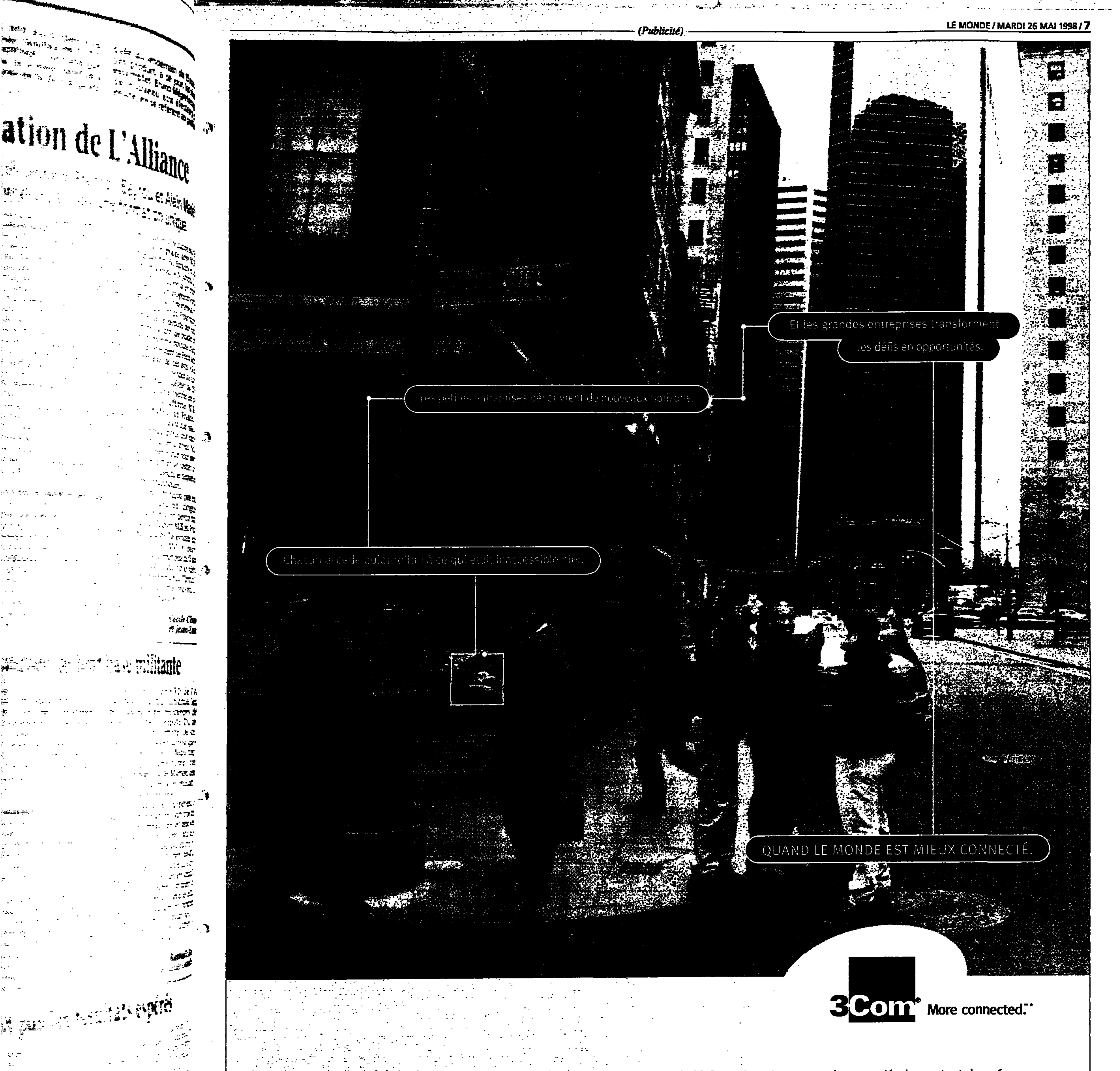
L'autre lecture vise à nouveau à séduire les élus de droite en entretenant la confusion entre la méthode – démocratique, puisque passant par les urnes – utilisée par le Front pour accéder au pouvoir et son programme instaurant, entre autres, une ségrégation entre les Français et Européens, d'une part, les autres ressortissants étrangers, d'autre part, et préconisant une société hiérarchisée, avec l'émergence d'une « élite ». Le procédé tend à faire croire qu'un parti qui joue le jeu électoral ne peut avoir de prétentions totalitaires.

« Le Front national a un objectif : arriver au pouvoir », a donc martelé le délégué général, mais, pour cela, il lui faut *« se développer »*. Il *« doit devenir le grand rassemblement de tous les Français »* et passer *« un certain nombre d'alliances avec des mouvements qui n'existent pas mais qui doivent sortir de la recomposition du RPR et de l'UDF »*, a-t-il expliqué, en ajoutant : *« Si cela peut être M. Millon tant mieux ! »* Cependant, le président du conseil régional Rhône-Alpes hésite encore sur le pas de la porte et lorgne vers l'Alliance créée par Philippe Séguin et François Léotard.

En fait, la stratégie de M. Mégret semble piétiner. Il n'y a toujours pas de nouvelle formation politique de droite suceptible de passer un accord et d'aider le Front national à parvenir au pouvoir. Pas plus qu'il n'y a eu de « vague » de ralliements d'élus. C'est donc de nouveau aux électeurs que le numéro deux du parti d'extrême droite à préféré s'adresser dimanche. *« Les électeurs du RPR et de l'UDF doivent bien comprendre*, a-t-il dit, *qu'ils n'ont plus rien à attendre du RPR et de l'UDF pour s'opposer à la gauche, ils doivent se rassembler derrière le FN, seule force intègre, convaincue, déterminée et en pleine expansion. »* Déterminée, certainement. En pleine expansion, cela reste à prouver . Consolidation serait mieux approprié, car les élections montrent que depuis 1995, l'électorat du Front national stagne à 15 %. Enfin, *« intègre »*, moins assurément, si l'on considère les condamnations et mises en examen évoquées au cours de l'émission.

Pour attirer les électeurs de droite, M. Mégret en appelle aux valeurs du gaullisme (*Le Monde* du 12 mai). Lui-même passé par le RPR à la fin des années 70, M. Mégret affirme *« ne jamais avoir été gaulliste »*, mais il estime que le Front national *« incarne »* les *« valeurs fondamentales et intemporelles »* du gaullisme, *« bafouées par Philippe Séguin »*, et invite les gaullistes à *« faire un bout de chemin »* avec l'extrême droite. Parmi ces valeurs, il cite *« la grandeur de la France, l'indépendance de la nation »*, la *« souveraineté du peuple »*, le *« refus du règne des partis »*. Autant de notions qui lui permettent d'affirmer qu'aujourd'hui le général de Gaulle serait *« contre l'euro »*, contre *« Maastricht »* et contre le *« traité d'Amsterdam »*.

Christiane Chombeau



3Com More connected.™

Dans un monde mieux connecté, les gens accèdent plus facilement à l'information. Les entreprises se développent et les réseaux sont fluides et dynamiques. L'information suit réellement les gens. ■ Personne ne connaît mieux ce monde que 3Com. En effet, quelle autre entreprise peut mieux connecter les gens que celle qui a inventé Ethernet il y a presque 20 ans. Et aujourd'hui, nous développons déjà les technologies qui seront demain à la base de la convergence des réseaux. Fort de nos deux décennies d'expérience et de 100 millions de clients connectés, nous proposons bien plus que de simples connexions. ■ Nous élaborons les réseaux intelligents qui permettent une gestion plus souple aux grandes entreprises. Nos solutions d'accès permettent aux opérateurs de télécommunication d'offrir plus de services avec une fiabilité accrue. Nos produits réseaux déjà préinstallés permettent aux entreprises qui se développent de faire toujours plus avec moins de ressources. Et nos organiseurs connectés offrent à chacun une gestion plus rapide du quotidien. ■ Du cœur du réseau à la paume de votre main, 3Com connecte davantage de gens et d'entreprises que tout autre fabricant de réseaux au monde. Pour devenir mieux connecté, rendez-nous visite sur www.3com.fr/moreconnected.

Une plainte est déposée contre un conseiller général socialiste de l'Hérault

320 000 francs pour un rapport sur les moustiques

MONTPELLIER
de notre correspondant

Douze pages, deux cent quarante lignes : l'étude consacrée aux *« conséquences de l'aménagement du Vidourle* [un fleuve côtier capricieux] *sur les populations de moustiques »* était aussi légère qu'onéreuse (320 000 francs). Dix ans plus tard, elle vaut à son auteur, Claude Barral, conseiller général et maire PS de Lunel (Hérault), d'être visé par une plainte pour *« abus de confiance, prise illégale d'intérêt et emploi fictif »*, que le conseiller général et maire RPR du Grau-du-Roi (Gard), Etienne Mourrut, a déposée auprès du doyen des juges d'instruction de Nîmes.

L'affaire remonte au 10 février 1987. Ce jour-là, le bureau de l'Entente interdépartementale de la démoustication du littoral méditerranéen (EID) – instance à laquelle participe, à titre d'élu, Claude Barral – décide d'évaluer l'impact des travaux d'aménagement du Vidourle sur l'activité de démoustication. En contrepartie d'une subvention de 160 000 francs, la réalisation de l'étude est confiée au Comité départemental du tourisme du Gard (CDT). La convention est signée le 13 février par Gérard Saumade, alors président (PS) du conseil général de l'Hérault et président de l'EID, et par le sénateur et maire (PS) de Sauve, Claude Pradille, président du CDT, aujourd'hui destitué de ses mandats à la suite de sa condamnation à cinq ans de prison pour corruption dans sa gestion de l'office HLM du Gard. Recruté comme chargé de mission par le CDT, Claude Barral est désigné pour exécuter l'étude convenue.

Un an plus tard, l'élu-expert remet son rapport. On y apprend que « le *moustique est caractérisé par un corps grêle, des ailes diaphanes et un appareil piqueur et suceur, que ses larves sont détectées par la mesure de la qualité de l'eau lors des prélèvements »*. Après avoir décrit à grands traits la nécessité d'entreprendre des *« travaux de débroussaillement des berges et de confortement des digues »*, l'auteur développe en neuf lignes un *« programme d'action »*. Jugeant insuffisante cette *« première approche générale »*, les responsables de l'EID renouvellent pour un an la convention avec le CDT et débloquent une nouvelle subvention de 160 000 francs. Il n'y aura pas de rapport définitif.

« PRÉJUDICE FINANCIER »

En mars 1995, après avoir épinglé l'embauche par l'EID du préfet de l'Hérault, trois mois à peine après son départ à la retraite, et l'octroi à cet ancien haut fonctionnaire d'un logement de fonction, les magistrats de la chambre régionale des comptes portent un regard sévère sur les conditions d'exécution de la convention entre l'EID et le CDT : *« La dépense apparaît disproportionnée par rapport au travail fourni ; les responsables de la démoustication ont procuré un avantage pécuniaire qui a entraîné un préjudice financier pour l'organisme public. »*

Sur le coup, la lettre d'observation de la chambre des comptes n'est pas ébruitée. C'est plus tard que le maire du Grau-du-Roi, dont la commune participe, avec d'autres collectivités territoriales, au financement de la démoustication (1 million de francs en 1987, 1,8 million dix ans plus tard) en prend connaissance et charge son avocat, Mᵉ Jean-Jacques Pons, de porter plainte.

Claude Barral dénonce dans la procédure engagée par l'élu RPR une *« dénonciation calomnieuse »* et une *« opération politique »*. Il souligne que la chambre régionale des comptes n'a pas saisi, en 1995, le procureur de la République. Selon lui, *« le vrai travail a été mené sur le terrain »* : la création d'une retenue d'eau et des barrages anti-sel, le confortement des berges du Vidourle. Soit 30 millions de francs de travaux. Le petit rapport aurait entraîné de gros effets. – *(Intérim.)*

Le synode de l'Eglise réformée de France se mobilise contre l'extrême droite

Réunis à Nantes, les protestants pressent le gouvernement de régler le cas des sans-papiers

Quatre cents ans après l'édit de tolérance d'Henri IV, en 1598, l'Eglise réformée de France, réunie en synode à Nantes, a réfuté les thèses du Front national jugées *« radicalement incompatibles »* avec la foi chrétienne. Les protestants ont exprimé leur solidarité aux sans-papiers et invité les communautés chrétiennes à plus de solidarité envers les étrangers (ouverture de locaux d'églises, actions de parrainage).

NANTES
de notre envoyé spécial

En cette année de commémoration de l'édit de tolérance du roi Henri IV, en 1598, le synode national de l'Eglise réformée de France, qui compte quatre cent mille fidèles, ne pouvait se tenir, du jeudi 21 au dimanche 24 mai, qu'à… Nantes et prendre pour thème le statut de l'étranger. Parce que l'histoire de l'Edit de Nantes est celle d'un laborieux *« arrangement »* entre catholiques et protestants après quarante ans de guerres de religion, les réformés français ont voulu affirmer, quatre cents ans plus tard, que l'accueil des étrangers était aussi, outre une exigence de la Bible, le fruit d'un compromis permanent, loin des solutions simplistes, partisanes et moralisatrices.

Les protestants ne font jamais les choses à moitié. Adoptée et publiée, samedi 23 mai, par les deux cents délégués de leur synode national, la résolution de Nantes est l'aboutissement d'un travail mené depuis plus de deux ans sur le thème « Etranger, Etrangers », dans toutes les paroisses réformées et les synodes locaux. Dans ce texte final *(lire ci-contre)*, on retrouve une réfutation des thèses du Front national, *« radicalement incompatibles »* avec la foi chrétienne, d'un *« idéal de pureté ethnique et nationale »*, ainsi qu'une invitation aux communautés chrétiennes à plus de solidarité envers les étrangers et au gouvernement à une plus grande *« générosité »* face aux demandes de régularisation de « sans-papiers ».

Pour la première fois, la tribune d'un synode protestant a été pacifiquement investie par des « sans-papiers ». Une délégation des cent soixante « occupants » chinois, turcs et africains de la Mission populaire (protestante) de la rue de l'Arve, à Paris, est venue à Nantes exprimer sa détresse et le sens de son combat contre l'administration. *« Nous sommes tous des sans-papiers »*, ont lancé des membres du synode. Sur la pression de Jean-Marc Dupeux, secrétaire général de la Cimade, ils ont affirmé, dans leur résolution, que *« le gouvernement ne pouvait renvoyer à la clandestinité les quatre-vingt mille personnes »* dont le cas fait toujours l'objet de litiges.

DÉSOBÉISSANCE CIVILE

Evêque de Nantes, Mᵍʳ Georges Soubrier a aussi témoigné de l'accueil, par la paroisse catholique Sainte-Thérèse de sa ville, de plusieurs dizaines d'autres immigrés en situation irrégulière. Ce qui a fait dire au pasteur Michel Bertrand, réélu président de l'Eglise réformée de France, que les lieux de culte étaient devenus *« les derniers lieux d'écoute, d'asile et de compassion »* et que le diagnostic sur le recul de l'influence sociale des Eglises devrait être aujourd'hui corrigé par les multiples sollicitations dont elles sont l'objet de la part des pouvoirs publics, des associations et autres mouvements collectifs comme celui des sans-papiers. *« Je sens un regain d'attentes à l'égard des Eglises*, a-t-il ajouté. *A nous d'être à la hauteur. »*

Loin de remettre en cause leur attachement à la sacro-sainte laïcité, les protestants français ont fait de la place de l'étranger une question politique, éthique, mais d'abord spirituelle, un test de leur relation à l'Etat, mais aussi de leur identité chrétienne. Rapporteur des débats de Nantes, Pierre Bühler, professeur à l'université de Lausanne, a développé une audacieuse théologie de la *« double citoyenneté »*. Le chrétien ne peut pas séparer ses convictions de citoyen et de croyant : sa *« loyauté critique »* à l'égard de l'Etat doit aller jusqu'à la désobéissance civile, observe la résolution finale, si *« l'Etat de droit trahit ses principes fondamentaux »*. Pour le pasteur Michel Bertrand, une « moralisation » de l'action politique, fondée sur des certitudes bibliques, ce serait du fondamentalisme. Mais ennemi des *« consensus mous »* autant que du *« sectarisme laïciste »*, il ajoute aussitôt que le chrétien ne peut faire l'impasse sur ses convictions dans la *« résistance »* à opposer au Front national.

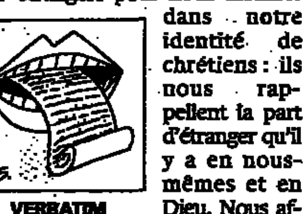
S'INCARNER DANS LA RÉALITÉ

C'est ce protestantisme engagé qui, à Nantes, a accompli son devoir de mémoire. Il a renoncé aux chimères « idéologiques » qui l'avaient entraîné dans des combats douteux lors des années 60 et 70, mais veut, plus que jamais, s'*« incarner »* dans la réalité, celle des exclus et des sans-droits de la société. C'est la seule manière d'échapper, avait prévenu Michel Bertrand dès son discours d'ouverture, aux *« autocélébrations identitaires et racoleuses »*, dont raffole une partie du protestantisme, ainsi qu'*« au faux dilemme entre spiritualité et engagement »*, dans lequel certaines présentations sommaires veulent aujourd'hui enfermer le religieux.

Henri Tincq

« Nous rejetons l'idéal de la pureté nationale »

DANS le document adopté à Nantes, l'Eglise réformée de France exprime ses « convictions » à propos de l'étranger. « Nous avons besoin des étrangers pour nous assumer dans notre identité de chrétiens : ils nous rappellent la part d'étranger qu'il y a en nous-mêmes et en Dieu. Nous affirmons que les discours et attitudes racistes et xénophobes, qui diabolisent l'étranger et le rendent responsable de tous les maux et désordres, sont radicalement incompatibles avec l'ouverture et l'accueil que prône la foi chrétienne. Nous rejetons l'idéal de la pureté ethnique, nationale, etc., parce qu'il nous asservit. En revanche, nous considérons comme enrichissant le métissage de nos identités, la diversité de nos racines, de nos communautés et de nos nations. »



VERBATIM

Les membres des Eglises sont invités à exprimer ces convictions « dans des engagements éthiques et politiques soucieux de justice à l'égard des étrangers : pour qu'ils assument la tension fructueuse entre leurs deux citoyennetés spirituelle et séculière ; qu'ils s'appliquent à respecter la laïcité de l'espace public, en assumant de manière renouvelée l'exigence de la loyauté critique à l'égard de l'Etat de droit, de sa Constitution, de ses lois et de ses décisions ; qu'ils portent toutes les conséquences de cette loyauté critique, sans exclure, en dernier recours, des actions non violentes de désobéissance civile à l'égard de l'Etat de droit, lorsqu'il faut prendre acte que celui-ci trahit ses propres principes fondamentaux ou ceux du droit international. »

Marc Blondel souffle le chaud et le froid face à ses opposants

ALORS QUE S'OUVRE, mardi 26 mai, le deuxième congrès de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), devenue, depuis janvier, le réceptacle des syndiqués FO en désaccord avec la ligne confédérale, Marc Blondel souffle le chaud et le froid, en direction de ses opposants. En marge du congrès de la fédération FO des PTT, dirigée par Jacques Lemercier, principal chef de file de la contestation interne depuis le départ de Jacques Mairé à l'UNSA, M. Blondel a ménagé des signes d'ouvertures. Déclarant publiquement que le comité confédéral national de juin – le parlement de la centrale – allait revêtir *« un caractère particulier »*, il a exprimé, en privé, le souhait de renouveler la commission exécutive de FO, qui comprend 35 membres, en faisant de la place à ses opposants, tous éliminés lors du congrès confédéral de 1996. Dans le même temps, les partisans de M. Blondel devraient normaliser, lors d'un congrès extraordinaire, la situation du syndicat FO des impôts, précipitant le départ des contestataires vers l'UNSA.

Interrogé dimanche 24 mai sur Europe 1, M. Blondel a minimisé l'ampleur de la la crise qui secoue FO, en raison des vagues successives de petits départs groupés vers l'UNSA. Pour le secrétaire général de FO, qui, en répondant à l'argument mis en avant par ses adversaires pour quitter FO, se défend d'être « trotskiste », *« le trotskisme n'est pas quelque chose de nouveau »*. Les dissidents de son organisation, selon M. Blondel, ne pratiquent d'ailleurs pas un syndicalisme si éloigné du sien. Seule une nuance de forme explique, à son avis, leur opposition : *« Nous avons durci le ton ; or ils voulaient que l'on soit plus accommodants »*, a-t-il précisé.

L'équation pour le secrétaire général de FO n'est pas aisée à résoudre. Les trotskistes, présents à FO depuis la création de la confédération en 1948, sont dans la majorité depuis que M. Blondel a succédé à André Bergeron en 1989. Ils constituent une force bien organisée, au sein de FO, contrôlant cinq fédérations sur 27 et 17 unions départementales. Dans les instances de direction de FO, Claude Jenet, secrétaire confédéral chargé de l'organisation, est réputé proche d'eux. Ils pèsent près d'un tiers des voix au comité confédéral national et ont huit membres sur 35 à la commission exécutive.

SCEPTICISME SUR LES 35 HEURES

Face à eux, M. Lemercier, qui vient d'être réélu, samedi 23 mai, à la tête de la fédération des PTT, avec 75 % des voix, fait du combat contre les trotskistes, une des bases de son oppposition à la direction confédérale. Sur ce rejet, il est rejoint par la fédération de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ainsi que par plusieurs unions départementales, comme celles du Nord et du Pas-de-Calais. Entre ces deux pôles se situent les fédérations de la métallurgie et de la santé, les unions de Toulouse et de Marseille. Pour M. Blondel, qui a annoncé qu'il sera candidat à sa propre succession, lors du prochain congrès de FO, organisé à Lille au début de 2000, la situation interne semble bloquée.

C'est par un dégagement en externe que Marc Blondel peut espérer trouver de l'oxygène. Mardi 26 mai, il rencontre, pour la première fois à la tête d'une délégation, Ernest-Antoine Seillière, au siège du CNPF. Le secrétaire général de FO, qui a répété que le président du CNPF n'est pas *« l'homme de ses déclarations »*, mise sur des points d'entente avec ce dernier. Contrairement à la CFDT et au gouvernement, les deux hommes partagent le même scepticisme quant à l'effet de la loi sur les 35 heures, en matière de création d'emplois. M. Blondel compte obtenir *« des engagements »* du CNPF sur l'élargissement de l'ARPE (système de préretraite contre embauche), envisageant dans le cas contraire *« des mobilisations »*.

Le coup d'envoi donné à l'euro devrait aussi redonner les coudées franches à M. Blondel. Le secrétaire général de FO était placé sur ce sujet sous la surveillance très étroite de la minorité trotskiste du Parti des travailleurs, très hostile au traité de Maastricht et à la création de la monnaie unique.

Alain Beuve-Méry

La gauche vote contre les projets de Charles Millon en Rhône-Alpes

Une partie de la droite juge la démarche du président de région « déraisonnable »

LYON
de notre correspondant régional

Le président de la région Rhône-Alpes, Charles Millon (ex-UDF), qui a réuni, le 20 mai, la commission permanente de son assemblée composée de quatre-vingts membres, désignés à la proportionnelle des groupes politiques, a fait adopter par celle-ci quatre vingt-dix rapports – sur cent dix – représentant un montant global de 1,2 milliard de francs, dont 971 millions en faveur des établissements scolaires. Grâce à l'appui des conseillers régionaux du Front national, la commission a ainsi donné le « feu vert » à une série de travaux urgents qui doivent être réalisés pendant l'été dans ces établissements.

Prônant, en vain, la politique de la chaise vide, dans l'espoir d'empêcher la réunion de la commission permanente, la gauche « plurielle » a voté systématiquement contre les cent dix rapports présentés par l'exécutif régional. Elle a donc contribué à faire rejeter l'attribution de 3 233 bourses de formation pour des étudiants désirant se rendre à l'étranger, à écarter les actions en faveur d'une première expérience professionnelle pour des jeunes et pour la réduction du temps de travail. La gauche a empêché la mise en place de mesures d'insertion dans certaines villes (Lyon, Grenoble et Saint-Etienne) ou écarté les subventions destinées à Rhône-Alpes cinéma (*Le Monde* daté 24-25 mai). Le FN s'est prononcé contre vingt rapports, ce qui a entraîné leur rejet.

« Nous avons exprimé un vote de principe moral », a expliqué au nom de la gauche « plurielle », Etienne Tête, conseiller régional Verts. *« Contrairement à ce qu'il affirme*, a-t-il poursuivi, *Charles Millon ne peut pas mettre en œuvre la totalité de son programme mais seulement les aspects que ses alliés du Front national lui permettent de laisser passer »*. Le président du groupe PS, PRG et apparentés, Bernard Soulage (PS), a reconnu que la position adoptée par la gauche avait été *« difficile à prendre »*, concernant des projets qu'elle avait soutenus dans la précédente assemblée. Entre 1993 et 1998, M. Millon, faute de majorité, constituait régulièrement des « majorités de projets » grâce au soutien des socialistes, des écologistes ou des groupes charnières. *« Cette fois-ci, voter aurait été de la lâcheté politique »*, a indiqué M. Soulage. *« M. Millon*, a-t-il affirmé, *veut être élu par le FN et faire sa politique avec nous. Ce n'est pas possible. »*

Dès lors, M. Millon et ses amis ont dénoncé *« l'obstruction systématique* [de la gauche, celle-ci] *se déjugeant elle-même par rapport à ses votes antérieurs et faisant payer aux rhônalpins – et notamment aux jeunes – ses prises de positions politiciennes. En réalité, c'est bien sur des majorités de projets, comme Charles Millon a su en rassembler depuis six ans, que doit se dessiner la politique de Rhône-Alpes. »*

La quinzaine d'élus RPR et UDF, qui refusent de soutenir M. Millon depuis son élection mais qui ont participé aux votes du 20 mai *« pour ne pas mettre en danger l'activité de la région »*, considèrent que sa démarche *« est déraisonnable et entraîne un dysfonctionnement douloureux et dommageable pour la vie quotidienne des rhônalpins. »*

Claude Francillon

Le président de la République cherche, en province, à reconquérir l'opinion

Jacques Chirac se déplace en Anjou

AVEC son déplacement en Anjou, lundi 25 et mardi 26 mai, le président de la République renoue avec un de ses exercices favoris : la plongée sur le terrain, en province, à la rencontre et à l'écoute des Français. Déjeuner républicain avec les élus, débat avec des étudiants de l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers sur le thème de la *« réussite française en Europe »*, dialogue avec de jeunes agriculteurs, réunion de travail avec des chefs d'entreprise : ce programme très classique offrira autant d'occasions à Jacques Chirac de commenter l'action du gouvernement, de faire entendre sa différence et de retracer le cap d'une opposition déboussolée.

Ce voyage angevin, qui devrait être le premier d'une longue série au cours des prochaines semaines, intervient cependant dans un contexte politique difficile pour le chef de l'Etat. S'il reste, aux yeux des Français et particulièrement des sympathisants du RPR et de l'UDF, le chef naturel de la droite, tout a contribué, depuis deux mois, à fragiliser son autorité : échec de son camp aux élections régionales et cantonales, conflit aigu entre ses fidèles à la mairie de Paris, affaires judiciaires multiples mettant en cause le RPR. Sans compter une cohabitation qui lui a permis de retrouver un capital de sympathie, mais pas encore de confiance, dans l'opinion publique.

Le dernier sondage de l'IFOP, réalisé du 14 au 22 mai auprès d'un échantillon de 1 829 personnes et publié par *Le Journal du dimanche* du 24 mai, témoigne, à nouveau, de la difficulté de M. Chirac à profiter pleinement de la cohabitation, comme avait pu le faire son prédécesseur entre 1986 et 1988. Certes, 44 % des personnes interrogées se disent satisfaites de lui, sans changement par rapport au mois d'avril, contre 37 % qui se disent mécontentes. Cela fait donc neuf mois que le président de la République a retrouvé une cote positive, mais il doit surtout ce redressement de son image à sa relative neutralité à l'égard du gouvernement et, du coup, à la bienveillance des sympathisants socialistes et écologistes (pratiquement aussi nombreux à se dire satisfaits que mécontents).

La reconquête de l'opinion par le chef de l'Etat est d'autant plus ardue que le premier ministre continue à bénéficier d'un socle de confiance solide et élevé. Selon l'IFOP, 51 % des personnes interrogées se disent, ce mois-ci, satisfaites de Lionel Jospin (en hausse de 2 points), contre 29 % qui se disent mécontentes (en baisse de 2 points). Un an après sa nomination, le chef du gouvernement est en passe de battre tous les records de ses prédécesseurs.

Gérard Courtois

Une élection cantonale partielle

SARTHE
Canton de Sablé-sur-Sarthe (second tour)
I., 17 272 ; V., 6 069 ; A., 64,86 % ; E., 5 792.
Pierre Touchard, div. d., 4 394 (75,86 %)... *ÉLU*
Dominique Goursaud-Decendit, div. g., c. m., 1 398 (24,13 %).

[Arrivé largement en tête au premier tour, M. Touchard, candidat de la majorité départementale RPR-UDF, remporte largement cette élection cantonale, organisée en raison de la démission, pour cause de cumul de mandats, du porte-parole du RPR, François Fillon, président du conseil régional des Pays de la Loire. Une très forte abstention avait imposé un second tour à M. Touchard qui, au premier tour, avait obtenu la majorité absolue, mais un nombre de voix inférieur au quart des électeurs inscrits. *« Cette victoire de Pierre Touchard signifie que les Saboliens ont approuvé mon bilan »*, a déclaré M. Fillon.

[17 mai 1998 : I., 17 279 ; V., 6 426 ; A., 62,81 % ; E., 6 163 ; Pierre Touchard, div. d., 4 251 (68,97 %) ; Dominique Goursaud-Decendit, div. g., c. m., 848 (13,76 %) ; Gérard Frételière, div. g., 508 (8,24 %) ; Valérie Bariemont, FN, 359 (5,82 %) ; Christian Bouron, PC, 197 (3,19 %).]

DÉPÊCHES

■ **35 HEURES : Lionel Jospin a indiqué, samedi 23 mai, que** *« la réduction du temps de travail représente une véritable chance pour réactiver le dialogue social sur l'organisation du travail et le projet de l'entreprise »*, dans un message adressé au vingt-septième congrès du Centre des jeunes dirigeants (CJD), réuni à Montpellier. Le chef du gouvernement a plaidé pour que les négociations qui vont s'engager débouchent sur un *« résultat équilibré, c'est-à-dire gagnant-gagnant »*.

■ **COHABITATION : Laurent Fabius a déclaré, lundi 25 mai, que** *« l'atmosphère politique générale* [est] *assez nauséabonde »*, même si *« la politique menée actuellement* [est] *bonne »*. Jacques Chirac et Lionel Jospin ont *« le sens de l'intérêt de l'Etat »*, a ajouté le président de l'Assemblée nationale, interrogé par Europe 1. L'ancien premier ministre estime que la cohabitation *« brouille l'esprit de responsabilité »*. Selon lui, le système serait *« bien meilleur »* si un président de la République et une majorité parlementaire étaient élus pour cinq ans.

■ **EXTRÊME DROITE : le MRAP de Moselle a demandé,** le 23 mai, aux autorités allemandes et françaises d'interdire la manifestation organisée le 30 mai par le Front national, le parti d'extrême droite allemand Les républicains et les néo-fascistes flamands du Vlaams Block. Cette *« parade fasciste »* doit avoir lieu à la frontière franco-allemande de la Brême d'Or, *« à quelques pas de l'ancien camp de concentration de la Neue Bremm,* [où] *les nostalgiques et les héritiers de l'ordre nazi ont l'intention de parader »*, s'indigne le MRAP, qui appelle à une manifestation, le même jour, au centre-ville de Sarrebruck en Allemagne.

■ **SANS-PAPIERS : plusieurs centaines de sans-papiers et de leurs sympathisants,** venus de plusieurs départements d'Ile-de-France, ont manifesté, samedi 23 mai, à Créteil (Val-de-Marne) pour protester contre les expulsions.

■ **CHASSE : plusieurs opérations « péage gratuit » ont été menées,** samedi 23 mai, par des chasseurs sur les autoroutes A 16 et A 28 dans la Somme, A 1, A 16 et A 26 dans le Pas-de-Calais, pour dénoncer, notamment, une directive européenne réduisant la durée de la saison de la chasse au gibier d'eau.

■ **CUMUL DES MANDATS : François Hollande a indiqué que le PS** est *« très favorable à une revalorisation du statut des élus »*, parallèlement à la limitation du cumul des mandats, lundi 25 mai, sur RTL. Sur l'opposition d'une partie de la gauche « plurielle » (PRG, PCF et Verts) à une modification du mode de scrutin européen, le premier secrétaire du PS a assuré que son parti était *« tout à fait ouvert »*. En revanche, le PS ne souhaite pas modifier la législation sur le financement des partis politiques car *« la loi de 1990 a donné aux partis (...) le bon mode de fonctionnement »*.

Les élus martiniquais réclament davantage d'autonomie pour les départements d'outre-mer

Plusieurs milliers de personnes ont commémoré à Paris l'abolition de l'esclavage

La Martinique a célébré le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Plusieurs élus locaux ont profité des cérémonies, en présence de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, pour demander le respect de l'identité de la Martinique et pour expliquer qu'une plus grande « autonomie » était la clé de son développement. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, samedi 23 mai, à Paris.

« NÉG PÉTÉ CHENN » : il y a cent cinquante ans, le 23 mai 1848, les nègres de Martinique brisaient leurs chaînes, contraignant le gouverneur Rostoland à proclamer l'abolition de l'esclavage, quelques jours après le décret du 27 avril 1848 pris, à Paris, à l'initiative de Victor Schoelcher, sous-secrétaire d'Etat et député de la Guadeloupe et de la Martinique. Vendredi 22 mai, la rébellion qui entraîna la libération de leurs ancêtres a été célébrée par les Martiniquais avec des danses, des concerts, des chants, mais aussi des discours : plusieurs élus locaux se sont saisi de l'occasion pour demander le respect de l'identité de la Martinique et pour expliquer qu'une plus grande autonomie était la clé de son développement.

Ainsi, a résumé le maire de Fort-de-France, le poète Aimé Césaire, les anciens esclaves que sont les Martiniquais *« ont gagné la liberté, puis, avec la départementalisation, l'égalité ; mais il est clair qu'il faut aller plus loin »*. Ils veulent maintenant, a-t-il continué devant Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer et qui représentait le gouvernement, *« faire reconnaître leur identité, qui conduit inévitablement à la revendication de la responsabilité »*.

Pour Claude Lise, président du conseil général et sénateur (app. PS), la France a tout à gagner à traiter les départements d'outre-mer autrement que *« comme des départements aberrants qui sont des boulets à traîner »*, car on *« ne peut pas faire de développement économique sans autonomie locale »*.

TRAITER AVEC LES ÎLES VOISINES

Exemple de centralisme particulièrement décrié, celui des agences d'insertions (ADI) que la loi Perben a mises en place en 1994 dans les DOM en les plaçant sous la tutelle de l'administration centrale. Pour M. Lise, le statut actuel des ADI *« représente une atteinte aux principes fondamentaux de la décentralisation »* dans les DOM, où *« la lourdeur du fonctionnement administratif et budgétaire s'est révélée fortement préjudiciable à leur efficacité »*. *« L'élargissement de la responsabilité locale »* est le moyen de faire barrage aux *« thèses indépendantistes qui gagnent du terrain »*, souligne-t-il. C'est un député indépendantiste, Alfred Marie-Jeanne, qui préside, depuis le 20 mars, le conseil régional de Martinique.

Beaucoup, dans les milieux économiques et politiques, revendiquent une autonomie accrue dans le domaine de la coopération régionale. Pour M. Lise, elle devrait être *« naturelle »*, pour traiter directement avec les Etats que sont les îles voisines, ne serait-ce que pour régler les conflits quasi quotidiens de violation d'eaux territoriales par les pêcheurs.

M. Queyranne a souligné devant ses interlocuteurs que la Constitution *« donne la possibilité d'adapter aux réalités des DOM le régime législatif et l'organisation administrative »*. Parce que l'essentiel, dit-il, est de *« consolider l'économie et de créer de l'emploi »*, dans une région où le chômage atteint 28 %, il s'est déclaré sensible aux demandes des DOM.

Député (app. PS), Camille Darsières, secrétaire général du Parti progressiste martiniquais, a déclaré que Paris devrait comprendre que *« c'est la prise en compte de la reconnaissance de ses différences régionales qui fera la force du tout »*. Il a lancé un avertissement voilé à *« la France trop frileuse du partage de ses responsabilités avec ses vieux citoyens d'outre-mer, peut-être parce qu'elle croit pouvoir penser qu'ils resteront toujours passifs »*.

A Paris, plusieurs milliers de personnes (vingt mille selon les organisateurs, huit mille selon la police), originaires en grande majorité des départements d'outre-mer, ont défilé, samedi 23 mai, de la République à Nation, en hommage aux *« millions de victimes de l'esclavage »*, à l'appel du Comité pour une commémoration unitaire du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage des nègres dans les colonies françaises, qui regroupe quelque trois cents associations de Guadeloupéens, Martiniquais, Guyanais et Réunionnais. Les manifestants ont défilé en silence avec des banderoles portant des inscriptions telles que *« Esclavage : crime contre l'humanité »*, *« Nous sommes toutes et tous des filles et fils d'esclaves »*.

ÉDUCATION Au cours d'un colloque organisé à la Sorbonne, à Paris, les ministres de l'éducation allemand, italien, britannique et français ont adopté une déclaration commune sur l'harmonisation du système européen de l'enseignement supérieur. *« L'Europe que nous bâtissons n'est pas seulement celle de l'Euro »*, affirme ce texte. ● DEPUIS la création du programme Erasmus, en 1987, 400 000 étudiants ont bénéficié d'une bourse de l'Union européenne. Edith Cresson, commissaire européen chargée de l'éducation, devrait annoncer, mercredi 27 mai, une extension de ce programme, qui sera étendu à vingt-trois pays. ● SUR les 150 000 étudiants que compte le pôle universitaire européen de Lille-Nord-Pas-de-Calais, 3 000 partent chaque année à l'étranger, majoritairement dans l'Union européenne, pour une durée minimale de trois mois.

A la Sorbonne, l'appel de quatre pays en faveur d'une Université européenne

Les ministres de l'éducation allemand, italien, britannique et français souhaitent l'extension de leur initiative à l'ensemble de l'Union. Edith Cresson, commissaire européen, devrait annoncer une relance des programmes d'échanges Erasmus, qui ont bénéficié à 400 000 étudiants depuis 1987

HAIE d'honneur de la garde républicaine, recteurs en robe noire et ceinture mauve, présidents d'université en toge jaune ou rouge et étole d'hermine : dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, la République des professeurs a revêtu ses habits d'apparat, dimanche 25 mai, pour la première journée de « L'Université européenne » convoquée par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale.

Il fallait sans doute emprunter ce détour par la tradition et le passé – illustré par la conférence de Jacques Le Goff, professeur au Collège de France, sur l'origine des *universités dans la période médiévale* – pour définir le futur *« espace universitaire européen »* que les ministres de l'éducation allemand, italien, britannique et français se sont engagés à mettre en œuvre dans une déclaration commune publiée à l'issue du colloque, lundi en fin d'après-midi.

Ce texte est d'abord une profession de foi destinée à affirmer la vision politique d'une Europe qui ne saurait se limiter à celle *« des banques et de l'économie »*. Tour à tour, dans leur discours de réception du titre de docteur *honoris causa* des universités de Paris, la Britannique Tessa-Ann Blakstone, l'Allemand Jürgen Rüttgers, et l'Italien Luigi Berlinguer ont évoqué, après M. Allègre, la nécessité de bâtir *« une Europe de la connaissance »* fondée sur la richesse et la diversité des cultures.

Dans son intervention de clôture, lundi en fin d'après-midi, le premier ministre, Lionel Jospin, devrait, *lui aussi*, se prononcer en faveur d'un engagement accru dans la *« bataille de l'intelligence »*. Après avoir contribué à ajouter un volet social au traité d'Amsterdam, c'est cet autre objectif de la politique européenne que le gouvernement français entend promouvoir afin de rééquilibrer l'*« Union économique et monétaire »*. A quelques heures de distance, le président de la République, Jacques Chirac, a d'ailleurs prévu de s'entretenir sur le même thème avec des étudiants à Angers.

HARMONISATION

Par-delà les principes, la déclaration commune ouvre des pistes concrètes en matière d'harmonisation des formations et des diplômes, de mobilité des enseignants et des étudiants (*Le Monde* daté 24-25 mai). Le texte affirme surtout la nécessité de prendre en compte la *« reconnaissance d'acquis, par un système de crédits, tout au long de la vie, en formation initiale ou continue. »*

L'appel final lancé à l'ensemble des pays de l'Union européenne est-il en concurrence avec les initiatives de la Commission européenne ou vise-t-il à appuyer les programmes existants ? Devant l'ensemble de la Commission européenne, Edith Cresson, commissaire européen chargée de l'éducation, de la formation, de la recherche et de la jeunesse, devait soumettre, mercredi 27 mai, les nouvelles orientations de la seconde phase du programme Socrates visant à créer *« un espace éducatif européen »* étendu à vingt-trois pays, qui intègre la *« stratégie coordonnée pour l'emploi »* souhaitée par la France.

Quatre objectifs ont été définis. A priori, ils ne sont guère éloignés des orientations du *« club des quatre »* réuni à la Sorbonne. On y découvre la même volonté de favoriser la mobilité *« physique et virtuelle des citoyens par l'utilisation des nouvelles technologies »*, *« une meilleure reconnaissance des diplômes et l'encouragement des innovations »*, le développement des réseaux de coopération et la promotion des compétences linguistiques...

La relance de ce programme communautaire s'inspire en grande partie du bilan des actions déjà mises en œuvre. Dix après son lancement en 1987, c'est le *programme d'échanges Erasmus qui* a connu le plus grand succès. Depuis cette date, 400 000 étudiants ont profité des bourses allouées par la commission. A la prochaine rentrée, 189 000 étudiants et 31 000 enseignants répartis dans 1 440 établissements devraient à nouveau en bénéficier. Comparé aux 11 millions d'étudiants européens, le chiffre est certes encore faible.

MODICITÉ DES BOURSES

Les critiques se sont multipliées, ces deux dernières années, à l'égard de ce programme victime de son succès, malgré la modicité des bourses accordées par la commission, de l'ordre de 650 francs par mois, parfois complétées par des aides nationales ou régionales (*lire ci-contre*). Outre la lourdeur des procédures depuis l'instauration de *« contrats institutionnels »* pour chaque établissement, les difficultés de reconnaissance et de validation des acquis et des parcours ont été relevées parmi les principaux obstacles à la mobilité.

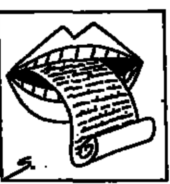
En France, tout particulièrement, la multiplication des tracasseries administratives à l'égard des étudiants étrangers a été épinglée par la commission, qui a ouvert une procédure d'infraction pour *« mauvaise application de la directive du droit de séjour des étudiants »*. Ces critiques devraient être en partie apaisées par la décision d'augmenter d'environ 15 % en 1998 le montant des crédits affectés au programme Erasmus. Cette somme, qui sera portée à 82,7 millions d'écus (537,5 millions de francs), tient compte, il est vrai, de l'élargissement aux pays de l'Europe centrale et orientale. Pour autant, la commission admet que cette enveloppe reste insuffisante et attend des Etats membres *« une meilleure complémentarité »*. La commission enfin souhaite encourager le système européen de transfert d'unités de cours (ECTS), la formule retenue pour assurer la reconnaissance et la validation des acquis et des diplômes. Mise en place depuis 1996 et coordonnée en France par le responsable de l'agence Socrates, Michel Jouve, cette procédure, complexe à élaborer compte tenu de la diversité des disciplines, a déjà été adoptée par 1 300 établissements. Elle rejoint, de surcroît, un projet pilote mené par l'Unesco et le Conseil de l'Europe.

Repris dans la déclaration commune des quatre ministres réunis à la Sorbonne, ce système, étendu *« tout au long de la vie professionnelle »*, apparaît comme la fondation la plus solide du futur espace européen. C'est en tout cas celle qui, par-delà les déclarations de principe, devrait associer directement les universités, les enseignants et les étudiants.

Michel Delberghe

« L'Europe que nous bâtissons n'est pas seulement celle de l'euro »

LA DÉCLARATION conjointe sur « l'harmonisation de l'architecture du système européen de l'enseignement supérieur » a été adoptée, lundi 25 mai, à l'issue de la rencontre de la Sorbonne par les quatre ministres allemand, britannique, français et italien de l'éducation. Nous en publions des extraits.



VERBATIM

« La construction européenne a tout récemment effectué des progrès très importants. Mais si pertinents que soient ces progrès, ils ne doivent pas nous faire oublier que l'Europe que nous bâtissons n'est pas seulement celle de l'euro, des banques et de l'économie ; elle doit être aussi une Europe du savoir. Nous devons renforcer et utiliser dans notre construction les dimensions intellectuelles, culturelles, sociales et techniques de notre continent (...).

» La reconnaissance internationale et le potentiel attractif de nos systèmes sont directement liés à leur lisibilité en interne et à l'extérieur. Un système semble émerger, dans lequel deux cycles principaux – pré-licence et post-licence – devraient être reconnus pour faciliter comparaisons et équivalences au niveau international. Une grande part de l'originalité et de la souplesse d'un tel système passera, dans une large mesure, par l'utilisation de « crédits » et de semestres. Cela permettra la validation de crédits acquis par ceux qui choisiraient de conduire leur éducation, initiale ou continue, dans différentes universités européennes et souhaiteraient acquérir leurs diplômes à leur rythme, tout au long de leur vie. En fait, les étudiants devraient pouvoir avoir accès au monde universitaire à n'importe quel moment de leur vie professionnelle, en venant des milieux les plus divers (...).

» Nous lançons un appel aux autres Etats, membres de l'Union, aux autres pays de l'Europe pour nous rejoindre dans cet objectif, à toutes les universités européennes pour consolider la place de l'Europe dans le monde en améliorant et en remettant sans cesse à jour l'éducation offerte à ses citoyens. »

« Découvrir une autre culture, une autre façon de vivre, voir ailleurs »

REPORTAGE

Avec le programme du pôle universitaire de Lille, le chassé-croisé des étudiants

LILLE

de notre envoyée spéciale

Chaque fois que les médias parlent de la Grande-Bretagne, Anne prête désormais une oreille attentive. Cette étudiante lilloise a vécu *« en direct »* l'élection de Tony Blair, lorsqu'elle était en Angleterre, il y a un an. *« Maintenant, l'information anglaise m'intéresse »*, souligne-t-elle. A l'université d'Oxford, Anne a obtenu une maîtrise de sciences de la terre mais elle a aussi *« découvert un pays »* et appris à *« être plus autonome*. Après, au premier trimestre, un module de soutien linguistique, elle a suivi tous ses cours en anglais. *« J'ai adoré le système universitaire de la Grande-Bretagne. Il y a beaucoup de travaux pratiques, qui nous permettent d'avancer vite. La théorie ne représente que 50 % de la notation. C'est vraiment moins stressant et l'on effectue beaucoup de recherches personnelles en bibliothèque. »* Anne a obtenu une bourse Erasmus – environ 12 000 francs pour l'année – mais elle ne serait jamais partie sans l'aide de ses parents. *« Le logement sur le campus m'a coûté 16 000 francs »*, explique-t-elle.

Stéphanie, elle, a bouclé son budget en additionnant une bourse française et celle d'Erasmus, en travaillant pendant l'été et en décrochant, grâce à son université allemande d'accueil, un loyer bon marché. Elle qui rêve, depuis son baccalauréat, de travailler à l'étranger vient d'obtenir un stage en entreprise grâce à l'année passée à l'université de Kaiserslautern. *« Obtenir une maîtrise de sciences économiques à l'étranger, c'est un plus indéniable sur un curriculum vitae »*, affirme-t-elle.

Au-delà du diplôme, elle souhaitait découvrir *« une autre culture, une autre façon de vivre, en deux mots, voir ailleurs »*. A Kaiserslautern, tous les étudiants Erasmus étaient logés dans le même immeuble, ce qui a permis à Stéphanie de multiplier les rencontres. *« Il y avait des Argentins, des Mexicains, des Belges, c'était génial »*, s'enthousiasme-t-elle. Quant au système universitaire allemand, elle en a surtout retenu *« une relation avec les professeurs très différente de celle qui existe en France »*. *« Il n'y a pas de barrière, il existe un vrai dialogue en cours entre l'élève et l'enseignant »*. Stéphanie repartira, c'est certain. Ce séjour en Allemagne lui a donné *« envie de bouger »*.

« LES PRÉJUGÉS TOMBENT »

En raison de problèmes d'équivalence de diplôme, Silvana, étudiante boursière à Lille-1, n'a pu *« s'évader »* que cinq mois à l'université de Rome afin de préparer une partie de sa licence de sociologie. Pour faire face au coût de la vie italienne – un loyer mensuel de 2 600 francs par mois –, elle a multiplié les petits boulots. *« J'ai dû apprendre à vivre par mes propres moyens, à ne compter que sur moi-même et à faire mes preuves vis-à-vis des étudiants et des professeurs italiens »*, explique-t-elle. En Italie, ajoute-t-elle, *« tout est différent »* : *« le contenu des cours, les examens et les élèves, qui sont issus d'un milieu très favorisé »*. Mais elle a fait de multiples rencontres et se décrit désormais comme une européenne convaincue. *« J'ai rencontré des Anglais, des Grecs, des Allemands. Cela se sent que nous sommes tous Européens. »*

Catherine, étudiante à l'université de Hull en Grande-Bretagne, s'est installée à Lille depuis septembre pour suivre une formation en mathématiques à l'université des sciences et technologies de Lille-1. Cette année d'études françaises comptera pour 20 % dans l'obtention de son diplôme anglais. Agé de vingt et un ans, elle goûte au plaisir de *« vivre loin de ses parents »* et se dit persuadée qu'elle trouvera *« plus facilement un emploi »* grâce à cette expérience.

« Les préjugés que l'on peut avoir sur un pays tombent et l'on devient plus ouvert », ajoute Susanne, une étudiante d'Aix-la-Chapelle, qui est actuellement en maîtrise de sciences et techniques (MST) d'économie d'entreprise à l'université de Lille-1. *« Ici, en France, les études sont plus strictes et plus dirigées. Les étudiants travaillent beaucoup, doivent être présents à tous les cours et rendre régulièrement des devoirs. Ils n'ont pas beaucoup de temps pour s'intéresser à autre chose qu'à leurs études »*, témoigne-t-elle. Massimo, lui aussi, considère que l'université française ressemble *« encore un peu à l'école »*. A l'âge de vingt-six ans, cet étudiant italien a quitté l'université de Pérougia pour passer sa maîtrise de sciences-économiques à Lille-1. *« Il y a beaucoup d'heures de cours et beaucoup de matières. Les étudiants français sont toujours en train de réviser »*, regrette-t-il.

Sandrine Blanchard

Favoriser la mobilité

Sur les 150 000 étudiants que compte le pôle universitaire européen de Lille-Nord-Pas-de-Calais, 3 000 partent chaque année à l'étranger, majoritairement dans l'Union européenne, pour une durée minimum de trois mois. *« Notre objectif est de faire bouger un tiers de nos étudiants. Ce chiffre de 50 000 est réaliste sur une échelle de dix ans »*, explique Dominique Rosselle, directeur du pôle européen, pour qui la mobilité étudiante est *« un élément constitutif de la citoyenneté européenne »*. A l'université de Lille-1 (23 000 étudiants), 8 personnes travaillent au service des relations internationales qui gère environ 800 dossiers lié au programme Erasmus. Lille-1 a développé des partenariats avec 220 établissements européens. *« Le plus difficile reste la gestion de l'équivalence des diplômes »*, souligne Béatrice Delpouve, responsable administrative du service. *« Nous passerons à la vitesse supérieure lorsque davantage de professeurs s'intéresseront à ce que font leurs collègues à l'étranger »*, conclut-elle.

Les Italiens se lancent dans la course des départs à l'étranger

FLORENCE et BOLOGNE

de notre envoyée spéciale

« Regardez toute cette beauté, déclare Chiara, une étudiante en histoire de l'art de l'université de Florence, en embrassant du regard l'escalier de marbre, les panneaux de bois peints, le plafond sculpté. *Comment voulez-vous ne pas être heureux en étudiant ici ? »* Au mois de septembre, Chiara quittera pourtant Florence pour Amsterdam, munie d'une bourse Erasmus, afin de terminer sa thèse sur Van Gogh.

« Nos professeurs, ici, sont les meilleurs experts du monde en histoire de l'art, mais je pense qu'une expérience à l'étranger est capitale », explique-t-elle, surtout pour un sujet comme le sien. Chiara connaît déjà les programmes d'enseignement qu'elle suivra aux Pays-Bas et les modalités d'examen. *« J'ai tout regardé sur Internet. Cela m'a paru beaucoup plus facile qu'ici »*, estime cette étudiante qui ne redoute pas d'assister à des cours en anglais.

Pour Chiara, dont la mère est professeur d'italien et d'histoire, le souci consiste plutôt à trouver un appartement à Amsterdam. Elle s'en préoccupera pendant les vacances d'été qu'elle passera sur place. *« Ce n'est pas avec ma bourse Erasmus de 1 625 francs par mois que je pourrai vivre*, s'amuse-t-elle. *Je suis prête à faire du baby-sitting ou à travailler le soir dans un restaurant ou un bar ! »* Dans sa discipline, la plupart des bourses Erasmus n'ont pas été attribuées faute de candidats. *« Il y avait deux postes pour Barcelone, un pour Paris, neuf pour Londres, quatre pour Amsterdam et deux pour Utrecht : quatre seulement ont été pourvus. » « Pour beaucoup d'étudiants, malgré la bourse et le soutien des parents, s'expatrier pour étudier coûte trop cher*, regrette-t-elle. *Il y a si peu de demandes que le mérite ne compte guère. Celui qui veut partir part. »*

ENTHOUSIASME

Il en va autrement à l'université de Bologne, où 1 300 étudiants sont allés cette année étudier à l'étranger grâce à des bourses européennes (95 % par Erasmus et 5 % avec le programme Leonardo). Huit cents demandes n'ont pas pu être satisfaites, *« mais très peu pour des raisons économiques »*, note Luigi Guerra, professeur en sciences de l'éducation et responsable des échanges internationaux à l'université de Bologne. *« Chaque faculté a ses critères de choix, mais ici on se fonde sur les notes des étudiants, leur rang aux examens et leurs motivations*, explique-t-il. *Il est vrai que la bourse Erasmus est très insuffisante pour vivre et étudier à l'étranger. L'université de Bologne ajoute donc pour chaque étudiant une dotation d'environ 1 800 francs par mois. »*

Tout en admettant qu'un départ à l'étranger est mieux valorisé dans le cursus des étudiants en sciences humaines que dans celui des scientifiques, Luigi Guerra s'enthousiasme pour ces expériences. *« Cela donne aux étudiants une très grande ouverture mentale. Ils reviennent souvent transformés, et beaucoup se lancent ensuite dans des études comparatives »*, se félicite-t-il. En 1999, selon les chiffres de la Communauté européenne, 9 % des étudiants italiens devraient partir à l'étranger avec une dotation Erasmus, ce qui les place loin derrière les Français et les Allemands (16 %) ou les Espagnols (13 %).

Béatrice Gurrey

Des taux de dioxines élevés ont été découverts dans des viandes vendues en supermarché

L'organisme à l'origine de l'étude demande un moratoire sur l'incinération des déchets

Des analyses effectuées à Hambourg (Allemagne) par le Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid) ont mis en évidence des taux de dioxines supérieurs aux normes dans des échantillons de viande achetée dans cinq supermarchés de Paris et de sa banlieue. Rendue publique, lundi 25 mai, cette étude conduit à la nécessité d'un moratoire sur les incinérateurs qui rejettent cette substances toxiques.

APRÈS le lait, c'est au tour de la viande d'être soupçonnée de contamination aux dioxines. Une étude du Centre national d'information indépendante sur les déchets (Cniid), une association écologiste, vient de mettre en évidence, pour la première fois en France, des taux élevés de dioxines dans des échantillons de viande vendue en supermarché. Cinq barquettes de viande, boeuf et veau, achetées dans cinq grandes surfaces à Paris et dans sa banlieue – Casino, Prisunic, Leclerc, Monoprix et Champion – et portant le label « Viande française », ont été analysées dans un laboratoire de Hambourg en Allemagne. Les analyses ont révélé *« des taux de contamination importants qui contribuent au dépassement des doses journalières admissibles (DJA) de l'enfant et de l'adulte »*, assure le Cniid.

En France, les autorités sanitaires ont fixé la dose journalière admissible pour le consommateur à un picogramme (pg) par kilogrammes de poids corporel et par jour : un enfant de dix ans pesant 30 kilos ne doit donc pas ingérer plus de 30 pg de dioxines par jour et un adulte pas plus de 70 pg. Les analyses du Cniid ont détecté un taux de 17,09 pg pour 308 grammes de viande chez Leclerc, de 16,74 pg pour 387 grammes chez Casino, de 12,40 pg pour 266 grammes chez Prisunic, de 10,55 pg pour 372 grammes chez Champion et de 4,89 pg pour 340 grammes chez Monoprix.

Si ces résultats sont à prendre avec prudence – *« les chiffres trouvés ne peuvent en aucun cas être considérés comme représentatifs de la diversité des viandes vendues en France »*, souligne le Cniid –, ils ne laissent d'inquiéter. L'association a ainsi imaginé un menu type d'un enfant et d'un adulte, intégrant de la viande (avec une moyenne de 5 pg pour 100 grammes de viande), du lait et des produits laitiers légèrement contaminés. En une journée, les cobayes imaginaires ingèrent entre une fois et demi et trois fois la dose tolérable !

Les dioxines, rejetées majoritairement par les usines d'incinération, sont en effet considérées comme des substances toxiques cancérigènes. Le Conseil supérieur d'hygiène publique de France a récemment estimé que l'exposition à une dose de dioxine de 1 picogramme par kilo et par jour entraînait une surmortalité par cancer de l'ordre de 1 800 à 2 900 cas par an. Selon le professeur Alain Grimfeld, président du comité de prévention et de précaution, qui dépend du ministère de l'environnement, ces estimations se basent sur l'hypothèse d'*« une exposition permanente aux dioxines pendant trente ans »* et il n'est donc *« pas nécessaire d'affoler les foules »*.

Rejetées par les fumées des incinérateurs et des usines de métallurgie, les dioxines se déposent sur l'herbe et sont ingérées par le bétail. Ayant la propriété de se fixer dans les graisses animales, elles peuvent de ce fait contaminer la chaîne alimentaire. Leur présence dans la viande n'était jusqu'alors que suspectée.

Le 3 avril, le ministère de l'environnement publiait l'inventaire des mesures de dioxines et de furanes émis en 1997 par les grosses usines d'incinération d'ordures ménagères, révélant que la plupart des installations dépassent la norme admise. Le 14 février, les incinérateurs d'Halluin et de Wasquehal (Nord) étaient arrêtés suite à la découverte d'une contamination aux dioxines du lait de vache des fermes situés à proximité des usines. A la mi-mars, le Cniid avait déjà tiré la sonnette d'alarme sur les rejets de l'usine de Maubeuge (Nord), rejetant cent fois plus de dioxines que la norme autorisée. Devant l'inquiétude générale, Dominique Voynet a arrêté une série de mesures d'urgence visant à réduire les émissions. Un plan de surveillance des exploitations laitières avoisinant les incinérateurs suspects a en outre été mis en place conjointement avec le ministère de l'agriculture, dont les premiers résultats devraient être publiés prochainement.

Pour le Cniid, ces mesures se révèlent insuffisantes pour protéger la santé publique. *« Nous demandons à Mme Voynet un moratoire de cinq ans sur l'incinération des déchets pour permettre de développer des méthodes d'élimination alternatives »*, nous a déclaré Pierre-Emmanuel Neurohr, président de l'association, ajoutant qu'*« une campagne d'analyse de grande ampleur sur la viande vendue en France est également indispensable »*.

Sylvia Zappi

Les incinérateurs en accusation

L'inventaire des mesures de dioxines et de furanes émis en 1997, publié le 3 avril par le ministère de l'environnement, a mis en évidence des rejets hors normes pour la plupart des incinérateurs français. Sur les soixante et onze usines d'incinération d'ordures ménagères d'une capacité de plus de 6 tonnes par heure, seuls six respectent la norme européenne de 0,1 nanogramme par mètre cube (*Le Monde* daté 5-6 avril).

Quinze installations dépassent les 10 ng/mètre cube et douze se situent au-dessus de 15 ng/mètre cube. Certains incinérateurs comme ceux de Villejust (Essonne) et Maubeuge (Nord) rejettent jusqu'à mille fois la norme. Le ministère de l'environnement a depuis réuni les préfets concernés pour les enjoindre à prendre des mesures de mise aux normes. Le 5 mai, l'usine de Noyel-sous-Lens (Pas-de-Calais) a ainsi été mise en demeure par le préfet. Le ministère prévoit des sanctions administratives pour les exploitants ne suivant pas ces mises en demeure.

Le Viagra ne devrait pas être remboursé par la Sécurité sociale

ALORS qu'aucune date précise ne peut encore être fournie quant à la commercialisation du Viagra dans les pays de l'Union européenne – l'hypothèse la plus vraisemblable étant la fin de l'année –, il semble acquis que ce médicament de l'impuissance masculine ne sera pas remboursé par les caisses françaises de Sécurité sociale. *« Les médicaments injectables déjà existants dans ce domaine ne sont pas pris en charge et nous n'envisageons pas pour notre part de demander le remboursement de cette molécule »*, a expliqué au *Monde* le docteur Sylvia Cukier, porte-parole de la filiale française des laboratoires Pfizer.

Cette décision peut apparaître surprenante quand on observe l'engouement auquel donne lieu ce médicament outre-Atlantique (plus d'un million de prescriptions en quelques semaines aux Etats-Unis) et quand on connaît les données épidémiologiques concernant les troubles de la fonction érectile (estimée à environ 10 % de la population masculine). Elle est en fait sous-tendue par le problème – crucial pour l'avenir commercial du produit – du mode de prescription.

Au secrétariat d'Etat à la santé, on étudie aujourd'hui, sur ce thème, plusieurs hypothèses. L'une consisterait, pour prévenir les dérives auxquelles on assiste outre-Atlantique, à réserver la prescription du Viagra à certains spécialistes hospitalo-universitaires, les urologues au premier chef. Dans cette optique, si le fabricant le demandait, le Viagra pourrait être pris en charge par la collectivité. Un tel système, qui existe déjà pour certaines molécules d'exception, permettrait d'encadrer strictement les prescriptions, d'interdire l'usage « récréatif » de la molécule et ainsi de réduire les graves risques médicaux inhérents au non respect des contre-indications. Cette solution ne manquerait toutefois pas, si elle était retenue, de déclencher de vives critiques au sein du corps médical, les spécialistes libéraux et les généralistes étant alors, de fait, privés d'une molécule qu'ils auraient pu largement prescrire.

RÉUNIONS RÉGIONALES

D'un strict point de vue commercial, il serait donc, paradoxalement, plus intéressant pour les laboratoires Pfizer que le Viagra ne soit pas pris en charge mais autorisé à la prescription de tous les médecins. *« Consciente des interrogations et de la demande suscitée par la prochaine mise à disposition du Viagra en France »*, la firme a d'ores et déjà pris l'initiative d'organiser une *« réflexion commune »* avec les associations françaises d'urologie, d'andrologie et de sexologie, soit la majorité des spécialistes qui explorent et traitent cette pathologie.

Des réunions régionales vont ensuite être organisées en France par les laboratoires Pfizer de manière *« à répondre au mieux aux interrogations des patients et des médecins généralistes et à participer avec ces derniers à des programmes de formation »*. La firme va, d'autre part, prendre en charge le déplacement d'un groupe d'urologues au congrès de l'association américaine d'urologie qui s'ouvre dans quelques jours à San Diego (Etats-Unis), où le Viagra sera au centre des discussions. Pour sa part, le professeur Joël Ménard, directeur général de la santé, a décidé de réunir un groupe de réflexion et de saisir le comité national consultatif d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Jean-Yves Nau

Les fédérations de parents d'élèves élisent leurs nouveaux présidents

A L'ISSUE DE SON CONGRÈS NATIONAL annuel qui s'est tenu à Sochaux (Doubs), du 21 au 23 mai, la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a élu un nouveau président, Christian Janet, cinquante et un ans, ingénieur agronome, en remplacement de Jean-Pierre Bocquet. M. Janet s'est fixé deux priorités : l'apprentissage précoce des langues vivantes à l'école primaire et le développement des nouvelles technologies.

De son côté, l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Unapel), réunie en congrès à Tours, a élu comme président Eric Mirieu de Labarre, quarante-quatre ans, assistant de droit public à l'université Montesquieu de Bordeaux (Gironde). M. Mirieu de Labarre remplace Philippe Toussaint qui présidait l'Unapel depuis six ans (*Le Monde* du 23 mai).

DÉPÊCHES

■ **FAIT DIVERS** : un convoyeur de fonds a été tué et quatre autres personnes blessées, samedi 23 mai, près de Laigneville (Oise), dans l'attaque d'un fourgon blindé de la compagnie Brink's. Le plan Epervier, qui a mobilisé deux cent cinquante hommes et deux hélicoptères, n'a pas permis de retrouver le commando composé d'au moins six malfaiteurs. L'enquête a été confiée au Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lille (Nord).

■ **ACCIDENT** : une femme âgée de vingt-trois ans a été grièvement blessée, dimanche 24 mai, alors qu'elle se trouvait à bord d'un wagonnet du « train fantôme » de la Foire du Trône, à Paris. La victime souffre d'un traumatisme crânien après avoir heurté une voûte du tunnel.

■ **IMMIGRATION** : un collectif de soutien regroupant associations, syndicats et partis politiques a annoncé l'organisation, lundi 25 mai, du parrainage républicain des dix grévistes de la faim de Lyon, qui protestent depuis le 10 avril contre la double peine (*Le Monde* du 20 mai). Le collectif, qui dénonce *« le cynisme et l'inhumanité »* du gouvernement, s'inquiète du risque *« extrêmement sérieux »* encouru par les grévistes au quarante-quatrième jour de leur jeûne.

■ **SAISIE** : près de 2 tonnes de résine de cannabis ont été saisies par les douaniers de Dax (Landes), vendredi 22 mai, au péage autoroutier de Bénesse-Maremne. La marchandise, conditionnée en plaquettes, se trouvait à bord d'un camion immatriculé aux Pays-Bas.

■ **CONSOMMATION** : le fabricant danois de jouets Lego a rappelé, samedi 23 mai, 700 000 hochets de sa série Lego Primo, après que trois enfants se furent presque étouffés avec. Le jouet, vendu depuis environ un an dans le monde entier, se compose de deux moitiés de coccinelle reliées par une corde de plastique vert.

هكذا من الأصل

DISPARITIONS

■ **TELFORD TAYLOR**, qui fut le principal procureur américain aux procès de Nuremberg après la seconde guerre mondiale et devint ensuite une autorité sur les crimes de guerre, est mort samedi 23 mai dans un hôpital de New York, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Né en 1908, colonel de l'armée américaine en 1945, Telford Taylor a joué un rôle crucial comme adjoint du procureur américain Robert Jackson lors du premier procès de Nuremberg de vingt-deux dignitaires nazis, dont Hermann Goering, qui devait se suicider peu après pour échapper à sa condamnation à mort. Devenu en 1946 le principal procureur aux procès de Nuremberg, il a participé à la douzaine de procès jusqu'en 1949 au cours desquels ont été condamnés environ cent cinquante dignitaires nazis, ainsi que des médecins, des scientifiques ou des industriels. Par la suite, Telford Taylor a longtemps enseigné le droit à l'université Columbia à New York et a beaucoup écrit sur le droit de la guerre et sur l'histoire des procès de Nuremberg, dont, en 1992, un livre de mémoires, *Anatomy of the Nuremberg Trials*. Il a également été un ardent adversaire du sénateur Joseph McCarthy et de sa campagne anticommuniste dans les années 50 aux Etats-Unis, ainsi qu'un opposant à la guerre du Vietnam.

■ **JOHN DEREK**, acteur et metteur en scène américain, est mort vendredi 22 mai dans un hôpital de Santa Maria (Californie) des suites de problèmes cardiaques. De son vrai nom Derek Harris, il était né à Hollywood le 12 août 1926 et avait fait ses débuts au cinéma en 1943 dans *Etranges vacances*, une production de David Selznick réalisée par William Dieterle. Il signe peu de temps après un contrat à la Columbia, qui tente, sans succès, d'en faire un rival de Tony Curtis et de Cornel Wilde. Son premier rôle marquant est celui d'un jeune délinquant dans *Les Ruelles du malheur* (1949), de Nicholas Ray. John Derek se spécialisera ensuite dans les films de cape et d'épée et d'aventures exotiques de série B, dont le fameux *Les Aventures de Hadji* (1954), de Don Weis : une partie de la critique française y avait vu, à l'époque, dans un grand moment d'aveuglement, un sommet du cinéma érotique. Derek apparaît par la suite dans *Les Dix Commandements* (1956), de Cecil B. De Mille, où il interprète Josué, et dans *Exodus* (1960), d'Otto Preminger. A la fin des années 60, sa carrière d'acteur décline et il se trouve éclipsé par ses différentes épouses. Devenant metteur en scène, il dirigera Ursula Andress, sa première femme, dans *Une fois avant de mourir* (1966), Linda Evans, sa deuxième épouse, dans *Childish Things* (1969), et surtout la sculpturale Bo Derek, sa troisième femme, dans une série de nanars affligeants, dont *Bolero*, un film érotique, et *Tarzan, l'homme singe* (1981).

■ **LUCIO MUÑOZ**, peintre, figure importante de l'expressionisme abstrait espagnol, est mort dimanche 24 mai à Madrid d'un cancer du poumon, à l'âge de soixante-neuf ans. Né à Madrid en 1929, Lucio Muñoz s'était formé à l'Académie des beaux-arts San Fernando de 1949 à 1954. Lors d'un séjour à Paris, sa peinture s'oriente vers l'abstraction, tendance informelle. Dans les années 50, il travaille le bois et l'assemble en panneaux, brûlés ou peints, parfois creusés à la gouge. Proche du groupe El Paso rassemblant Saura, Canogar, Feito, Millares ou Serrano, qui avait eu une grande influence sur l'art moderne espagnol à la fin des années 50, Muñoz eut à cœur, comme tous les pionniers de l'abstraction espagnole, de renouer avec un art de niveau international, oblitéré par le franquisme, tout en conservant une chaleur, une violence et une matière dont on crédite généralement l'art ibérique. Muñoz a notamment créé des œuvres monumentales pour le siège bruxellois du conseil des ministres de l'Union européenne, la basilique d'Aranzazu, au Pays basque espagnol, et le Parlement régional de Madrid.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 21 mai sont publiés :

● **Avocats** : une loi portant diverses dispositions relatives à la formation professionnelle des avocats.

● **Déportation** : un arrêté portant apposition de la mention « mort en déportation » sur des actes et jugements déclaratifs de décès.

Au *Journal officiel* daté vendredi 22 - samedi 23 mai est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de l'Etat du Qatar dans le domaine de la jeunesse et des sports, signé à Doha le 8 juillet 1996.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Arlette et Philippe
GOLDMANN
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Nathan,

chez
Laurence et Georges BENICHOU,

le 18 mai 1998.

Julie et François HURARD
ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Octave,

le 19 mai 1998.

1, place Rodin,
75016 Paris.

Anniversaires de naissance

– 26 mai 1998.

Hélène.

Le gazouillis des oiseaux te souhaite un bon anniversaire.

Michel.

– 25 mai 1978, 0 h 15, déjà vingt ans,

Valérie.

Merci d'être toi.

Aborde le monde les yeux grands ouverts et le cœur généreux.

Françoise Ertel Pau.

Décès

– Mme Eugène Astier et sa famille,
Ses anciens camarades de combat,
font part du décès du

colonel (e.r.) Eugène ASTIER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 11 mai 1998, à Paris.

– Mme Monique Cousquer,
Ses enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Joseph COUSQUER,
ingénieur ECP,

survenu le 20 mai 1998.

Selon sa volonté, il a été incinéré le 23 mai, au crématorium de Grenoble (Isère).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Roger GUIHAUMÉ
ingénieur civil des Mines,
agrégé de l'Université,
expert près le tribunal administratif de Paris,

est décédé dans sa soixante-treizième année.

Il a été inhumé dans la plus stricte intimité, le samedi 23 mai 1998, au cimetière de Batz-sur-Mer.

– Jeanne Kuperminc, née Vidy,
son épouse,
Gisèle Elie, née Kuperminc,
Daniel, Gérald, Jean-Claude,
ses enfants et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Fanny Dousse, née Kuperminc,
Maurice, Simon, Victor,
ses frères et sœur, leurs conjoints,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Benjamin KUPERMINC,
« BENJI »,

dans sa soixante-seizième année.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière parisien de Bagneux, le mardi 26 mai 1998, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

25, avenue Chevreul,
92270 Bois-Colombes.

– Guy de Longevialle,
son époux,
Marc et Martine Maumon-Michelet,
Claire et Alain Maumon-Bernisson,
Olivier et Michèle de Longevialle,
Emmanuel et Anne-Marie de Longevialle,
ses enfants,
Sébastien, Rémi, Nathalie, Antoine et Valentine,
ses petits-enfants,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacqueline de LONGEVIALLE,
née MICHELET,

survenu le 20 mai 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 mai, à 16 heures, en l'église de Villeconin (Essonne).

16 *bis*, rue Angereau,
75007 Paris.
Le Cristal,
8, vieux chemin de la Colle,
06160 Juan-les-Pins.

– Me Olivier Pardo et Mme,
née Laurence Krief,
M. le président Joseph Sichou et Mme,
née Béatrice Pardo,
ses enfants,
Sarah, David, Jonathan, Laura, Rachel-Flore, Sarah-Jeanne,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacqueline PARDO,
née Judith FAHRI,
rescapée
des camps d'extermination nazis,

dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu, le 19 mai 1998, au cimetière israélite de Marseille.

74, avenue de Wagram,
75017 Paris.
89, rue d'Endoume,
13007 Marseille.

– M. Francis Rothschild,
M. et Mme Jean-Pierre Rothschild
et leurs enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Francis ROTHSCHILD,
« Madeleine Fourcroy »
dans la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance française,

survenu le 13 mai 1998.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans la plus stricte intimité.

9, avenue Daniel-Lesueur,
75007 Paris.
60, avenue de La Bourdonnais,
75007 Paris.

– Mme Etienne Mondot,
M. et Mme Jean-Claude Fortun,
M. et Mme Marcel Bordet,
ses enfants,
M. et Mme Thierry Jacqueminet,
Laure et Arnaud,
M. et Mme Olivier Mondot,
Guillaume, Christophe, Marie-Astrid, Lorraine et Thiphaine,
M. et Mme Bruno Fortun,
Axel et Margaux,
M. et Mme Roussos Vourdoumpas
et Petros,
M. et Mme François Bordet,
Alexandre, Mathilde et Raphaël,
M. et Mme Philippe Bordet,
Nicolas, Thomas et Charlotte,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Danièle Perego,
Mme Gisèle Chauveau,
M. et Mme François Martin,
ses neveu et nièces,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Hector PEREGO,
née Renée CHAUVEAU,

décédée dans sa quatre-vingt-seizième année.

Tous ceux qui l'ont connue et aimée pourront lui rendre hommage, le mercredi 27 mai 1998, à 14 h 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris-5e.

Anniversaires de décès

– Le 26 mai 1982,

Charles PAPIERNIK

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

De la part de
Sa femme et ses enfants.

Messes anniversaires

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le trente et unième anniversaire de son décès, le mercredi 27 mai 1998, à 10 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place de l'Eglise-d'Auteuil, Paris-16e.

De la part de
Mme Simone Cino del Duca.

Priez pour lui.

Colloques

Le CLF-Dexia organise, avec le parrainage de l'Institut de la décentralisation et de la *Revue française de finances publiques*, un colloque sur le thème de « L'interventionnisme économique et pouvoir local en Europe » les 28 et 29 mai prochains à l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, Paris-5e.

Ce colloque sera l'occasion de comparer les points de vue d'universitaires, de politiques et de juges constitutionnels de cinq Etats européens (Allemagne, Belgique, Espagne, France et Italie) qui, au cours de trois demi-journées successives, échangeront sur les institutions et les pratiques de l'intervention économique des collectivités locales.

Directeur scientifique du colloque : Michel Troper (université de Nanterre).

Contact : Marie-Christine Bernard-Gelabert.

Crédit local de France.
Tél. : 01-43-92-83-52.
E-mail : mbernard@dexia.com

Assemblées générales

L'Ecole de voile d'Erquy
invite ses adhérents à l'assemblée générale du vendredi 12 juin, à 19 heures, salle des fêtes d'Erquy.

Ordre du jour :
Rapport moral du président.
Bilan d'activités 1997.
Rapport financier 1997.
Réélection du tiers sortant.
Questions diverses.

Le président, Olivier Bovyn.

ASSOCIATION
AMIS DE L'ORIENT
– Assemblée générale mardi 9 juin 1998, à 17 h 30, EFEO, 22, avenue du Président-Wilson, Paris-16e.

Expositions

Exposition de peinture

Maïté ARIAS-ARRANZ
Galerie Art Présent,
79, rue Quincampoix,
75003 Paris,
jusqu'au 5 juin 1998,
de 13 heures à 19 heures.

CARNET DU MONDE
Fax : 01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96

Vers le deuxième âge de la décentralisation

Les derniers arbitrages rendus par Matignon dans les domaines de l'aménagement du territoire et des collectivités locales ont relancé les idées nouvelles autour desquelles s'articulent des conceptions différentes de l'avenir du territoire, de l'Etat et de la construction européenne

LA VOIE est enfin libre. Jeudi 21 mai, en même temps qu'il décidait d'engager le dialogue avec les élus locaux sur la « *sortie* » du pacte de stabilité financière (*Le Monde* du 23 mai), Lionel Jospin a rendu ses derniers arbitrages sur les trois projets de loi préparés par son gouvernement, dans les domaines de l'aménagement du territoire et des collectivités locales.

Avec l'enfantement difficile de ces textes, présentés par Jean-Pierre Chevènement, Dominique Voynet et Emile Zuccarelli et qui devraient venir au Parlement en 1998 et 1999, Lionel Jospin a éprouvé la difficulté qu'il y a, dans un tel domaine, à soulever le couvercle sans ouvrir complètement la boîte de Pandore. Il était difficile de priver Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, d'une loi portant son empreinte après la « grande loi » de Charles Pasqua, en 1995. Il était tout aussi délicat de demander à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, et à Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, de s'abstenir de réformer la coopération intercommunale et les interventions économiques des collectivités locales : seule la dissolution de l'Assemblée nationale avait empêché le gouvernement d'Alain Juppé de soumettre au Parlement ses propres projets sur des réformes souhaitées de toutes parts.

Mais le résultat de cette ébullition est qu'idées et concepts nouveaux – intercommunalité, « pays », communautés d'agglomérations, pouvoir des régions – seront renforcés par l'entrée en vigueur des nouvelles lois. Du coup, en dépit du souhait de Lionel Jospin de ne pas ouvrir « le » grand débat sur l'avenir de la décentralisation, de multiples questions sont soulevées avec de plus en plus d'insistance : y a-t-il ou non un « *niveau* » de trop dans les collectivités locales ? L'échelon départemental est-il encore pertinent ? A l'heure de l'euro, faut-il bâtir des « *macro-régions* » qui pourraient jouer dans la même catégorie que les Länder allemands ou les plus riches régions espagnoles et italiennes ? Ces interrogations se doublent maintenant d'un débat sur les différents modes de scrutin : ce débat a ressurgi après le traumatisme des élections régionales du 15 mars, les déclarations de Lionel Jospin au *Monde* sur l'« *anomalie* » représentée par l'actuel Sénat et la création envisagée de circonscriptions macro-régionales pour les européennes.

UN NET CLIVAGE

A l'occasion du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (Ciadt), du 15 décembre 1997, est ainsi apparu un clivage très net, selon la classification établie par l'un des participants : d'un côté les défenseurs de l'axe « *communes-département-Etat* », de l'autre les partisans d'une ligne « *intercommunalité-régions-Europe* ». Chef de file des premiers, Jean-Pierre Chevènement ; inspirateur des seconds, Dominique Voynet.

Ceux qui défendent la commune et le département mettent en exergue les racines historiques de ces institutions par rapport à la région, collectivité territoriale la plus récente. De leur côté, les « régionalistes », parmi lesquels la ministre Verte figure au côté de l'Association des présidents de conseils régionaux (APCR) – aujourd'hui menacée d'éclatement pour d'autres raisons –, soulignent que les régions sont les seules collectivités territoriales à avoir une distance suffisante par rapport aux intérêts locaux pour développer une vision d'ensemble de l'aménagement du territoire. Ils font valoir que les régions françaises sont très en retard par rapport à leurs voisines européennes : elles n'ont ni leurs ressources financières ni leurs pouvoirs. Ils jugent urgent que la France permette enfin à ses régions de passer à l'âge adulte, ce qui passe aussi par la réforme de leur mode d'élection.

La tentation est donc forte d'opposer tenants du statu quo et partisans du mouvement. Pourtant le débat est trop complexe pour être réduit à une nouvelle querelle des anciens et des modernes. Ainsi, comme le fait remarquer Bernard Poignant (PS), maire de Quimper et président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (Fnesr), supprimer le conseil général ne signifierait pas supprimer le département. Toute l'organisation administrative de l'Etat, avec le réseau des préfectures, est fondée sur cet échelon et il paraît difficile de faire remonter jusqu'à la région les décisions de tous ordres aujourd'hui prises au niveau départemental. Autre exemple : le développement cohérent des agglomérations, le partage de la taxe professionnelle, mettent d'accord les deux camps.

La perspective d'une éventuelle « *Europe des régions* » soulève une autre série de questions. Si les Verts défendent cette idée au nom de la démocratie de proximité, voire d'un certain internationalisme, ceux qui s'en méfient ne développent pas, ou pas seulement, un réflexe jacobin à l'ancienne, une nostalgie persistante de la France d'avant la décentralisation : beaucoup d'entre eux craignent, selon une formule d'Emile Zuccarelli, de ne voir dans cette Europe-là qu'un « *paravent de l'ultralibéralisme* ». Autrement dit, les régions riches avec les riches, les régions pauvres avec les pauvres.

LES ÉCARTS DE RICHESSES

Les propos de certains défenseurs de l'« *Europe des régions* » ne peuvent que renforcer une inquiétude d'autant moins surprenante que le plus grand échec de la décentralisation française est peut-être là. La réduction des écarts de richesses entre les régions était l'une des conséquences attendues de cette réforme ; elle ne s'est pas produite, bien au contraire. Autrement dit, à l'argument de ceux qui plaident pour l'irrésistible dynamique européenne répond l'inquiétude de ceux qui jugent que l'Etat-nation reste un rempart de l'intérêt général.

Enfin, si le débat autour des différents modes de scrutin (sénatoriales, régionales, européennes) recoupe partiellement ce clivage, il ne s'y superpose pas : les Verts, acquis à l'« *Europe des régions* », se retrouvent avec le communiste Robert Hue, hostile au « *choix idéologique d'une Europe des Länder* » pour refuser une modification du mode de scrutin des élections européennes qui créerait des circonscriptions macro-régionales. De même, on peut être partisan d'une modernisation passant par la création de macro-régions et la réduction du nombre de communes, tout en restant résolument opposé à l'idée de circonscriptions régionales pour l'élection des conseillers régionaux : c'est le cas de Pierre Joxe (*lire ci-dessous*).

Quant au débat sur l'intérêt des macro-régions, pour participer à armes égales à la compétition commerciale au sein de l'Union européenne, il revêt une actualité nouvelle : si des « super-régions » sont créées pour les élections européennes, un jour ou l'autre, elles prendront sûrement un contenu autre que celui d'une simple circonscription électorale. Ceux qui ne partagent pas l'enthousiasme pour les macro-régions de Jean-Louis Guigou, « patron » de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), observent, comme le fait le géographe Roger Brunet dans *La France redécoupée* (Belin), que « *quand on met ensemble deux petites régions peu puissantes on a une grande région peu puissante* ».

Les disparités de statuts et de compétences des régions, selon les pays, éclairent les comparaisons, mais les compliquent aussi. Le Pays basque espagnol ne compte que 2 millions d'habitants, contre 10 millions pour l'Ile-de-France, mais son budget est trois fois le budget francilien. Le président basque, José Antonio Ardanza, affirme même que, sur le plan fiscal, sa communauté autonome est le « *numéro 16* » de l'Europe des Quinze : M. Ardanza prélève l'intégralité des impôts perçus sur son territoire et n'en reverse que 8 % à l'Etat espagnol. De quoi faire rêver n'importe quel président de collectivité locale française...

Jean-Louis Andreani

Fiscalité additionnelle pour les communautés d'agglomération

En dehors de la « *sortie* » du pacte de stabilité financière (*Le Monde* du 22 mai), les ultimes arbitrages rendus par Lionel Jospin, jeudi 21 mai, touchaient notamment au projet de loi de Jean-Pierre Chevènement sur l'intercommunalité. Le ministre de l'intérieur souhaitait que les nouvelles « *communautés d'agglomération* » puissent prélever une fiscalité additionnelle sur les ménages. Bercy redoutait une hausse des prélèvements obligatoires.

Les « *communautés d'agglomération* » auront finalement cette possibilité, avec des justifications précises. Elles pourront aussi pratiquer une « *déliaison* » des taux de taxe professionnelle et des taux de taxe d'habitation, afin de pouvoir baisser les premiers – et attirer ainsi les entreprises – sans diminuer aussi les seconds. Enfin, le projet du ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, Emile Zuccarelli, sur la réforme du régime des aides des collectivités locales à l'économie a été globalement validé mais ne devrait être présenté au Parlement qu'en 1999.

Heurs et malheurs d'une réforme racontée par Pierre Joxe

DANS UN ENTRETIEN avec les auteurs du livre La France redécoupée *(Belin), publié à l'occasion des élections régionales, Pierre Joxe, aujourd'hui premier président de la Cour des comptes, qui fut notamment deux fois ministre de l'intérieur de François Mitterrand, livre ses souvenirs et ses analyses sur les difficultés d'une réforme territoriale en France.*

« Je n'ai pas tellement eu de projets [en tant que ministre de l'intérieur]. J'ai eu surtout des avant-projets... En fait, je me suis heurté à une série de difficultés. La première s'appelait François Mitterrand, qui était un fanatique du département. La deuxième était constituée par les 500 000 élus locaux que compte la France, qui sont autant de défenseurs de la commune rurale. L'essentiel [de la difficulté], c'est là commune. Ma conviction est qu'un jour la France aura 4 000 ou 5 000 communes au lieu des 36 000 actuelles. Ma seule interrogation consiste à savoir à quel millénaire cette réforme aura lieu. Pour le deuxième, c'est un peu tard. Ce sera peut-être au troisième, voire au quatrième...

» En tout cas, tant que la France aura 36 000 communes, elle restera empêtrée par un système certes sympathique du point de vue sociologique, mais de plus en plus inefficace administrativement et illusoire sur le plan de la démocratie locale.

» On peut être flatté de constituer une espèce de bizarrerie historico-géographique en Europe. Mais il faut savoir que notre retard en ce domaine devient maintenant très préoccupant (...)[En] 1982, (...) j'étais président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale. J'ai supplié Gaston Defferre, Pierre Mauroy et François Mitterrand d'introduire à [l'occasion des lois de décentralisation] de fortes incitations à la création de structures de coopérations intercommunales. Je n'ai pas été écouté (...) par les trois, ensemble et séparément. Mitterrand par amour du Morvan et de sa poussière de communes montagnardes ; Mauroy par tradition flamande et respect des beffrois ; Defferre par précaution politique (...). Mitterrand (...) pensait que j'étais fou et Mauroy que j'étais parisien (...).

– Vous êtes convaincu depuis des décennies qu'il faut réduire le nombre de communes. Vous voilà ministre de l'intérieur et vous ne proposez pas de regrouper les communes...

– Si, bien sûr. A Mitterrand. Il m'a chassé de son bureau (...). Mitterrand avait un point de vue qui avait une certaine logique et une grande poésie. Il disait : « *Il y a 36 000 communes ? C'est très utile. Cela fait 500 000 conseillers municipaux, sans compter, ne l'oubliez pas, les 500 000 autres qui auraient voulu l'être. Soit un million de citoyens qui s'intéressent aux affaires locales. Et vous voulez réduire cela à un quarteron de professionnels ? Vous êtes fou.* » Et il me virait.

» Alors moi, qui suis à la fois discipliné et opiniâtre, j'ai cherché à développer un panel maximum de formules de coopération intercommunale (...). Et cela a marché. (...) C'est pourquoi je pense que, vraisemblablement après les prochaines élections municipales, il y aura une loi qui introduira en France, avec une trentaine d'années de retard, quelque chose qui ressemblera à ce qui s'est passé dans les autres pays européens. On verra que ces milliers de communautés de communes, de districts, de syndicats à vocation multiple (...) constituent un phénomène très positif. Et on les érigera en communes de plein exercice.

» Pourquoi ai-je une philosophie asiatique à ce sujet ? Parce que (...) je sais aujourd'hui qu'il faut le temps d'expérimenter des formules nouvelles d'administration locale pour les acclimater, les dédiaboliser. Je sais qu'à terme cette réforme aura lieu et j'aurai toujours la fierté d'avoir participé à ce mouvement. Rien ne sert de s'impatienter. Cela aura lieu, sûrement. Même si ce n'est pas en 2002 mais en 2102 (...).

> La France aura 4 000 ou 5 000 communes au lieu des 36 000 actuelles. Ma seule interrogation consiste à savoir à quel millénaire

– Faudrait-il (...) aujourd'hui [créer des grandes régions] ?

– Oui. (...) L'Europe, il faudrait s'en rendre compte, est fédérale. C'est vrai de l'Espagne, de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Belgique, et même de l'Italie et de la Grande-Bretagne, qui sont plus fédérales qu'on ne le croit. Les régions françaises sont donc inévitablement obligées de se comparer à la Catalogne, à la Bavière, à la Sarre, qui sont beaucoup plus grandes (...). La France est à moitié déserte. Les régions françaises peuvent être grandes, elles n'ont pas de population.

» Quand j'étais ministre de l'intérieur, j'ai demandé à Mitterrand : « *La modification de la carte régionale est-elle une question taboue ?* » Il m'a répondu que non. Je lui ai alors demandé : « *Combien voulez-vous de régions : cinq, six, huit, douze ? Que voulez-vous que je prenne comme principe d'organisation ? (...) La seule chose est de respecter le fonds de cartes des départements pour ne pas se compliquer la vie.* » (...) [Mitterrand] (...) disait : « *Oui, c'est intéressant, il faudra m'en reparler.* » Alors, je lui ai présenté des cartes, dont certaines étaient des exemplaires uniques. Et cela n'a jamais abouti. Pourquoi ? Parce qu'on avait autre chose à faire, il faut bien le dire. (...)

– Avez-vous souhaité (...) faire élire [les conseils régionaux] dans le cadre de circonscriptions régionales ? – Non. Pas du tout. François Mitterrand et moi y étions opposés. Il considérait que cela aurait figé la carte régionale et que cela aurait renforcé la légitimité des présidents de région, au risque de l'unité nationale. Vous imaginez un président de la région Ile-de-France élu par onze millions d'habitants ? Ce serait un président de la République *bis*. Nous étions d'accord là-dessus. Vous voyez, cela nous arrivait... »

★ ***La France redécoupée, enquête sur la quadrature de l'Hexagone*, Jean-Marc Benoît, Philippe Benoît et Daniel Pucci, Belin, mars 1998, 150 francs.**

هكذا من الأصل

19 LES AVENTURES DE MAI

SAMEDI 25 MAI 1968

Beaujon, l'enfer à deux pas de l'Etoile

par Patrick Rambaud

PEU après minuit, un monsieur épouvanté apparut au commissariat du Panthéon. Les gardiens de la paix somnolaient derrière leurs tables, la tête sur les bras croisés ; quelques-uns jouaient aux cartes en bâillant et en buvant le café d'un Thermos.

– Ils viennent ici ! s'étranglait le monsieur. Ils ont des yeux de sauvage et des cannes avec des lames de rasoir au bout ! Ils veulent vous attaquer !

– Qui êtes-vous ? demanda le brigadier-chef.

– J'habite à côté, balbutiait le monsieur, j'ai entendu les manifestants, je vous dis, je les ai entendus comme je vous vois !

L'informateur tomba sur une chaise. Le brigadier savait que l'émeute s'étendait. Son commissariat, par déveine, était très exposé. On percevait la clameur d'une bataille au bas de la rue Soufflot, et on voyait les fusées rouges de sommation que les commissaires lançaient au ciel pour avertir de l'assaut. Après les cortèges nombreux et calmes de l'après-midi, sans incidents, où chacun réclamait la démission du général de Gaulle, les étudiants et les gauchistes avaient changé de tactique. De la gare de Lyon, ils avaient essaimé en commandos sur toute la rive droite ; ils avaient enfoncé au madrier les grilles de la Bourse et tenté d'y mettre le feu, puis ils avaient conflué vers le Quartier latin en guerre. Les « katangais » de la Sorbonne avaient abattu des grands arbres à la tronçonneuse électrique, et les barricades proliféraient. C'était des murailles de pavés, de voitures, de vespasiennes, de cabines téléphoniques arrachées, de panneaux d'où les rebelles bombardaient les gardes mobiles de billes d'acier ou de cocktails Molotov. Le brigadier décida de se retrancher ; avec trente hommes ensommeillés, il ne pouvait pas riposter.

– Misson, dit-il, prévenez vos collègues du dehors. Qu'ils rentrent immédiatement, on s'enferme en attendant les renforts.

L'agent Misson revint avec les factionnaires des voitures et des cars rangés sur la place. Le riverain peureux s'était esquivé ; le brigadier distribuait ses ordres :

– Fermez les portes ! Non, avant on rentre les barrières métalliques...

– Et on se barricade, dit Misson.

– Ce n'est pas l'heure de plaisanter !

Le grondement se rapprochait maintenant assez vite. Les émeutiers remontaient la rue Soufflot et ils allaient d'un moment à l'autre déboucher sur la place du Panthéon. Des pierres, jetées avec force, brisèrent un carreau malgré le grillage. On entendit des pavés contre la porte bloquée. Une bouteille enflammée aspergea en se cassant le bord de la fenêtre, l'essence coula, le feu commença à prendre ; les policiers essayèrent d'enrayer ce début d'incendie avec des casseroles d'eau, mais bientôt ils furent éclairés par un brasier ; les cars et les voitures de service flambaient, le feu léchait les murs et menaçait d'embraser l'immeuble. Désemparé, le brigadier téléphona à la salle d'opérations de la Préfecture :

Une étudiante d'environ vingt ans pleurait ; trois gardiens de la paix la traînaient par ses cheveux longs et s'acharnaient : « Morue ! Salope ! Tu vas voir c'que c'est, des SS ! »

– On va griller comme des côtelettes !

– Pouvez-vous tenter une sortie ?

– Dans ce cas, il faudra tirer pour s'ouvrir une voie, ils sont hargneux !

– Attendez, je vais vérifier si nos unités du boulevard peuvent venir vous dégager...

Ils attendaient dans l'anxiété. Le brigadier fit distribuer les musettes de grenades, ils mirent leurs masques à gaz et leurs casques, engagèrent des balles dans leurs armes de poing. Sous les pavés et les boulons, sous la fumée dense et bleue des gaz, les gardes mobiles et les CRS progressaient trop lentement, et les gens de la Préfecture se navraient :

– Brigadier, les unités qui avancent sur le boulevard n'arriveront pas à temps, les émeutiers brûlent des ordures et leurs barricades qu'on ouvre au bulldozer ; ça prend du temps. Je vais essayer de voir si des bataillons de la rive droite, par Cardinal-Lemoine, peuvent accéder au Panthéon et prendre vos assaillants à revers...

– Faites vite ! Je reste en ligne.

– Y'a la petite porte, dit Misson en soulevant son masque.

– La petite porte ?

– Au fond. Elle communique avec la mairie, on peut filer par là. Ça vaut mieux que de cuire.

– Je la connais, votre porte, elle est condamnée.

– Ça s'arrange, chef, on en a cassé d'autres.

AU palais de l'Elysée, le général de Gaulle ne dormait pas. Trois heures du matin à la pendule dorée. Seul à son bureau, droit sous le lustre de cristal, il réfléchissait à sa méthode et à la France qu'il n'avait pas vue se modifier. Son discours, que le pays attendait, avait manqué d'ardeur ou de mots brillants comme il savait en tourner pour surprendre, éblouir, convaincre. Il s'était exprimé d'une façon plate ; il avait déçu. Même les techniciens de la télévision, qui étaient venus l'enregistrer dans la salle des fêtes, avaient manqué d'enthousiasme. Il s'en était aussitôt rendu compte mais il avait refusé une seconde prise. Voilà une semaine qu'il préparait ce discours, il n'en avait aucun de rechange et ne se voyait pas improviser. Sur quoi, d'ailleurs, et sur quel ton ? Il avait parlé d'ordre, quand son premier ministre parlait chaque jour de négocier, mais il avait mis un costume noir très sobre et non son uniforme. Peut-être aurait-il dû ? N'avait-il pas contribué à banaliser son intervention alors que tous espéraient qu'il la dramatise ? Il avait semblé plus triste que pathétique. Ses paroles étaient mal venues et mal comprises. Lorsqu'il avait terminé en annonçant pour le mois de juin son fameux référendum, la gauche avait hurlé au plébiscite. Pourquoi ? Parce qu'il avait prévenu que si le « non » l'emportait il s'en irait ? A la gare de Lyon, la jeunesse rassemblée autour de mille transistors avait exulté. Les étudiants criaient : « Son discours on s'en fout ! » et ils avaient chanté à pleins poumons ; « Adieu de Gaulle, adieu de Gaulle, adieu... » Son entourage ne pensait-il pas en secret la même chose ? Georges Pompidou, lui avait-on rapporté, avait dit : « Ça aurait pu être pire. » Bref, pour soutenir sa volonté de mise en ordre, ne restaient que les communistes et la CGT, mais là encore il avait perdu le premier rôle au bénéfice de ce Pompidou dont il comptait se défaire dès que possible. Cet après-midi, le premier ministre allait sans doute arriver à ses fins ; il avait convoqué au ministère des affaires sociales le patronat et les syndicats. Ensemble, ils allaient évidemment trouver une issue. Le premier ministre jouait en solitaire, avec ses affidés, et il avait même eu le culot d'écarter de la négociation le ministre des finances, Michel Debré, Debré le fidèle, Debré le soutien du Général, pour manœuvrer à son aise et à son compte ! De Gaulle avait accepté par lassitude.

Des conseillers, civils et militaires, entrèrent dans le bureau présidentiel pour établir un point de la situation, au moment où le Quartier latin brûlait. Il y avait déjà deux morts ; un commissaire de police, à Lyon, avait été écrasé par un camion à l'accélérateur coincé ; un jeune homme, près de la Sorbonne, avait été poignardé, croyait-on. Plus de deux cents policiers étaient blessés. Les émeutiers ? On l'ignorait encore, mais on en avait interpellé au moins six cents, et pas que des étudiants.

– A Paris comme en province cette violence devient impopulaire, mon Général, disait un conseiller. Nous en avons des témoignages.

– Et le ministre de l'intérieur va évoquer la pègre qui s'est mêlée aux étudiants.

– Si nous faisions avancer nos divisions blindées de Satory ?

IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

– Des mots, dit le Général en se levant pour congédier les visiteurs, puis, à l'un d'eux, Jacques Foccart, il confia : « C'est mon départ qu'ils réclament tous... »

Vers quatre heures du matin, de Gaulle alla se coucher deux pièces plus loin, dans sa chambre aux volets sans cesse fermés parce que les fenêtres donnaient sur la rue ; demain, enfin tout à l'heure, il devait recevoir les lettres de créance du nouvel ambassadeur des Etats-Unis, un parent de Kennedy dont il devinait la pensée : « Le discours ? Un aveu d'échec. » Il endosserait sa jaquette.

AVANT l'aube, la cour de la Sorbonne ressemblait à une gigantesque infirmerie en plein air. On toussait, les yeux piquaient, l'air était imprégné de gaz. Des blessés aux bras ou à la tête emmaillotés de linge dormaient sur les marches de la chapelle. Des infirmiers en blouse, vrais ou faux, couraient en tous sens. Théodora et Portallier soutenaient un éclopé, Marco, qui avait reçu un éclat de grenade dans le mollet. Ils arrêtèrent une infirmière, étudiante à la fac de médecine, pour qu'elle nettoie la plaie et la désinfecte. Au porche principal, un médecin réclamait des ambulanciers par haut-parleur.

– Reste avec Marco, dit Portallier à Théo, j'y vais puisque j'ai un brassard.

Au bras, il s'était attaché un mouchoir blanc sur lequel il avait tracé une croix rouge au stylo feutre. Il partit avec une équipe qui portait des brancards, et ils remontèrent au pas de course la pente de la rue Victor-Cousin. Au croisement de la rue Cujas ils durent rebrousser chemin ; des jeunes types en blousons de jean couraient vers eux : « Ils chargent ! » Une grenade explosa plus loin à l'angle de la rue Soufflot et Portallier remonta son foulard sur le nez. Les brancardiers d'occasion dévalaient vers la Sorbonne mais Portallier, qui devançait la troupe, tourna dans la rue Cujas avec les jeunes qui les avaient prévenus.

– Hé ! Pas par là, le boulevard est noir de flics !

– Justement, dit l'un des types en lui mettant sous les yeux une carte barrée de tricolore.

– On t'embarque, le mariole !

Ils se saisirent de Portallier à quatre en lui arrachant son brassard mal imité.

– Brancardier ? Moi je suis le pape, alors !

Ils l'entraînèrent au bas de la rue qui dégringolait sur le boulevard Saint-Michel et le poussèrent vers la porte ouverte d'un fourgon bleu. Comme il reçut un coup de matraque sur la nuque, il y monta à moitié groggy. A l'intérieur, une vingtaine de personnes s'entassaient sur les banquettes ou par terre. Il se retrouva entre un ouvrier portugais qui saignait du front et deux touristes anglais qui protestaient dans leur langue.

– Gueulez pas ! dit un CRS du dehors, sinon on vous balance une grenade dans le car, et hop, à la Seine !

– *What did he say* ? demandait le touriste, qui se cramponnait à son appareil-photo réduit en bouillie.

On respirait à peine. Les policiers lancèrent encore sur leurs prisonniers un jeune au visage brun :

– Rentre là-dedans, Mohamed !

– T'aurais dû rester chez toi, le bougnoule !

– J'étudie la philosophie ! criait le jeune homme, avant de prendre un coup de crosse qui lui brisa deux dents. Il avait le visage plein de crachats. Au bout d'une heure ou deux (dans ces situations on mesure mal le temps), le car démarra pour livrer sa marchandise au centre Beaujon. Mains sur la tête, ils durent tous passer, un par un, dans un couloir de barrières où s'accoudaient des policiers qui les matraquaient en les injuriant. Ils aboutirent dans la cour intérieure transformée en camp, avec des barbelés pour mieux les parquer, des projecteurs aux angles. Ils demeurèrent longtemps sous la pluie, et ils entendaient des cris sortir des fenêtres ouvertes. Des moniteurs de la Préfecture, en treillis, les emmenèrent par paquets dans une salle pour les fouiller et vérifier leur identité. Le moustachu qui regardait la carte de Portallier la jeta sur le sol ; celui-ci se baissa pour la ramasser, reçut la pointe d'un godillot dans le bas-ventre, se tordit en deux, souffle coupé, prit un coup de matraque dans les reins, roula par terre en se mordant les lèvres. A côté, une étudiante d'environ vingt ans pleurait ; trois gardiens de la paix la traînaient par ses cheveux longs et s'acharnaient. Ils lui arrachaient son corsage et sa mini-jupe, ils lui cisaillaient la chevelure : « Morue ! Salope ! Tu vas voir c'que c'est, des SS ! » Et ils la frappaient avec des manches à balai. Partout des cris, du sang, des vomissements, des imprécations. Après une journée entière dans ces conditions, sans trop savoir pourquoi, Portallier, la jeune étudiante aux cheveux massacrés et un ouvrier au chômage qui boitait, en loques et tuméfiés, se retrouvèrent sur le trottoir. Ils allèrent s'asseoir avenue Friedland sur un banc, au pied de la statue de Balzac. Où aller, dans cet état ? Portallier songea au studio de Corbière, tout près, rue Lord-Byron. On était samedi, il avait peut-être obtenu une permission.

Bd Saint-Michel
25 mai

(à suivre)

DES JOURS AUX NUITS

SAMEDI 25 MAI

■ Dès le matin, les Parisiens viennent nombreux dans le Quartier latin pour prendre la mesure des violences de la veille. Les dégâts matériels sont très importants : 1 200 mètres carrés de [illegible] ont été dépavés sur de grandes surfaces et autant par petites plaques ; 72 arbres ont été abattus et [illegible] véhicules particuliers incendiés, 47 détériorés, ainsi que 7 véhicules de police ; 3 locaux de police ont été [illegible] endommagés. De nouveaux incidents sont évités de justesse, [illegible], place Edmond-Rostand, à l'arrivée de camions du génie militaire chargés de déblayer et de repaver les boulevards Saint-Michel et Saint-Germain.

■ Recevant la presse en fin de matinée à Matignon, le premier ministre déclare : « *En présence d'une tentative évidente de déclencher un début de guerre civile, des instructions ont été données pour que tout rassemblement soit immédiatement dispersé avec la plus grande énergie.* » Il appelle les étudiants à « *refuser toute provocation et à ne se mêler à aucune manifestation* ».

■ Après cette nuit de barricades, Georges Pompidou décide de rapprocher de Paris certaines unités de l'armée. Ce jour-là et le lendemain, le 3e régiment de parachutistes de Carcassonne et le 8e de Castres font mouvement jusqu'au camp de Frileuse, près de Versailles.

■ A 15 heures, dans la grande salle des commissions du ministère des affaires sociales, 127, rue de Grenelle, s'ouvrent les négociations entre les syndicats ouvriers et le patronat, sous la présidence du premier ministre. On compte 48 participants, dont Benoît Frachon et Georges Séguy (CGT), Eugène Descamps (CFDT), André Bergeron (CGT-FO), Joseph Sauty (CFTC), André Malterre (CGC), la Confédération nationale des petites et moyennes entreprises (CNPME), [illegible] Paul Huvelin (CNPF), et des « observateurs » des agriculteurs. Du côté du gouvernement, le premier ministre, Georges Pompidou, auquel le général de Gaulle a accordé un blanc-seing, est assisté d'Edouard Balladur, son conseiller social, de Jacques Chirac, secrétaire d'Etat aux affaires sociales chargé des problèmes de l'emploi. Le ministre des affaires sociales, Jean-Marcel Jeanneney, est présent également.

■ L'ordre du jour comporte, outre les questions d'emploi, de formation des jeunes et de liberté syndicale dans l'entreprise, l'examen des rémunérations : SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), salaires, abattements de zones (qui seront supprimés), durée du travail, âge de la retraite, catégories défavorisées. Les négociations débutent par le SMIG. La revendication de la CGT et de la CFDT d'un SMIG horaire à 3 francs – il était de 2,22 francs – est acceptée très rapidement par Paul Huvelin. Le SMIG s'établirait à environ 520 francs par mois pour une semaine de 40 heures.

■ En revanche, les discussions sur l'augmentation générale des salaires font apparaître de grandes divergences entre patronat et syndicats. A 20 h 15, au moment du dîner, rien n'est réglé. Vers 3 h 30, un accord s'esquisse sur une augmentation de 7 % au 1er juin et une deuxième de 3 % au 1er octobre.

■ A 7 h 45, les travaux sont suspendus. Avant de les reprendre en séance plénière le lundi à 17 heures, la conférence [illegible] précédée de trois réunions des groupes de travail.

Réalisation : documentation du *Monde*.

PASSÉ-PRÉSENT

Maurice Grimaud
Le préfet magnifique

Michel Braudeau

DANS un petit appartement d'une rue paisible du 6e arrondissement, au bord de Montparnasse, un vieux monsieur très élégant et courtois pianote sur son ordinateur. A quatre-vingt-quatre ans, Maurice Grimaud, qui fut préfet de police de Paris de 1967 à 1971, retranscrit sur son disque dur le contenu de ses anciens agendas, sur lesquels il a noté, chaque jour pendant cinquante ans, les événements, pensées et paroles de la journée.

Il en est pour l'heure à recopier le printemps 68. Nul doute qu'il trouvera sans peine un éditeur, et que cet agenda-là se vendrait un bon prix aux enchères s'il n'était vraisemblablement destiné aux Archives nationales. Combien de préfets eurent dans leur carrière tâche plus redoutable et passionnante que de diriger la police de Paris en 1968 ?

« *C'est le plus grand des hasards qui m'a fait m'occuper de la police, ce n'était pas du tout dans mon plan de carrière.* » Après des études dans son Ardèche natale, puis à Lyon, il « fait » hypokhâgne et khâgne à Henri-IV à Paris, loupe de peu l'oral de Normale-Sup. « *J'avais la meilleure note de français à l'écrit. Ça a été un grand regret.* » Il se tourne vers la préfectorale et séjourne longtemps au Maroc, avant d'être nommé préfet des Landes, de la Savoie, puis de la Loire. Il est, durant trois ans, directeur général de la Sûreté nationale et s'attend à être nommé préfet à Lille, quand Roger Frey lui annonce, qu'il est nommé préfet de police de Paris.

« *On ne refuse pas ce poste, mais ce n'était ni ma demande ni mon souhait. Mai 68 a mis du piquant, je dois dire. Sur mes cinq enfants, les deux filles aînées étaient mariées en province. Mais les deux garçons les plus jeunes avaient seize et dix-huit ans et étaient très intéressés par ce qui se passait dans les rues. J'ai fait mon travail de préfet avec beaucoup de sérieux. Mon équipe était formidable. Mais, par ma formation littéraire, mes sympathies à gauche, j'avais une oreille particulière pour ce qui se faisait entendre. Il faut noter que toute l'équipe gouvernementale était de la même formation, des anciens khâgneux, des normaliens, Pompidou, Louis Joxe, Peyrefitte, Gorce. Après, on n'aura que de purs énarques. Ça a permis de décoder les discours incendiaires et révolutionnaires. Je prenais au sérieux les pavés qu'on envoyait sur mes agents, pas les discours. Moi-même, en mon temps, j'en avais tenu de semblables, sans trop de conséquences...* »

Cette génération de dirigeants au passé sinon à gauche, du moins souvent humaniste, tempérera l'humeur belliqueuse du général de Gaulle, dont certains, tel Jacques Foccart, pensent qu'il était partisan d'une répression beaucoup plus musclée, n'excluant pas de faire tirer sur la foule. A son retour de Roumanie, le Général convoque Pompidou, Messmer, Christian Fouchet, Gorce et Grimaud, et leur dit sa vive irritation : « *C'était la* « chienlit », *il fallait reprendre l'Odéon ce soir, la Sorbonne demain, foutre à la porte ces trublions de l'ORTF, etc. Mais il n'a pas parlé d'utiliser le feu.* »

La grande crainte de M. Grimaud fut qu'une unité de police restreinte soit encerclée et, prise de panique, se mette à tirer. Ce qui a failli se passer dans la nuit du 24 au 25 mai quand le commissariat du 5e arrondissement sera bloqué par les manifestants, avec les cars en feu et les pompiers qui ne pouvaient arriver sur les lieux. Heureusement, un commissaire débrouillard a réussi à délivrer ses collègues. « *Si, dans la panique, les gens se mettent à tirer sans ordre, c'est le désastre. J'avais vu cela en février 34. Un coup de feu, jamais élucidé, depuis le quai des Tuileries. La garde républicaine riposte, sans ordre. Ça tire toute la nuit, quatorze morts, le gouvernement Daladier tombe. C'est pour éviter l'isolement, l'affolement, que nous avons toujours procédé à des déplacements massifs.* »

Le préfet de police a-t-il eu peur en mai ? Non. Il est d'un naturel calme et ne joue pas les matamores. On lui demande des comptes avec véhémence parfois, on ne l'insulte pas. Et par ailleurs il vit dans une forteresse difficile à prendre. En revanche, ses hommes sont surpris par la violence des manifestants, dès le 3 mai. Les cadres de la préfecture, se souvenant des dérapages policiers pendant la guerre d'Algérie, veulent éviter de tels incidents. « *Ce qui m'a amené à écrire une lettre à chaque policier, soit environ vingt mille, à son adresse personnelle pour lui rappeler les règles du combat de rue. Je leur disais que frapper un manifestant à terre, c'est se frapper soi-même, etc. La sphère dirigeante a été étonnée, mais je savais que j'étais compris par la base.* »

Le préfet, au centre de sa citadelle, avec à sa disposition la police, les CRS et la gendarmerie, l'essentiel des troupes mobiles françaises, est serein. Les politiques, moins. « *Les ministres, dans leurs palais dorés mais vides, écoutaient leur transistor. Fouchet était novice, inquiet. Pompidou plein de sang-froid mais absent les dix premiers jours du mois. Dès son retour, il comprend la situation, voit les dangers et réussit deux actions capitales : il négocie Grenelle sans mégoter, il convainc le Général de faire des élections et non un référendum qui aurait été un échec. De Gaulle renverse la partie d'un point de vue tactique avec sa disparition à Baden-Baden, mais, à terme, c'est Pompidou qui gagne.* »

Quel regard porte en arrière ce préfet exceptionnel dont tout le monde a dit qu'il avait su éviter que le sang coule sur les barricades ? La révolution à laquelle rêvaient ces brillants jeunes gens issus du PC n'a pas eu lieu. « *C'est une des plus lourdes fautes du PC que d'avoir expulsé sa jeunesse, évidemment. Ce qu'ils ont obtenu, c'est les élections du 30 juin...* » En revanche, la révolution des moeurs a été accélérée, les verrous d'une société très corsetée ont sauté. « *La drôlerie a beaucoup joué, et ça vient de Cohn-Bendit. Contrairement aux idéologues marxistes, il prenait ça à la rigolade. C'était l'antidote à Robespierre, ce qui n'était pas inutile. Geismar non plus n'était pas un sanguinaire. Personne ne voulait la mort de l'adversaire. C'est le côté théâtre de 68 : on jouait 1830, 1848, on jouait la Commune de Paris ou octobre 17.* »

Après Mai, le préfet avoue être un peu fatigué. Pompidou, devenu président, nomme un ministre de l'intérieur à poigne en la personne de Raymond Marcellin, mais ne libère pas Maurice Grimaud de ses fonctions. Ami des arts et lettres, il sait que le milieu culturel plutôt orienté à gauche apprécie l'action du préfet. Pour concilier les deux France qui se sont fait peur, il le maintient à son poste jusqu'en 1971.



DELMAS/SIPA

Maurice Grimaud répond, de jour, à la presse (derrière le préfet, on reconnaît Jean-Claude Bourret), sur les lieux mêmes où, la nuit, les manifestants affrontent ses hommes.

PAROLES

« Nous abordons cette négociation dans un esprit constructif. Nous avons l'intention d'examiner de façon approfondie et sérieuse les problèmes et de faire en sorte que la vie pratique puisse être reprise le plus rapidement possible. Nous le ferons avec la préoccupation que l'essor économique puisse reprendre et permettre ainsi de couvrir les dépenses pouvant résulter d'accords éventuels. »

Paul Huvelin, président du CNPF, avant Grenelle

« Les étudiants, lâchés par les uns, utilisés par les autres, ont l'impression d'être maintenant ignorés, peut-être dupés. Ils ont déclenché un élan généreux, souvent désordonné, parfois débordé, et, parce qu'ils ne sont pas aussi bien organisés que d'autres, ils se sentent maintenant écartés, oubliés... Le gouvernement doit donc (...) engager aussitôt une négociation avec les représentants des enseignants et des étudiants. »

Jacques Duhamel

Philippe de Montebello, directeur du Metropolitan Museum of Art de New York

« Il est anti-historique d'être focalisé sur la restitution des œuvres d'art »

Tout musée qui ne peut être visité en une fois est trop grand, estime ce responsable d'un établissement immense

R'apatriement...

DESSIN MAJA

« L'Association américaine des directeurs de musée a récemment créé un groupe de travail, que vous présidez, pour tenter de résoudre le problème des œuvres d'art pillées par les nazis. Quel degré d'urgence présente ce problème aux Etats-Unis ?

– Aux Etats-Unis, l'ampleur du problème ne devrait pas être très grande : la plupart des œuvres d'art confisquées avant et pendant la guerre provenaient naturellement de collections européennnes – beaucoup, à vrai dire, de France – et près de 80 % d'entre elles ont été restituées à diverses familles dans l'immédiat après-guerre. Celles qui ne l'ont pas été se trouvent dans des musées européens. Bien entendu, au cours des cinquante années suivantes, les musées américains ont acquis des œuvres d'art qui avaient incontestablement appartenu à des familles en Europe. Mais en un peu plus d'un demi-siècle le nombre de réclamations formulées à l'encontre de musées américains ou canadiens n'a pas dépassé cinq ou six.

» Donc, même s'il est possible que quelques nouveaux cas apparaissent aujourd'hui puisque nous sommes mieux documentés grâce à l'ouverture des archives et aux recherches de plus en plus poussées, les musées américains sont prêts : si une preuve raisonnable est apportée et si l'héritier peut confirmer qu'il est effectivement l'héritier de droits sur l'œuvre en question, alors nous avons l'obligation morale de restituer cette œuvre. Toute plainte recevable, même s'il n'y en a qu'une, implique un drame humain et doit donc être prise au sérieux. Une œuvre d'art litigieuse n'a pas sa place dans un musée.

– Les Etats-Unis n'ont pas ratifié la convention Unidroit, destinée à prévenir le pillage d'objets d'art et à faciliter le retour des biens sortis illicitement d'un pays. Qu'en pensez-vous ?

– Les problèmes de patrimoine ne sont pas seulement juridiques ; ils posent aussi des questions philosophiques. De manière générale, je dirais qu'il est anti-historique d'être aussi focalisé, du moins rétrospectivement, sur la restitution et le retour.

» Prenez l'exemple des frises du Parthénon : on a trop peu fait valoir l'effet qu'a eu leur présence en Angleterre sur la connaissance et la recherche. Dans l'histoire de l'art classique, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, toutes les théories sur l'art antique étaient fondées sur des copies romaines. Une notion totalement erronée de l'art grec était donc formulée. Ce n'est que lorsque les frises du Parthénon, authentique chef-d'œuvre grec, sont arrivées à Londres et lorsque les chercheurs les ont examinées, que l'on a pris conscience de la grandeur, de la beauté et de la sensibilité de l'art grec. Si elles n'étaient pas sorties de Grèce, où ne se rendaient que quelques privilégiés, l'histoire de l'art aurait été présentée différemment.

– Que faut-il faire ?

– La France devrait-elle renvoyer en Italie chaque tableau italien du Louvre ? Il arrive un moment où il faut savoir tirer un trait et dire : allons, on ne peut pas réécrire l'Histoire, faisons plutôt quelque chose de prospectif et d'intelligent pour arrêter le pillage des grands sites archéologiques – tout en reconnaissant que le marché de l'art n'est pas la seule menace qui pèse sur les sites archéologiques. Statistiquement, je soupçonne même que les catastrophes naturelles, les guerres et les opérations de prétendue modernisation y occasionnent bien plus de dégâts que les pilleurs du marché de l'art.

» Et puis j'ai vu les salles de réserves des musées en Syrie, en Turquie, en Grèce et dans beaucoup de pays dits exportateurs. Lorsque vous avez dans de grands musées occidentaux des antiquités, des objets d'art parfaitement éclairés, parfaitement étudiés, parfaitement conservés et parfaitement étiquetés, il est un peu agaçant de s'entendre dire que cette sculpture x qui est chez vous devrait en réalité se trouver dans son pays d'origine pour en reconstituer le patrimoine alors que, précisément, dans ce pays, vous avez vu des centaines de sculptures identiques empilées dans des entrepôts minables ouverts à tous vents et croulant sous leur propre poids !

– Les grandes institutions culturelles américaines ont été accusées d'élitisme, d'aller à l'encontre de la démocratisation de l'art, d'ignorer la diversité ethnique de ce pays. Que pensez-vous de ce débat ?

– Je n'arrive pas à comprendre ces critiques. Nous recevons plus de cinq millions de visiteurs par an et leur nombre ne cesse d'augmenter. Il n'y a ni gardiens armés, ni skinheads à la porte pour vérifier leur tenue, leur langue ou leur couleur de peau. Nous offrons autant de programmes que possible en différentes langues, destinés à des groupes ethniques et culturels variés. Le Metropolitan Museum of Art est un musée véritablement universel, dont plus de la moitié de l'espace est consacrée aux arts égyptien, océanien, africain, chinois, japonais, coréen...

– Parallèlement, vous vous êtes inquiété de la tendance croissante des musées à la popularisation et au marketing, à la multiplication des programmes et des activités. Vous vous êtes offusqué de ce que l'on surnomme votre musée le « Club Met » et vous avez écrit [NDLR, dans *The Art Newspaper*, mai 1997] que l'on se préoccupe trop de ce que font les musées plutôt que de ce qu'ils sont. Est-ce l'impact de la culture Disney ?

– La culture Disney ne me dérange pas. Ce qui importe, c'est de respecter la hiérarchie. Il n'y a rien à redire à Disneyworld ou à EuroDisney si on les prend pour ce qu'ils sont – des parcs de divertissement – et si on ne les fait pas passer pour autre chose. De la même manière, un musée d'art sérieux ne doit pas prétendre être une arène de culture populaire s'il ne l'est pas.

– Est-il choquant que, lorsqu'un grand musée new-yorkais organise une exposition historique d'un peintre européen, plus de la moitié des recettes provienne de la boutique ?

– Aux Etats-Unis, les musées sont privés. Nous ne recevons pas d'énormes enveloppes de l'Etat. Nous ne pouvons survivre que si nous équilibrons notre budget et, donc, nous devons examiner toutes les sources de revenus. Vendre des catalogues, des cartes postales, des reproductions, des adaptations, c'est légitime, d'abord parce que c'est un moyen de disséminer de beaux objets d'art et, ensuite, parce que les revenus que l'on en tire servent à financer le travail des chercheurs et des conservateurs. C'est bien joli de dire que les musées ne devraient pas avoir autant de boutiques, mais alors ils n'auraient plus qu'à mettre la clé sous la porte.

– Veillez-vous personnellement aux différents types de commercialisations ?

– Absolument. Je concède qu'au cours des vingt dernières années le niveau ne s'est pas élevé ; il a même plutôt baissé en même temps que les subventions publiques. Mais il y a des limites que nous ne franchissons pas.

– Lesquelles ?

– Les balles de base-ball ornées du nom d'un artiste, le chocolat illustré... J'ai dû devenir plus tolérant, car j'ai besoin d'argent. Mais tant que je ne brouille pas le message, tant qu'il est clair pour le public qu'il peut se rendre dans les galeries, les expositions ou la collection permanente sans que son chemin soit entravé par le marché, alors ce que je fais de l'autre côté du mur est acceptable. Si le musée devient trop commercial, trop ordinaire, le public cessera de venir ; c'est en entretenant ce qui fait de lui un lieu exceptionnel, différent, en proposant des programmes de qualité, de belles acquisitions, de solides expositions que l'on continuera à faire revenir les visiteurs.

– Le système du musée subventionné, à l'européenne, a donc ses mérites ?

– Mais en Europe aussi on a de plus en plus recours au secteur privé et au parrainage d'expositions ! Il y a un certain élément de liberté dans le fait d'être redevable à des milliers de donateurs, car l'on n'a à obéir à aucun d'entre eux en particulier, alors que si l'on a un seul ministre de la culture, un gouvernement, qui est la source majeure de vos fonds, le dialogue est forcément... plus étroit. Mais, bien sûr, j'adorerais avoir 2 milliards de dollars de plus d'office dans mon budget : il y a des tas de choses que je fais dont je pourrais me dispenser ! Peut-être n'organiserions-nous pas des croisières pour nos adhérents ! C'est parce que je n'ai pas ces 2 milliards que j'ouvre certaines parties du musée à des dîners de gala, à des bals. Mais ce n'est pas ce mélange d'activités qui détermine ce que doit être un musée : la collection, la conservation, les expositions, c'est cela, un musée.

– Y a-t-il des limites au gigantisme des musées ?

– C'est une Française qui me pose cette question ? Avez-vous vu le Louvre ? La réponse est non, et voici pourquoi : tout musée plus grand que la Frick Collection est trop grand, car il ne peut être visité en une fois. Donc, à partir du moment où un musée est trop grand, peu importe sa taille ! Peut-on raisonnablement venir au Metropolitan ou au Louvre et prétendre voir en même temps l'Egypte et les peintures européennes et les dessins et les sculptures ? Il faut les voir comme une constellation de petits musées sous un même toit. Essayer de visiter le Met d'un coup, c'est comme vouloir écouter les neuf symphonies de Beethoven en série : quand vous arrivez à la troisième, votre corps refuse, vos oreilles se ferment... Cela dit, le Metropolitan Museum ne peut plus s'agrandir, à cause des limites fixées par l'administration de Central Park. Il peut seulement s'améliorer... »

Propos recueillis par Sylvie Kauffmann



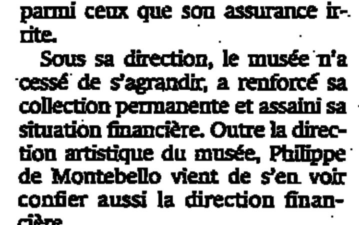
Paris - New York... et retour ?



PHILIPPE DE MONTEBELLO

DIRECTEUR depuis vingt ans du Metropolitan Museum of Art de New York, l'un des plus grands musées du monde, Guy-Philippe Lannes de Montebello, soixante-deux ans, est né à Paris. Descendant direct du maréchal Lannes, son père, peintre et critique d'art, émigra aux Etats-Unis en 1951 avec sa femme et ses quatre fils pour y développer un procédé de photographie de son invention.

Après avoir passé son bac au lycée français de New York, le jeune Philippe devint citoyen américain, fit des études à Harvard puis à l'Institut des beaux-arts de l'université de New York et épousa une Américaine. Entré au Metropolitan comme conservateur, il y a fait toute sa carrière, hormis quatre années passées à la tête du Musée des beaux-arts de Houston. Il est grand, droit. Son port volontiers aristocratique, sa diction parfaite, en anglais comme en français, sa voix basse et son autorité naturelle en font un personnage imposant très respecté dans le monde des conservateurs, même parmi ceux que son assurance irrite.



Sous sa direction, le musée n'a cessé de s'agrandir, a renforcé sa collection permanente et assaini sa situation financière. Outre la direction artistique du musée, Philippe de Montebello vient de s'en voir confier aussi la direction financière.

Portant sa légion d'honneur au revers de son costume croisé, il dit se sentir *« culturellement et émotionnellement très français »*, même s'il *« doit beaucoup aux Etats-Unis »*. Il veut prendre sa retraite en France, mais n'est pas, *« à ce stade-ci »*, intéressé par la direction du Louvre, qu'il dément avoir refusée. *« On ne me l'a pas offerte,* précise-t-il, *on m'a simplement demandé si, par hasard, c'était quelque chose que j'envisagerais. »*

S. K.

Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Beaucoup de gens sont partis au Front national parce que nous les avons désespérés »

« En quoi consiste l'Alliance, que forment le RPR et l'UDF ?

– L'Alliance, ce n'est pas la fusion, mais c'est davantage qu'un accord électoral. Nos électeurs ont soif d'identité : ils en ont plus qu'assez des programmes politiques totalement aseptisés, auxquels ils ne comprennent rien, qui sont bourrés de complexes et dans lesquels on ne voit pas la différence entre un homme de droite et un homme de gauche ; ils en ont encore plus qu'assez de constater que quand la droite est au pouvoir, elle ne met pas toujours en œuvre – c'est le moins que l'on puisse dire – la politique pour laquelle elle a été élue.

» Cette aspiration à l'identité ne doit pas gommer une deuxième aspiration, qui est une aspiration à l'unité. Nos électeurs ne supportent plus les querelles, surtout lorsqu'elles sont personnelles et ne correspondent pas à des clivages de fond. Il fallait donc construire une formation politique confédérale, qui permette l'affirmation de l'identité – notamment parce qu'une seule formation ne peut pas répondre à l'aspiration de tous les électeurs – et qui, en même temps, rassure ces mêmes électeurs en leur offrant l'unité. Cette confédération, c'est l'Alliance. On habitera dans la même maison, mais, dans cette maison, chaque formation aura la possibilité de défendre ses idées.

– Une partie de l'UDF souhaite la fusion plutôt que la confédération...

– Je comprends très bien qu'il y ait des hommes et des femmes de l'opposition qui se disent qu'après le désastre du mois de juin 1997 la solution, c'est la fusion. Ce n'est pas mon opinion. Je suis de ceux qui pensent que, du côté de l'opposition, il y a une droite, avec plusieurs familles – la famille gaulliste, la famille libérale – et il y a les centristes. L'opposition a besoin des centristes, mais je ne suis pas centriste. Si, les centristes et nous, nous habitions durablement dans la même formation fusionnée, alors, soit on voudrait faire plaisir aux centristes pour les garder, et l'on n'aurait pas un programme politique de droite ; soit on aurait un programme politique de droite, et l'on risquerait de perdre les centristes.

» Pourquoi, pour gagner, la droite devrait-elle être fusionnée, alors que la gauche n'a pas eu besoin de l'être ? Il a suffi, en effet, qu'elle organise ce que l'on appelle aujourd'hui la "gauche plurielle". J'ajoute que la fusion serait d'autant plus inopportune pour nous qu'à droite, nous avons un problème avec l'extrême droite. Si la fusion devait conduire à un programme aseptisé – programme plus centriste, sans vouloir vexer qui que ce soit –, on ouvrirait alors un boulevard au Front national. Beaucoup de gens sont partis au Front national, pas du tout parce que Le Pen représente un espoir – qui peut penser cela ? –, mais, tout simplement, parce que nous les avons désespérés, parce que nous n'avons pas eu envie de nous battre pour nos idées.

– Qu'est-ce qu'une droite qui mène une politique de droite ?

– C'est une droite qui cesserait d'être complexée sur certains sujets, tels que la sécurité, la fiscalité, la famille, le travail... Plutôt que de faire semblant de croire au partage du travail, par exemple, disons clairement que le travail est une valeur fondamentale, parce que c'est lui qui permet d'assurer la promotion sociale de sa famille, et cessons d'être complexés sur les notions de récompense et de mérite ! Quand on travaille plus que les autres, il n'est pas anormal de gagner davantage que les autres.

– Où est la nouveauté ? La droite a toujours dit cela...

– Sur la fiscalité, je ne suis pas persuadé que nous ayons toujours répondu, lorsque nous étions au gouvernement, aux aspirations de nos électeurs. Nous, nous pensons qu'il faut diminuer la dépense publique pour assurer la récompense du travail personnel des uns et des autres. Eh bien !, si nous le pensons, il faut le faire !

» Pour dire le fond de ma pensée, depuis le milieu des années 70, nos électeurs ont le sentiment qu'à quelques notables exceptions près, quand la droite est au pouvoir, elle ne met pas suffisamment en œuvre les engagements qui sont les siens.

– Le milieu des années 70, c'est le septennat de Valéry Giscard d'Estaing. C'est donc l'option de "gouverner au centre" qui est responsable des ennuis de la droite depuis vingt ans ?

– Dans une démocratie, il faut une gauche et une droite et, quand la droite disparaît, l'extrême droite en profite. Je ne crois pas que les électeurs souhaitent s'allier avec le Front national. Ils se disent que nos idées sont majoritaires et que si nous, les hommes politiques de droite, nous nous étions battus pour ces idées, jamais nous n'aurions perdu.

– Où passe la ligne de démarcation entre l'absence de complexes et l'outrance ?

– Un exemple : l'immigration. Je veux que la droite dise, sans complexes, que nous n'avons pas les moyens financiers et sociaux d'accueillir tous les immigrés qui le souhaitent.

– Cela fait des années que la droite et la gauche disent cela !

– Je pense que, pendant des années, nous avons été très complexés sur le discours sur l'immigration. Or, il y a une différence avec l'extrême droite, c'est que M. Le Pen, dès qu'il parle d'immigration, y met des considérations raciales, racistes et antisémites, que j'ai en horreur, qui me sont totalement étrangères. C'est une différence !

» Prenons la fiscalité. Il y a une pensée unique socialiste, social-démocrate. On ne pouvait plus rien dire, il fallait s'aligner sur le plus petit dénominateur commun ; tout était aseptisé : disparition de l'idéologie, disparition de l'engagement politique fort. Eh bien !, je vous le dis : un pays où la tranche marginale de l'impôt sur le revenu est à 56,8 % est un pays qui ne respecte pas la liberté des gens et qui ne garantit pas la récompense de leur travail. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

Un outil pour lutter contre l'apartheid social

par Jean-Pierre Chevènement

EN moins d'un quart de siècle, la France s'est cassée. Socialement et spatialement.

L'explosion du chômage et de la précarité transforme insidieusement au fil des ans certains de nos quartiers en quasi-ghettos. S'y concentrent les populations en difficulté, particulièrement celles qui sont nées des dernières vagues de l'immigration. La montée des communautarismes accompagne naturellement la ghettoïsation des quartiers. Le social s'« ethnicise », et l'extrême droite en fait son miel.

Ainsi s'édifie sous nos yeux un modèle de société inégalitaire qui est aux antipodes des valeurs républicaines.

Ainsi, que reste-t-il de l'école, institution fondatrice de la République, quand, du fait même de la sociologie et du niveau moyen des élèves, un abîme s'est creusé entre les lycées, selon qu'ils sont implantés en centre-ville ou dans les banlieues ? La ségrégation spatiale redouble ainsi la ségrégation sociale, et c'est le projet de citoyenneté, censé fonder notre République, qui, de plus en plus, tourne à vide.

On peut se résigner et faire le choix d'une société communautariste, à l'anglo-saxonne. A vrai dire, il suffit de se laisser aller, mais l'erreur serait de croire que la France acceptera, sans violentes secousses, un modèle si contraire à son génie égalitaire. Il existe un autre choix : remonter la pente, inlassablement. Mobiliser tous les moyens pour combler l'écart entre l'idéal d'une société citoyenne et la réalité quotidienne.

Certes, on peut s'interroger sur la cohérence d'un tel choix avec le triomphe actuel de l'ultralibéralisme. Mais celui-ci est-il le dernier mot de l'histoire ?

Il faut donc se donner tous les moyens de lutter sur le long terme contre l'apartheid social. Et, puisqu'il revêt de plus en plus la forme d'un apartheid spatial, il faut repenser notre organisation urbaine.

Relever l'idéal de la citoyenneté, c'est d'abord répondre au défi des villes où vivent 75 % des Français. Loin de moi l'idée de vouloir remettre en cause nos 36 700 communes, lieux essentiels d'apprentissage de la démocratie.

Reste qu'à la réalité physique des agglomérations, de leur ville-centre, de leurs communes périphériques, de leurs cités agrégées au fil de la croissance urbaine, ne correspond aujourd'hui aucune entité politique et juridique capable de prendre les décisions qui engagent le long terme : nouvelle répartition de l'habitat, remodelage des banlieues, dédensification de certains quartiers, reconstitution du tissu urbain, politiques ciblées de formation et d'emploi, plans de circulation et de transports publics, etc. L'agglomération est le niveau le plus pertinent pour la définition et la mise en œuvre d'une politique de la ville efficace sur le long terme.

Or c'est là justement que l'intercommunalité, voulue par la grande loi sur l'administration territoriale de la République de février 1992, a le moins progressé.

Il s'est créé, depuis 1992, 1 105 communautés de communes, et seulement 5 communautés de villes. Les deux tiers de la population concernée par les progrès de l'intercommunalité depuis 1992 (17 millions d'habitants) l'ont été en milieu rural et autour des petites villes.

Or il existe en France 361 aires urbaines recensées, qui regroupaient en 1990 les trois quarts de la population. 138 d'entre elles dépassent le seuil de 50 000 habitants et comportent une ville-centre d'au moins 15 000 habitants.

La moitié de la population totale agglomérée (18,5 millions d'habitants sur 36,5) appartient déjà à des groupements à fiscalité propre. Mais 15 % seulement de ces groupements se sont dotés d'une taxe professionnelle d'agglomération. C'est peu, compte tenu de la part de la taxe professionnelle dans la fiscalité locale (la moitié) et de la disparité des taux entre les communes, qui croît avec la taille de l'agglomération.

Au-delà de leur aridité, ces chiffres indiquent clairement la cible : les 116 agglomérations de plus de 50 000 habitants qui ne disposent pas d'une taxe professionnelle unique. C'est pourquoi le projet de loi relatif à l'organisation urbaine et à la simplification de la coopération intercommunale que le gouvernement va soumettre à la représentation nationale vise à structurer les agglomérations comptant plus de 50 000 habitants autour d'une ville-centre, pour créer une nouvelle sorte d'établissements publics : la communauté d'agglomération.

Pour créer ces nouveaux espaces de solidarité, il faudra bien sûr fixer les compétences et les périmètres. A un noyau dur de compétences (développement économique, aménagement de l'espace, habitat, politique de la ville, transports urbains) pourront s'ajouter au moins deux autres dans les domaines suivants : assainissement, qualité de l'eau, collecte et traitement des déchets, gestion d'équipements collectifs.

Quant au périmètre, il serait assez logique de le faire coïncider avec celui de l'agglomération au sens de l'Insee (continuité de l'espace bâti).

Pour restaurer la solidarité territoriale, réduire les ghettos urbains, mieux repartir le logement social, faire vivre ainsi au quotidien le projet d'une société citoyenne, il faudra mutualiser les ressources.

Encore faudra-t-il pour cela convaincre nos concitoyens, et d'abord les élus, que la mise en commun des ressources et, à terme, une certaine mixité sociale comportent beaucoup moins d'inconvénients qu'une ségrégation urbaine, mère de toutes les violences.

Au fond, c'est le modèle de la ville européenne, bref d'une certaine forme de sociabilité, qui est en question. On a beaucoup parlé, ces derniers temps, de la « lepénisation » des esprits : je la vois, pour ma part, aussi dans un certain campanilisme, dans le repli sur elles-mêmes des communes riches ou qui, simplement, se croient favorisées, dans le refus des règles de solidarité, qui seules peuvent permettre une vie démocratique et civilisée.

C'est dire que pour créer de nouveaux espaces de solidarité sociale et fiscale il faudra utiliser tous les moyens de la conviction, si nous voulons que nos communes urbaines et périurbaines s'engagent, ensemble et volontairement, dans cette direction.

Le premier moyen est l'appel au civisme qui, seul, peut permettre de surmonter les égoïsmes de clocher. Le second est une certaine progressivité : on peut fort bien accepter que le passage à la taxe professionnelle unique puisse s'effectuer sur la durée de deux mandats, c'est-à-dire douze ans. En troisième lieu, les règles fiscales en agglomération seraient assouplies : déliaison des taux à la baisse pour préserver le produit de la taxe professionnelle unique et possibilité pour les communautés d'instituer parallèlement une fiscalité additionnelle. Le dernier moyen – qui ne sera pas le moins décisif – sera dans l'incitation financière : une dotation globale de fonctionnement de deux fois et demie supérieure en moyenne à celle existant dans les actuelles structures intercommunales (250 francs par habitant au lieu de 100 francs), accordée aux communautés d'agglomération créées dans les cinq ans ; avec un financement nouveau d'une dotation propre aux groupements, constituera un précieux encouragement. Ainsi éviterait-on de pénaliser les dotations de solidarité réservées aux communes.

Retrouver quelques marges de manœuvre dans les dotations de l'Etat permettra aussi de ne pas pénaliser les communes rurales. Ainsi l'intercommunalité en milieu rural pourra-t-elle également continuer à être soutenue, elle qui, depuis 1992, contribue puissamment à fédérer les énergies sur des projets de développement créateurs d'emplois et aménageurs d'espaces en voie de désertification. Les communautés de communes, dont le régime unique et simplifié pourra accueillir ceux des districts et communautés de villes qui ne souhaiteraient pas adopter le régime de la communauté d'agglomération, garderont donc toute leur place dans l'organisation du territoire.

La création autoritaire de communautés d'agglomération ne serait, en effet, guère conforme à l'esprit de la décentralisation, qui implique la responsabilité.

Il faudra sans doute adopter les incitations qui permettront à la France, et d'abord à nos villes, de relever les défis sociaux des prochaines décennies. L'objectif du projet de loi est d'aboutir, dans les cinq premières années, à la création de plus d'une cinquantaine de communautés d'agglomération sur tout le territoire national.

Le temps de l'élection au suffrage universel des délégués communautaires n'est sans doute pas encore venu. Un certain niveau d'intégration est pour cela nécessaire. On peut imaginer à long terme le couplage d'élections municipales avec des élections intercommunales sur le modèle de la loi PLM.

Le faire aujourd'hui serait mettre la charrue devant les bœufs. En revanche, rien n'empêcherait, dès maintenant, de ne déléguer dans les structures intercommunales que des conseillers municipaux, eux-mêmes élus du suffrage universel. La transparence, à coup sûr, y gagnerait.

La création de communautés d'agglomération n'est qu'un outil dans la boîte de ceux qui peuvent nous permettre d'enrayer les évolutions insidieuses qui sapent la République. Mais c'est un outil indispensable et une vraie réforme : une de celles dont les effets se feront pleinement sentir sur le long terme. La politique de la ville n'est pas qu'une affaire de moyens. Parce qu'elle est aussi, et peut-être surtout, affaire de conception, elle implique des niveaux de décision pertinents.

La République n'est pas un objet de musée. Elle est *« ce quelque chose d'absolument neuf »*, dont parlait jadis Clemenceau, et que nous devons en permanence réinventer.

La communauté d'agglomération est un bon exemple, parce qu'elle donne à l'élan de la citoyenneté une prise sur le réel sans laquelle elle ne serait que vain bavardage.

> Pour créer de nouveaux espaces de solidarité sociale et fiscale, il faudra utiliser tous les moyens de la conviction, si nous voulons que nos communes urbaines et périurbaines s'engagent ensemble et volontairement

***Jean-Pierre Chevènement** est ministre de l'intérieur.*

Les faux-semblants du français « branché »

par Alain Bentolila

PLUS de 10 % des jeunes adultes de langue maternelle française vivent en situation d'insécurité linguistique. Dans la très grande majorité des cas, leur langue, forgée dans un milieu restreint, peu exigeant et peu motivant, ne s'est pas dotée (et comment l'aurait-elle fait ?) de moyens propres à véhiculer le sens au-delà de la connivence et de la familiarité. Confinée dans un espace réduit, rarement sollicitée pour transmettre ou recevoir des informations extérieures à son cercle étroit, c'est une langue terriblement limitée dont disposent ces citoyens : un vocabulaire restreint ; un usage des marques grammaticales très approximatif ; une quasi-impossibilité à organiser temporellement les événements.

Cette langue affaiblie, quasi exsangue, ne supporte que la proximité, fuit avec effroi et ressentiment toute invitation à fonctionner au large ; elle ferme définitivement les portes du monde de l'écrit, en fait un monde à part, étranger et inaccessible. Cette langue « particulière » ne saurait constituer le fondement d'une identité ethnique et culturelle dont elle serait à la fois le ciment et l'emblème. Et pourtant nombreux sont ceux qui, à peu de frais, en vantent le dynamisme, la fraîcheur et la créativité.

Il est si facile de se laisser séduire par l'écume d'une langue dont le pittoresque cache l'inquiétante approximation. Il est si simple de se contenter de décrire, en toute objectivité scientifique, un pur objet linguistique en se gardant bien d'en mesurer cette incapacité à fonctionner au large. Il est si dérisoire de clamer que toutes les langues sont égales alors que certaines donnent les clés du monde et d'autres celles du ghetto.

Cette langue particulière, dite des cités, des banlieues ou des jeunes (existerait-il une langue des vieux ?), ne doit surtout pas être objet d'opprobre et de mépris. Cette langue existe ; des centaines de milliers d'individus l'utilisent ; elle fonctionne, certes, à l'intérieur de cercles réduits, mais elle y constitue l'instrument unique de communication. Elle doit être respectée dans sa différence ; elle doit être prise en compte dans le cadre scolaire car nulle démarche pédagogique responsable ne peut ignorer l'existant linguistique et culturel des élèves. Cependant, il m'apparaît démagogique et irresponsable de ne pas mettre tout en œuvre pour que s'ouvrent à tous les portes d'une langue française capable de porter au plus loin l'information, capable d'aller chercher l'autre dans sa plus grande différence, capable enfin de révéler sous le tumulte et le désordre un peu de sens et de cohérence.

Cette langue, que certains disent *« branchée »*, témoigne souvent d'un enfermement subi, d'une communication rétrécie, d'un rapport à l'écrit condamné d'emblée à l'échec. Devient alors très difficile toute tentative de relation pacifique, tolérante et maîtrisée avec un monde devenu hors de portée des mots, indifférent au verbe. Cette langue, en effet, n'a pas le pouvoir de créer un temps de sereine négociation linguistique propre à éviter le passage à l'acte et l'affrontement physique. Elle est un instrument d'interpellation et d'invective qui banalise l'insulte et annonce le conflit plus qu'elle ne le diffère. Elle n'offre à l'extérieur du cercle étroit qui constitue son territoire aucune perspective d'ouverture et de reconnaissance mutuelle ; tandis qu'à l'intérieur de ce cercle elle rend toute tentative d'analyse et de problématisation extrêmement aléatoire.

> Défendre la langue, c'est refuser que certains soient exclus de la communauté linguistique ; c'est un combat volontaire pour une distribution plus juste du pouvoir linguistique

Vouée essentiellement à l'interpellation brutale, au constat immédiat et à la qualification radicale, cette langue différente n'autorise pas à interroger ni à mettre en cause les mots d'ordre définitifs et les principes explicatifs faussement présentés comme universels. Elle sera contrainte d'adopter, pour les reproduire telles quelles, les argumentations les plus rigides et les plus formelles. Spécieuses, dangereuses ? Peut-être, mais donnant au monde un sens que cette langue, forgée dans l'indifférence et le malentendu, est bien incapable de proposer.

Un citoyen en difficulté de conceptualisation et d'argumentation, un citoyen qui ne sait pas, grâce à la langue, prendre une distance propice à la réflexion et à l'analyse sera particulièrement perméable à tous les discours qui prétendent apporter des réponses simples, immédiates et définitives. Il sera facilement séduit par tous les stéréotypes qui offrent du monde une vision dichotomique et manichéenne. Il sera docilement soumis aux règles les plus rigides et les plus arbitraires pourvu qu'elles donnent l'illusion de transformer en ascèse les insupportables frustrations quotidiennes.

Défendre la langue française, c'est alors refuser que certains soient exclus de la communauté linguistique ; c'est un combat volontaire pour une distribution plus juste du pouvoir linguistique. Défendre la langue française, c'est à la fois en respecter les formes différentes mais aussi affirmer avec exigence sa vocation à rassembler, à transcender les clivages, à guérir les déchirures. C'est à ce prix seulement que l'on préservera le lien social et que l'on évitera que notre société ne devienne un conglomérat de groupes imperméables les uns aux autres, prêts à tous les affrontements, à toutes les violences.

Dans une telle perspective, on perçoit le caractère dérisoire des efforts aussi bruyants qu'inutiles de ceux qui prétendent sauver notre langue en la préservant de l'envahissement des mots étrangers. Alors que pour certains de nos concitoyens le verbe se meurt, on ne peut se contenter de préconiser purges et saignées ou de chicaner sur la féminisation des noms de quelques fonctions.

Alors cessons donc de faire semblant ! Faire semblant d'élever des enfants sans leur apporter la médiation attentive et exigeante dont doit se nourrir leur langage. Faire semblant d'apprendre à lire à des élèves sans leur assurer une maîtrise suffisante de leur langue orale. Faire semblant de former professionnellement de jeunes adultes sans leur avoir appris à lire et à écrire. Faire semblant de défendre l'excellence et la pureté de notre langue tout en acceptant qu'un Français sur dix soit en situation d'insécurité linguistique. Faire semblant de s'émerveiller devant le pittoresque du langage des banlieues alors que l'on garde jalousement les clés du pouvoir linguistique. Faire semblant enfin de croire à la francophonie quand on laisse des pays dits francophones sombrer dans l'analphabétisme.

***Alain Bentolila** est professeur de linguistique générale à l'université Paris-V.*

AU COURRIER DU MONDE

UNE ÉPOPÉE DÉRISOIRE

Mai 1968 ne fut ni pour les Français, ni plus particulièrement pour les Parisiens, un mois agréable à vivre. A grand renfort de maolâtres, de katangais, de philosophes toujours en retard d'un combat, d'intellectuels et de journalistes surexcités, nous avons vu se développer une espèce de cancer où, à côté d'un désordre indescriptible, de voitures brûlées, un bouillonnement d'idées arrivait à des slogans aussi pauvres de contenu et de culture que : *« Il est interdit d'interdire. »* (...) Au lieu de laisser dans l'oubli cette période peu glorieuse, qui aura coûté fort cher à la nation, grâce à des médias en veine de gauchisme et de sensation, il nous faut à longueur de pages et *d'antennes revivre cette épopée dérisoire* et ridicule, revoir les trublions d'hier parvenus pour certains au faîte de carrières bourgeoises, écouter les discours de Cohn-Bendit. Il y en a vraiment assez.

Louis Lacaille
Paris

SOUVENIR DE MAI 68

Ancien responsable syndical CGT, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt le supplément du *Monde* concernant Mai 68. J'y découvre, page 43, une courte chronique datée du 6 juin 1968, intitulée « le PDG a voté », relatant un épisode de la grève aux établissements Tecalemit à Orly (...) Il est parfaitement exact que le PDG, ancien président de la CCI de Paris et administrateur d'une douzaine de sociétés, a excipé de son titre de premier salarié de l'entreprise pour revendiquer le droit de vote, alors qu'il s'agissait de décider si oui ou non la grève devait se poursuivre. Mais il n'y a jamais eu d'accord entre la direction, le comité de grève et les responsables syndicaux sur la consultation du personnel en vue d'appliquer les dispositions devant résulter des négociations en cours dans la métallurgie (...) A deux reprises, la direction, avec l'appui de l'encadrement, a tenté de faire *échouer la grève, de déstabiliser les* responsables syndicaux, en proposant des élections à bulletin secret à l'extérieur de l'usine la première fois, à l'intérieur la seconde, après qu'elle en aurait repris possession. Ces manœuvres ont piteusement échoué. Il y a bien eu négociations réclamées depuis le début par les syndicats, mais seulement après vingt-deux ou vingt-trois jours de grève.

Paul Valet
Talence (Gironde)

MMX intel inside pentium II

uand vos donnez à
de meurs outils,
dites cement pour
ntrepri elles travaillent.

Le nouveau portable ThinkPad 600 d'IBM.

De loin le plus mince et le plus léger de sa catégorie.

▪ Processeur Intel Pentium® II jusqu'à 266 MHz
▪ Dimensions : 30 x 24 cm et une épaisseur de seulement 3,6 cm
▪ Poids : 2,3 kg ▪ Grand écran haute résolution jusqu'à 13,3 pouces
▪ Disque dur jusqu'à 4 Go ▪ Mémoire SDRAM rapide de 32 Mo
▪ Lecteur de CD-ROM 10 x 24x ▪ Modem 56 Kbps intégré sur les modèles 13,3" ▪ A partir de 22 900 F HT***
(modèle avec Pentium® 233 MMX™).

* 11 276 F TTC. ** 15 256 F TTC. *** 27 617 F TTC. Les prix mentionnés sont les prix catalogue IBM au 28/04/98. Ils peuvent être modifiés à tout moment et sans préavis. 1 Outils e-business.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Lumière d'Irlande

IL faut savoir saluer les tournants de l'Histoire, surtout quand celle-ci va dans le bon sens. C'est le cas en Irlande, cette « île verte » de l'ouest de l'Europe, vieille terre de joies mais aussi de misères. Elle fut longtemps, trop longtemps, un pays de pauvreté et de famine, un pays qui, encore au début du siècle, envoyait ses enfants tenter leur chance de l'autre côté de l'Atlantique. Elle fut un espace de convoitise, théâtre d'une guerre d'indépendance – celle que menèrent, à partir de 1916, les nationalistes contre une féroce colonisation britannique commencée au XIIe siècle –, puis d'une guerre civile, sauvage, entre ceux d'entre les Irlandais qui acceptaient une *paix de compromis* avec Londres et ceux qui la refusaient. Une partie de cet arrangement de 1921, c'était la partition de l'île : les six comtés du nord, l'Ulster, majoritairement peuplés de « colons » protestants, venus d'Angleterre et d'Ecosse, restant attachés à la Grande-Bretagne. Et de ce compromis naquit un nouveau drame, l'affrontement entre catholiques et protestants d'Irlande du nord : deux mille morts, et beaucoup d'horreurs, ces trente dernières années...

L'Irlande est ainsi, faite de lumières et de deuils. Aujourd'hui, c'est la lumière qui l'emporte, avec le soutien massif que les électeurs de République d'Irlande et ceux d'Ulster ont accordé, lors de deux référendums, vendredi 22 mai, au plan de paix conclu le 10 avril dernier à Belfast. Cet accord était le triomphe des « politiques » sur les hommes de violence. Son approbation franche par le peuple lui donne une légitimité démocratique que *n'eurent pas de précédents* accords. La paix est à portée de main, comme l'aboutissement d'une longue maturation du sud au nord de l'île. Sans galvander le *sens de l'adjectif, il faut savoir* dire que ce moment-là est « historique », qui place l'Irlande à l'aube d'une ère nouvelle.

Les électeurs ont applaudi au courage d'hommes qui, au Nord, ont su braver les extrémistes de leur propre camp, comme John Hume, chez les catholiques républicains, ou David Trimble, chez les protestants unionistes. Ils ont salué la détermination de Tony Blair, inlassablement engagé dans cette affaire, et de son homologue de Dublin, Bertie Ahern. La politique a triomphé du clanisme, du sectarisme, du tribalisme religieux, pour façonner un compromis, prudent *mais sérieux. Il est bâti autour* d'un principe, celui du « consentement » : rien ne peut être décidé contre le vœu de l'une des deux communautés du Nord. Pour les protestants, qui veulent rester rattachés à Londres, l'Union est sauve aujourd'hui, en Ulster, où ils sont majoritaires ; mais, courbes démographiques à l'appui, les catholiques peuvent rêver déjà du jour où, à leur tour majoritaires, ils réclameront leur rattachement au Sud.

Entre-temps, les uns et les autres devront apprendre à gouverner ensemble la province, sous la houlette de Londres et Dublin. Bref, continuer, comme en ce *beau week-end de mai*, à faire triompher la politique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une jeune Célimène

ELLE MÉRITE d'être écoutée, pour les jeux de sa voix fraîche et scintillante ; et regardée, car elle a les vingt ans qui provoquent Arsinoé et s'effrayent de la solitude. Mony Dalmès pétille, elle s'épanouit... C'est le feu de la comédienne, et n'oublions pas que Célimène, veuve d'un marquis, sans doute, est aussi la petite fée de théâtre dont le brillant attire les galants, fâche le bon Molière.

Il y a d'étranges superpositions, dans ce rôle, qui font qu'on ne sera jamais d'accord sur lui. Mony Dalmès est ravissante d'étourderie savante, de joie de vivre, d'orgueil, dans les trois premiers actes. Mais, dès la scène avec Arsinoé, le rôle tourne. L'enfant de vingt ans a vraiment l'expérience, les alcools, *les poisons d'une femme qui a vécu*.

L'esprit tout en dehors d'une comédienne entraînée à l'escrime des mots, un heureux génie n'expliquent pas cette maîtrise et cette perfidie.

Le combat où elle triomphe d'Alceste est davantage encore au-dessus de cet âge. Il y faut une Ninon de Lenclos. C'est alors que j'ai trouvé Mony Dalmès trop « bouton de rose ». Mais son interprétation, déjà remarquable par les dons et par la virtuosité exquise du parler, peut, dans les deux derniers actes, mûrir très vite. Il y manque quelques toxines.

La représentation du *Misanthrope* à la Comédie-Française reste d'une rare beauté, telle que Pierre Dux l'a réglée et la conduit. Mais elle n'est pas pétrifiée. Elle bouge. Pierre Dux, plus sûr de lui, marque davantage le ridicule d'Alceste, ses excès.

Maurice Kemp
(26 mai 1948.)

Tropisme français soixante-huitard et fracture belge

LA PLUPART des journaux belges francophones ont consacré des séries d'articles à la commémoration de mai 68... en France. Ne se serait-il rien passé à cette époque en Belgique qui méritât qu'on le rappelle ? Cela n'est pas tout à fait exact, se souvient Claude Javeau, aujourd'hui professeur de sociologie à l'Université libre de Bruxelles (ULB), à l'époque jeune assistant. *« L'ULB a été en grève et occupée pendant un mois et demi, dans une ambiance comparable à celle de la Sorbonne. Ce mouvement était bien évidemment un écho de ce qui se passait en France. Quand Paris s'enrhume, Bruxelles se mouche ; c'est encore vrai aujourd'hui. »*

MAI 68

Il *n'y a, cependant,* pas eu en Belgique d'affrontements violents entre l'Etat, ses forces de l'ordre et les étudiants révoltés. Les campus étaient des « sanctuaires » interdits à la police, et les étudiants limitaient leur contestation de l'ordre ancien à des discours enflammés dans les amphithéâtres.

LA CLASSE OUVRIÈRE À L'ÉCART

Du côté néerlandophone, on regardait plutôt vers Amsterdam et le mouvement *« provo »*, moins idéologique et plus préoccupé de changer la vie quotidienne par la dérision et les actions qui se voulaient exemplaires, comme la mise à la disposition gratuite de vélos à la population.

Autre différence notable avec la France : le mouvement de mai belge est resté limité aux universités ; il ne s'est pas étendu aux usines. La quasi-inexistence du Parti communiste, *ainsi* que l'encadrement de la classe ouvrière par de puissants syndicats réformistes méfiants devant cette agitation de *« fils de bourgeois »*, avaient *abouti à ce* résultat : la classe ouvrière resta à l'écart du mouvement.

La grande grève de l'hiver 1960-1961 avait, par ailleurs, amené les dirigeants syndicaux wallons à donner une tonalité de plus en plus régionaliste à leurs revendications, ce qui les éloignait de la tendance « internationaliste » des militants d'extrême gauche des universités bruxelloises.

C'est à cette époque que le syndicaliste André Renard fonda le Mouvement populaire wallon, tandis que le Front démocratique des francophones connaissait ses premiers succès électoraux à Bruxelles.

Nombreux furent alors, parmi les activistes universitaires belges, ceux qui choisirent de participer au mouvement en France, comme le professeur Ernest Mandel, économiste et dirigeant de la IVe Internationale, que l'on vit souvent à la tribune des rassemblements de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), fondée par Alain Krivine et ses amis.

Le mouvement de libéralisation de la société, consécutif aux événements de mai en France, se *répercuta en Belgique*, mais *« affaibli et avec du retard »*, constate encore Claude Javeau : *« Il a fallu attendre 1988 pour que le pays se dote d'une loi dépénalisant l'interruption volontaire de grossesse, et encore ! au prix d'une acrobatie constitutionnelle mettant le roi Baudouin en congé de trône. » « Mais, dans d'autres domaines, cette libéralisation s'effectuée "à la belge"*, remarque-t-il aussi, *comme l'apparition des films X sur les écrans. On n'a pas fait de loi comme Giscard d'Estaing, mais on a cessé de poursuivre les cinémas qui mettaient ces films à l'affiche. »*

C'est pourtant d'un autre 68, plus précisément d'un processus qui s'étend de 1966 à 1970, que se souviennent aujourd'hui les Belges. Il s'agit de celui qui aboutit à la scission de l'Université catholique de Louvain et au transfert de sa partie francophone dans le Brabant wallon, dans le campus et la ville nouvelle de Louvain-la-Neuve.

REVANCHE FLAMANDE

Sommés de quitter la terre de Flandre aux cris de *« Walen buiten ! »* (« les Wallons dehors ! »), étudiants et enseignants francophones subirent alors un traumatisme dont ils ne se sont jamais complètement remis. Pour les étudiants flamands de l'époque, cette revendication nationale radicale avait un caractère « progressiste » qui leur semblait en phase avec l'air du temps.

En se réappropriant l'une des plus anciennes universités d'Europe, ils avaient le sentiment de prendre une revanche sur cette bourgeoisie francophone *qui les avait opprimés économiquement* et culturellement depuis la création de la Belgique en 1832. La génération de ces activistes du *« Walen buiten »* détient aujourd'hui des postes-clés dans la politique, l'économie et les médias en Flandre. Certains, prenant de l'âge, ont quelque peu modéré leurs positions nationalistes et comptent sur la construction européenne pour régler la question belge dans le cadre d'une Europe des régions. D'autres, au contraire, sont restés fidèles à ce nationalisme radical qui n'aura de fin qu'avec l'accession de la Flandre au statut de sujet autonome de sa propre histoire.

Luc Rosenzweig

La paresse *par Leiter*

Le luxe anglais à l'encan

Suite de la première page

Quant à la frange la plus chauvine de la génération montante, elle se préoccupe à la limite davantage, ces jours-ci, de sauver la livre sterling face au défi de l'euro que de préserver le label royal *« By Appointment of the Queen »*.

Deuxième élément : les investissements étrangers ne subissent aucune contrainte de la part des autorités. Les pouvoirs publics peuvent certes, en principe, s'opposer à une opération, s'ils jugent qu'elle *« est contraire à l'intérêt national »* ou néfaste à la concurrence ou encore au consommateur. Pendant dix-huit ans, les conservateurs, adeptes du laisser-faire, ont peu utilisé ce droit de veto afin de ne pas entraver le processus de privatisation. Leurs successeurs travaillistes, pour leur part, *se sont contentés de respecter* le statu quo, en mettant entre parenthèses les promesses électorales d'un retour à la réglementation.

« Les marchés financiers terrorisent Tony Blair, qui n'a pas oublié que la spéculation contre la livre sterling a fait chuter à deux reprises, dans le passé, un gouvernement Labour. D'où l'absence de réaction face à la disparition d'un patrimoine national », regrette Philip Heatley, rédacteur en chef de la revue spécialisée *Acquisitions Monthly*.

Par ailleurs, les parlementaires des régions bénéficiaires des investissements étrangers, en particulier le Nord-Ouest, l'Ecosse, le pays de Galles, constituent un redoutable groupe de pression au sein du New Labour. L'usine Toyota de Derby n'est-elle pas le principal employeur de la circonscription du ministre du commerce et de l'industrie, Margaret Becket ? Pour ce qui est des syndicats, fortement affaiblis, ils ont tendance à soutenir ces OPA amicales, en particulier lorsqu'elles proviennent d'Européens ou de Japonais à la fibre plus sociale que celle des patrons anglais.

Troisième raison : les investisseurs institutionnels, vrais détenteurs du pouvoir dans les sociétés cotées en Bourse, ne se soucient guère de la nationalité du propriétaire. *« A leur yeux, seule compte la valeur à l'actionnaire. La performance boursière détermine en effet la position dans les classements utilisés par les entreprises, les municipalités ou les syndicats pour décider à qui confier la gestion de leur fonds de retraite »*, assure Philip Heatley. Comme on a pu le constater dans le cas de Christie's, l'offre généreuse *de François Pinault a balayé* les réserves exprimées par certains analystes de la City qui déploraient le manque de transparence de son holding Artemis.

UN NOUVEAU CAPITALISME

La valeur des entreprises rachetées par des étrangers en 1997 a *augmenté de 30 % par rapport à* l'année précédente, et 1998 promet de battre tous les records. Un engouement à première vue surprenant à la lecture du récent rapport du consultant McKinsey, qui critique vertement la faible productivité de la main-d'œuvre, le manque de dynamisme de l'encadrement ou le *retard pris en matière* commerciale. Aussi les menaces proférées par les constructeurs automobiles japonais Toyota et Nissan d'avantager les pays membres de l'Union économique et monétaire (UEM), au détriment de la Grande-Bretagne, dans leurs futurs projets d'investissements illustrent-elles les retombées négatives de la non-participation à l'euro.

A l'évidence, malgré ces « points noirs », le « paradis social » britannique (licenciements aisés, limitation du droit de grève, cotisations patronales et impôts bas) continue de séduire les investisseurs venus d'ailleurs. La langue anglaise, le recours aux normes comptables et juridiques anglo-saxonnes, la présence à Londres du siège international des banques d'affaires, principaux moteurs de ce Monopoly industriel, sont autant d'avantages. Sans parler de la position géographique de passerelle entre l'Europe et les Etats-Unis.

En fait, bon nombre d'experts sentent confusément qu'un nouveau capitalisme britannique est *en train de naître. Deux piliers le* soutiennent. D'une part, les forteresses solides toujours indépendantes – la défense, la distribution, la pharmacie, l'agroalimentaire, les télécommunications, la mécanique, etc. – qui se répandent à l'étranger, en particulier en Amérique du Nord et en Europe. D'autre part, les investissements étrangers, en particulier dans les services. Tantôt miroir, tantôt laboratoire des mutations économiques, l'Angleterre de Tony Blair donne là, peut-être, la mesure des problèmes posés par la mondialisation.

Marc Roche

RECTIFICATIFS

SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

Contrairement à ce que nous indiquions dans nos éditions du 6 mai, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) n'approuve pas le projet de création de commissions d'examen des réclamations des justiciables, défendu par Elisabeth Guigou. Le SM n'est pas opposé à la mise en responsabilité des magistrats, mais préférerait que les justiciables puissent saisir directement le Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

C'est en 1989, et non en 1984, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 21 mai, que Laurent Fabius a conduit la liste du Parti socialiste aux élections européennes.

PRÉCISIONS

FAMILLES

Irène Théry, dont le rapport sur la famille a été rendu public dans *Le Monde* du 15 mai, nous demande de préciser que *« tous les couples de concubins, qu'ils soient parents ou pas, hétérosexuels ou homosexuels, sont considérés dans* [son] *rapport de la même façon : comme des unions libres produisant des effets de droits. Les droits proposés sont les mêmes pour tous »*. Quant à l'imposition commune pour tous les couples, mariés ou non, ayant un enfant à charge, *« ce droit est proposé à partir du point de vue de l'enfant »*. Irène Théry propose de rétablir une égalité complète entre toutes les situations de couples avec enfant à charge : pas de demi-part supplémentaire, mais en revanche imposition commune pour tous ces couples.

INDUSTRIE Dans un entretien au *Monde*, le président de Volvo, Leif Johansson, considère que l'industrie automobile mondiale va connaître un fort mouvement de concentration dans les années à venir. Dans ce contexte, il estime que Volvo peut demeurer indépendant, à condition de rester un constructeur spécialisé sur un segment de marché. ● L'AUTOMOBILE est toutefois appelée à prendre de moins en moins d'importance dans l'activité du groupe, au profit de sa division véhicules commerciaux. Celle-ci devrait grossir deux fois plus vite que la division automobile, par croissance externe et interne. ● M. JOHANSSON pense que le groupe suédois, malgré une base de production essentiellement européenne, a un bel avenir devant lui s'il mise sur la qualification, la formation et la compétence de ses salariés.

Volvo refuse de s'engager dans la course au gigantisme dans l'automobile

Le PDG du constructeur suédois, Leif Johansson, explique dans un entretien au « Monde » qu'il entend rester concentré sur une « niche », celle des voitures haut de gamme et de grande sécurité. Mais, dans les camions et les bus, le groupe compte déjà parmi les grands mondiaux.

« La fusion entre Daimler-Benz et Chrysler change-t-elle votre analyse sur le futur de l'industrie automobile ?

– La concentration mondiale de l'industrie automobile n'est pas une surprise. Les raisons en sont connues : le coût des évolutions technologiques, imposées notamment par la réglementation en matière d'environnement, et la mondialisation, qui laissera sur le bord du chemin les entreprises dont le champ d'activité est limité à un seul pays ou même à un seul continent. Ce qui est plus surprenant, c'est de voir un allemand mettre la main sur un américain. A long terme, ce mouvement de concentration va s'accélérer et, à dix ou vingt ans, le changement sera radical.

– Volvo a-t-il les moyens de conserver son indépendance ?

– Tout d'abord, l'activité de Volvo est loin de se limiter à l'automobile, qui ne représente que la moitié de notre chiffre d'affaires de 183,6 milliards de couronnes suédoises. Nous sommes aussi un fabricant de moteurs d'avions et surtout nous avons une branche véhicules commerciaux (camions, bus, moteurs marins et industriels d'équipements de construction). Dans ces domaines, nous arrivons au niveau mondial en deuxième ou troisième position.

» Dans l'automobile, où nous sommes petits, nous voulons nous concentrer sur les voitures haut de gamme offrant une grande sécurité. Sur cette niche, nous avons pour objectif de vendre 500 000 voitures en l'an 2000 contre un peu plus de 386 000 en 1997. Et d'être mondial, avec une bonne position sur les trois grands marchés que sont l'Amérique, l'Europe et l'Asie. Le plan d'action que nous avons présenté en décembre 1997 prévoit une baisse des dépenses d'achats de 15 % sur trois ans et une hausse de la productivité de 5 % par an.

» Nous allons multiplier le nombre de modèles tout en réduisant le nombre de plates-formes à partir desquelles ils seront développés. De trois actuellement, celles-ci passeront à deux. Nous sommes capables de faire des véhicules avec quatre roues motrices, des cabriolets ou des coupés. Je crois beaucoup au break et à la berline. La première berline à sortir sur la nouvelle plate-forme sera lancée le 28 mai. C'est la première fois que Volvo vendra une voiture qui concurrence directement la Classe C de Mercedes ou la Série 5 de BMW. Dans ces conditions, je répondrai par l'affirmative à votre question : oui, nous pouvons continuer à exister dans l'automobile.

– Mais avez-vous besoin de rester dans l'automobile ?

– Au sens strict, non. Mais nous le voulons. L'automobile nourrit la marque : elle est, à mes yeux, un atout.

– Quelle proportion de votre activité représentera-t-elle dans l'avenir ?

– La croissance des véhicules commerciaux sera deux fois plus rapide que celle des voitures. Comme nous avons pour objectif de voir notre activité globale croître de 10 % par an, vous voyez que l'automobile est appelée à perdre de l'importance par rapport à nos autres activités.

– Envisageriez-vous une alliance de vos activités automobiles avec un autre constructeur ?

– Une fusion est quelque chose de très difficile à faire. Et la mise en commun de plates-formes prend beaucoup de temps. Par ailleurs, je ne suis pas certain que Volvo, dont l'image repose avant tout sur la sécurité de ses voitures, pourrait facilement partager des plates-formes avec quelqu'un.

» Cela dit, en tant que petit constructeur, nous sommes obligés d'être beaucoup plus ouverts à tous types d'alliances et de partenariats qu'un gros constructeur. Un bon exemple de ce que nous pouvons faire est l'alliance que nous avons avec Mitsubishi avec lequel nous partageons une plate-forme et une usine. Ou avec Renault et Volkswagen qui nous fournissent des moteurs. Nous essayons également de développer des relations très privilégiées avec des gros équipementiers, comme Autoliv, Valeo ou Mitsui. Ce n'est qu'à ce prix-là qu'ils nous feront bénéficier de leurs avancées technologiques.

– Est-ce que vous pensez que l'adage *« small is beautiful »* est encore vrai ?

– En ce qui concerne les voitures particulières, nous sommes sans conteste un constructeur « de niche ». A mon avis, le principal danger pour Volvo, c'est de perdre son identité en augmentant trop ses volumes. Nous devons conserver notre spécificité qui est de construire des voitures sûres, destinées aux familles. Il y a une place pour des constructeurs généralistes et mondiaux, comme General Motors ou Toyota, qui dominent le marché, et pour des constructeurs de niche, avec une clientèle très ciblée. Mais je pense qu'il est très risqué de se situer entre les deux : si vous n'avez pas les économies d'échelle nécessaires et si votre image est brouillée, vous perdez sur les deux tableaux.

– Regrettez-vous l'échec en 1994 de la fusion de Volvo avec Renault ?

– D'un point de vue industriel, cette alliance avait du sens. L'échec est venu des actionnaires, des nationalités, etc.

> Le principal danger, c'est de perdre son identité en augmentant trop ses volumes

– Est-il possible de renouer ?

– Ce serait très difficile. Il faudrait le faire autrement, et franchement, je ne vois pas aujourd'hui comment. Volvo a depuis beaucoup changé.

– Comment ?

– Après l'échec de l'opération avec Renault, nous avons décidé de recentrer Volvo sur le secteur des transports. Nous sommes sortis de toutes nos autres activités, comme les allumettes, l'agroalimentaire et la pharmacie. Reste à vendre notre participation dans Pharmacia Upjohn. Au total, ces cessions nous ont rapporté 35 milliards de couronnes que nous avons en partie consacrés à renforcer notre secteur des transports. Celui-ci a été complètement rénové. Aujourd'hui Volvo est une compagnie très saine, assise sur 18 milliards de couronnes de cash.

– Volvo est-il opéable ?

– Oui, sans aucun doute. Aucun de nos actionnaires ne possède plus de 10 % de Volvo et il n'existe aucun système de protection contre une OPA.

– Pourriez-vous ouvrir de nouvelles usines pour fabriquer des voitures ?

– Non. Cela fait vingt-neuf ans que Volvo se demande s'il va ouvrir une usine en Amérique du Nord et je pense que cette réflexion va encore durer des années. Sérieusement, nous avons aujourd'hui les capacités suffisantes pour produire 500 000 voitures par an.

– Et pour les véhicules commerciaux ?

– Nous sommes incontestablement engagés dans des investissements importants. Nous construisons une usine de camions en Chine. Nous venons d'en inaugurer une en Inde. Au Brésil, nous avons beaucoup investi pour développer notre production de camions. En Pologne, nous faisons des bus et des camions.

» Par ailleurs, nous étudions toutes les possibilités d'achats partout dans le monde. Nous venons de racheter Samsung Heavy Industries, la division équipements lourds du groupe coréen. Le bus prendra, à mon avis, de plus en plus d'importance dans l'avenir. En 2010-2015, 50 villes auront plus de 20 millions d'habitants. Dans ces conditions, le transport collectif deviendra un enjeu majeur pour l'Europe et plus encore l'Asie et l'Amérique latine. L'an dernier, nous avons acheté quatre sociétés qui construisent des bus. Nous en produisons actuellement 12 500 par an dans le monde. Cette activité devrait connaître un fort mouvement de concentration, à l'image de ce que viennent de faire Renault VI et Iveco qui ont créé une société commune dans ce secteur.

– Vous avez annoncé que vous comptiez réduire d'un tiers vos effectifs d'encadrement. Pourquoi ?

– Chez Volvo, nous embauchons des gens de plus en plus qualifiés. Les méthodes de travail ont changé dans les bureaux, comme dans les usines : les gens travaillent de plus en plus en équipes et se fixent eux-mêmes des objectifs qui se révèlent souvent plus élevés que ceux que j'aurais pu leur donner. Enfin, l'utilisation croissante des technologies de l'information est en train de changer profondément le rôle du personnel d'encadrement. Les salariés ont de moins en moins besoin de ses informations parce qu'ils savent où les trouver directement. En revanche, ils ont besoin de lui pour coordonner le travail d'équipe et donner des conseils.

» Ces trois évolutions expliquent que nous sommes aujourd'hui en mesure de réduire d'un tiers notre personnel d'encadrement, essentiellement en répartissant différemment les tâches. Un cadre qui avait auparavant sous sa responsabilité sept personnes peut désormais en avoir neuf. Cette réorganisation est actuellement en cours.

» Dans les usines, également, notre personnel est de plus en plus qualifié. Il travaille aussi en équipes, fait des suggestions... Cela exige des ouvriers des lignes d'assemblage une attitude participative mais cela leur donne une chance de maîtriser leur travail. Je pense que c'est grâce à cette évolution que nous pourrons maintenir notre base industrielle en Europe car les différences de coûts d'un pays à l'autre pour une main-d'œuvre qualifiée sont finalement peu importantes. Si un ingénieur indien coûte 50 à 60 % moins cher que son homologue en Suède, un ouvrier non qualifié, lui, coûte dix fois moins cher en Inde qu'en Suède.

» De toute façon, un ouvrier non qualifié est appelé à être remplacé par des robots dans l'avenir. Pour rester compétitive, l'Europe n'a d'autre choix que de se centrer sur les tâches qui requièrent une main-d'œuvre qualifiée, bien formée et dotée d'une attitude participative. Il lui faut pallier le coût de travail relativement élevé par rapport aux autres continents. Si ce surcoût n'est qu'un surcoût, la mondialisation se jouera en faveur de l'Asie : c'est là-bas que se fera le travail. En revanche, si le surcoût signifie formation, qualification, compétence, alors nous resterons dans la course. »

Propos recueillis par Eric Le Boucher et Virginie Malingre

52 % du chiffre d'affaires réalisés dans l'automobile

Volvo est avant tout un groupe européen : 82 % de ses 73 000 salariés travaillaient en 1997 sur le Vieux Continent, où le constructeur suédois a réalisé 57 % de son chiffre d'affaires (183,6 milliards de couronnes suédoises soit 141,3 milliards de francs) et 87 % de son résultat avant impôt (13,2 milliards de couronnes). En 1997, Volvo a réalisé 52 % de son chiffre d'affaires dans l'automobile, soit 96,4 milliards de couronnes suédoises.

Les camions, eux, ont contribué à son chiffre d'affaires à hauteur de 27,6 %, et les bus de 5,7 %. Les équipements de construction ont dégagé en 1997 un chiffre d'affaires de 16,7 milliards de couronnes suédoises, soit 9,1 % du total. Les moteurs marins et industriels représentent 2,4 % du chiffre d'affaires de Volvo, et les moteurs d'avions 4 %.

Pénalisé par la faiblesse de l'économie japonaise, le yen accélère son repli

LE RECUL du yen s'accélérait, lundi matin 25 mai : il cotait 137 yens pour 1 dollar, son cours le plus faible depuis le mois d'août 1991. Pénalisée par la grande faiblesse de l'économie japonaise, la monnaie nippone se trouve également affectée par la perspective d'une nouvelle baisse du taux d'escompte dans l'archipel, laquelle aurait pour conséquence de réduire encore sa rémunération. Parallèlement, les rendements des obligations d'Etat japonaises sont tombés, lundi matin, jusqu'à 1,21 %, un niveau jamais atteint dans le monde depuis le début du siècle.

Le scénario d'un assouplissement de la politique monétaire japonaise s'est trouvé renforcé, vendredi 22 mai, par la publication du compte rendu de la dernière réunion du conseil de la Banque du Japon, tenue le 9 avril. Au cours de celle-ci, selon le communiqué diffusé par l'institut d'émission nippon, la question d'une réduction de l'escompte avait été longuement abordée, et *« de nombreux membres étaient tombés d'accord sur le fait qu'une telle mesure pourrait être cohérente au vu des fortes pressions négatives qui s'exercent sur l'économie »*. *« Il n'existe qu'une faible marge de manœuvre pour de nouvelles baisses et l'impact d'une réduction du taux d'escompte pourrait n'être limité qu'à l'effet d'annonce »*, avait toutefois reconnu la Banque du Japon.

Le taux d'escompte est fixé au niveau historiquement bas de 0,50 % depuis le mois de septembre 1995. Sauf à ce que les autorités monétaires japonaises décident de rendre les rendements négatifs – dans ces conditions extrêmes, le fait d'emprunter rapporterait de l'argent –, sa baisse se trouve limitée à 0,50 %.

Une grande partie de la classe politique japonaise est toutefois opposée à une réduction de l'escompte. Elle considère qu'il faudrait au contraire relever celui-ci afin d'augmenter la rémunération de l'épargne des ménages.

Les incertitudes sur l'évolution de l'escompte s'accompagnent d'un regain de tensions dans les relations monétaires entre le Japon et les Etats-Unis. Tout en réaffirmant la volonté de son gouvernement d'enrayer la baisse du yen, le ministre des finances japonais Hikaru Matsunaga, a exprimé lundi son irritation face aux propos prêtés au secrétaire américain au Trésor, Robert Rubin. Selon la presse américaine, M. Rubin affirmerait en privé que les Etats-Unis sont prêts à voir le yen descendre jusqu'au niveau de 150 yens pour 1 dollar si c'est la seule façon d'éviter un effondrement de la seconde économie mondiale.

Pierre-Antoine Delhommais

L'industrie de l'informatique se plaint de la législation du travail

L'objectif est d'obtenir plus de flexibilité

LA LOI sur les 35 heures à peine adoptée, les entreprises montent au créneau. Dans le droit fil de positions déjà exprimées par le CNPF, les industriels de l'informatique viennent ainsi, à travers leur syndicat professionnel, le SFIB, d'adopter un rapport par lequel ils demandent aux pouvoirs publics et aux législateurs la révision d'un certain nombre de règles du droit du travail, jugé *« trop souvent préjudiciable aux intérêts des entités françaises »*. Particulièrement aux filiales de groupes internationaux en *« situation de concurrence accrue »* avec leurs sociétés sœurs dans d'autres pays.

Le SFIB suggère l'abandon des contrôles du temps de travail pour les cadres et ingénieurs, dont *« 30 % à 50 % passent tout ou partie de leur temps hors des locaux de leur employeur »*. *« Inadéquats et inopérants »*, selon le SFIB, ces contrôles devraient laisser place à une *« notion de forfait-contrat »*, qui préciseraient les *« éléments de compensation »* au dépassement de l'horaire légal. Le législateur, lui, est appelé à se *« se limiter »* à donner des *« bornes justifiées par la sécurité et la santé »*.

L'arrivée des 35 heures conduit aussi le SFIB à s'*« interroger sur la prise en compte du temps de formation dans le temps de travail »* ainsi *« réduit »*. Le SFIB demande qu'une partie du temps passé en formation soit pris en charge par le salarié : *« 50 % en temps de travail effectif payé par l'entreprise et 50 % à la charge du salarié. »*

Appelant à une *« révision urgente de la loi en matière de licenciement économique »*, pour aller *« vers plus de souplesse »*, les industriels de l'informatique demandent par ailleurs la possibilité de mettre en place des contrats à durée déterminée sur des périodes ouvertes (deux à quatre ans), comme cela se pratique en Grande-Bretagne par exemple. Ils souhaiteraient pouvoir proposer ce type de *« contrats de projets »*, comme ils les appellent, aux jeunes à la recherche d'un premier emploi.

Philippe Le Cœur

Bouygues étudie le rachat de la participation de Cable & Wireless dans Bouygues Telecom

Une réorganisation entre téléphone fixe et téléphone mobile devrait suivre

Le groupe de BTP pourrait utiliser son droit de préemption pour racheter une partie des 20 % de Bouygues Telecom détenus par Cable & Wireless afin d'éviter un trop grand renforcement de Telecom Italia, son autre partenaire. Cette décision pourrait entraîner une redéfinition entre téléphonie fixe et téléphone mobile. Vincent Bolloré, deuxième actionnaire de Bouygues, demande toujours la vente de l'activité télécoms.

LOIN DE SORTIR du téléphone comme le lui recommande Vincent Bolloré, son deuxième actionnaire, Martin Bouygues pourrait au contraire s'y renforcer. Le groupe, *selon nos informations*, pourrait reprendre une partie de la participation du britannique Cable & Wireless, qui détient 20 % de Bouygues Telecom. *« Nous avons reçu la notification de la vente de la participation de Cable & Wireless. Nous étudions avec les autres actionnaires les modalités d'exercer les droits de préemption »*, confirme une porte-parole du groupe.

En avril, Martin Bouygues excluait de faire jouer ce droit de préemption dévolu à tous les actionnaires de Bouygues Telecom. Aujourd'hui, il semble se raviser. La perspective de voir se renforcer Telecom Italia dans Bouygues Telecom (*Le Monde* du 22 mai) paraît avoir eu un grand poids dans ce changement d'attitude. Si l'opérateur italien rachetait la totalité de la participation de Cable & Wireless, comme cela a été évoqué, il détiendrait 30,7 %, soit une participation presque équivalente à celle de Bouygues (32,7 %) dans la société de téléphone mobile. Même s'il a juridiquement verrouillé sa position (il a la majorité dans BDT, la holding de tête de Bouygues Telecom), il serait difficile pour le groupe français de continuer à revendiquer seul le rôle d'opérateur dans le téléphone mobile face au groupe italien, également partenaire de la société de téléphone fixe, 9 Telecom.

Un actionnariat très éclaté

RÉPARTITION DU CAPITAL DE BOUYGUES TELECOM, en %

BOUYGUES 59,5
JCDECAUX INTERNATIONAL 20,9
TELECOM ITALIA 19,6
BOUYGUES TELECOM
55
1
CABLE & WIRELESS 20
17,5 VEBA
PAI* 3
3,5 BNP/BANEXI

Bouygues veut-il racheter les actions détenues par Cable & Wireless au prorata de sa participation ? Cette révision ne va-t-elle pas entraîner le départ d'autres actionnaires ? Des rumeurs récurrentes font état du désir de désengagement de l'entreprise de mobilier urbain Decaux, actionnaire à 20,9 % de BDT.

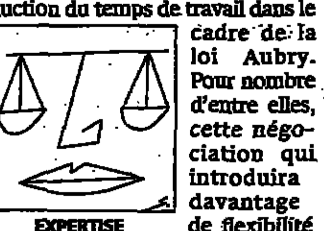
Même s'il ne rachète qu'une partie des actions détenues par Cable & Wireless, Bouygues risque de trouver l'opération lourde. Les 20 % détenus par le groupe britannique sont évalués à 4,5 milliards de francs. A cela pourrait s'ajouter le coût éventuel d'une réorganisation, qui semble elle aussi à l'étude, pour assurer une meilleure convergence entre le téléphone fixe et le téléphone mobile. Alors que les opérateurs comme BT ou Cegetel annoncent qu'ils proposeront dans un proche avenir des services communs entre le téléphone fixe et le mobile, Bouygues continue à avoir deux sociétés séparées (Bouygues Telecom pour le mobile et 9 Telecom pour le fixe), avec des actionnaires distincts.

Si l'opération de rachat des titres de Cable & Wireless se conclut, elle risque d'être perçue comme une provocation pour M. Bolloré. Devenu le deuxième actionnaire du groupe, il ne cesse de prôner la vente de l'activité télécoms, qu'il juge trop gourmande en capitaux et risquée pour Bouygues. Il avait eu le sentiment de marquer un premier point lorsque le groupe avait annoncé, en avril, la réduction de sa participation de 25 % à 10 % dans la société 9 Entreprises, *spécialisée* dans les services de télécommunications fixes à destination des grandes entreprises. Le renforcement du groupe dans Bouygues Telecom irait à l'inverse de ses recommandations. Les relations, déjà fraîches, entre M. Bolloré et M. Bouygues risquent encore de se détériorer.

Martine Orange

Les pièges juridiques des 35 heures

DANS LES PROCHAINES semaines, directions d'entreprise et sections syndicales vont entamer de délicates négociations sur la réduction du temps de travail dans le cadre de la loi Aubry. Pour nombre d'entre elles, cette négociation qui introduira davantage de flexibilité constituera une première qui n'est pas sans risque. L'exemple de Virgin mérite d'être médité.



EXPERTISE

En juillet 1994, la direction et le seul syndicat présent, la CFDT, signent un accord sur les salaires et le temps de travail. L'article 8 précise de façon anodine qu'*« est réputé travail de nuit un travail effectué entre 22 heures et 5 heures du matin »*. Ce paragraphe passe à peu près inaperçu : la direction ne l'utilise qu'en cas de déménagement ou d'inventaire. Pourtant, le 5 mai, la direction annonce, dans un communiqué, que le Virgin Mégastore Champs-Elysées *« restera ouvert non stop vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept du 10 juin au 12 juillet 1998 »* durant la Coupe du monde de football. La CFDT envisage d'attaquer la direction en référé mais hésite, réalisant – un peu tard – que l'accord de 1994 peut être interprété, quatre ans après sa signature, comme une acceptation du travail de nuit.

Pour éviter de telles mésaventures, certains accords prévoient désormais la mise en place de commissions de suivi chargées de régler les points litigieux entre partenaires de bonne foi. Le rôle de ces commissions est loin d'être formel : chez Moulinex, c'est une commission de suivi qui, en décembre 1997, a signé un avenant important à l'accord Robien défensif conclu onze mois plus tôt pour limiter les suppressions d'emplois. Nul doute que nombre d'« accords Aubry » prévoiront de telles instances. Directions comme syndicats auront besoin de commissions de suivi pour analyser les conséquences réelles des nouvelles organisations de travail mais les difficultés à aplanir risquent d'être nombreuses. Ainsi la définition du temps de travail effectif risque-t-elle de prêter encore à controverse malgré le consensus entre députés et magistrats (*Le Monde* du 25 avril). La loi Aubry précise que *« la durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer à des occupations personnelles »*.

De son côté, la Cour de cassation estime, dans un arrêt rendu le 7 avril, que *« le fait pour un salarié de rester en permanence à la disposition de l'employeur pour participer à l'activité de l'entreprise constitue un travail effectif »*. Jusqu'à présent, l'article L 212-4 du Code du travail excluait de la notion de temps de travail effectif les temps de présence dans l'entreprise consacrés à l'habillage et au « casse-croûte », pour reprendre la terminologie ouvriériste consacrée. Comme le remarque l'avocat Jacques Barthélémy, dans la revue *Droit social* (mai 1998), la jurisprudence n'hésite plus à intégrer ces temps de pause dans le temps de travail effectif. Ainsi, le 10 mars, la *Cour de cassation* a estimé que la cour d'appel de Paris avait eu raison d'intégrer dans la durée du travail effectif le temps de pause des salariés d'Aéroports de Paris qui travaillaient en cycle continu et ne pouvaient s'éloigner de leur poste de travail, même pendant le repas.

QUESTION ÉPINEUSE

Outre une définition commune du temps de travail effectif, direction et représentants des salariés devront également se pencher sur l'épineuse question des heures supplémentaires. La loi Aubry ne dit pas quel doit être, d'ici l'an 2000, le statut des heures comprises entre la 35e et la 39e heure dans les entreprises qui auront anticipé le passage aux 35 heures. La jurisprudence ne tranche évidemment pas cette question. Mais elle vient d'apporter deux précisions qui sont dans le droit fil des arrêts antérieurs de la *Cour de cassation* : un employeur peut réduire, voire supprimer, des heures supplémentaires par simple décision unilatérale car cela ne constitue pas une modification du contrat de travail (arrêt Germain Naegel contre Promaco du 18 mars 1998). En revanche, il ne peut pas refuser de payer des heures supplémentaires sous prétexte qu'il ne les a pas commandées. Au contraire, s'il souhaite que le salarié effectue une mission en un temps donné et sans dépassement d'horaire, il appartient à l'employeur de le préciser explicitement au salarié (arrêt Bristol Meci contre Devilliers du 31 mars 1998).

Frédéric Lemaître

L'euro, enjeu de communication pour les entreprises

L'inquiétude des Français face aux difficultés pratiques du passage à la monnaie unique inspire les campagnes publicitaires de La Poste et de la BNP pour leurs services financiers, mais aussi des Centres Leclerc pour vanter leur politique de prix bas

SEPT FRANÇAIS sur dix se disent perturbés par le passage à l'euro, une majorité s'inquiète des difficultés de conversion et appréhende déjà de *« se faire avoir »*, selon un récent sondage Ipsos. Quelques entreprises comme La Poste, la BNP et les Centres Leclerc ont donc décidé de se saisir du sujet pour communiquer, en marge de l'action gouvernementale. Elles financent des campagnes de publicité à tonalité consumériste. Si le discours est politique, l'objectif est commercial. Toutes veulent apparaître comme les spécialistes de l'euro pour obtenir la confiance des consommateurs. La Poste a décidé de capitaliser sur sa mission de service public.

Troisième établissement financier de France (20 milliards de francs de chiffre d'affaires dans les services financiers en 1997), elle veut faire savoir qu'elle accompagnera les Français lors du passage à la monnaie unique. *« La Poste est l'une des institutions utilisées par le gouvernement pour communiquer sur l'euro auprès du grand public »*, explique Jacques Jordan, le « Monsieur Euro » de La Poste. Son avantage : elle dispose du premier réseau de proximité de France en étant en contact avec 58,7 millions de Français et 3,2 millions d'entreprises.

Sa nouvelle publicité, diffusée à la télévision depuis le 10 mai, la présente donc comme un relais évident. Cette campagne est la première étape d'un plan de communication sur trois ans, doté d'un budget de 240 millions de francs. Les sept spots, réalisés sans agence, se veulent rassurants. Pendant trente secondes, les postiers – des vrais postiers – nous tiennent la main : *« On va tout vous expliquer, avec l'euro on sera encore plus proche de vous »*, *« L'euro c'est facile, c'est juste un cap »*, *« On vous le fera passer comme une lettre à la poste »*.

POSTIERS FACE À LA CAMÉRA

En choisissant de mettre en scène quelques-uns de ses 310 000 agents, La Poste cherche à accélérer sa mobilisation interne. Comme les textes n'ont pas été prémâchés, les apprentis comédiens parviennent à conserver un ton personnel qui excuse, parfois, la faiblesse de leur jeu : *« Il y avait un message à faire passer, c'est clairement une pub, mais ce sont quand même mes mots, ça me ressemble »*, confirme Monica Garcia.

Emploi-jeune basée au bureau de poste de Bordeaux-Bastide, Monica, sollicitée pour la publicité, s'est retrouvée, comme Nathalie, guichetière à l'agence de Paris-Bonne-Nouvelle, ou Marc et Tony, facteurs à Marseille, un peu par hasard face à une caméra pour défendre l'euro. Une façon de se préparer à la vente de services financiers dont les coûts seront exprimés en euros dès le mois d'août 1998, comme à celle des sicav élargies à la zone euro dès septembre.

Dans un registre plus militant, les Centres Leclerc ont réalisé, pendant la première quinzaine de mai, une campagne d'affichage axée principalement sur les prix. Parti en guerre depuis deux ans et demi contre *« la sous-estimation par les acteurs politiques et économiques des problèmes pratiques du passage à l'euro »*, Michel-Edouard Leclerc fait de l'euro son cheval de bataille publicitaire. *« Les politiques qui considèrent que l'euro est leur fabrication ne vont pas jusqu'au bout. En refusant d'expliquer au grand public les conséquences consuméristes, ils pratiquent un marketing inachevé »*, affirme-t-il.

ALLER CHEZ L'« EUROLOGUE »

La campagne de l'enseigne, conçue par l'agence Alice, est la première à avoir mis en avant des produits dont les prix sont affichés uniquement en euros. Huit grandes marques (La Vache qui rit, Elsève, Skip, Candia, Président, Lesieur, etc.), sur 19 000 panneaux en France. *« Nous avons voulu placer le consommateur en situation d'interrogation : peut-il évaluer un prix en euros ? »*, explique-t-on chez Leclerc, car *« les consommateurs perdent leurs références et anticipent une hausse des prix cachée dans la conversion en euros »*. Pédagogie, donc.

Et puis il y a aussi le petit bijou radiophonique conçu par l'agence Euro RSCG Babinet Erra Tong Cuong pour la BNP. Ce spot est diffusé sur Europe 1. La scène a lieu dans un bistrot. René, le tenancier (Jean-Marie Bigard), est inquiet : *« C'qui m'cause du souci, m'sieur Jacques, avec le bistrot, c'est la déclaration d'impôts en euros. J'ai peur de confondre avec les francs, voyez. »* M. Jacques, un consommateur, tente de le rassurer, mais René n'est pas convaincu : *« Ça m'fait, comme qui dirait, des angoisses, voyez. Alors on m'a conseillé d'aller voir un eurologue. »* Pas un médecin, non, seulement un « spécialiste de l'euro ».

Florence Amalou

16 % des Français ont lu la brochure gouvernementale

Le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie a lancé sa première campagne publicitaire en novembre 1997 pour annoncer la mise à disposition d'une brochure, *L'Euro et moi*, éditée à 25 millions d'exemplaires. Cette première prise de parole publicitaire, cofinancée par la Commission européenne, s'est faite dans la presse, à la télévision et à la radio. Selon une étude de l'IFOP, 44 % des Français ont reconnu la brochure en la voyant dans les lieux publics, mais seulement 16 % de la population affirment l'avoir lue.

Depuis, une deuxième campagne, toujours conçue par l'agence DDB & Co, faisant la promotion de la Charte d'aide à la préparation des PME, a été encartée dans la presse quotidienne et économique, à la fin d'avril. En outre, le lundi 4 mai, des pages de publicité ont été achetées dans les quotidiens nationaux et régionaux, pour *« marquer la portée historique de l'événement et donner du sens à l'arrivée de l'euro »*, explique Philippe Bagot, de DDB Corporate.

La consommation récupère mal Mai 68

ADEPTE du recyclage sociétal, la publicité aurait pu se repaître des événements qui bousculèrent la France en mai 1968, formidable machine à produire idées, rêves, graphismes et slogans. Or les publicitaires, d'ordinaire si prompts à digérer l'« air du temps », n'ont pas récupéré ce printemps. Obsédés par la Coupe du monde de football, la plupart n'y ont tout simplement pas pensé. Seuls quelques téméraires ont tenté un clin d'œil. Une affiche pour la téléphonie mobile SFR montre un couple de hippies, chevelus et tatoués, caricaturalement Woodstock : il s'agit de vendre une formule d'abonnement *« sans engagement »*, en *« liberté totale »*, qui *« aurait fait rêver vos parents »*.

Une campagne de La Hénin, banque spécialisée dans le crédit immobilier (affichage au début du mois à Paris, Bordeaux, Lille, Marseille ; annonces dans la presse régionale et magazine depuis le 15 mai), a elle aussi pris une couleur « soixante-huitarde ». On y voit un poing brandi, un boulet enchaîné, une typographie empruntée aux tags et un fond rouge *« qui exprime le combat politique et les actions engagées »*, selon son auteur, Jean-Luc Gronner, de l'agence DDB & Co. Avec ses slogans – *« Emprunter, ce n'est pas forcément se priver »*, *« Locataire à vie, est-ce bien raisonnable ? »* –, la banque n'a pas peur du contre-pied : *« Endettez-vous, plongez, vous serez plus libres »*, ironise Robert Egueby, directeur de recherche au Centre de communication avancée (CCA) : *« C'est une récupération totalement contraire aux valeurs de l'époque. »*

ESSOUFFLEMENT

En fait, les événements de 68 n'ont jamais été une puissante source d'inspiration pour la publicité. En 1991, l'UAP avait promu ses placements financiers, sur fond d'émeutes et de beatlemania, mais en préférant jouer la carte moins risquée de la nostalgie : *« La génération qui prendra sa retraite en 2010 sera mal dans ses pantoufles. Pourquoi ? Parce qu'elle supporte mal les pantoufles »*, expliquait la voix *off* du spot conçu par BDDP.

Volkswagen a roulé sur sa légitimité historique. *« La Coccinelle est emblématique du mouvement de 68 et des hippies. Elle a toujours été perçue comme une voiture anti-conventionnelle »*, explique Christian Vince, directeur de création de DDB. Pour le constructeur allemand, le premier coup publicitaire a sans doute été le meilleur : il y a dix ans, Volkswagen a commémoré la révolution étudiante en comparant son logo – les lettres V et W dans un cercle – à celui du mouvement anarchiste : *« En vingt ans, vous avez fait des progrès en orthographe »*, disaient les annonces dans la presse en 1988.

Mais la légitimité n'empêche pas l'essoufflement. Quand, neuf ans plus tard, Volkswagen vend, *via* la télévision, sa Golf cabriolet en la faisant résister à une émeute, la récupération redevient de pure forme : les pavés volent, un manifestant est bousculé par les forces de police...

S'appuyer sur Mai 68 en publicité reste une acrobatie risquée : *« Mai 68 a été le premier refus ouvert, affiché, sloganisé, de la consommation de masse »*, rappelle Anne Saint-Dreux, spécialiste de l'histoire publicitaire et directrice de la Maison de la pub. Comment faire référence, alors, à des événements qui nous ont conspués ? En recréant une mécanique dont seuls les publicitaires ont le secret : *« Mettre en scène la vie quotidienne à la manière d'une illusion, et nous proposer un monde idéal qu'on a le droit de consommer par produits, par bribes. »*

F. A.

Les Américains amorcent une réflexion sur le cyberjournalisme

BERKELEY
correspondance

Paradoxalement victimes des technologies de l'information, les journalistes pourraient un jour connaître le même sort que les dinosaures, a dit une fois Michael Crichton, auteur de *Jurassic Park*. Et pourtant ils sont utiles, puisqu'*« ils produisent une carte avec laquelle les citoyens peuvent négocier leur journée »*, répond à sa manière Bill Kovach, président du Comité des journalistes inquiets (Committee of Concerned Journalists). Le CCJ (www.journalism.org/concern) a été créé en 1997 par une vingtaine de journalistes des Etats-Unis, préoccupés par l'évolution de leur profession.

« Alors que le métier n'a jamais été exercé dans de meilleures conditions, explique la déclaration de principes, *un paradoxe de notre ère de la communication est que les changements révolutionnaires de la technologie, de notre structure économique et de notre relation avec le public contribuent à éloigner le journalisme de ses attaches. »* En moins d'un an, neuf cents journalistes ont signé cette déclaration. La dernière d'une série de conférences-débats organisées par le comité vient d'avoir lieu à l'école de journalisme de l'université de Berkeley, sous le titre « L'excellence dans le journalisme et les nouveaux médias ».

Les références amères aux réserves manifestées dans les médias traditionnels à l'encontre des nouveaux n'ont pas manqué. Jay Singh, responsable de la rédaction de *Cnet* (www. news. com/), un des meilleurs sites d'information sur les technologies de l'information, a raconté qu'il a fallu deux ans pour que le *New York Times* (www. nytimes. com/) les juge assez sérieux pour les citer. Souvent, les réticences se manifestent au cœur même des organes de presse traditionnels face à la publication en ligne et, surtout, à la production d'un contenu-électronique spécifique.

ATTENTION AUX HYPERLIENS

Y a-t-il place, sur ce moyen de communication qu'on « feuillette » (vrai sens du verbe *« to browse »*) plus qu'on ne lit, pour un journalisme sérieux ? Gary Kamiya – un des responsables de la rédactions du « zine » *Salon* (www.salon.com), qui vient de publier avant tout le monde des articles sur le financement, par un millionnaire ultraconservateur, de plusieurs personnes impliquées dans les actions en justice contre Bill Clinton – était là pour prouver à une salle convaincue que les nouveaux médias peuvent être sérieux. John Markoff, spécialiste des technologies de l'information pour le *New York Times*, estime pour sa part que *« la seule chose que le journalisme puisse encore faire, c'est du journalisme d'enquête, parce que tout le reste devient accessible gratuitement sur la Toile »*.

Les problèmes les plus graves ne semblent pas spécifiques aux médias électroniques. La rupture de la frontière entre la partie « business » et la rédaction a été rompue par le *Los Angeles Times* (www.latimes.com/). Des rédactions comme *Cnet* ont en revanche un code de conduite rigoureux. Le plus intéressant concerne les hyperliens qui constituent *« une des différences les plus évidentes entre la publication sur la Toile et sur papier »*. Il serait dangereux qu'ils apparaissent comme une prise de position de la rédaction, ou qu'ils contribuent à donner plus d'information sur un thème ou une entreprise que sur d'autres. Les règles générales du code sont d'*« établir des pointeurs vers tout ce qui peut intéresser les lecteurs ; de faire qu'ils conduisent chaque fois que possible à la source originale de l'information »*.

Pour le représentant de *Salon*, *« travailler pour un média traditionnel* ou *pour un média électronique »* est toujours une question de rigueur et de sérieux. Ce n'est pas du tout l'avis de Todd Oppenheimer, de *Newsweek Interactive* (www.newsweek.com/), pour qui *« c'est une folie de penser que les nouveaux médias sont comme les anciens »*. Il compare la difficulté d'attirer l'attention sur le Net à la tâche d'un acteur du théâtre de rue, où les passants ont toujours quelque chose d'autre à faire. Pamela Pfiffner, de ZDTV, rappelle que *« les créateurs ne doivent pas oublier les usagers pour qui les sites les plus sophistiqués sont souvent inaccessibles »*.

Les représentants de *Slate* (propriété de Microsoft) et de Luis Rossetto, fondateur de *Wired*, la revue pionnière des « branchés », ont proposé de créer un *« comité des journalistes sereins »*. Les forces du marché et le fait qu'aucun moyen de communication ne se soit développé aussi vite qu'Internet devraient tout résoudre. Que la majorité de la population mondiale n'ait pas encore accès au téléphone ne leur semble pas intéressant.

Le journalisme pratiqué et vécu aux Etats-Unis, où il dispose de ressources considérables, fait souvent preuve d'une rigueur exemplaire. Mais les Américains ne peuvent pas ignorer qu'il ne saurait y avoir d'excellence journalistique quand on exprime sur un média global une vision provinciale du monde. Encore faut-il reconnaître que personne n'a réglé le problème de l'*« interactivité globale »*, qui veut qu'on puisse à la fois être consulté et avoir accès à des informations partout dans le monde.

Francis Pisani

AGENDA

MARDI 26 MAI

● **Union européenne** : Forum européen de l'emploi à Birmingham (jusqu'au 28)
● **Etats-Unis** : reventes de logements pour avril.
● **France** : journée d'action des syndicats des banques AFB.
● **Mazda** : résultats annuels.

MERCREDI 27 MAI

● **Résultats annuels de Suzuki, Isuzu et Nissan au Japon et de British Airways, EMI, Thorn en Grande-Bretagne.**

JEUDI 28 MAI

● **Japon** : production industrielle (chiffres provisoires pour avril).
● **Danemark** : référendum sur le traité d'Amsterdam.
● **Allemagne** : réunion du conseil central de la Bundesbank.
● **France** : réunion du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.
● **Etats-Unis** : croissance du PIB pour le 1er trimestre.

VENDREDI 29 MAI

● **Résultats annuels de All Nippon Airways, Japan Airlines, NEC, Oki Electric, Mitsubishi Chemicals.**

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VOLVO : Leif Johansson, président du groupe suédois** considère que Volvo peut demeurer indépendant s'il reste un constructeur de « niche » *(lire p. 21)*

● **YUKOS ET SIBNEFT : la fusion** entre les deux plus grosses compagnies pétrolières russes va être gelée jusqu'à la fin de l'année avant d'être probablement totalement abandonnée, affirme lundi 25 mai le *Financial Times*. Les prix internationaux peu élevés du pétrole ont aggravé la situation financière des deux compagnies, rendant leur fusion problématique.

SERVICES

● **AXEL SPRINGER : le groupe allemand de presse a proposé de** racheter la société britannique Mirror, qui édite le quotidien populaire du même nom, pour plus d'1 milliard de livres (environ 10 milliards de francs). Selon le *Sunday Telegraph* du 24 mai, le directeur général de Mirror, David Montgomery, est prêt à accepter cette offre, mais il doit convaincre son conseil d'administration. Cette annonce pourrait susciter d'autres candidatures.

● **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : le groupe français a** créé une filiale, baptisée Kertel, pour distribuer au grand public des services de téléphonie (cartes pré-payées ou post-payées par exemple).

● **AIR FRANCE : les lignes intérieures de la compagnie aérienne étaient perturbées** dimanche 24 et lundi 25 mai en raison d'une grève lancée par trois syndicats minoritaires de navigants. 70 % des vols étaient assurés à Orly et 88 % à Roissy.

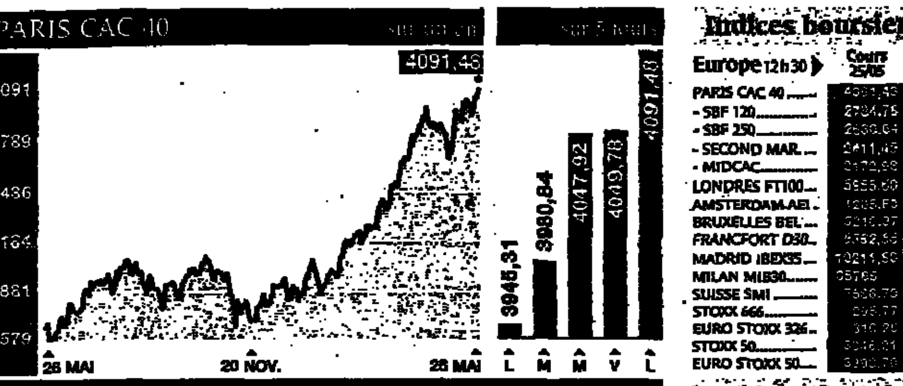
RÉSULTATS

■ **TOSHIBA : le groupe électronique japonais a vu, pour l'exercice clos fin mars, son bénéfice net** courant chuter de 85 %, à 18,7 milliards de yens (800 millions de francs), alors que son chiffre d'affaires a fléchi de 1 %, à 5 460 milliards de yens.

■ **MINOLTA : le groupe japonais d'optique et de bureautique a** dégagé un bénéfice courant avant impôts de 14,8 milliards de yens (640 millions de francs) en progression de 34 % sur l'année précédente.

■ **INDUSTRIAL BANK OF JAPAN (IBJ) : la banque japonaise a en**registré, lors de l'exercice échu fin mars, une perte consolidée avant impôts et éléments extraordinaires de 329,2 milliards de yens (14,2 milliards de francs).

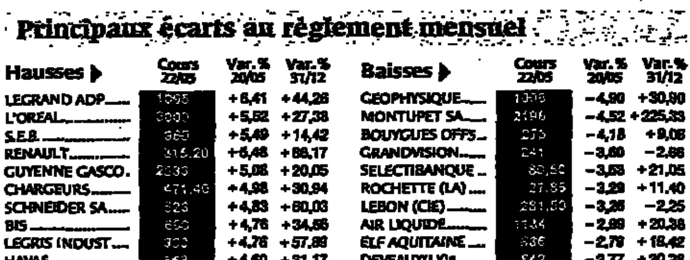
★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 25/05	Var.% 22/05	Var.% 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	1,09	38,43
- SBF 120	[illegible]	1,18	36,78
- SBF 250	[illegible]	0,67	35,26
- SECOND MAR.	[illegible]	0,20	33,22
- MIDCAC	[illegible]	1,46	36,80
LONDRES FT100	[illegible]	0,34	15,87
AMSTERDAM AEI	[illegible]	0,06	31,97
BRUXELLES BEL	[illegible]	0,52	32,75
FRANCFORT D30	[illegible]	−0,03	30,89
MADRID IBEX35	[illegible]	0,57	40,74
MILAN MIB30	[illegible]	1,16	43,40
SUISSE SMI	[illegible]	0,68	21,09
STOXX 666	[illegible]	0,41	—
EURO STOXX 326	[illegible]	0,71	—
STOXX 50	[illegible]	0,49	—
EURO STOXX 50	[illegible]	0,86	—

Monde	Cours 22/05	Var.% veille	Var.% 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	−0,20	15,25
- SP 500	[illegible]	−0,37	14,43
- NASDAQ	[illegible]	−0,88	14,94
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	−2,59	−3,89
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,90	31,75
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,46	−12,36
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,80	−18,17
SAO PAULO BOU.	[illegible]	−0,27	0,42
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,09	16,31
ASIE 10h15	25/05	22/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	0,91	−1,89
HONGKONG H.	[illegible]	−0,12	−10,99
SÉOUL	[illegible]	−7,29	−9,02
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,34	−14,42
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,07	4,25
TOKYO NIKKEI	[illegible]	−0,12	3,44



Principaux écarts au règlement mensuel

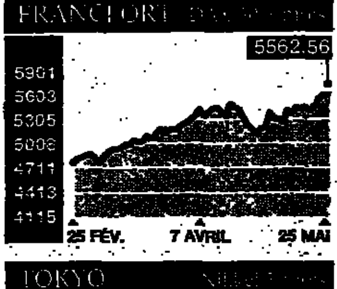
Hausses	Cours 22/05	Var.% 20/05	Var.% 31/12
LEGRAND ADP	[illegible]	+6,41	+44,26
L'OREAL	[illegible]	+5,52	+27,38
S.E.B.	[illegible]	+5,49	+14,42
RENAULT	315,20	+5,48	+88,17
GUYENNE GASCO.	[illegible]	+5,08	+20,05
CHARGEURS	471,40	+4,98	+30,94
SCHNEIDER SA	[illegible]	+4,83	+60,03
BIS	[illegible]	+4,76	+34,55
LEGRIS INDUST.	[illegible]	+4,76	+57,88
HAVAS	[illegible]	+4,60	+31,17

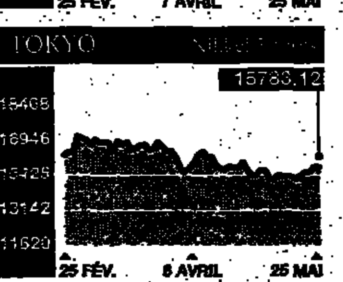
Baisses	Cours 22/05	Var.% 20/05	Var.% 31/12
GEOPHYSIQUE	[illegible]	−4,90	+30,90
MONTUPET SA	[illegible]	−4,52	+225,33
BOUYGUES OFFS.	[illegible]	−4,18	+9,08
GRANDVISION	[illegible]	−3,80	−2,88
SELECTIBANQUE	[illegible]	−3,53	+21,05
ROCHETTE (LA)	[illegible]	−3,29	+11,40
LEBON (CIE)	281,50	−3,26	−2,25
AIR LIQUIDE	[illegible]	−2,89	+20,38
ELF AQUITAINE	[illegible]	−2,79	+18,42
DEVEAUX(LY)#	[illegible]	−2,77	+20,28

PARIS SBF 250
2630,64
2630 2536 2445 2352 2260 2167
25 FÉV. 7 AVRIL 25 MAI

NEW YORK
9114,44
9702 9154 8696 8176 7669 7161 6653 6145
25 FÉV. 6 AVRIL 22 MAI

LONDRES
5955,60
25 FÉV. 7 AVRIL 25 MAI





LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS était encore en quête de nouveaux sommets, lundi 25 mai, après avoir inscrit vendredi son 33e record de clôture de l'année. En hausse de 0,59 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a atteint deux heures plus tard un nouveau record absolu à 4 097,51 points. Vers 12 h 15, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 1,10 % à 4 094,49 points. Les analystes restent confiants sur l'avenir de la Bourse. La Caisse des dépôts constate que l'économie bénéficie d'une conjonction de facteurs favorables avec un commerce extérieur florissant et, depuis quelques mois, une hausse des revenus des ménages grâce aux emplois créés et à la très faible inflation. Pour la Caisse, les perspectives sur les bénéfices par action sont très favorables, avec un taux de croissance de 13 % pour 1998. Le CAC 40 devrait donc atteindre 4 200 points d'ici à six mois.

TOKYO

LES VALEURS japonaises ont terminé en très légère baisse, lundi 25 mai. L'indice Nikkei a perdu 18,53 points, à 15 783,12 points, soit un repli de 0,12 %.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a terminé sur un repli de 0,2 %? à 9 114,44 points, vendredi 22 mai. Ce repli s'est effectué dans des transactions très calmes à la veille d'un long week-end de trois jours. Il n'y aura pas de cotations à la Bourse de New York, lundi 25 mai, en raison de la célébration du Memorial Day. Les autres indices américains étaient également en baisse vendredi : l'indice composite Nasdaq abandonnait 0,88 % et le S & P 500 a perdu 0,37 %. Sur la semaine, l'indice Dow Jones a gagné 0,2 %, le Nasdaq a perdu 0,88 % et le S &P 500 a enregistré un léger gain de 0,16 %.

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a débuté la séance, lundi 25 mai, sur une hausse de 0,60 %, à 5 563,11 points. Vendredi 22 mai, elle avait terminé la séance officielle sur un nouveau record à 5 564,21 points, en hausse de 0,97 %. Sa progression n'était que de 0,28 %, au terme des transactions électroniques, à 5 530,19 points.

LONDRES

LES VALEURS britanniques ont terminé la semaine sur un léger gain de 0,34 %, vendredi 25 mai, dans des transactions calmes, à la veille d'un long week-end de trois jours. Le Stock Exchange de Londres, tout comme Wall Street, gardera portes closes, lundi 25 mai. Sur la semaine écoulée, les valeurs britanniques ont finalement terminé sur un gain hebdomadaire de 0,64 %.

Le Crédit lyonnais veut être privatisé en Bourse

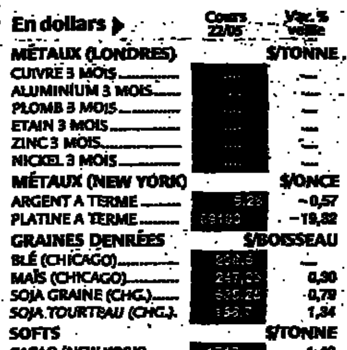
DANS SON BRAS DE FER avec la Commission de Bruxelles sur le dossier Crédit lyonnais, le ministre de l'économie Dominique Strauss-Kahn a tout fait pour ne pas se voir imposer une privatisation de gré à gré dans un délai rapide. Il a voulu se ménager le choix des modalités de cession de la participation de l'Etat dans le groupe public. Le suspense n'aura toutefois pas duré longtemps. Interrogé vendredi 22 mai sur TF 1, le président de la banque, Jean Peyrelevade, a indiqué : *« Nous irons sur le marché faire notre privatisation »*, précisant : *« Il n'y aura pas de vente de gré à gré, en tout cas de mon point de vue. »* Sans s'opposer au schéma de M. Peyrelevade, le ministère de l'économie affirme qu'aucune décision n'est arrêtée. Bercy veut d'abord entendre l'avis des organisations syndicales du Lyonnais – le ministre doit les rencontrer mardi 26 mai dans l'après-midi – mais aussi celui des concurrents de la banque publique.

Dans son communiqué daté du 20 mai, le ministère s'était d'ailleurs contenté d'indiquer : *« L'ouverture du capital du Crédit lyonnais pourra comporter plusieurs étapes. Elle pourra s'effectuer par la mise en vente de tout ou partie des participations de l'Etat, en une ou plusieurs tranches, réalisées au plus tard d'ici à octobre 1999. Elle pourra également s'effectuer, pour partie, par augmentation de capital souscrite par des investisseurs privés. »*

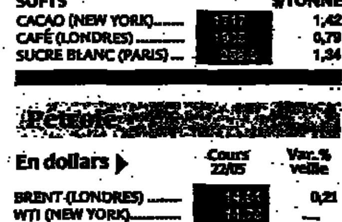
Certificat d'investissement Crédit lyonnais
en francs à Paris
608
700 600 500 400 300 200
12/12 1997 23/1 6/3 17/4 22/5

Dans un premier temps, Bercy souhaite régler la question de la clause de retour à meilleure fortune dont bénéficie l'Etat : ce dernier échangera ce privilège à l'automne contre des actions de la banque qu'il cédera sur le marché dès 1998. Une expertise indépendante de la valeur des actions Crédit lyonnais sera effectuée. M. Peyrelevade a indiqué au quotidien britannique *Financial Times* du lundi 25 mai que le Crédit lyonnais a l'intention de *céder jusqu'à un tiers de ses actions* à des investisseurs institutionnels avant décembre. L'opération doit permettre de solder la clause de retour à meilleure fortune, mais aussi de procéder à une augmentation de capital de 5 à 10 milliards de francs pour améliorer le ratio de solvabilité européen et de commencer à constituer un groupe d'actionnaires *« amis »*. *« Mais nous n'avons pas forcément envie de préjuger d'une alliance éventuelle avec une autre institution financière lors de cette première opération »*, indique-t-on boulevard des Italiens. Cette question d'un rapprochement se posera plutôt *« en 2000-2001 »*, selon M. Peyrelevade. Lundi matin, le certificat d'investissement gagnait 3,6 % à l'ouverture de la Bourse, à 630 francs.

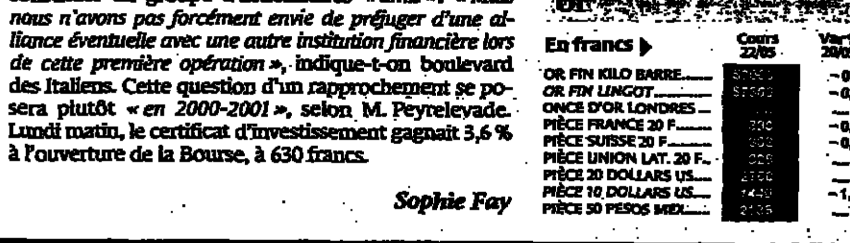
Sophie Fay



En dollars	Cours 22/05	Var.% veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	—
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	—
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	—
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	—
ZINC 3 MOIS	[illegible]	—
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,57
PLATINE A TERME	[illegible]	−19,82
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	0,30
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,79
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	1,34
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	1,42
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,79
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	1,34



En dollars	Cours 22/05	Var.% veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	0,21
WTI (NEW YORK)	[illegible]	—
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	2,5[illegible]



En francs	Cours 22/05	Var.% 20/05
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,70
OR FIN LINGOT	[illegible]	−0,86
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	—
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−0,30
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	−0,60
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	−1,37
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	—

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert restait ferme face au yen, lundi 25 mai, sur les marchés des changes européens, s'échangeant à 136,96 yens, contre 135,76 yens dans les derniers échanges interbancaires de vendredi. La monnaie américaine s'appréciait parallèlement face au franc et au mark, s'affichant à 5,9092 francs et 1,7622 deutschemark, contre respectivement 5,8982 francs et 1,7594 deutschemark vendredi dans les derniers échanges entre banques.
Sur les marchés asiatiques, le dollar a atteint lundi son plus haut niveau depuis août 1991 face à la devise japonaise, avec plus de 137 yens pour un dollar. Le ministre des Finances japonais Hikaru Matsunaga a toutefois réaffirmé la volonté du Japon d'enrayer la glissade du yen et exprimé sa crainte de nouvelles frictions politiques avec les Etats-Unis en raison des excédents commerciaux japonais records qu'encourage la faiblesse actuelle du yen.

Cours de change

25/05 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,91	6,60	9,64	4,02	2,98	4,35	0,34	3,35	—
DM	1,76	1,97	2,87	1,20	0,89	0,13	0,99	—	0,30
LIRE (100)	1737,54	1939,53	2832,71	1183,61	874,61	1270,09	—	985,65	293,99
YEN (100)	136,81	152,71	223,03	93,19	68,89	—	7,87	77,61	23,15
FLORIN	1,99	2,22	3,24	1,35	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,47	1,64	2,39	—	0,74	1,07	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,61	0,68	—	0,42	0,31	0,45	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	—	1,46	0,61	0,45	0,65	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	—	1,12	1,63	0,68	0,50	0,73	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 22/05	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,46	4,98	5,52
ALLEMAGNE	[illegible]	3,52	4,92	5,50
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,38	5,83	5,66
ITALIE	[illegible]	5	5,18	5,71
JAPON	[illegible]	0,40	1,53	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,22	5,64	5,91
SUISSE	[illegible]	1,88	3,11	4,11
PAYS-BAS	[illegible]	3,52	4,97	5,51

Matif

Cours 12h30	Volume 25/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	103,77	103,88
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,39	96,38

Marché des changes

Devises 17h35	Cours BDF 22/05	Achat 22/05	Vente 22/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,68	16,78
CANADA	[illegible]	3,90	4,40
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,61	6,21
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,21	10,06
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,15	3,65
JAPON (100)	[illegible]	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,95	3,85
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	388	412

TAUX

● **France** : Le marché obligataire était orienté à la hausse, lundi 25 mai. Dès les premières transactions, le contrat notionnel du Matif gagnait 11 centièmes à 103,78. Les opérateurs notaient que la séance devrait être calme en raison de la fermeture des marchés britanniques et américains. Ils ajoutaient encore que la semaine devrait être sous influence américaine et que l'objectif était un retour du notionnel au niveau des 104. A la veille du week-end, le Matif avait terminé en hausse de 2 centièmes. La légère détente des taux américains avait apporté un certain soutien, indiquait vendredi un opérateur.
● **Etats-Unis** : A la veille d'un week-end prolongé, sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé vendredi 22 mai à 5,896 % contre 5,969 % vendredi 15 mai, après une semaine relativement stable.

ÉCONOMIE

Chômage multiplié par deux en Corée du Sud

LE NOMBRE de chômeurs en Corée du Sud a plus que doublé, à 1,4 million, de janvier à avril 1998, ce qui représente un taux de chômage de 6,7 %, le plus haut enregistré depuis douze ans, a annoncé samedi 23 mai le Bureau national des statistiques (BNS).
Etant donné la persistance de la récession économique et les restructurations en cours en Corée du Sud, le nombre de chômeurs atteindra 1,5 million à la fin du mois du mois de mai, contre 658 000 à la fin du mois de décembre 1997, estime le BNS.
Selon les analystes, ces chiffres sont en deçà de la réalité, car il suffit, en Corée du Sud, de travailler une heure par semaine pour être comptabilisé comme ayant un emploi.

■ **OPEP : le président en exercice de l'OPEP, Obaid ben Saief al-Nassiri**, a indiqué, dimanche 24 mai, qu'une nouvelle réduction de la production s'imposerait pour soutenir le prix du brut. *« Nous ne sommes pas satisfaits du niveau actuel des prix du brut et nous croyons que des mesures doivent être prises pour corriger cette situation, parmi lesquelles une nouvelle réduction de la production »*, a déclaré M. Nassiri.

■ **INDONÉSIE : restaurer la confiance dans la roupie et juguler l'inflation** sont les deux principaux objectifs à court terme du nouveau gouvernement indonésien, a déclaré, samedi 23 mai, le ministre de la coordination pour l'économie, la finance et l'industrie, Ginanjar Kartasamita *(lire p. 4)*.

■ **ASIE : la réunion des ministres des finances** du forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) a conclu ses travaux dimanche 24 mai à Kananaskis Village (Canada), en soulignant la nécessité de mettre davantage l'accent sur les problèmes sociaux, comme le chômage et la pauvreté.

■ **FRANCE : le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel**, a souhaité, dimanche 24 mai, obtenir *« des engagements »* du CNPF sur l'élargissement de l'ARPE (système de préretraite contre embauche) sinon il envisage *« des mobilisations »*.

■ **ROYAUME-UNI : avec 48 % de « non » à l'euro**, les opposants britanniques à la monnaie unique européenne seraient passés pour la première fois sous la barre des 50 %, tandis que ceux qui lui sont favorables ont gagné du terrain, selon un sondage publié lundi 25 mai par le quotidien *The Guardian*.

■ **ALLEMAGNE : les prix à la production** sont restés inchangés en avril par rapport au mois précédent, ce qui porte leur hausse à 0,3 % sur un an, a indiqué, lundi 25 mai, l'Office des statistiques de Wiesbaden.

■ **ÉGYPTE : la commission économique du Parlement** a approuvé, dimanche 24 mai, le principe de la privatisation des sociétés d'assurances publiques, qui supprime toute restriction à la participation du secteur privé égyptien ou étranger au capital de ces entreprises.

■ **CÔTE-D'IVOIRE : les bailleurs de fonds internationaux**, réunis à Abidjan sous la présidence de la Banque mondiale, ont accordé samedi 23 mai à la Côte-d'Ivoire quelque 4,1 milliards de dollars (24 milliards de francs) pour le financement d'un programme triennal (1998-2000) de réforme économique et de réduction de la pauvreté.

NOMINATIONS

■ **EXPERTS-COMPTABLES : François-Xavier Donnadieu** succède à Yves Medina comme secrétaire général du conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

■ **DIAL : Michel Kusseling** prend en charge la direction financière de la société.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 25 MAI

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+0,95 %

CAC 40 : 4088,31

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1058	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	956	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2870	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3050	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1395	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1005	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Accor	1630	[illegible]	− 0,42	[illegible]
AGF	369,20	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Air Liquide	1134	[illegible]	+ 3,70	[illegible]
Alcatel Alsthom	1285	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Altran Techno. #	1162	[illegible]	+ 4,13	[illegible]
Atos CA	1080	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Axa	699	[illegible]	+ 1	[illegible]
Bail Investis	930	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Bazar Hot. Ville	756	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bertrand Faure	500	[illegible]	+ 6	[illegible]
BIC	445,10	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chargeurs	471,40	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Christian Dalloz	745	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	826	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
Ciments Francais	364,10	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Cipe France (Ly) # ●	226,90	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Clarins	557	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Club Mediterranee	606	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Coflexip	883	[illegible]	+ 3,17	[illegible]
Colas	1139	[illegible]	+ 0,96	[illegible]
Comptoir Entrep.	16,95	[illegible]	+ 4,71	[illegible]
Comptoirs Mod.	3225	[illegible]	+ 1,36	[illegible]
CPR	487,80	[illegible]	+ 3,11	[illegible]
Cred.Fon.France	111	[illegible]	+ 3,51	[illegible]
Credit Lyonnais CI	608	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	457	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Damart	4680	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Danone	1591	[illegible]	+ 2,07	[illegible]
Dassault-Aviation	1860	[illegible]	+ 1,61	[illegible]
Dassault Electro	705	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Dassault Systemes	267	[illegible]	+ 2,95	[illegible]
De Dietrich	428	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Deveaux(Ly)#	842	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	71,80	[illegible]	+ 8,43	[illegible]
Dexia France	778	[illegible]	+ 2,31	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	171	[illegible]	+ 2,92	[illegible]
Dynaction	213	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Ecia	1272	[illegible]	+ 2,37	[illegible]
Eiffage	511	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
Elf Aquitaine	836	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Eramet	290,20	[illegible]	+ 3,03	[illegible]
Eridania Beghin	1282	[illegible]	+ 2,80	[illegible]
Essilor Intl	2478	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2247	[illegible]	− 2,09	[illegible]
Esso	589	[illegible]	− 1,52	[illegible]
Eurafrance	3340	[illegible]	− 2,66	[illegible]
Euro Disney	9,40	[illegible]	+ 6,38	[illegible]
Europe 1	1500	[illegible]	+ 2,66	[illegible]
Eurotunnel	6,25	[illegible]	+ 7,20	[illegible]
Fimalac SA	702	[illegible]	+ 1,99	[illegible]
Finextel	126,10	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Fives-Lille	494	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
France Telecom	352	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Infogrames Enter.	364	[illegible]	+ 3,81	[illegible]
Ingenico	181,40	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Interbail	148,90	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Intertechnique	1680	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
ISIS	880	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Jean Lefebvre	484	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	1130	[illegible]	+ 3,98	[illegible]
Labinal	2110	[illegible]	+ 3,31	[illegible]
Lafarge	590	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
SGE	276	[illegible]	+ 0,72	+ 78,20
Sidel	462	[illegible]	+ 2,81	+ 19,84
Silic CA	1017	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Simco	517	[illegible]	+ 1,16	+ 28,73
S.I.T.A	1413	[illegible]	− 1,84	+ 20,68
Skis Rossignol	118	121,70	+ 3,13	+ 13,38
Soc.Fonc.Lyonnai.#	968	[illegible]	+ 0,20	+ 37,39
Societe Generale	1222	1254	+ 2,61	[illegible]
Sodexho Alliance	1175	1166	− 0,76	[illegible]
Sogeparc (Fin)	442,50	[illegible]	+ 0,56	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
East Rand #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Echo Bay Mines #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Electrolux #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ericsson #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ford Motor #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Freegold #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gencor act.regr.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
General Elect. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
General Motors #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gle Belgique #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Telefonica #	279,50	280,40	+ 0,39	[illegible]
Toshiba #	25,20	25,40	+ 0,79	+ 4,91
Unilever #	466	473,40	+ 1,58	+ 27,42
United Technol. #	565	568	+ 0,53	+ 29,88
Volkswagen A.G #	4865	4900	+ 0,71	+ 90,25
Western Deep #	161,20	163	+ 1,11	+ 54,90
Yamanouchi #	136,20	142,80	+ 4,84	+ 13,33
Zambia Copper	12,65	13	+ 2,76	+ 1,86

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 25 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,85	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	120,40	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	—	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	102,33	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,25	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,47	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	126,55	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,49	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	103,27	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9%91-06#	126,41	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,01	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,30	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	100,44	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,98	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 # ■	104,11	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	100,90	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,66	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,11	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,02	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,04	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	115,90	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	139,50	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,08	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1052	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	63,10	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	827	[illegible]
Bains C.Monaco	825	[illegible]
Bque Transatlant.	280	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	1420	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	562	[illegible]
Lucia ◆	74,90	[illegible]
Monoprix	462	[illegible]
Metal Deploye	404	409
Mors	10	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	127,80	[illegible]
Optorg	539	[illegible]
Palais-Marmont ech ◆	450	[illegible]
Era.Clairefont(Ny)	1008	[illegible]
Parfinance	430	[illegible]
Paris Orleans	340	[illegible]
Promodes (CI)	2100	[illegible]
PSB Industries Ly	621	[illegible]
Rougier #	420	[illegible]
Saga	185,50	[illegible]
S.I.P.H. ◆	253,20	253,20
Sofragi ◆	5250	[illegible]
Hotels Deauville	876	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	376	[illegible]
Lloyd Continental	10690	[illegible]
Matussiere Forest	79	[illegible]
Moncey Financiere	3149	3150
M.R.M. (Ly)	505	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	114	[illegible]
Pollet	530	[illegible]
Sabeton (Ly)	839	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 25 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Actal (Ns) #	58	[illegible]
AFE #	941	[illegible]
Aigle #	508	[illegible]
Albert S.A (Ns)	250	[illegible]
Arkopharma #	485	[illegible]
Assystem #	288	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	1070	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	400	[illegible]
Bque Vernes	160	[illegible]
Beneteau CB#	714	[illegible]
B I M P	115,10	[illegible]
Boiron (Ly)#	485	[illegible]
Boisset (Ly) #	660	[illegible]
But S.A.	338,50	[illegible]
C.E.E #	220	[illegible]
Change Bourse (M)	244	[illegible]
CNIM CA#	262	[illegible]
Codetour	400,30	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	374	[illegible]
Conflandey #	338	[illegible]
C.A. Hte Normandie	344,50	[illegible]
C.A. Paris IDF	878	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine ■	305,50	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns ■	297,60	[illegible]
C.A.Pas de Calais ■	590	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	503	[illegible]
C.A. Oise CCI	352	[illegible]
C.A.Somme CCI	333	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	429	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	590	[illegible]
Devanlay S.A. ◆	722	[illegible]
Devernois (Ly)	595	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	35	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)# ■	434,50	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	495	[illegible]
Expand s.a	1798	[illegible]
Factorem	845	[illegible]
Faiveley #	277	[illegible]
Finacor	35,50	[illegible]
Fininfo	975	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	638	[illegible]
Cautier France	385	[illegible]
Gel 2000	41,85	[illegible]
GEODIS #	470,10	[illegible]
GFI Industries #	1748	[illegible]
Girodet (Ly) #	25	[illegible]
GLM S.A	226	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	310	[illegible]
Kindy #	157,90	[illegible]
Guerbet S.A	258	[illegible]
Hermes Internat.1#	464	[illegible]
Hurel Dubois	912	[illegible]
Petit Boy #	140	138
Phyto-Lierac #	285	285
Pochet	800	800
Poujoulat Ets (Ns)	218	222
Radiall #	727	728
Robertet #	1334	1329
Rouleau-Guichard ◆	270	270
Securidev #	113,70	114

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 25 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	47,50	47,50
Belvedere	1165	[illegible]
BVRP	369	[illegible]
Coil	355	[illegible]
Electronique D2	158	[illegible]
FDM Pharma n.	140	[illegible]
Genset	649	[illegible]
Guyanor action B	9,70	9,70
High Co.	291	290
Infonie	92	[illegible]
Joliez-Regol	100	100
Mille Amis ◆	59,95	59,95
Naturex	118	[illegible]
Olitec	1290	[illegible]
Picogiga	260	[illegible]
Proxidis	20	20,05
R21 Santé	540	[illegible]
Stelax	6,65	6,20

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 25 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	1050	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 22 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedén	94953,18	[illegible]
Oblig. tres caté.	288,72	[illegible]
CDC-GESTION		
Obligation	2296,48	[illegible]
Sicav 5000	991,87	[illegible]
Slivafrance	1706,49	[illegible]
Slivam	672,59	[illegible]
Slivarente	266,34	[illegible]
Slivinter	961,53	[illegible]
Trilion	5159,71	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◇	84,49	[illegible]
Elancial D PEA ◇	264,66	[illegible]
Géobilys C ◇	703,85	[illegible]
Géobilys D ◇	665,94	[illegible]
Kaleïs Dynamisme C ◇	1327,71	[illegible]
Kaleïs Équilibre C ◇	1198,28	[illegible]
Kaleïs Sérénité C ◇	1119,83	[illegible]
Latitude C ◇	151,97	[illegible]
Latitude D ◇	134,94	134,94

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SPORTS *Trois mois après la défection du Paris-Saint-Germain et au terme de moult marchandages, le club du Red Star a été pressenti par un jury présidé par Marie-George Buffet, ministre des sports, comme le futur locataire du Stade de France. Les projets du Racing-Club de France et de Saint-Denis - Saint-Leu ont été évincés, victime pour l'un de son image « un peu trop 16e arrondissement » et pour l'autre de ses piètres résultats sportifs.* ● **UN BUDGET** de 65 millions de francs est censé assurer la montée du Red Star en première division à l'issue de la prochaine saison. ● **CONTROVERSÉ,** Jean-Claude Bras, le président du club actuellement basé à Saint-Ouen, est confiant dans l'avenir sportif de son équipe. ● **POUR LE PRÉSIDENT** du Consortium du Stade de France, Pierre Parisot, *« il n'y a pas besoin de 80 000 spectateurs pour que le Stade fonctionne ».*

Un Red Star ambitieux pressenti pour résider au Stade de France

La candidature du club actuellement basé à Saint-Ouen a été retenue au terme de trois mois de palabres, sous quatre conditions. Sauvée in extremis de la disparition dans les années 80, l'équipe espère retrouver la D1 à l'issue de la prochaine saison

LA FORMULE est de Patrick Braouezec, le maire de Saint-Denis : *« Le Stade de France est une vitrine. »* Il ne reste plus qu'à l'associer à une équipe performante, digne de l'écrin qui accueillera le 12 juillet la finale de la Coupe du monde de football. Après des mois de tergiversations marquées par des négociations scabreuses en marchandages et des auditions inquisitoires, le choix s'est porté sur le Red Star. La nouvelle devrait être annoncée officiellement, mardi 26 mai.

La signature de l'accord doit intervenir le 15 juin. Elle sera soumise à la réalisation par le club de quatre conditions : présenter un budget minimum de 40 millions de francs ; transformer le club en société anonyme à objet sportif (SAOS) ; désigner un directeur financier qui ait l'agrément du ministère ; et nommer une direction technique qui puisse assurer la montée de l'équipe en première division.

Le Red Star, locataire depuis quatre-vingt-huit ans du vieux stade municipal, rue du Docteur-Bauer, à Saint-Ouen, doté d'une équipe qui vient de terminer à la huitième place du championnat de France de deuxième division, a été préféré à ses rivaux du Racing-Club de France et de Saint-Denis-Saint-Leu, moins bien armés pour rejoindre rapidement la première division. Il aura fallu trois mois après la défection officielle du Paris-Saint-Germain pour connaître le non du futur résident du stade de la Plaine-Saint-Denis. Trois mois durant lesquels un « jury » – composé de la ministre des sports, des présidents respectifs du Consortium du Stade de France, de la Fédération française de football, de la Ligue professionnelle, du préfet de la Seine-Saint-Denis, du président du conseil général et du maire de Saint-Denis – a étudié les trois candidatures en présence avant d'auditionner les dirigeants respectifs, le 21 avril dernier.

Finalement, c'est Marie-George Buffet, ministre des sports, qui a tranché en faveur du projet considéré par tous comme étant *« le plus crédible ». « En fait, il n'y avait qu'un seul dossier qui disposait de tous les atouts : celui du Red Star »*, a déclaré au *Monde* une source proche de l'affaire. *« Ce club a une histoire, ce n'est pas une création. Il y a deux ans, il visait l'accession en première division. Il a déjà une assise et il n'est pas tant identifié à une ville qu'au nord de Paris. »* Pourquoi dès lors cette attente ?

Jean-Claude Bras, le président du Red Star 93, ne fait pas l'unanimité. A tel point que, le 12 mai dernier, le conseil d'administration du club qu'il dirige depuis vingt ans s'est fendu d'un communiqué afin de rappeler que *« les négociations en cours* [pour le déménagement au Stade de France] *n'impliquent pas une quelconque modification de la présidence actuelle du club ».*

LE TEMPS PRESSE

A cent un ans, le club créé le 12 mars 1897 par Jules Rimet quitte donc Saint-Ouen pour la voisine Saint-Denis. L'occasion pour cette équipe devenue professionnelle dès 1932 et quatre fois vainqueur de la Coupe de France – la dernière remonte à 1928 – de mettre sur pied un projet de relance qui devrait la mener vers la première division à l'issue de la prochaine saison.

« Dès le mois d'août prochain », affirme Jean-Claude Bras, *« nous serons au Stade de France. »* C'est que le temps presse. D'abord, du côté du ministère des sports, où l'on souhaite que ce dossier soit *enfin réglé, que résident et concessionnaire trouvent ensemble un mode de fonctionnement* qui éviterait à l'Etat de verser la fameuse indemnité compensatrice accordée au Consortium du Stade de France en cas de déséquilibre de la gestion par Edouard Balladur, alors qu'il était premier ministre. *« Ce contrat est d'autant plus scandaleux*, insiste le ministère, *que l'indemnité vaut en cas de club non résident, mais également en cas de résident au* prorata *jusqu'à hauteur des 73 millions. »* Urgence donc, pour l'Etat, qui considère son effort vis-à-vis du Stade de France largement suffisant.

Cela presse aussi pour la ville de Saint-Denis, qui voit approcher la date du 13 juillet prochain avec une certaine crainte. Depuis qu'elle a été choisie pour héberger le Stade de France, cette cité du nord de la capitale et son premier magistrat ont multiplié les efforts afin que cette réalisation devienne un tremplin capable de promouvoir son développement de banlieue victime de la crise. Une fois la ferveur de la Coupe du monde passée, Patrick Braouezec sait bien qu'en dehors de quelques événements sportifs ou culturels le merveilleux ouvrage qu'il contemple chaque matin de la fenêtre de son bureau, à l'hôtel de ville, pourrait n'être qu'une version plein air et agrandie du Palais omnisports de Bercy, c'est-à-dire une salle de spectacle améliorée.

Depuis deux ans, Patrick Braouezec n'a donc de cesse de trouver un débouché. En 1996, il a ainsi établi un contact avec le Red Star. *« Cela a été notre premier réflexe, dès que nous avons connu la décision »*, affirme-t-il. *« Mais Jean-Claude Bras a opposé une fin de non-recevoir. »*

« Vrai », confirme l'intéressé, qui pour sa défense évoque *« le niveau exorbitant »* des conditions financières d'alors, et le fait qu'à cette époque le Red Star et la mairie de Saint-Ouen étaient en voie d'aboutir à un accord pour rénover le stade de la cité audonienne – accord qui a finalement capoté.

UN PRÉSIDENT TRANSITOIRE ?

Le Red Star 93 est donc attendu à Saint-Denis. Il lui en coûtera un minimum de 500 000 francs par match, sans frais de location. *« Dans la configuration actuelle, il faut un budget de départ d'environ 62 millions de francs »*, estime le club retenu. Et d'annoncer la venue d'investisseurs, comme Umbro (un équipementier anglais), Renault, Adidas, la Lyonnaise des eaux...

Mais, selon certaines sources, quelques-uns d'entre eux rechigneraient à travailler avec Jean-Claude Bras, lequel – toujours selon ces sources – pourrait finalement n'être qu'un président transitoire avant de céder la place dans un an à un tandem formé par deux anciens de l'Olympique de Marseille : l'ancien défenseur Basile Boli, natif de Romainville, une ville toute proche de Saint-Denis, et l'entraîneur Gérard Gili, actuellement sans emploi. Ces rumeurs exaspèrent le principal intéressé. *« Je suis effectivement en contact avec Basile Boli »*, admet Jean-Claude Bras. *« Quant à Gili, je ne l'ai vu qu'une fois, à l'occasion d'un match Red Star-OM, voilà plusieurs années. »*

Y. B.

Saint-Denis - Saint-Leu n'a jamais décollé

L'accord passé en juin 1996 entre le club du FC Saint-Leu et la ville de Saint-Denis visait à faire de ce club le résident du Stade de France. Avec un budget porté à 12 millions de francs (des entreprises comme EDF avaient financé une partie du projet), l'objectif consistait à accéder un an plus tard à la deuxième division. L'arrivée de l'ancien attaquant de Saint-Etienne Dominique Rocheteau comme manager général devait être l'un des ressorts de cette dynamique.

Mais, comme le constate aujourd'hui Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis et promoteur du projet, *« les résultats sportifs n'ont pas suivi »*. Cette saison, Saint-Denis-Saint-Leu a même frisé la relégation en CFA (l'ancienne division 4). Du coup, cette candidature maintenue jusqu'au dernier moment n'avait guère de chances d'être retenue. Saint-Leu vient d'ailleurs de passer un accord avec le club de Sarcelles et s'appellera Saint-Leu-Sarcelles, mettant ainsi un terme à cette brève aventure.

Le Racing-Club de France desservi par son image

***« Le futur a déjà sa légende. »* Les dirigeants du Racing-Club de France avaient trouvé une belle formule pour promouvoir leur projet de s'installer au Stade de France. La candidature de ce grand club omnisports a retenu l'attention du jury, mais les performances trop faibles de son équipe de football en championnat national (l'ancienne division 3) et l'image *« un peu trop 16e arrondissement »* – selon un proche du dossier – qui colle au club ciel et blanc l'ont desservi. Le projet du Racing, volontairement tourné sur l'omnisports, prévoyait l'organisation à terme d'un grand meeting d'athlétisme au Stade de France et pariait sur le retour éventuel de ses rugbymen (champions de France en 1990) au sein de l'élite professionnelle.**

TROIS QUESTIONS À

PIERRE PARISOT

1 En tant que président du Consortium du Stade de France, quelles sont vos exigences vis-à-vis du club résident ?

Nous n'avons aucune exigence. Nous souhaitons simplement que les termes de la concession soient respectés. Le club résident doit être associé à la gestion. Il est ici comme un locataire à part entière. Même s'il ne paie pas de loyer. Il n'est pas en visite. La seule chose qui lui est demandée sur le plan financier, c'est de régler le coût de fonctionnement du Stade lorsqu'il l'utilise. A la suite de la négociation non aboutie avec le PSG, le concédant a mesuré que le résident ne pouvait être traité comme l'une des fédérations sportives avec lesquelles nous avons des contrats.

2 Justement, cette négociation non aboutie, cet échec donc, à quoi l'imputez-vous ? N'avez-vous pas été trop gourmand ?

Les dirigeants du PSG ont souligné les qualités de ce stade et l'intérêt pour un résident de s'y installer. Ils ont décidé de rester au Parc des Princes, où leur club a façonné son histoire. Ce sont des arguments que nous comprenons. Il faut savoir qu'il avait été indiqué au départ que le club résident pourrait contribuer au financement du Stade. Depuis, le concédant a révisé sa position. Nous n'avons jamais été trop gourmands.

3 Qu'attendez-vous du club qui résidera dans votre stade ?

Qu'il participe à la gestion, bien sûr. Il faut un club capable de proposer une affiche qui retiendra l'attention d'un large public. On a déjà montré qu'il n'y avait pas besoin de 80 000 spectateurs pour que le Stade fonctionne. Il est modulable selon trois options possibles : 25 000, 55 000 et 80 000 places, avec des coûts de fonctionnement qui varient selon ces modules. En dessous de 10 000 spectateurs, cela devient problématique. Pour cette raison, nous pensons qu'il faudra rester raisonnable même après la désignation du résident. D'autant que pour l'année à venir, le Stade est déjà bien occupé. Dix jours après la finale de la Coupe du monde, on aura les Rolling Stones les 25 et 26 juillet. Cela promet du travail pour nos équipes.

Propos recueillis par Yves Bordenave

Jean-Claude Bras, des faubourgs au football

PORTRAIT

Ancien footballeur professionnel, l'infatigable président du Red Star mène en parallèle une carrière d'homme d'affaires

VISAGE ARRONDI et accents faubouriens, Jean-Claude Bras est un président débordé. Joignable sur plusieurs numéros de téléphone différents, il n'est jamais là où on le cherche et, pourtant, il a toujours quelque chose à dire. *Depuis vingt ans qu'il préside – « bénévolement »*, précise-t-il – aux destinées du Red Star, ce club de la banlieue nord de Paris, il mène parallèlement une carrière d'homme d'affaires au sein d'une société de commerce international dont il est le fondateur. *« Je travaille aussi bien avec l'Afrique qu'avec les pays de l'Est de l'Europe et je suis habitué à négocier des contrats importants »*, souligne-t-il, comme pour convaincre son interlocuteur de sa crédibilité.

A cinquante-deux ans, cet ancien joueur professionnel – il a évolué au Red Star, au FC Liège en Belgique, à Valenciennes, au Paris-Saint-Germain version 1970, puis au Paris FC – est prêt à entamer une nouvelle aventure, comme celle entreprise en 1978 avec quelques amis afin de permettre la renaissance du Red Star. A cette époque, l'équipe qui fit les beaux jours du Stade Bauer connaît la déchéance. Mise en liquidation judiciaire durant la saison 1977-1978, le Red Star FC se transforme en Association sportive du Red Star. Le club des Di Nallo, Combin et autre Magnusson doit alors se débattre dans les affres de la division d'honneur de la Ligue de Paris avant de réintégrer, quatre saisons plus tard, la deuxième division. Incontestablement, c'est à ce président dynamique et volontier hâbleur que le Red Star, devenu en 1985 Red Star 93, doit de ne pas avoir sombré dans la tempête.

Jean-Claude Bras est né à deux pas de ce stade qu'il fréquente depuis plus de trente-cinq ans. *« J'ai grandi dans le quartier des Epinettes, près de la porte Pouchet, dans le 17e arrondissement, de l'autre côté du périphérique »*, raconte-t-il avec une certaine jubilation. L'ancien syndicaliste, le secrétaire général de l'Union des footballeurs professionnels qui, en 1968, organisa la première grève de la profession, ouvrier du bâtiment avant de signer un contrat de footballeur professionnel, a mis deux années pour se convaincre que le Stade de France et Saint-Denis pourraient devenir le tremplin capable de propulser son équipe au niveau des grands d'Europe. Deux ans pour dire au revoir à Saint-Ouen et s'éloigner davantage de la porte Pouchet. *« Nous ne voulons pas brader notre identité*, répète-t-il. *Je suis président d'un club sportif et pas seulement un organisateur de spectacles. »*

Y. B.

Un budget de 65 millions pour accéder en première division

MISS JENNY était anglaise et n'était probablement pas communiste. Pourtant, lorsque Jules Rimet, au service duquel elle travaillait, demanda quel nom il pourrait bien donner au club sportif qu'il venait de créer, c'est elle qui suggéra l'appellation Red Star. C'était le 12 mars 1897, à Paris, dans le quartier de la tour Eiffel, où le Red Star fit ses débuts.

A peine le temps de s'établir, et l'équipe qui joue alors en bleu et blanc sur les terrains du Champ-de-Mars s'exile vers Meudon (Hauts-de-Seine) avant de retrouver la capitale, rue Nélaton, où s'érigera le célèbre Vel'd'Hiv' à partir de 1910. Une fois de plus, le Red Star déménage. C'est en banlieue nord, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), qu'il trouve son bonheur – au milieu des vignes, des jardins ouvriers et de quelques usines. Il y restera quatre-vingt-huit ans, jusqu'au 9 mai 1998, date à laquelle l'équipe *première a disputé son ultime* match à domicile, face à Nice, dans le vieux stade de la rue du Docteur-Bauer. Encore quelques semaines, et le club désormais centenaire entreprendra son quatrième déménagement.

Avec son installation prochaine au Stade de France, à Saint-Denis, le Red Star demeure dans cette banlieue rouge au contact de laquelle il a forgé sa culture de club populaire, mais il entre dans un monde où l'argent et le business comptent au moins autant que la performance sportive.

HISTOIRE CHAOTIQUE

Est venu le temps des plans financiers, des partenaires investisseurs et des résultats obligatoires. Depuis 1985, le Red Star a développé un partenariat avec le conseil général de la Seine-Saint-Denis – lequel détient près de 15 % des actions de la société anonyme d'économie mixte Red Star 93 –, qui devrait s'élargir à des collectivités locales. Les subventions publiques aux équipes professionnelles étant interdites par la loi Pasqua et par une directive européenne à partir de 1999, celles-ci souscriront un abonnement annuel équivalent à 15 000 places par match, qu'elles distribueront aux jeunes de la région. Des entreprises – les noms de Renault, EDF, Adidas, et TF 1 sont évoqués – devraient faire leur entrée dans le capital du club.

Parallèlement à ces manœuvres, une opération baptisée « Club 2000 » a été lancée en direction des entreprises de la région. A raison de 10 000 francs le ticket d'entrée, elles obtiennent un statut de partenaire privilégié du club. *« En dix jours on avait déjà 250 adhérents »*, affirme Jean-Claude Bras.

Pour le Red Star, le pari est double : boucler un budget de près de 65 millions de francs dès la première année afin de faire face aux dépenses engendrées par l'exploitation du Stade de France – au minimum 500 000 F par match –, et accéder rapidement – dès la saison 1999-2000 – à la première division.

Quatre fois vainqueurs de la Coupe de France (1921, 1922, 1923 et 1928), le Red Star, qui évolue depuis 1926 en vert et blanc, a connu une histoire chaotique. Sauvé in extremis d'une disparition définitive au début des années 80, le club longtemps audonien entame un nouveau chapitre de son histoire. Deviendra-t-il ce deuxième grand club parisien, résolument populaire et aux exploits duquel vibreront les foules du nord de la capitale, comme le souhaitent ses promoteurs ? Dans le meilleur des cas, il faudra attendre deux années pour connaître la réponse.

Y. B.

Le Finlandais volant, Mika Hakkinen, a plané à Monaco

Avec cette quatrième victoire au terme de six épreuves de la saison de formule 1, le pilote McLaren-Mercedes a pris largement la tête au championnat du monde et devance son coéquipier David Coulthard, victime d'une casse moteur

La sixième épreuve de la saison de formule 1 a été remportée par le pilote finlandais de l'écurie McLaren-Mercedes, Mika Hakkinen, *dimanche 24 mai, sur le circuit tracé dans les* rues de Monaco. Il a largement dominé l'épreuve et conforte sa première place au classement du championnat du monde des pilotes avec 46 points. Son coéquipier *d'écurie, l'Ecossais David Coulthard, victime* d'une casse moteur, conserve cependant la deuxième place avec 29 points. L'Allemand Michael Schumacher, sur Ferrari, n'est pas parvenu à glaner le moindre point, en raison d'un *accrochage à la mi-course. L'Italien Giancarlo* Fisichella, sur Benetton, a terminé deuxième du Grand Prix à 11 secondes du vainqueur, la troisième place revenant à l'Irlandais Eddie Irvine, sur Ferrari, à 41 secondes. Pour l'écurie *Prost-Peugeot et Olivier Panis, le week-end a* tourné au cauchemar.

MONACO
de notre envoyé spécial

Il faut espérer que Sylvester Stallone, présent tout le week-end en Principauté, n'a rien raté de cet instant de bravoure survenu lors du *37e tour du Grand Prix de Monaco*, dimanche 24 mai. Venu s'« immerger » au coeur d'un milieu qu'il connaît encore peu, l'acteur américain aura peut-être trouvé là matière au long métrage qu'il projette de tourner sur le monde de la formule 1.

L'épreuve approchait de la mi-course lorsque l'Allemand Michael Schumacher, en troisième position, entreprit de doubler le grand espoir autrichien, Alexander Wurz, dans l'épingle *située au pied de l'hôtel* Loews. Schumacher, au volant de sa Ferrari, déborde son jeune rival de l'équipe Benetton. Ne s'en laissant pas conter, celui-ci reprend l'avantage immédiatement, repoussant son aîné d'un coup de roue. Puis cède à nouveau dans le virage suivant, vaincu par trop de virtuosité.

Largement peuplé de *tifosi*, le Rocher chavire alors de bonheur.

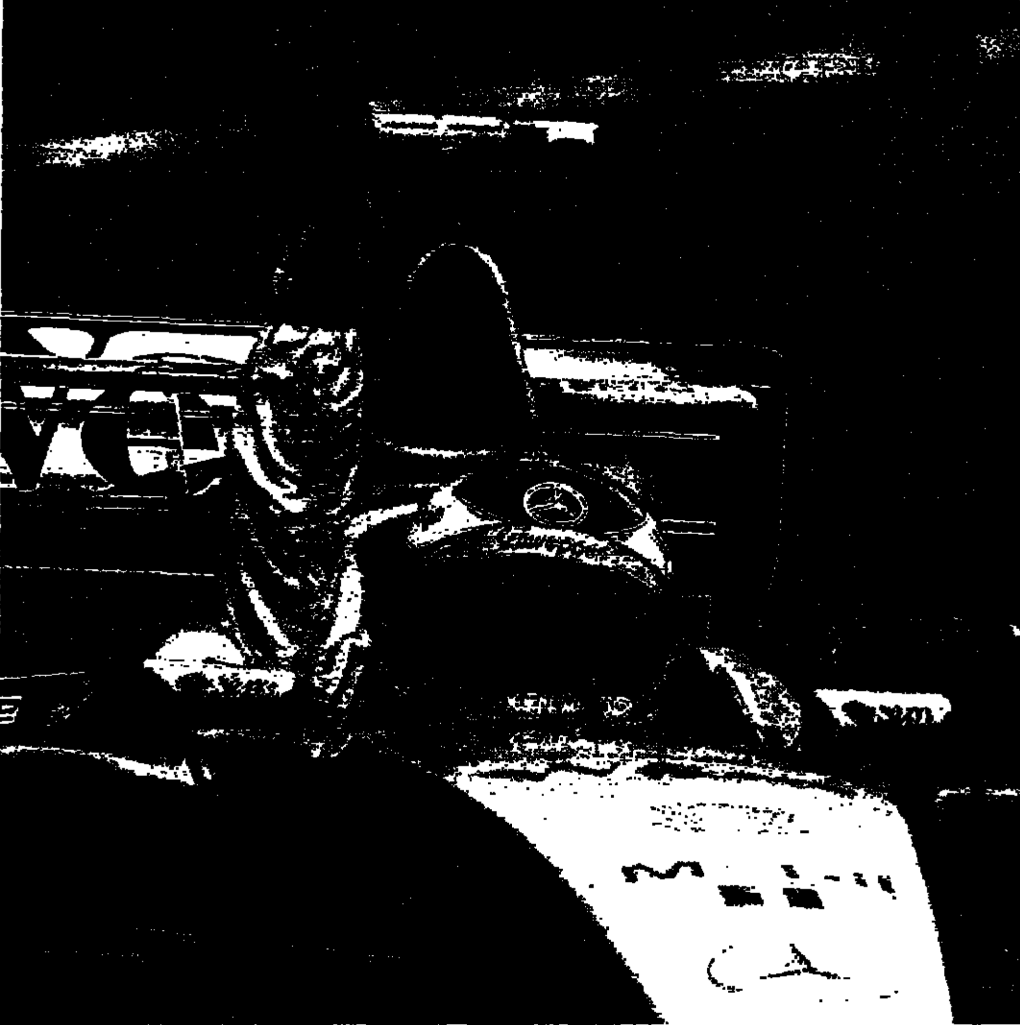
Mais s'est-on rendu compte que les deux voitures se sont frottées assez sérieusement ? Comment croire, dans cette séquence de pure voltige, que Michael Schumacher vient tout simplement de perdre la course et, peut-être, tout espoir de remporter un troisième titre de champion du monde ? Endommagée au niveau de la suspension arrière, sa monoplace devra s'arrêter au stand, d'où elle repartira avec trois tours de retard sur Mika Hakkinen.

« The flying Finn ». La formule a toujours figuré sur les autographes signés par le pilote aux airs de garçon timide. *« Finlandais volant »*, Mika Hakkinen n'a jamais aussi bien porté son surnom que cette *saison. Vainqueur de trois Grands* Prix sur cinq cette saison, il voulait à tout prix s'imposer à Monaco, où il n'avait jamais vu le drapeau à damier s'agiter devant lui en six participations. Même en 1996, lorsqu'il fut classé sixième, un accrochage dans les derniers tours l'avait empêché de boucler les 260 kilomètres que compte l'épreuve.

Dimanche, armé de la meilleure voiture du plateau, le compatriote *de Keke Rosberg – vainqueur sur le* Rocher en 1983 – a mené la course de bout en bout. Hakkinen ne s'est arrêté qu'une seule fois au stand, au 37e tour, *« ainsi que nous l'avions planifié »*, dit-il avec un bel aplomb. Après l'abandon de son coéquipier, l'Ecossais David Coulthard (victime d'une casse moteur), le Finlandais a contrôlé ses adversaires à distance. Là aussi comme prévu, peut-on supposer.

Voilà bien le comble ! Car s'il existe un circuit où les prédictions ne valent pas grand-chose, c'est celui-ci. Tout a été dit sur le Grand Prix de Monaco : ses bosses, ses virages aveugles, son tunnel oppressant, sa chicane impossible, ses vibreurs sans merci... Autant d'invitations aux « touchettes » contre les rails et aux tête-à-queue. L'épreuve la plus lente du championnat du monde – 141 kilomètres heure de moyenne pour Mika Hakkinen – est aussi, par définition, celle qui permet de réduire le plus l'écart de puissance entre les voitures.

Une écurie a su parfaitement en profiter dimanche. Quatrième et sixième de la course, les Arrows conduites par Mika Salo, l'autre Finlandais du plateau, et le Brésilien *Pedro Diniz ont marqué leurs premiers* points de l'année au championnat du monde. Quand on sait *que leurs moteurs – fabriqués par* l'écurie Arrows elle-même – possèdent une centaine de chevaux de moins que le moteur Mercedes qui équipe les McLaren, comment ne pas regretter que d'autres concurrents n'aient pu saisir l'occasion ?


JACKY NAEGELEN
Vainqueur pour la quatrième fois de la saison, Mika Hakkinen a mené la course de bout en bout.

Le sombre week-end d'Olivier Panis

Le Grand Prix de Monaco aura été particulièrement catastrophique pour l'ancien vainqueur de l'épreuve, Olivier Panis, qui, à chaque fois qu'il est monté dans sa Prost-Peugeot, a été victime d'incidents, aucun ne ressemblant à un autre : panne d'électronique le jeudi, moteur cassé le samedi matin, problème d'alternateur le samedi après-midi, fuite d'eau pendant le *warm-up*, et enfin, roue arrière « desserrée » pendant la course ! *« Je n'ai jamais connu un week-end comme cela,* confiait le pilote. *Mais il faut continuer à être patient et rester positif. Cela ne servirait à rien de taper sur l'équipe ou de dire que les techniciens sont des nuls. Il n'est pas question de baisser les bras. J'ai moi-même connu des épreuves plus difficiles à surmonter que celle-ci.* » Le Grenoblois faisait allusion à son accident sur le circuit Gilles-Villeneuve de Montréal, il y a un an. Le prochain Grand Prix, le 7 juin, aura lieu sur ce circuit. Olivier Panis aura plusieurs bonnes raisons de bien figurer dans la course.

LE SPECTRE DE L'ENNUI

La troisième place obtenue par l'Irlandais Eddie Irvine ne suffira pas à consoler Ferrari, qui avait misé sur un succès de Michael Schumacher, triple vainqueur à Monaco (1994, 1995, 1997). Jean Todt, le directeur sportif de la Scuderia, tentait vainement de sauver *les apparences en rappelant qu'« il reste encore dix courses »*. Avant même d'être disputées, les dix *courses en question semblent taillées* sur mesure pour McLaren.

Les « Flèches d'argent » se sont nettement imposées à Imola et à Barcelone, deux circuits dont les spécialistes savent qu'ils sont les plus « représentatifs » de l'ensemble des pistes. Le rideau étant tombé sur le Grand Prix de Monaco, on voit mal quel événement pourrait contrarier la belle ouvrage réalisée par Ron Dennis, le directeur général de McLaren. Mika Hakkinen et David Coulthard, parfaits jusque-là dans leur rôle de *gentlemen drivers*, se tranformeront-ils en rivaux venimeux ? Un grand *débat technique éclatera-t-il à nouveau*, semblable à celui sur les freins directionnels du début de saison ? *Quant à Ferrari, la Scuderia* osera-t-elle interrompre son partenariat peu concluant avec Goodyear pour signer un contrat avec l'autre fabricant de pneumatiques, Bridgestone, qui équipe McLaren ?

La formule 1 aime propager de nouvelles hypothèses régulièremnt. Certains verront là une manière comme une autre d'occuper l'actualité, ou de la provoquer. C'est que le pire ennemi du sport automobile rôde désormais : l'ennui. Il est fort à parier que, d'ici peu, le Grand Prix de Monaco ne sera plus qu'un lointain, et regretté, souvenir.

Frédéric Potet

Les coureurs kényans victimes de mesures discriminatoires aux Etats-Unis

LOS ANGELES
correspondance

Les pratiques protectionnistes ne sont plus réservées au seul domaine du commerce international. Le principe des réglementations factices visant à protéger les produits *made in USA* des importations étrangères s'est maintenant immiscé dans l'athlétisme américain. Ainsi à Boulder, capitale de la course de longue distance posée au pied des Rocheuses, pour la Bolder Boulder, prestigieuse course sur route de 10 kilomètres monopolisée par les Kényans, le règlement de l'édition 1998, qui se dispute lundi 25 mai avec une dotation financière d'environ 200 000 francs, a-t-il été réformé dans le but inavoué d'endiguer ce raz de marée africain.

« Il s'agit de notre pays, de notre course et de notre argent. Nos sponsors américains veulent offrir leurs primes à des vainqueurs américains ou, du moins, aux meilleurs athlètes américains », a indiqué le responsable de la compétition, Bill Reef. Résultat : le nombre de coureurs étrangers a été limité à trois par nationalité. Parallèlement, les athlètes américains finissant dans les cinq premières places gagneront une prime financière deux fois plus élevée que celle destinée aux coureurs étrangers.

Contacté par *Le Monde*, l'organisateur de la course s'est contenté d'affirmer que *« ce nouveau règlement n'est pas une façon de limiter la présence d'athlètes kényans mais plutôt un moyen de rendre la course plus médiatique pour le public américain »*.

Craig Masback, le directeur de l'USA Track and Field (la Fédération américaine d'athlétisme), *« ne pense pas que les organisateurs de cette course ont volontairement voulu limiter le nombre d'athlètes kényans. A mon avis, ils ont plutôt voulu créer un appel d'air pour motiver les coureurs américains »*.

CIRCUITS CONCURRENTS

Reste que cette affaire n'est pas un cas isolé. Les organisateurs des Cinq Miles de Red Bank (New Jersey) ont aussi décidé de ne plus accepter de compétiteurs kényans tandis qu'à Jacksonville (Floride), seuls les athlètes américains peuvent maintenant prétendre à des primes financières lors des 15 kilomètres de *Gate River*. Evolution identique au dernier marathon de Pittsburgh (Pennsylvanie) qui a servi de support à la finale du championnat américain de la discipline.

« Ces mesures ont pour conséquence de récompenser la médiocrité américaine », s'est insurgé Tom Radcliffe dans un communiqué de l'agence Kim McDonald International Management qui représente un grand nombre de champions kényans. Depuis l'époque des Bill Rodgers, Frank Shorter, Tom Fleming et Alberto Salazar, il y a une vingtaine d'années, aucun coureur du pays du jogging n'a pu contester la suprématie kényane. Sur les treize épreuves que compte le circuit professionnel des courses sur route des Etats-Unis, sept d'entre elles ont déjà été remportées par des athlètes kényans qui se sont ainsi accaparé douze des quatorze premières places..., le premier Américain ne pointant pas avant la 25e position.

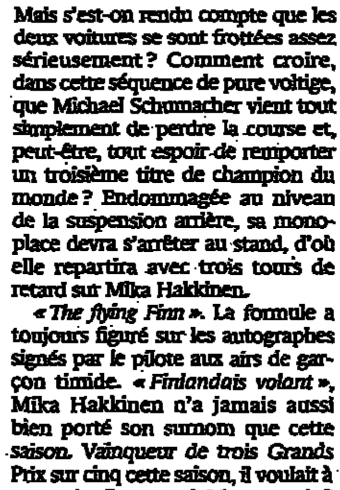
Deux circuits concurrents se sont mis en place. Le Professional Road Racing Circuit offre des primes financières sans distinction de nationalité, et le USA Circuit récompense en priorité les coureurs américains.

Mike Mykytok, l'actuel champion américain du 10 000 mètres, a résumé la situation avec placidité dans les colonnes du *New York Times*. *« Je n'ai absolument aucun intérêt à m'aligner sur les courses du Professional Circuit. Si je voulais courir face à l'armada des Kényans, je n'aurais aucune chance de finir dans les dix premiers... et mes gains ne dépasseraient jamais plus de 200 dollars par course. »*

Paul Miquel

Le navigateur franco-américain Paul Cayard remporte la Whitbread

Vainqueur de trois étapes, le skipper d'« EF Language » veut reconquérir la Coupe de l'America et rêve... des Jeux olympiques


VOILE

LA TRADITION a été respectée. Pour célébrer sa victoire, dimanche 24 mai, dans la neuvième et dernière étape de la Whitbread, l'équipage du *WOR 60* monégasque *Merit Cup* a jeté par-dessus bord son skipper, Grant Dalton, dans la marina d'Ocean Village, à Southampton. Le contact des eaux du Solent n'a pas gâté la joie du Néo-Zélandais. Cette victoire – sa deuxième après son arrivée gagnante à Auckland (4e étape) – lui offrait aussi la seconde place du classement général : un accessit auquel trois autres voiliers pouvaient prétendre en quittant La Rochelle, vendredi 22 mai.

Mais le vrai héros de l'épreuve reste Paul Cayard *(EF Language)*. Assuré de la victoire finale dès l'arrivée de la course à La Rochelle, dimanche 17 mai, le skipper franco-américain n'a échoué que de quinze minutes, dimanche, pour sa quatrième victoire d'étape. La veille de l'arrivée, il naviguait encore à quelques encablures devant Dalton pour boucler dans cet ultime sprint de 450 milles un tour du monde de 31 600 milles, en équipage et avec escales, débuté le 21 septembre 1997.

Pour une fois, ce compétiteur-né a accepté de perdre une manche en souriant. A la fin de la sixième étape (Sao Sebastiao-Fort Lauderdale), il avait sermonné ses troupes avant de les laisser débarquer. *« Un vrai champion ne laisse jamais passer une occasion de gagner ; je n'ai pas aimé que mon équipage se contente d'être deuxième là-bas. » EF Language* s'était déjà imposé d'entrée au Cap, puis dans la troisième étape à Sydney, et dans la cinquième à Sao Sebastio (Brésil).

Paul Cayard est le premier à s'étonner de cette domination. *« Techniquement, nous disposions des moyens de gagner*, affirme-t-il, *mais je me voyais lutter avec Grant Dalton (Merit Cup) et Lawrie Smith* (Silk Cut) *jusque dans les derniers milles.* » S'il affiche un solide palmarès (champion du monde sur *Star* en 1988, sur One Ton en 1989, des Maxis en 1988 et 1995, vainqueur de l'Admiral's Cup en 1995, et finaliste de la Coupe de l'America *en 1992 sur Il Moro di Venezia*), ce polyglotte de trente-neuf ans n'avait guère passé de nuits en mer. Sa finesse de régatier olympique et son sens tactique ont fait bon ménage avec les rigoureuses conditions de préparation qu'offrait la société suédoise English First (EF), spécialiste des séjours linguistiques.

« UN AUTRE STYLE »

Paul Cayard a rejoint le team EF sept mois avant le départ lorsque le Britannique Lawrie Smith a demandé son « transfert » vers le projet anglais *Silk Cut*, monté tardivement. *« J'ai eu quelques craintes devant l'ampleur de la responsabilité*, avoue-t-il, *mais j'avais connu pire avec* Il Moro *il y a dix ans, quand je me suis retrouvé à la tête de 150 personnes. »*

Il y avait aussi *« AmericaOne »*, son projet de défi soutenu par le Yacht-club de San Francisco pour reprendre la Coupe de l'America aux Néo-Zélandais en l'an 2000 à Auckland. Lors de quatre des escales de la Whitbread, il est rentré sur la Côte ouest pour y travailler. Certains lui ont reproché ces absences, mais il n'avait rien laissé au hasard. Il ne pouvait se le permettre.

« Partir sur la Whitbread me retardait dans le projet AmericaOne sur lequel je travaillais depuis 1996, explique-t-il. *Alors j'ai imaginé l'impact que pourrait avoir sur mes autres projets une victoire. Je savais que c'était risqué d'affronter une spécialité inconnue comme la course océanique, car un échec même relatif aurait pu faire oublier mes succès antérieurs. Aujourd'hui, je suis un des marins les plus complets au monde. »*

Pendant ses escapades à San Francisco, il s'est arrangé pour que l'entraînement et la concentration ne faiblissent pas sur *EF Language*. *« J'avais mis deux gars à moi dans l'équipage* (Kimo Worthington et Josh Belsky), *des compagnons qui ont la même conception du travail que moi »*, dit-il.

Il a gagné sur toute la ligne. La Whitbread n'offre que la gloire, mais les exploits de Cayard dans les mers du Sud ne sont pas étrangers aux espèces sonnantes et trébuchantes offertes à *AmericaOne* par Hewlett Packard. *« Ils ont fait le tour des défis américains*, prétend Cayard, *et ils ont choisi le nôtre, qui leur semblait le mieux techniquement. »* « Ils » ont aussi snobé le projet de Dennis Conner, multiple vainqueur de la vieille aiguière et skipper de Toshiba, 7e sur 9 de la Whitbread.

« J'ai fini par inspirer le respect dans les trois dernières étapes, assure Paul Cayard. *J'ai aussi apporté un autre style à la Whitbread : plus intense, moins amusant. On ne me trouve pas souvent au bar le soir lors des escales, alors que ça fait partie de la culture de cette course. »* Après son premier passage au cap Horn, Cayard savourait sa chance. *« Je ne reviendrai sûrement jamais par ici »*, disait-il. Dans un coin de sa tête traîne un rêve de jeunesse : les Jeux olympiques. La compétition qu'il n'a jamais disputée. *« En janvier 1988, j'ai gagné le championnat du monde en Star. Dans n'importe quel autre pays, c'était la qualification assurée pour Séoul. Mais le niveau est tel aux Etats-Unis qu'on nous impose des sélections supplémentaires. A l'époque, j'avais terminé quatrième. »* Coïncidence ? Le Star, qui devait disparaître des épreuves, sera finalement aux Jeux olympiques de Sydney. De quoi faire réfléchir le skipper.

Patricia Jolly

La course autour du monde assure le spectacle

L'édition 1997-1998 de la Whitbread a innové avec neuf étapes, contre sept précédemment, et des *« sprints »* comme Fort Lauderdale-Baltimore ou La Rochelle-Southampton. Le constructeur automobile Volvo, qui a racheté l'épreuve créée en 1973 par le brasseur britannique Whitbread, souhaite, lors de la huitième édition en 2000-2001, en développer l'image. *Dès cette année*, le parcours de la dernière étape a été légèrement rallongé pour assurer une arrivée plus spectaculaire avec un peloton de voiliers.

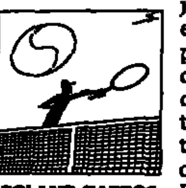
L'utilisation d'une seule et même classe de bateaux – les Whitbread 60 (*WOR 60*), monocoques de 19,50 mètres – a aussi modifié la course grâce au classement aux points. Paul Cayard a mis en valeur cette nouvelle donne. Entre Baltimore et La Rochelle, il a opté pour le « marquage » systématique de son principal concurrent, *Swedish Match*, plutôt que de miser sur une aléatoire victoire d'étape qui aurait pu remettre en cause l'avance accumulée lors des parcours précédents.

Après un début de saison en demi-teinte, Gustavo Kuerten tente de défendre son titre

Le joueur brésilien, qui avait gagné par surprise en 1997, n'a pas la faveur des pronostics

Pete Sampras-Todd Martin, c'était l'une des grandes affiches de la première journée des Internationaux de France de Roland-Garros qui se disputent du 25 mai au 7 juin. Le Brésilien Gustavo Kuerten, tenant du titre, fera son entrée dans le tournoi mardi. Vainqueur surprise en 1997, le Brésilien, aujourd'hui tête de série n° 8, rencontrera le Français Charles Auffray, 195e mondial qui bénéficiait d'une invitation.

IL Y A UN AN, Gustavo Kuerten arrivait à Paris avec ses rêves, quelques raquettes et une tenue jaune et bleue fluo. Le Brésilien avait vingt et un ans, il était soixante-sixième joueur mondial et était inscrit pour la deuxième fois dans le grand tableau les Internationaux de France de Roland-Garros, dont il avait gagné l'épreuve juniors 1994 en double. On le connaissait peu, mais ceux qui le croisaient, dans le hall de son petit hôtel de la porte de Versailles à la fin de la journée, se *souvenaient sans peine de ce grand* échalas qui marchait en chaussettes et la tête en l'air.


ROLAND-GARROS

C'est au troisième tour que Gustavo fit plus sérieusement parler de lui en battant l'Autrichien Thomas Muster, champion 1995. Le match en cinq manches fut sublime, mettant en valeur le revers du Brésilien et son attachement têtu à renvoyer les balles avant de conclure par des accélérations décochées par son interminable *bras droit. Il attendrit* en racontant qu'il suivait les conseils stratégiques de sa grand-mère, qu'il appelait tous les jours au Brésil ; il émut en expliquant que son père était mort en arbitrant un match de juniors au Brésil. Tous les ingrédients d'une succès story *étaient réunis.*

Sur le court, le public compris vite que Gustavo s'amusait. Au quatrième tour, lors du match contre Andrei Medvedev, son surnom commença à résonner dans tout Roland-Garros : « Guga ». L'Ukrainien *fut battu lui aussi en cinq sets, tout* comme le Russe Yevgeny Kafelnikov, champion en titre. En demi-finale, le Belge Filip Dewulf, autre révélation de ces Internationaux, fut éliminé en quatre manches. Pour gagner Roland-Garros, Kuerten n'eut besoin que de trois manches face à un troisième champion des lieux, Sergi Bruguera, vainqueur 1993 et 1994. Avec *ses tenues colorées qui tranchaient* férocement avec le blanc classique, Gustavo Kuerten lança un débat vestimentaire qui fit les très beaux jours de sa marque de vêtements Diadora.

Cette année, Gustavo Kuerten arrive donc à Roland-Garros en tenant du titre. Il revient, et il est très content. Il a retrouvé son hôtel habituel. Il a fait couper ses cheveux bouclés, il a toujours ce même sourire charmant, cette démarche dégingandée de surfeur – l'une de ses grandes *distractions – et cette désarmante* modestie. De son immense célébrité au Brésil, il dit seulement en riant : *« Là-bas, je ne peux plus payer dans un restaurant. »* Il n'a pas changé de train de vie : *« Ma vie était déjà très belle. »* Bien sûr, il est resté avec l'en*traîneur qui le suit depuis qu'il a* treize ans, Larri Passos.

Pour le joueur de tennis, les douze mois écoulés semblent avoir été comme une vaste parenthèse. Dès qu'il n'a plus eu la poussière rouge de la terre battue pour coller aux semelles de ses chaussures, Gustavo Kuerten s'est senti pataud, ne passant pas le premier tour sur le gazon *de Wimbledon, et arrivant à peine au* troisième sur le ciment de Flushing Meadows. Pendant les dix mois qui ont suivi son titre à Roland-Garros, le Brésilien a eu plus de bas que de hauts sans qu'il en perde pour autant sa place dans le haut du classement du tennis mondial grâce au sytème de calcul, qui privilégie les nouvelles vedettes. On le trouve donc en finale à Bologne, puis à Montréal, et en quart de finale à Cincinnati et Key Biscayne après tant de premiers *tours perdus. En revanche, il a gagné* trois tournois de double (Estoril, Bologne, et Stuttgart) avec son grand copain et compatriote Fernando Meligeni. Pour le plaisir.

Les amateurs se sont inquiétés lorsqu'en 1998 Gustavo a fait des dé*buts hésitants sur la terre battue.* Il met cela sur le compte d'une infection des voies respiratoires contractée au moment du match de Coupe Davis Espagne-Brésil début avril. En tout cas, de Barcelone à Monte-Carlo jusqu'à Hambourg, il n'a pas été transcendant. A l'approche de Roland-Garros, il est pourtant monté en puissance. A Rome, à la mi-mai, *« Guga » a retrouvé la concentration* qui lui permet d'exposer un fulgurant talent. Il s'est seulement incliné en demi-finale contre le Chilien Marcelo Rios, brièvement numéro un mondial : *« Un total manque de concentration, à nouveau »*, a-t-il estimé. Ce à quoi il n'a pas droit à Paris.

Il l'avoue : les bas de sa saison loin de la terre battue, il les attendait : *« Pour moi, c'était comme un apprentissage*, dit-il. *Il fallait que je m'habitue à tout, et en particulier à un circuit dont je ne connaissais que la deuxième division. »* C'est de ces contre-perfomances sur terre battue qu'il est le plus surpris, comme s'il avait eu peur de lui-même et d'une gloire peut-être éphémère. Mais il ne s'est pas inquiété. Il savait que son tennis n'était pas bien loin puisqu'il faisait des merveilles aux entraînements. Il n'est pas favori, d'autant que l'Américain Andre Agassi l'attend en embuscade au deuxième tour. Franchement, il s'en fiche. La seule chose qui l'ennuyerait, c'est qu'on le prenne pour un guignol, pire, un météore dans le monde du tennis : *« Je suis suffisamment jeune pour avoir des ambitions. »*

A Roland-Garros, tout en défen*dant son titre, Gustavo Kuerten* devrait être l'ambassadeur patient de l'équipe brésilienne de football, sa deuxième passion. Plus que l'an dernier, sa tenue sera aux couleurs de son pays. Et, une fois de plus, Roland-Garros 98 sera brésilien. Reste à savoir si « Guga » sera de la fête.

Bénédicte Mathieu

Bookmakers et prix

● *A Las Vegas, les bookmakers ont* ouvert les paris *sur* les Internationaux de France de tennis. A la côte, Marcelo Rios le Chilien favori est à 3 contre 1. Les Espagnols Alberto Costa et Alex Corretja sont respectivement à 5 contre 1 et 6 contre 1. L'Américain Pete Sampras, le numéro un mondial, est en dixième position des vainqueurs potentiels à 15 contre 1 et son daupin ATP, le Tchèque Petr Korda, sixième à 12 contre 1. *Chez les* femmes, la Suissesse Martina Hingis est en première position des pronostics à 3 contre 5.

● **Le vainqueur du simple** messieurs des Internationaux de France empochera 3,852 millions de francs et le finaliste 1,926 million. Chez les dames, la gagnante mettra 3,624 millions de francs à la banque et sa dauphine 1,812 million de francs.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : Christine Arron a amélioré le record de France du 100 mètres en** 10 s 95, dimanche *24 mai* à Bonneuil-sur-Marne. La sprinteuse du Racing Club de France est la deuxième *athlète française* à descendre sous la barre des 11 secondes dans cette épreuve, après Marie-José Pérec, ancienne détentrice du record de France (10 s 96) depuis juillet 1991.

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a effectué le premier pas vers un cinquième titre** en assommant à domicile le CSP-Limoges (84-62), samedi 23 mai, en finale aller du championnat de France. En cas de victoire sur leur parquet, mardi 26 mai, les Li*mougeauds devraient retourner* disputer la « belle » au Palais des sports de Pau, où l'Elan béarnais demeure invaincu cette saison en championnat.

■ **Les Utah Jazz se sont qualifiés pour leur deuxième finale consécutive de NBA** après leur quatrième victoire (96-92) sur les *Los Angeles Lakers, dimanche* 24 mai à Los Angeles en finale de la conférence ouest. Dans la finale de la conférence est, les Indiana Pacers ont battu les Chicago Bulls (107-105). Chicago mène 2 victoires à 1.

■ **RUGBY : le Stade toulonsain a écrasé Brive (55-26)** et le Stade français-CASG a dominé Castres (29-22), samedi 23 mai lors des quarts de finale de la Coupe de France. Les deux équipes rejoignent Bègles-Bordeaux et Agen en demi-finale.

■ **CYCLISME : le Suisse Laurent Dufaux (Festina)** a gagné la cinquantième édition du *Midi libre* à l'issue de la sixième étape, dimanche 24 mai. Son coéquipier Laurent Brochard s'est imposé dans la dernière étape, entre Florac (Lozère) et Sète (Hérault).

■ ***Le sprinter italien Mario Cipollini (Saeco)*** a remporté sa troisième étape du Tour d'Italie 1998, dimanche 24 mai, à Lecce. C'est son 24e succès dans le Giro. Après huit étapes, le Suisse Alex Zulle (Festina) conserve le maillot rose de leader du classement général.

■ **FOOTBALL : la Colombie et l'Ecosse** ont fait match nul (2-2), samedi 23 mai à New York, en match de préparation à la phase finale de la Coupe du monde. La sélection des Etats-Unis, qualifiée pour le Mondial, a battu le Koweït 2-0 (buts de Stewart et Ramos) lors d'un match de préparation disputé à Portland (Oregon). Autre pays qualifié pour la Coupe du monde, le Chili a été tenu en échec à Santiago par l'Uruguay 2-2 (buts chiliens de Zamorano et *Salas*). A Wembley, l'Angleterre n'a pu faire mieux que match nul (0-0) face à l'Arabie saoudite, futur adversaire de l'équipe de France dans le groupe C du Mondial.

■ **AUTOMOBILE : l'Américain Eddie Cheever** (Dallara-Aurora) a remporté dimanche 24 mai la 82e édition des 500 miles d'Indianapolis (Etats-Unis), en devançant ses compatriotes Buddy Lazier et Steve Knapp. Cheever a couvert les 200 tours à la moyenne de *232,248 km/h.*

■ **LOTO : les tirages numéro 41 du Loto effectués samedi 23 mai ont donné les résultats suivants :**

premier tirage : 13, 19, 27, 31, 39, 42, numéro complémentaire 45. Les rapports sont, pour six bons numéros, de 3 323 025 F ; pour cinq bons numéros *et le complémentaire, de 28 980 F* ; pour cinq bons numéros, de 4 205 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire, de 212 F ; pour quatre bons numéros, de 106 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire, de 26 F ; pour trois bons numéros, de 13 F.

second tirage : 1, 2, 4, 23, 25, 44, numéro complémentaire 6. Les rapports sont, pour cinq bons numéros et le complémentaire, de 62 935 F ; pour cinq bons numéros de 6 755 F ; pour quatre bons numéros et le complémentaire, de 282 F ; pour quatre bons numéros, de 141 F ; pour trois bons numéros et le complémentaire, de 26 F ; pour trois bons numéros, de 13 F.

هكذا من الإعلام

Nuages prédominants

MARDI, en de nombreuses régions, les nuages générés par la dépression de Mer du Nord occuperont une bonne partie du ciel, apportant des averses ici ou là. Le tonnerre pourra gronder près du relief. Seules les régions méditerranéennes bénéficieront d'un franc soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – La Vendée et l'Anjou profiteront de belles éclaircies en début de journée, puis les nuages s'imposeront et des ondées se produiront. Il fera de 15 à 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le soleil se montrera de temps à autre le matin des Ardennes au bassin parisien et au Berry. Par contre, les nuages compromettront toute la journée près de la Manche. L'après-midi, ils gagneront les régions plus au sud. Les averses deviendront fréquentes. Il fera de 16 à 19 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil sera avare de ses rayons près de la frontière allemande. De la Bourgogne à la Franche-Comté, les embellies matinales céderont la place aux nuages l'après-midi. A ce moment, aucune région ne sera à l'abri d'une averse. Il fera de 17 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – La grisaille occupera le ciel matinal du sud du bassin aquitain. Ailleurs, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. L'après-midi, quelques ondées sont attendues en Poitou-Charentes. Il fera de 17 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – *La matinée s'annonce* bien ensoleillée. Les nuages se développeront l'après-midi mais les averses, localisées en montagne, ne seront pas trop nombreuses. Il fera de 20 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le soleil s'imposera. En *soirée, une ondée peut déborder* sur le Comté de Nice. Il fera de 22 à 25 degrés.

26 MAI 1998
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé
Peu nuageux
Brèves éclaircies
Couvert
Brume brouillard
Averses
Pluie
Orages
Neige
Vent fort

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RUSSIE.** Les mineurs d'Anjero-Soudjensk (bassin du Kouzbass, Sibérie) qui bloquaient depuis dix jours la circulation du train transsibérien ont accepté dimanche 24 mai de mettre un terme à leur mouvement engagé pour obtenir le paiement de leurs ariérés de salaires.

■ **PAYS-BAS.** Le City Hostel Vondelpark, situé au cœur d'Amsterdam, a été entièrement transformé et sa capacité est passée de 340 à 475 lits. L'auberge, qui fait partie de la Centrale néerlandaise des auberges de jeunesse, devient ainsi l'une des plus grandes d'Europe et environ 12 % de sa clientèle vient de France. Réservations au 00-31-20-589-89-96.

■ **LIBAN :** McDonald's va ouvrir deux restaurants à Beyrouth, l'un sur le front de mer, le second *dans la banlieue commerciale* à la sortie nord de la capitale libanaise.

PRÉVISIONS POUR LE 26 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé ; N : nuageux ; C : couvert ; P : pluie ; * : neige.

						PAPEETE	26/30	P	KIEV	11/20	P	VENISE	15/22	S	LE CAIRE	21/35	N
						POINTE-A-PIT.	26/31	C	LISBONNE	15/21	N	VIENNE	10/21	S	MARRAKECH	14/24	S
						ST-DENIS-RÉ.	23/28	C	LIVERPOOL	9/14	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/21	N
						EUROPE			LONDRES	10/15	C	BRASILIA	17/27	S	PRETORIA	7/25	S
						AMSTERDAM	12/16	P	LUXEMBOURG	10/14	N	BUENOS AIR.	13/17	P	RABAT	15/21	S
FRANCE métropole			NANCY	9/18	C	ATHENES	17/24	N	MADRID	11/21	S	CARACAS	27/34	N	TUNIS	15/26	S
AJACCIO	12/23	N	NANTES	9/17	P	BARCELONE	15/22	S	MILAN	16/24	N	CHICAGO	13/24	S	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	11/18	C	NICE	15/21	N	BELFAST	6/11	P	MOSCOU	6/18	P	LIMA	14/22	N	BANGKOK	27/32	P
BORDEAUX	11/19	N	PARIS	9/18	C	BELGRADE	14/16	P	MUNICH	8/18	S	LOS ANGELES	12/17	S	BOMBAY	29/33	N
BOURGES	10/19	N	PAU	10/17	C	BERLIN	12/17	S	NAPLES	16/22	P	MEXICO	16/28	S	DJAKARTA	28/33	C
BREST	9/17	P	PERPIGNAN	16/24	S	BERNE	8/19	S	OSLO	3/11	P	MONTREAL	11/21	P	DUBAI	29/40	S
CAEN	11/17	P	RENNES	9/17	P	BRUXELLES	12/16	N	PALMA DE M.	13/22	N	NEW YORK	15/24	P	HANOI	24/30	C
CHERBOURG	9/17	P	ST-ETIENNE	8/19	N	BUCAREST	12/17	S	PRAGUE	10/17	S	SAN FRANCIS.	10/14	N	HONGKONG	21/28	C
CLERMONT-F.	8/20	N	STRASBOURG	11/18	N	BUDAPEST	10/19	P	ROME	13/22	S	SANTIAGO/CHI	0/16	N	JERUSALEM	17/29	S
DIJON	9/18	N	TOULOUSE	11/22	N	COPENHAGUE	9/14	P	SEVILLE	14/23	S	TORONTO	13/21	S	NEW DEHLI	30/45	S
GRENOBLE	11/23	N	TOURS	9/18	N	DUBLIN	6/10	N	SOFIA	11/16	P	WASHINGTON	19/27	S	PEKIN	16/26	S
LILLE	11/18	P	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	12/16	N	ST-PETERSB.	6/12	P	**AFRIQUE**			SEOUL	16/26	S
LIMOGES	8/18	N	CAYENNE	24/31	S	GENEVE	12/20	N	STOCKHOLM	2/12	P	ALGER	12/24	N	SINGAPOUR	29/32	P
LYON	10/20	N	FORT-DE-FR.	26/31	C	HELSINKI	3/13	P	TENERIFE	14/18	N	DAKAR	21/26	S	SYDNEY	11/17	C
MARSEILLE	14/24	S	NOUMEA	21/25	P	ISTANBUL	16/25	N	VARSOVIE	11/18	S	KINSHASA	23/32	N	TOKYO	18/21	P

Situation le 25 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 27 mai à 0 heure TU

TECHNOLOGIE

Apple adopte un nouveau système d'exploitation, l'OS X

SAN FRANCISCO
correspondance

Apple a remis en cause une fois de plus sa stratégie en annonçant, à la *mi-mai, un nouveau système* d'exploitation (OS) pour fin 1999. Le futur produit s'appellera MacOS X (prononcer « dix », car il s'agit d'un chiffre romain) et remplacera Rhapsody, l'OS sur lequel la compagnie travaillait depuis décembre 1996. Steve Jobs, qui a la coquetterie de se présenter encore comme président intérimaire de l'entreprise qu'il a contribué à fonder (et dont il a repris officiellement les rênes en juillet) alors qu'il en bouleverse radicalement les orientations, est convaincu qu'il lance *« un peu d'évolution et beaucoup de révolution »*.

Avec MacOS X, Steve Jobs promet que les applications ne pourront plus bloquer l'ordinateur ; que plusieurs tâches pourront être effectuées en parallèle tout en tirant *un meilleur parti des ressources de* la machine ; que les échanges avec le réseau et entre le microprocesseur et le disque dur devraient être sensiblement plus rapides. La tâche des programmeurs sera simplifiée grâce à la restructuration des interfaces de programmation des applications (API) qui donnent leur personnalité aux logiciels conçus pour les Mac. Apple dégraisse la gamme *existante, ajoute quelques innovations* et regroupe le tout dans un bouquet intitulé « Carbon », qui intègre certains éléments-clés de Rhapsody.

L'usager devrait avoir ainsi la possibilité de jouir d'un environnement auquel il est habitué, tout en bénéficiant de performances supérieures. *Les producteurs de logiciels pour Mac n'auront pas besoin* de réécrire complètement leurs applications. Selon Steve Jobs, *« il suffira d'un petit réglage »*. Quelques semaines au lieu de plusieurs mois avec Rhapsody.

UN PARCOURS TORTUEUX

En résumé : les nouvelles applications conçues pour MacOS X tourneront sur les versions plus anciennes, mais sans bénéficier des *caractéristiques propres au nouvel* OS. Les anciennes applications fonctionneront sur MacOS X, mais ne tireront pas partie des possibilités propres au nouveau système. MacOS X fonctionnera seulement sur les nouveaux microprocesseurs Power PC G3, lancés en 1997. Plus qu'un OS, c'est une nouvelle stratégie que le patron d'Apple s'efforce de lancer. En décembre 1996, *Gil Amelio, alors président de la* marque à la pomme, décidait d'acheter Next à Steve Jobs, dans le but d'intégrer Open Step, une technologie orientée objet de Next, avec l'interface graphique d'Apple.

Mais le manque d'enthousiasme des programmeurs pour Rhapsody et le succès de MacOS 8 ont obligé Steve Jobs à tout reprendre. *« Rhapsody était une grande technologie*, a-t-il déclaré lors de la présentation de MacOS X. *Le problème était que, pour bénéficier de ses caractéristiques, il fallait entièrement réécrire les applications. Personne ne voulait le faire. »* Le marché potentiel ne justifiait pas le travail demandé. Quant à Steve Jobs lui-même, après avoir empoché 2,5 milliards de francs pour le rachat de Next, il a chassé Gil Amelio avant de décider que sa stratégie n'était pas la bonne.

La nouvelle orientation concernant le cœur du dispositif d'Apple *doit être replacée dans la perspec*tive des changements adoptés au cours des derniers mois. Jobs a mis un terme aux accords de licence qui permettaient à d'autres compagnies de fabriquer des machines compatibles avec les Mac et moins chères. Il a réduit le nombre de modèles de la gamme, mis un terme au Newton et lancé, début mai, le iMac, un appareil relativement bon marché à l'apparence futuriste, spécialement conçu pour Internet (*Le Monde* du 12 mai). Dans le même temps, Steve Jobs s'est allié avec Microsoft, et certains analystes, notamment Jim Davis de Cinet, font remarquer qu'Apple intègre de plus en plus de technologies développées par Intel et les fabriquants de PC. A partir de la mi-1999, par exemple, Apple devrait opter pour l'Accelerated Graphics Port (AGP), qui permet le transfert rapide de graphiques en trois dimensions.

Apple est parvenu à renouer avec les profits pendant deux trimestres consécutifs pour la première fois en deux ans. Les doutes ne sont pas entièrement dissipés pour autant. La décision concernant MacOS X est généralement *bien perçue par les entreprises qui* fabriquent des logiciels pour Mac, dans la mesure où elles n'auront pas à renoncer au fruit de plusieurs années de travail tout en pouvant offrir de nouvelles fonctions. Mais beaucoup de ceux qui ont vu, dans les heures suivant l'annonce de MacOS X, *« la décision dont Apple avait besoin »* avaient fait des déclarations très semblables dans les heures suivant l'annonce de Rhapsody.

La difficulté la plus sérieuse tient au retard pris pour le lancement du nouveau système. Tant que MacOS X n'est pas sorti, il ne s'agit que d'une promesse de plus, d'un coup de barre de plus sur un parcours tortueux. Sur le fond, Steve Jobs fait ce qu'il faut pour conserver ses fidèles en promettant que le futur OS permettra d'utiliser les vieux programmes, alors qu'il doit gagner de nouveaux adeptes s'il veut que son entreprise survive.

Francis Pisani
pisani@lemonde.fr

L'avenir de l'OS 8 et de Rhapsody

Parallèlement au lancement de l'OS X, Apple continuera d'améliorer le MacOS 8 pour les Power PC et les microprocesseurs antérieurs. Le calendrier officiel est le suivant : Alegro, le nom de code de la prochaine version de MacOS 8, devient MacOS 8,5 et devrait sortir en septembre. Il comprendra une meilleure intégration des fonctions de recherche et de navigation et permettra une connexion plus aisée à Internet. Les développeurs devraient recevoir MacOS X début 1999. Le produit serait commercialisé fin 1999. Rhapsody n'est pas abandonné et devrait être mis sur le marché avant décembre comme plate-forme pour serveurs Internet et stations de travail haut de gamme. Les dirigeants d'Apple sont discrets sur ce qui représentait une des promesses les plus intéressantes de Rhapsody, sa capacité à tourner indifféremment sur un microprocesseur Power PC, sur un Pentium ou sur des machines Unix. L'accent est mis au contraire sur l'ensemble des APIs qui font la force traditionnelle du Mac et de son groupe de fidèles.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98124

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X

HORIZONTALEMENT

I. Affaire de goût. – II. Donne du goût et du volume. Couplets et refrain en alternance. – III. Très fatiguée. D'Asie Mineure et maintenant de Marseille. – IV. Forme de savoir. Porteur de culture africaine. Possessif. – V. Fait entendre le coup. Instrument à vent. – *VI. Réchauffait* la pièce. Attaquât pommes et poires. – VII. Poème d'un style assez plat. Examine avec attention. Grand bavard *d'Amérique latine. – VIII. Font aussi* partie des paresseux. Un beau mélange pour faciliter les échanges. – IX. Fait la liaison. Refus chez Bods. Ce n'est pas la veste qu'il retourna. – X. Monte quand ça pousse. Entrée au collège.

VERTICALEMENT

1. Dépassements dans les affaires. – 2. Au bout des convergences. – 3. *L'humanité* lui doit beaucoup. Souci aujourd'hui oublié. – 4. Surveillante madrilène. Support événementiel. – 5. Finir à la fin. Chez les Grecs. – 6. Porte bague et chapeau dans les sous-bois. D'un auxiliaire. – 7. Le chaos dans le chaos. Morceau de plastique. – 8. Peu sympathiques bestioles à sonnette. – 9. Ne vaut pas grand-chose. Lumière sur le Nil. Trois sur six. – 10. Impossible de lui échapper. – 11. Théâtre populaire en 1968. Théâtre impopulaire en 1942. – 12. Bien souvent, il est son propre patron.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98123

HORIZONTALEMENT

I. Philippiques. – II. Lève-tard. Oxo. – III. Aléserais. Cu. – *IV.* Ni. Trilobées. – V. Top. Agit. Pt. – VI. Ath. Tonicité. – VII. Trinités. In. – VIII. Io. Eve. Monod. – IX. Opère. Détenu. – X. Neuf. Poseuse.

VERTICALEMENT

1. Plantation. – 2. Héliotrope. – 3. Ive. Phi. Eu. – 4. Lest. Nerf. – 5. Itérative. – 6. Parigote. – 7. Praliné. Do. – 8. Idiotismes. – 9. Sb. Oté. – 10. Uo. Neu (une). – 11. Exceptions. – 12. Sous-tendue.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 71

Le dernier carré

On dispose d'une feuille de papier.

On découpe le plus grand carré possible dans cette feuille. Dans le morceau restant, on découpe à nouveau le plus grand carré possible.

Et ainsi de suite...

On continue ainsi à découper le *plus grand carré possible jusqu'à* ce que le morceau restant soit lui-même un carré.

Quelle est la taille du dernier carré si les dimensions de la feuille initiale sont 192 cm sur 84 cm ?

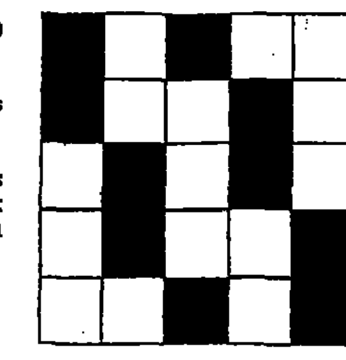
Quelle est la taille du dernier carré si les dimensions initiales sont deux nombres entiers quelconques ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998
Solution dans *Le Monde* du 2 juin.

Solution du problème n° 70 paru dans *Le Monde* du 19 mai

Il y a au maximum 10 cases noires (2 par ligne).

Or il existe des configurations qui utilisent dix cases noires tout en respectant les hypothèses. En voici une :



CANNES 98

Le cinquante et unième Festival international du film de Cannes s'est achevé le dimanche 25 mai par la proclamation d'un palmarès qui a vu le succès du cinéaste Theo Angelopoulos. Il a reçu la Palme d'or pour son film *L'Eternité et un jour*, œuvre splendide dont le scénario est dû à un maître-confesseur des grands du cinéma européen, Tonino Guerra, qui a travaillé aussi avec Federico Fellini, Michelangelo Antonioni ou Andreï Tarkovski.
La Palme d'or est servie essentiellement par l'acteur allemand Bruno Ganz, absent lors de la cérémonie de clôture. Présidée par Isabelle Huppert, celle-ci a connu le triomphe du cinéaste italien Roberto Benigni pour *La vie est belle* tandis que le duo d'actrices françaises formé par Elodie Bouchez et Natacha Régnier, interprètes du premier film d'Erick Zonka, *La Vie rêvée des anges*, recevait le prix d'interprétation féminine. Dans l'euphorie de la soirée de clôture, il serait dommage d'oublier le film *Feuille sur un oreiller*, du cinéaste indonésien Garin Nogroho.



LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON
Theo Angelopoulos a gagné la Palme d'or de la 51e édition du Festival de Cannes : une tragédie grecque pour ce cinéaste qui ne montre ses émotions que sur celluloïd.

Le jury consacre Theo Angelopoulos en tête d'un palmarès tiède

Le Festival international du film de Cannes a salué le chef-d'œuvre d'un cinéaste exceptionnel

THEO ANGELOPOULOS a enfin reçu la consécration qui lui était due, pour son superbe film *L'Eternité et un jour*, présenté en compétition le dernier jour et qui a soulevé l'enthousiasme du public. Les applaudissements, comme l'unanimité du jury, témoignent du sentiment largement partagé qu'Angelopoulos non seulement méritait la Palme, mais aurait dû l'avoir déjà reçue. Qui n'aurait pas vu le film pourrait d'ailleurs s'inquiéter de ce que ce choix ne vienne réparer une flagrante injustice plutôt que couronner une œuvre méritant de plein droit le titre. La sortie du onzième long métrage de ce réalisateur de premier rang, l'automne prochain, dissipera sans mal pareil soupçon.

Le jury présidé par Martin Scorsese aura donc choisi le salut à une grande œuvre de cinéma plutôt que la prime à l'émotion réclamée avec insistance par la rumeur cannoise : *La vie est belle* reçoit, avec un Prix spécial du jury ici à total contre-emploi (ce prix étant d'ordinaire destiné à distinguer les films les plus novateurs ou les plus exigeants), un hommage qui épargne au moins le pénible effet qu'aurait provoqué une Palme d'or. La plus haute récompense aurait étendu comme un manteau consensuel sur un film qui, quelles que soient ses qualités et l'intégrité de celui qui l'a réalisé et interprété, se doit impérativement de demeurer problématique, d'en appeler toujours à la réflexion plutôt qu'au sentimentaliste dans lequel se sont, depuis la projection officielle, vautrés non pas Benigni mais ses thuriféraires. Au point qu'on a vu en quelques jours ce film se transformer en machine de guerre contre le principe même de la réflexion critique.

La logique et le bon droit auraient voulu que ce fameux Prix spécial du jury aille à l'un des deux films taïwanais, *The Hole*, de Tsaï Ming-liang, ou, plus judicieusement encore, *Flowers of Shanghaï*, de Hou Hsiao-hsien, l'un des plus grands cinéastes du monde, auquel n'a toujours pas été rendue, à Cannes, la justice accordée cette fois à Angelopoulos. Il est d'ailleurs assez sidérant que l'Asie ne figure à aucune place du palmarès, alors que ce continent à la fécondité cinématographique toujours aussi vive a fourni pour une bonne part au Festival le meilleur de son programme. Hôtesse de la soirée, Isabelle Huppert a eu bien raison de dire que *« le cinéma nous fait vivre dans plusieurs mondes à la fois »* mais le palmarès n'en aura pas témoigné autant qu'on l'aurait souhaité.

Au lieu de quoi, on trouve parmi les lauréats une proportion d'anglophones franchement disproportionnée en regard de la qualité des œuvres originaires de cette aire culturelle et présentées cette année en compétition officielle. Difficile de croire que ce phénomène serait sans rapport avec la forte présence d'Anglo-Saxons (Scorsese, Sigourney Weaver, Wynona Ryder, Lena Olin, Michael Winterbottom) au sein du jury.

On pourra aussi regretter que celui-ci n'ait pas paru avoir accordé la moindre considération à Nanni Moretti, à Lars Von Trier ou à Patrice Chéreau, alors même qu'il obtenait les dérogations nécessaires à la multiplication des récompenses, au service d'une distribution de lauriers confuse, assez inattendue de la part d'un Scorsese – nul ne doutant qu'un tel président aura eu à cœur de marquer le palmarès de son empreinte. Scorsese et ses jurés ont eu à juger une sélection qui s'annonçait très prometteuse et n'a pas tenu toutes ses promesses, même si le Festival dans son ensemble se sera révélé riche et divers. La compétition a d'ailleurs reproduit les phénomènes caractérisant l'ensemble du programme. Celui-ci se sera déroulé sous le signe insistant, et déconcertant, du « mauvais père ». Il a pu s'agir, métaphoriquement, du futur père de la nation, le candidat Clinton, se fourvoyant dans

Il est assez sidérant que l'Asie ne figure pas parmi les primés, alors que ce continent a fourni au Festival une bonne part du meilleur de son programme

des galipettes avec des gamines qui pourraient être ses filles (*Primary Colors*), ou du monstrueux petit père des peuples, Staline, mourant dans une cataracte de violence absurde (*Khroustaliov, ma voiture !*).

Mais il s'agissait le plus souvent de véritables pères de famille aux comportements pervers ou incestueux. Ces individus peu recommandables hantaient par troupes entières la Croisette cette année, sous les auspices de *Classe de neige, Festen, Baby Face, Slums of Beverly Hills, Sitcom, Happiness, La Pomme, Seul contre tous, Les Idiots, Springtime in my Hometown, Daun Di Atas Bantal, L'Arrière-pays, Zero Effect, Ceux qui m'aiment prendront le train...* Ces films témoignent, sous des formes et dans des styles très variés, d'une volonté omniprésente de proposer des métaphores de la défiance envers le pouvoir ou l'autorité morale, mais sublimée : les écrans cannois auront, en 1998, été fort peu tachés d'hémoglobine par comparaison avec les années précédentes, la violence physique y étant beaucoup moins complaisamment étalée. Le spectacle n'aura pas été pour autant de tout repos, de nombreux films cherchant explicitement la surenchère dans la transgression, la pédophilie faisant figure de péché majeur. Ce phénomène aura semblé particulièrement vrai dans les sections « non-officielles » (Quinzaine des réalisateurs, Cinémas en France, Semaine de la critique). Face à ce que leurs responsables dénoncent comme une volonté hégémonique du Festival officiel, se traduisant notamment par l'exil de nombreuses projections et la boulimie de Un certain regard – la section parallèle officielle –, les sélectionneurs semblent avoir cherché à marquer leur territoire en choisissant des films extrêmes, cultivant une audace dans les comportements des personnages et les modes de représentation dont l'affichage fait souvent tout le (mince) intérêt.

En contrepartie, il faut souligner l'exceptionnelle qualité de Un certain regard, qui alignait des films aussi réussis et aussi divers que *Tokyo Eyes, La Pomme, Teatro di Guerra, Le Fleuve d'or, Le Pouvoir de la province du Kangwon, Tueur à gages, Le Prédicateur* ou *The Shoe*. Rappelons enfin que, bien que leur statut hors-compétition les exclue de tout palmarès, le Festival a présenté trois œuvres majeures signées de grands maîtres qui ont 242 ans à eux trois, mais apparaissent toujours d'une roborative fertilité : Ingmar Bergman avec *En présence d'un clown*, Manoel de Oliveira avec *Inquiétude* et Shohei Imamura avec *Kanzo Sensei*. Que ces réalisations soient ouest-européennes ou asiatique n'est pas fortuit : l'Amérique du Nord ayant déçu et les autres continents n'étant toujours pas en mesure d'alimenter régulièrement un Festival comme Cannes, ce sont bien ces deux régions qui se confirment comme les viviers du cinéma mondial.

Jean-Michel Frodon

Récompenses

● **Palmarès.** Palme d'or : *L'Eternité et un jour*, de Theo Angelopoulos (Grèce). Prix spécial du jury : *La vie est belle*, de Roberto Benigni (Italie). Prix de la mise en scène : John Boorman pour *The General* (Irlande). Meilleure actrice (ex aequo) : Elodie Bouchez et Natacha Regnier dans *La Vie rêvée des anges*, d'Erick Zonca (France). Meilleur acteur : Peter Mullan dans *My Name is Joe*, de Ken Loach (Grande-Bretagne). Prix du scénario : *Henry Fool*, de Hal Hartley (Etats-Unis). Prix du jury ex aequo : *La Classe de neige*, de Claude Miller (France), et *Festen*, de Thomas Vinterberg (Danemark). Prix de la meilleure contribution artistique : *Velvet Goldmine*, de Todd Haynes (Etats-Unis).

● **Les autres prix officiels :** Caméra d'or : *Slam*, de Marc Levine (Etats-Unis). Prix de la commission supérieure technique : Vittorio Storaro, pour la direction de la photo de *Tango*, de Carlos Saura (Espagne). Palme d'or du court métrage : *L'Interview*, de Xavier Giannoli (France). Prix du jury du court métrage ex aequo : *Horseshoe*, de David Lodge (Grande-Bretagne), et *Gasman*, de Lynne Ramsay (Grande-Bretagne).
Cinéfondation : premier prix à *Jakub*, d'Adam Guzinski (Pologne) ; deuxième prix à *The Sheep Thief*, d'Asif Kapadia (Grande-Bretagne) ; troisième prix à *Mangwana*, de Manu Kurewa (Grande-Bretagne).

● **Les autres récompenses :** le Prix de la critique internationale (Fipresci) à *The Hole*, de Tsai Ming-liang (Taïwan).
Le prix Un certain regard - Fondation GAN à *Tueur à gages*, de Darejan Omirbaiev (Khazakstan) ; mention spéciale à *La Puissance de la province Kangwon*, de Hong Sangsoo (Corée).
Le Prix de la jeunesse à *L'Arrière-pays*, de Jacques Nolot (France), et à *Last Night*, de Don McKellar (Canada) ; mention spéciale à *Seul contre tous*, de Gaspar Noé (France), déjà attributaire du prix de la Semaine de la critique.
Le Prix œcuménique à *L'Eternité et un jour*. Le prix de la Confédération des cinémas d'art et essai à *Slam*. Le Pierrot du jeune cinéma européen à *La Vie rêvée des anges*. Le Grand Rail d'or, attribué par les Cheminots cinéphiles, à *La Fiancée polonaise*, de Karim Traïda (Pays-Bas).

Un combattant du cinéma

PORTRAIT

Face au régime des colonels, l'étudiant révolté s'est mué en guerrier de l'art

QUI AURA CROISÉ sur la Croisette cette silhouette brève et massive, cette calvitie renfrognée, n'aura sûrement pas su avoir rencontré l'un des grands du cinéma actuel, s'il ne le connaissait pas déjà. Angelopoulos ne paie pas de mine, n'y prétend pas – comme en attestait jusqu'à la caricature, à l'heure du palmarès, le contraste entre la spectaculaire jovialité de Benigni et le côté renfermé du récipiendaire de la Palme d'or. Et pourtant ! Ce petit homme chauve, aujourd'hui âgé de 63 ans, est un grand artiste, et un grand guerrier.

C'est à ces deux titres que, venu à Paris étudier le cinéma à l'Idhec, il se révolte contre l'enseignement qu'on y dispensait alors et claque la porte de l'école. A ces deux titres qui n'en font qu'un, celui de combattant de l'art, que, revenu en Grèce, il devient critique du quotidien *Allagi* jusqu'à ce que le régime des colonels le fasse interdire. Angelopoulos, qui avait vainement tenté en 1965 de réaliser *Formix Story* avec un groupe pop, tourne en 1970 son premier film, *La Reconstitution*. Ce fait divers contemporain inspiré de la tragédie des Atrides et permettant d'interroger la situation politique préfigure une œuvre vouée à la compréhension du monde contemporain en utilisant les grandes figures mythologiques, mais par les moyens particuliers du cinéma.

Sans doute le travail d'Angelopoulos sur les possibilités du spectacle doit beaucoup à Brecht, sans doute sa démarche s'inscrit dans la réflexion d'une gauche européenne en quête à la fois de fidélité et de réalisme. Mais, au-delà des références culturelles et politiques, ce sont la beauté et la puissance d'intelligence de la réalité des plans qu'il met en scène qui font la splendeur de *Jours de 36, Le Voyage des comédiens, Les Chasseurs, Alexandre le Grand, Le Voyage à Cythère, l'Apiculteur, Paysage dans le brouillard, Le Pas suspendu de la cigogne* et *Le Regard d'Ulysse*.

Cette suite de titres est, elle aussi, la trace d'un combat : il n'est aisé nulle part d'être un grand cinéaste, c'est une gageure de le devenir et de le rester trente ans durant dans un pays où il n'existe ni infrastructure importante, ni communauté créative au sein de laquelle évoluer et à laquelle se confronter, ni marché permettant la mise en place de projets ambitieux. L'œuvre d'Angelopoulos témoigne aussi de cette bataille-là, dont l'âpreté justifie celle de son caractère.

L'importance de son travail tient précisément à la manière dont ce cinéaste contraint d'être européen aura inventé les formes esthétiques capables à la fois de permettre sa survie et d'aider à comprendre la situation dans laquelle il se trouve, et les spectateurs aussi. Résultat atteint par l'élaboration d'un style unique, tout de lenteur attentive et d'élégance des grands mouvements de caméra, construit pour laisser advenir une grâce qui a besoin du temps pour naître.

J.-M. F

Les trois mots de l'exil et de la liberté

L'Eternité et un jour. Entre Salonique et la frontière albanaise, le nouveau voyage envoûtant du maître Angelopoulos

SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition
Film grec de Theo Angelopoulos. Avec Bruno Ganz, Achileas Skevis, Isabelle Renauld, Fabrizio Bentevoglio. (2 h 10.)

Avant de disparaître, avalé par le ferry et le futur comme un tout petit Jonas jaune, l'enfant lui aura laissé trois mots. Trois mots perdus, retrouvés. Le nouveau film de Théo Angelopoulos est un film de retrouvailles, malgré la tonalité gris-bleu de ses images, la dominante mélancolique de son atmosphère.

C'est nouveau avec ce cinéaste dont toute l'œuvre se déroulait sous le signe de la perte – de l'amour, de la jeunesse, de l'espoir dans la révolution, de la confiance dans l'autre, de la vie même. D'où cette pointe d'allégresse malgré l'absence d'illusion, comme la gaîté de certains accords s'ingénie à revenir dans le beau motif musical composé par Eleni Karaindrou. *On semblait pourtant* parti *pour* une symphonie des adieux : Alexandre, écrivain âgé et malade, part pour l'hôpital d'où il sait qu'il ne ressortira pas vivant.

Mais son chemin croise celui de l'enfant des feux rouges, petit Albanais clandestin laveur de pare-brise, que la police va attraper lorsqu'Alexandre, en le faisant monter dans sa voiture, le sauve. A moins que ce ne soit l'inverse. Ce sera l'histoire du film, l'histoire du jour, et c'est la même chose dès lors que ce laps de temps, limité et singulier, donne la forme même de la mise en scène : ce qui arrive ce jour-là aurait pu se produire n'importe quand, mais que ces événements adviennent le dernier jour dramatise chacun d'eux et permet l'interconnection de la réalité quotidienne, des souvenirs, du passé, de l'imagination, c'est-à-dire le cheminement du film.

Les trois mots (en grec dialectal) désignent aussi bien le vieil homme et l'enfant. Le premier signifie une pousse à l'extrême cime de l'arbre : c'est le poète, attaché à ses racines mais tendu vers ailleurs, et c'est le gamin, bourgeon d'un avenir inconnu. Le deuxième mot veut dire « beaucoup trop tard » : trop tard pour Alexandre, qui réalise dans le regard de sa fille comme dans celui de sa mère à quel point il n'a pas su aimer *celle qui l'aima, sa femme morte* depuis longtemps dont l'image solaire et les mots doux hantent ce film rèche et pluvieux ; trop tard aussi pour l'enfant né dans ce monde où on vend les enfants, où la police les traque, où la peur parfois les précipite sous les roues d'une voiture. Le troisième mot veut dire « étranger sur la terre ». Ainsi du vieillard, interprété avec une sobriété lourde – comme s'il ne lui restait que son poids pour le rattacher au monde des vivants – par Bruno Ganz, comme de l'enfant, à sa place nulle part.

> Pour le cinéaste, les gens et les choses n'existent que parce qu'ils sont séparés, pour les connaître, il faut prendre le temps de parcourir les distances qui les séparent

Leur exil évoque à la fois une situation individuelle, un statut social *et une question métaphysique* : depuis toujours, la mise en scène selon Theo Angelopoulos construit ces paysages où l'intime, le collectif et l'universel se rejoignent. Rarement comme dans ce film (où sont pourtant évoqués la guerre d'indépendance grecque contre l'empire turc, la deuxième guerre mondiale, le putsch des colonels et l'actuelle crise des Balkans), le ton aura été aussi proche et, du coup, le onzième film de ce cinéaste est sans doute le plus accessible.

Rarement, surtout, on aura vu aussi clairement l'enjeu de cette manière de filmer qu'Angelopoulos travaille depuis près de trente ans (*La Reconstitution* date de 1970). Donner son temps au temps et son espace à l'espace pourrait en être la devise, mais elle traduit bien davantage qu'un parti pris stylistique signant sans doute possible *Le Voyage des comédiens* ou *L'Apiculteur*.

Elle manifeste la recherche d'une autre forme que celle qui domine le cinéma pratiquement depuis sa naissance, fondée sur le montage comme moyen d'économiser du temps et de l'espace par des rapprochements producteurs de sens, de beauté, d'émotion. Unir *des éléments séparés*, réduire les durées et les distances, c'est depuis toujours la logique des empires, pour lesquels leurs *composantes ne sont jamais* assez bien attachées entre elles, dont les provinces sont toujours trop longues à atteindre. Le montage *cut* est une variante des vieilles techniques de pouvoir travaillant à réduire les chaînes de commandement pour mieux contrôler les extrémités. Il culmine avec le soi-disant « temps réel », abolition de tout écart et de toute durée au service de l'empire du marché mondial. Le cinéma d'Angelopoulos propose exactement l'inverse.

Il repose sur l'idée que les gens et les choses n'existent que parce qu'ils sont séparés, et que pour les respecter et les connaître, il faut parcourir les distances qui les séparent, en prenant le temps nécessaire. Cette démarche s'oppose aux idéologies fusionnelles (le fascisme) comme au moderne coupé-collé (dans le domaine des arts comme dans celui de l'organisation des peuples), et à sa traduction esthétique, celle qui sature nos petits et grands écrans sous le signe d'une accumulation frénétique. Elles se développent en particulier chez Angelopoulos autour du motif de la frontière – politique, spatiale, temporelle, affective –, faisant de lui l'archétype du cinéaste européen : celui qui aura porté avec le plus de constance une idée de mise en scène alternative à celle des empires, jusqu'à Hollywood.

Rien de plus libérateur que cette proposition-là – d'où l'allégresse secrète du film. Elle vient d'un cinéaste qu'on aurait tort de dire symboliste sous prétexte que les signes habitent tous ses plans : avec Angelopoulos, on peut se permettre un peu d'étymologie grecque, le temps de consacrer ce praticien de la distance, de la disjonction acceptée, comme le contraire du symbolisme : un grand artiste, un artiste diabolique.

J.-M. F.

La joie euphorique de « Roberto Di Palmo »

Si Theo Angelopoulos a gagné, Roberto Benigni a triomphé sur la scène du Palais des festivals

IL Y A DES SOIRS comme ça où *l'on n'a pas forcément envie de* sourire. Lors de la cérémonie de clôture du 51e Festival de Cannes, beaucoup ont remarqué le visage presque fermé de Theo Angelopoulos lorsqu'il a reçu des mains de Gong Li et de Jean Reno la Palme d'or, décernée à l'unanimité par le jury mené par Martin Scorsese. Le réalisateur grec, justement récompensé d'une vie de cinéma, avait, il est vrai, déjà reçu la plus haute distinction à ses yeux, l'ovation chaleureuse, respectueuse et émue aussi, des différents publics réunis autour de *L'Eternité et un jour* lors des trois projections qui avaient eu lieu la veille. Il l'a dit sur la scène du Grand Théâtre Lumière du Palais des festivals : *« A l'issue de la projection, j'ai vécu un moment inoubliable. »* Il l'a redit un peu plus tard à tous ceux, nombreux, qui *s'approchaient de lui en coulisses* et sa voix disait sa sincérité : *« La Palme d'or est un prix. Les applaudissements d'une salle tout entière sont la plus haute récompense. »* De plus en plus détendu à mesure que s'éloignaient les contingences officielles, le cinéaste grec ne pouvait cependant dissimuler que ces honneurs arrivaient bien tard. *« J'appartiens,* devait-il confier, *à une génération qui s'en va lentement vers la fin de sa carrière. »*

Un qui n'aura pas attendu très *longtemps* est l'acteur-auteur-réalisateur italien Roberto Benigni. Le Grand Prix du jury, salué par une ovation debout, lui est allé droit au cœur. L'accélération de son pouls s'est traduite par l'une des prestations les plus enjouées, les plus physiques aussi, de la cérémonie. *« Une palme pour* La Vita e bella *? Je le savais, Gilles Jacob me l'avait dit il y a quinze jours... »,* devait-il lâcher dans un cri de joie, au grand dam du délégué général du Festival, qui n'a de cesse chaque année de garantir l'indépendance de ses jurés et le secret absolu de leurs délibérations.

GÉNUFLEXION DEVANT SCORSESE

Mais Benigni est un prince de comédie. Son déboulé sur la scène, sa génuflexion devant le président Scorsese et cette façon impromptue de le faire virevolter dans ses bras feront date. Celui que tous les festivaliers ont déjà surnommé « Roberto Di Palmo » ou encore, pour les plus familiers, « Roberto Mio Palmo », est apparu bien longtemps après la proclamation du palmarès comme le triomphateur de cette soirée.

Caméras, micros, plumes ne l'ont pas lâché de la nuit. Quand Theo Angelopoulos s'en allait à pied, entouré de ses proches, attendre le dîner de gala du festival dans le bar d'un palace proche du palais, Roberto Benigni n'en finissait pas de dire très haut son bonheur d'être là et disparaissait... en limousine. Il devait *réapparaître un peu plus* tard sous la tente Loréal, généreux mécène du dîner de clôture, tel qu'en lui-même : euphorique, l'envie constante de grimper sur les tables. *« Theo Angelopoulos est un génie du cinéma,* a-t-il affirmé dans un moment de lucidité. *Figurer dans le même palmarès que lui est donc un cadeau extraordinaire que l'on m'a fait. »* Mais il n'aurait pas été lui-même s'il n'avait ajouté aussitôt : *« J'ai vu tous ses films, lui non. Sinon, son cinéma serait certainement différent ! »*

L'auteur des *Chasseurs* ne pouvait en rester là : *« Moi, j'ai résisté à la projection de ton film. Je ne sais pas si tu aurais pu résister à celle du mien... Mais je suis content d'être là avec toi et je me souviens que, quand nous nous sommes rencontrés – c'était à Cannes –, tu t'es approché de moi et tu m'as demandé : "Est-ce que je peux vous toucher ?" »* Un signe, peut-être, annonçait depuis dix jours la victoire de Théo Angelopoulos : sur la plage du Palais, là où flottent les drapeaux de toutes les nations du cinéma, à la pointe du vieux port de Cannes, la bannière de la Grèce battait au plus près du large. Au large, il y avait le *Norway,* ou le *France,* si on a l'esprit cocardier. Là devait se tenir l'ultime fête du festival, à l'invitation de son président, Pierre Viot. Les officiers en *charge du paquebot en auront* décidé autrement. A 20 h 30, la radio de bord émettait un message, abrupt : pas de fête à bord pour les festivaliers. Motif invoqué ? De mystérieuses *« raisons de sécurité ».* La troupe du cinéma mondial est donc restée à terre, sous la tente. Tous les lauréats et les oubliés du palmarès y étaient rassemblés. Presque tous.

Loin de ces réjouissances, il arrive que l'on croise les galériens de la reconnaissance. Hier, dans les rues du vieux Cannes, se promenait hors champ le Taïwanais Tsai Ming-liang, dont *The Hole* n'a pas conquis les membres du jury. Un peu plus loin, le Russe Alexeï Guerman marchait silencieusement, au côté de son producteur, Guy Seligman. Presque en même temps, toute à sa joie, une escouade de policiers quillards gravissait les marches du Palais et posait à son tour devant l'appareil d'un gradé sous les vivats d'une petite foule amusée. Le cinquante et unième Festival international du film de Cannes avait vécu.

Olivier Schmitt



Avant la cérémonie, dans sa suite au Carlton, Isabelle Huppert essaie sa robe de soie et ses bijoux Chopard.

Annulation de la soirée à bord du « Norway-France »

L'ANNULATION, dimanche soir, de la soirée de clôture qui devait se dérouler à bord du paquebot *Norway*, rebaptisé *France* pour l'occasion, a provoqué un changement de programme inattendu et la colère de la direction du Festival, contraint d'improviser son report dans un des palaces de la Croisette. La direction du Festival a fait savoir dans un communiqué que *« cette annulation résulterait d'une décision unilatérale de la part du commandement du paquebot de ne plus accueillir, selon les accords prévus avec l'affréteur, la Société TMR, les festivaliers (...). Cette décision serait motivée par des difficultés propres à l'organisation de cette croisière. Cette situation est d'autant plus inadmissible que, pour sa part, le Festival international du film continue à respecter les termes du contrat conclu avec la société TMR ».*

Sur le port, des affichettes prévenaient les invités de ce contretemps, en précisant que le Festival *avait été prévenu* à 20 h 30 *et que* le commandement du navire avait invoqué *« des raisons de sécurité »* qui pourraient avoir pour origine le dépassement du nombre d'invités.

De leur côté, les 1 200 passagers payants du paquebot, qui avaient versé entre 3 000 et 10 000 francs par personne pour deux jours à bord comprenant la « montée des marches » et la cérémonie de clôture, ont dû rester à bord et se contenter de la projection de *Godzilla*. Une partie d'entre eux voulait rester à bord pour exprimer leur mécontentement. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Tonino Guerra, poète-confesseur des cinéastes européens

Cet Italien, inspirateur d'Antonioni et de Fellini, a écrit le scénario de « L'Eternité et un jour », de Theo Angelopoulos

IL EST ARRIVÉ à Cannes pour accompagner *L'Eternité et un jour*, de Theo Angelopoulos. Il participe d'ailleurs aux films du cinéaste grec depuis *Voyage à Cythère*. Le réalisateur de *L'Apiculteur* est le dernier en date des cinéastes dont Tonino Guerra aura régulièrement soutenu le travail et accouché l'inspiration. Le scénariste semble faire partie du paysage cinématographique depuis longtemps, présence devenue familière au générique d'oeuvres qui comptent parmi les plus importantes du cinéma européen. Sa carrière protéiforme a été mise au service d'hommes aussi différents que Michelangelo Antonioni, Francesco Rosi, Federico Fellini, les frères Taviani, Andreï Tarkovski ou Theo Angelopoulos.

On aurait tort pourtant de cantonner Tonino Guerra dans le pur cinéma d'auteur. Le cinéma italien aura été à la fois populaire et savant, trivial et artiste. Brillant mercenaire de la plume, il compte aussi à son actif quelques comédies ou mélodrames signés Vittorio De Sica (*Mariage à l'italienne, Les Fleurs du soleil*), Alberto Lattuada (*Une bonne planque*) ou Mario Monicelli (*Casanova 70*). Pour expliquer un tel éventail de compétences, il affirme se contenter d'essayer d'aider le cinéaste qui est à ses côtés. Andreï Tarkovski l'a un jour qualifié de *« scénariste-poète »*. Le terme de *« confesseur de cinéastes »* lui semble assez approprié, même si parfois, pense-t-il, le confesseur peut aussi être confessé. Il a écrit des poèmes (*Les Boeufs*), des romans (*L'Equilibre, L'Homme parallèle, Les Cent Oiseaux*), et il peint, à l'occasion.

> Le scénariste s'appuie sur la lecture minutieuse de la presse, collectionne les articles. « Imbibé de tout ce que j'ai lu, je voyage. Je dois offrir ce que je trouve ainsi à un cinéaste. »

Il est né à Sant'Arcangelo, en Romagne, en 1920. Enseignant, il écrit et publie, en dialecte romagnol, des poèmes remarqués. Un jeune réalisateur, Augloco Casadio, accompagné d'Elio Petri, alors scénariste, lui demande de participer à un film situé dans sa région. Ce sera *Un Ettaro di Cielo*, avec Marcello Mastroianni. Tonino Guerra s'installe alors à Rome avec sa famille. *« J'ai décidé de venir à Rome avec un contrat de 300 000 lires ; j'étais professeur et je gagnais 39 000 lires... J'ai eu l'impression de pouvoir acheter le Colisée ! »*, a-t-il déclaré un jour. Il commence par travailler avec Giuseppe De Santis (*Hommes et loups*, en 1957) et fait bientôt ce qui sera une rencontre déterminante avec Michelangelo Antonioni. De *L'Avventura* à *Identification d'une femme*, c'est bien plus qu'une collaboration étroite ; une fusion entre les deux artistes, une amitié profonde, une complicité construite sur le goût d'une certaine fantaisie et des voyages, surtout sur des conceptions du monde et de l'humanité très proches.

Les deux hommes parlent à perte de vue, entrecoupant leurs discussions de jeux enfantins à base de boulettes de papier et de balais. Pourtant, la gestation d'un scénario avec l'auteur de *L'Eclipse* est souvent difficile. Tonino Guerra se souvient qu'ils jouaient tous deux à ces jeux de manière très cruelle : *« Nous passions des heures très tendues. »* Pour *Blow-up*, le cinéaste l'oblige à s'imprégner d'une culture anglaise dont il ignore tout : la pop musique, les minijupes, Francis Bacon. Le cinéma d'Antonioni reflète, selon lui, une thématique de l'incommunicabilité qui existe en Europe depuis très longtemps. *« Le scénario de* La Notte *était fondé sur l'histoire de tant d'amis et de couples... »*


MPA/KOSSMAN

C'est avec Fellini, qui est, comme lui, né en Romagne, exactement à Rimini, à dix kilomètres de Sant'Arcangelo, qu'il écrira le film le plus proche de son enfance. Les deux hommes ont le même âge et des souvenirs communs. *Amarcord* contient des idées trouvées dans ses poèmes de jeunesse, dont celle du fou perché sur un arbre et hurlant qu'il veut une femme. *« Avec Fellini, on ne se rend pas compte qu'on fait un scénario. C'est comme si on discutait devant une tasse de café. Il interrompt la conversation pour donner des coups de téléphone, on écoute tous les bruits autour de nous. »* Il écrira *Et vogue le navire* et participera, non crédité au générique, au *Casanova*. Francesco Rosi, quant à lui, le contraint à se documenter de façon extrêmement précise pour écrire ses films-dossiers (*Les Hommes contre, L'Affaire Mattei, Lucky Luciano, Cadavres exquis*). Là, son travail a consisté à freiner une volonté réaliste excessive du cinéaste, à introduire une dimension poétique, aérienne, abstraite, aux récits très concrets auxquels est attaché l'auteur de *Trois Frères*.

Tonino Guerra appuie son activité sur la lecture intensive et minutieuse de la presse, découpe et collectionne les articles de journaux. *« Après cela, imbibé de tout ce que j'ai lu et découpé, je voyage. Je dois offrir ce que je trouve ainsi à un cinéaste. C'est dans un des articles que j'ai découpés que Tarkovski a trouvé l'idée de l'homme qui s'enferme chez lui avec des provisions pour attendre la fin du monde et l'utiliser dans* Nostalghia, *par exemple. »*

Les films auxquels Tonino Guerra a collaboré expriment souvent une sensibilité vive aux lieux et aux paysages. Antonioni, Tarkovski ou Angelopoulos signalent le scénariste comme un homme attentif aux sensations météorologiques et spatiales. *« Un jour, j'étais en voyage et j'ai vu, sur un mur, des taches noires qui annonçaient la pluie. J'ai voulu, évidemment, reproduire cette impression dans un film. »* Optimiste, Tonino Guerra prophétise une année exceptionnelle pour le cinéma italien. Le film d'Angelopoulos est un hommage à la parole. *« Il faut rester attaché à notre langue, à notre vision du monde. Pour s'affirmer face au cinéma américain, le cinéma européen doit rester proche de l'humain. »* Lorsqu'on lui demande quel est le sentiment commun à tous les scénarios signés par lui, il dit d'abord la mélancolie, puis se reprend et dit l'espérance. Celle que l'on doit trouver dans les moments les plus dramatiques de la vie. Parce que *« vivre, c'est pas mal »*, confie-t-il dans un sourire.

Jean-François Rauger

SUR LA CROISETTE

■ **Raoul Peck et Patrice Lumumba.** Le cinéaste haïtien Raoul Peck commencera en septembre le tournage d'un film de fiction sur Patrice Lumumba, l'une des figures de l'indépendance africaine, mort assassiné. Le cinéaste, déjà venu en compétition à Cannes, s'est rendu en repérage au Mozambique, dans la République démocratique du Congo et au Congo. Etant donné la situation dans l'ex-Zaïre, Raoul Peck pense tourner son film au Zimbabwe ainsi qu'à Bruxelles. Il avait déjà réalisé un documentaire sur Patrice Lumumba.

■ **Cédric Klapisch a trouvé des producteurs.** Warner France et Vertigo vont produire le prochain film de Cédric Klapisch, qui, malgré le succès public d'*Un air de famille*, avait depuis plusieurs mois du mal à boucler son budget. La filiale française du studio américain s'est lancée dans la production de films français avec *La Classe de neige*, de Claude Miller, prix du jury ex aequo du Festival 1998, et avec *Comme une bête*, de Patrice Schulman. Pour Vertigo, qui a connu un immense succès avec *La vérité si je mens*, de Thomas Gilou (5 millions d'entrées), c'est le troisième film avec Cédric Klapisch, après *Le Péril jeune* et *Chacun cherche son chat*.

■ **Les petites joies de Sylvester Stallone.** L'« entarteur » belge n'a pas frappé cette année au cours du Festival (il a pourtant été vu à Cannes). Mais il a fait un émule, et c'est Rocky I, II et III lui-même qui a envoyé une tarte à la crème à la tête d'un journaliste. Profitant de son passage éclair sur la Croisette avant le Grand Prix de F 1 de Monaco, Sylvester Stallone a pris un bain de foule à la fin duquel il s'est retrouvé avec la fameuse tarte en main. Elle a atterri sur la figure d'un photographe penaud.

Les pleurs d'une mère dans une Indonésie de misère et de violence

Feuille sur un oreiller. Un film inattendu et d'une actualité brûlante

UN CERTAIN REGARD
Film indonésien de Garin Nogroho. Avec Christine Hakim, Sugeng, Heru, Kancil. (1 h 23.)

Il arrive que les liens du cinéma avec le monde s'expriment avec une telle immédiateté, une telle force et une telle urgence qu'on en ressort chaviré. C'est le cas avec le film de l'Indonésien Garin Nogroho, présenté à Cannes au moment où la crise sociale, économique et politique qui embrase depuis quelques mois l'archipel vient de contraindre le président Suharto à la démission. Et voici tout à coup que cette oeuvre lointaine – que sait-on du cinéma indonésien ?, que ressent-on des affres qui déchirent la population de ce pays ? – nous rassemble, par la grâce du cinéma, au plus près de nous-mêmes, et partant au plus près d'autrui. *Daun di Atas Bantal (Feuille sur l'oreiller)* est un film admirable sur l'injustice et la déliquescence sociales, sur la misère qui ravale les êtres humains à l'état de déchets, sur le plus intolérable des sacrifices auquel une société, et a fortiori une mère, puisse consentir : celui de ses enfants.

L'histoire, inspirée d'un fait réel, est interprétée par des proches des victimes ; elle évoque ni plus ni moins que la mort de trois jeunes garçons des rues, trois frères, successivement, inéluctablement, stupidement enlevés à l'amour de leur mère. Comment une telle histoire peut-elle se raconter ? Comment peut-elle se montrer ? Y a-t-il des mots, des images, des plans ou des combinaisons de tout cela suffisamment adéquats ? Comment aussi en restituer la monstruosité sans verser dans le voyeurisme, et comment concilier ce par quoi elle confine à la fois à l'obscénité (qui se soustrait à la représentation) et à la tragédie (forme antique et noble de la représentation) ?

Garin Nogroho répond précisément à ces questions par sa mise en scène, qui se caractérise essentiellement par le refus du sensationnalisme et par une adéquation très fine entre l'enregistrement documentaire et la stylisation du réel. Le point de vue documenté qui en résulte procède d'une véritable idée de cinéma, fondée en l'occurrence sur la différence d'esthétique entre les intérieurs et les extérieurs.

Stylisées par l'immobilité de la caméra, la composition du cadre, la profondeur de champ, les postures et les déplacements des personnages, les scènes d'intérieur délimitent une sorte d'espace théâtral de l'intimité, du refuge, de ce qui peut encore être transmis grâce à la survivance des sentiments, espéré en vertu de l'humaine propension à l'espérance, et inscrit dans un décor au nom d'une tradition esthétique.

LES ENFANTS MEURENT

A contrario, les scènes d'extérieur, plus rapides, plus chaotiques, lâchent les personnages dans un univers où l'homme est devenu un loup pour l'homme. Où les enfants mendient et se battent pour un bout de pain, où l'impératif de survie individuelle commence à estomper le visage et la présence de l'autre. Là, les enfants meurent, comme meurent Sugeng, Heru et Kancil dans ce film. Là, les processions rituelles cessent soudain de constituer l'articulation symbolique de l'individu à la collectivité. Chargées de fruits en guise de décor, elles sont attaquées par une foule affamée.

Le cinéaste n'aura pourtant jamais recherché l'image-choc ni cultivé une rhétorique simpliste. La souffrance et l'accablement de la jeune mère, Asih, sont d'une grande dignité. Le malheur des enfants les frappe dans cette part d'insouciance qu'ils ont su miraculeusement conserver. Les nippes rapiécées avec les épingles à nourrice de leur mère les désignent à leur tour comme des pièces rapportées. La beauté du monde ne leur est plus accessible qu'en sniffant de la colle et en mettant l'oeil au trou de la serrure des toilettes où une fille splendide a coutume de se changer.

Dans ce monde-là, les enfants sont devenus des ordures qu'on emballe dans les sacs-poubelle et qui ne trouvent même plus de sépulture. Le film aura donc commencé et se sera clos par un acte de nomination – celui de la mère appelant ses trois fils –, leur passage de vie à trépas conférant au dernier plan une rare puissance d'évocation : celle du dénuement absolu d'une mère et d'une humanité qui a perdu son nom. Telle Rachel dans la Bible, Asih peut enfin pleurer.

Jacques Mandelbaum

LES AUTRES FILMS

CŒUR ALLUMÉ
SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition.
Film argentin d'Hector Babenco. Avec Miguel Angel Sola, Maria Luisa Mendonca, Walter Quiroz. (2 h 10.)

■ Chaque année, un film au moins suscite une interrogation angoissée sur les motivations qui guident le délégué général du Festival à l'heure de boucler sa sélection. Le septième film du réalisateur de *Pixote* et du *Baiser de la femme araignée* est si manifestement catastrophique, si incontestablement inférieur à de nombreuses oeuvres présentées dans les sections parallèles, qu'il aura déclenché la question rituelle. A croire qu'il faut sacrifier à quelque dieu barbare – la hideuse divinité du symbolisme ampoulé, de la laideur kitsch et de l'onirisme bidon – pour que le Festival atteigne heureusement son terme. Voici donc *Cœur allumé*, l'histoire d'un adolescent inquiet, puisqu'artiste, et d'une fille fofolle qui subiront les mille affronts que leur réserve la méchanceté du monde, tandis qu'en guise de métaphore en carton-pâte du cinéma, une machine à photographier les âmes instillera çà et là des doses de fantastique. Au moment précis où on croyait s'en être sorti, un interminable épilogue – « Vingt ans plus tard » – s'en viendra repasser une deuxième couche de romantisme exacerbé acheté en bidon de 20 litres au drugstore voisin. *J.-M. F.*

TANGO
SÉLECTION OFFICIELLE
Hors compétition.
Film argentino-espagnol de Carlos Saura. Avec Miguel Angel Sola, Cecilia Narova, Mia Maestro, Juan Carlos Copes. (1 h 55.)

■ *Tango* vient nous rappeler pourquoi il n'y a plus, depuis longtemps, rien à attendre de Carlos Saura. Reprenant le principe de certaines de ses productions antérieures (*L'Amour sorcier, Noces de sang, Flamenco*), le film est construit autour d'un spectacle dansé. Mario Suarez, chorégraphe intègre et torturé, prépare un ballet qui, autour des figures du tango, se veut une réflexion sur l'Argentine, son histoire et sa réalité contemporaine. Bénéficiant de pointures telles que Vittorio Storaro à la photographie (le chef-opérateur de Bertolucci) et de Lalo Schifrin (musicien argentin auteur de nombreuses musiques de films à Hollywood), Carlos Saura multiplie les situations où l'art et la vie se regardent et se confondent. Entre les différents tableaux dansés, s'accumulent, avec une légèreté pachydermique et une constance minutieuse, les lieux communs les plus éculés sur la création artistique et ses rapports avec l'argent, la liberté de l'artiste, la nécessité de faire oeuvre engagée, etc. Nous décernerons à *Tango*, à l'unanimité, le prix Bouvard et Pécuchet. *J.-F. R.*

LOUISE (TAKE 2)
UN CERTAIN REGARD
Film français de Siegfried. Avec Elodie Bouchez, Roschdy Zem, Gérald Thomassin, Antoine du Merle. (1 h 50.)

■ La ligne du mystérieux « Siegfried » est assez claire eu égard à l'histoire du cinéma français. Elle part lointainement du réalisme poétique à la Carné, emprunte abondamment à sa déclinaison contemporaine par Beineix ou Besson, et traverse le paysage cinématographique actuel à la façon d'un *Subway* relooké pour l'an 2000. Cela va donc très vite, cela bouge pas mal, et cela ressemble en gros à cette publicité où l'on travestit des enfants en adultes pour vendre du pop-corn.

L'histoire principalement dans les souterrains du métro et sous les auspices de la marginalité, Louise, une jeune fille en mal d'amour (Elodie Bouchez), Rémi, un clodo beur philosophe (Roschdy Zem), un gamin orphelin et quelques banlieusards teigneux à casquette, dont le « keum » de Louise. A la croisée du clip, de la trahison de Cassavetes, du pittoresque social, du numéro d'acteur et du romantisme Arlequin, la seule vérité de *Louise* tient dans l'inauthenticité de sa forme, dont l'esbrouffe ne parvient pas à masquer la réelle désuétude du point de vue. *J. M.*

Le spectateur, première victime du monstre géant

Godzilla. La version américaine des aventures du célèbre lézard japonais manque d'inspiration

SÉLECTION OFFICIELLE
Hors-Compétition
Film américain de Roland Emmerich. Avec Matthew Broderick, Jean Reno, Hank Azaria, Maria Pitillo, Harry Shearer, Michael Lerner. (2 h 06.)

Il ne faut pas rêver. Le contenu politique du *Godzilla*, réalisé en 1956 par le Japonais Inoshiro Honda, qui faisait de ce lézard géant réveillé par des essais nucléaires une métaphore des catastrophes atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, a été soigneusement effacé au profit d'un produit formaté, poli et lisse. Le *Godzilla* d'Inoshiro Honda accumulait des effets spéciaux ridicules, montrait un acteur, habillé en lézard, qui piétinait des maquettes mais pourtant suscitait l'effroi. Le film de Roland Emmerich, lui, se distingue par la perfection de ses images de synthèse et une série de séquences brillantes dans lesquelles on voit New York écrasé par cette créature amphibie. Mais ce *Godzilla* version 1998 reste à la mesure du vide qu'il déploie.

Godzilla n'est pas un film mais plusieurs films en même temps, entassés les uns sur les autres sans liaison apparente. Le premier commence au-dessus de la Polynésie, au moment où les essais nucléaires français reprennent dans le Pacifique. Deux bateaux sont pulvérisés par un monstre marin. On retrouve, peu après, des empreintes géantes dans une forêt du Panama.

POÉSIE DE BAZAR

L'armée américaine – pourquoi elle ? – fait appel à Nick Tatopoulos (Matthew Broderick), un scientifique spécialiste des mutations des vers de terre à Tchernobyl et dont on fait curieusement le candidat idéal pour affronter un lézard géant et cracheur de flammes. De son côté, Philippe Roche (Jean Reno), un Français expert en compagnie d'assurances, qui porte sur son front la mention « agent secret » en lettres subliminales, mène son enquête et tente d'évaluer les dégâts causés par le monstre (coûteux, vu que la moitié de Manhattan est transformée en ruines).

A partir de cette base pseudo scientifique, Roland Emmerich nous emmène, sans que l'on sache pourquoi, dans plusieurs directions. Toutes les scènes d'émeutes dans Manhattan parodient celle d'*Independence Day*, son précédent film. La découverte d'une centaine d'œufs pondus par Godzilla dans l'enceinte du Madison Square Garden dévasté transforme le film en un remake d'*Aliens* de James Cameron et de *Jurassic Park*, avec Matthew Broderick et Jean Reno transformés en petits soldats chargés d'éradiquer des bébés Godzilla. La troisième partie du film est encore plus ridicule ; elle sombre dans une poésie de bazar, où Matthew Broderick se prend, on ne sait ni comment ni pourquoi, d'une soudaine affection pour son monstre, comme dans *King Kong*, et se met à regretter sa disparition.

Malgré tant de défauts, *Godzilla* possède au moins un mérite : celui de se moquer de lui-même. Dans une scène très drôle, Jean Reno rend visite à un vieux marin, japonais traumatisé par le naufrage de son bateau et par la disparition de son équipage. Dans une crise de delirium, ce dernier hurle : *« Gojira, Gojira »*, le nom japonais de Godzilla, incompréhensible pour le spectateur américain.

Son délire doit être pris au sérieux. Il veut qu'on lui rende le *Godzilla* d'Inoshiro Honda. La version de Roland Emmerich le rend malade. Il a raison.

Samuel Blumenfeld

Cannes, ou l'émotion poétique

Membre du jury du Festival, la romancière cubaine Zoé Valdés, exilée en France, livre pour « Le Monde » ses impressions sur le « tourbillon sentimental » de la Croisette

LA FEMME écrivain cubaine Zoé Valdés, auteur de La Douleur du dollar *(Actes Sud, 340 p., 128 F) et de* Néant quotidien *(Actes Sud, coll. « Babel », 162 p., 39 F), était membre du jury de la cinquante et unième édition du Festival de Cannes.*

Si jamais un *santero*, ce guide spirituel du principal culte afro-cubain, m'avait prédit voilà quatre ans, alors que je vivais encore à La Havane en proie à la « période spéciale » et à la crise des boat people, que j'allais être un jour membre du jury du Festival de Cannes, je me serais tordue de rire, d'un rire sans nul doute amer, et, dans un élan d'incrédulité, j'aurais jeté par la fenêtre mes divinités protectrices, les *orishas*. Durant toutes ces journées festivalières, je n'ai cessé de penser aux derniers mois passés là-bas à batailler pour maintenir en vie la revue *Cine cubano*, dont j'avais été la rédactrice en chef, puis la directrice adjointe.



JOSEPH CLAUSS

Zoé Valdés, photographiée à La Havane, vit à Paris depuis trois ans.

A Cannes, je n'ai pu oublier l'époque où mon seul toit était la salle de cinéma Actualidades ou bien le Rex, le Duplex, le Fausto, ou encore le Payret. Je venais d'avoir dix ans, et la vieille maison où je vivais, au cœur de la Vieille Havane, avait été déclarée insalubre. Comme il fallait s'y attendre, elle finit un jour par s'effondrer. Pour ma part, je décidai d'élire domicile dans les cinémas du quartier. Je faisais ma toilette dans les WC, je m'y changeais en rentrant de l'école.

A vrai dire, bien que j'aie vécu l'expérience de divers festivals, dont celui de La Havane, Cannes m'a laissée K.-O. C'est que Cannes est sans pareil par son élégance, sa beauté et ses découvertes de la sensibilité humaine. Comme en témoignent ses principaux protagonistes, les films. Vient ensuite le tourbillon sentimental qu'entraîne la présence de la fine fleur du cinéma mondial. Et la monstruosité inhumaine du culte excessif de la célébrité. Deux choses inévitablement liées.

Bien des semaines avant le Festival, je me mis à lire et à relire toute la bibliographie possible et imaginable sur les films primés ces cinquante dernières années. J'eus un entretien avec Gilles Jacob. Quand il m'interrogea sur mes goûts cinématographiques, je restais la gorge nouée. Et dire que j'avais préparé cette entrevue plus qu'une interro d'algèbre. Quelques jours plus tard, je dus aller essayer ces fabuleuses robes de grands couturiers qui allaient m'être prêtées. Mes hanches cubaines ne voulaient entrer dans aucune robe.

Enfin, à mon arrivée à l'aéroport de Nice, avant d'aller récupérer mes bagages, j'aperçus la presse, des appareils photo, des micros, le tumulte habituel des festivals. Je me dirigeais vers la sortie, non sans me retourner deux ou trois fois pour voir qui était la célébrité arrivée sur le même vol que moi. A brûle-pourpoint, un journaliste me lança sa question, je ne ne sais plus laquelle. Comme dans un film de Chaplin, la célébrité n'était autre que moi.

Quelques heures plus tard, j'eus une première réunion avec les autres membres du jury à l'hôtel Carlton. J'avais déjà fait la connaissance de Chiara Mastroianni à Paris, et sa sympathie vint à point nommé me mettre en confiance. Depuis mon expérience des « écoles aux champs » à Cuba, le travail collectif m'épouvante. Au cours de cette *réunion*, Martin Scorsese, le président du jury, nous proposa une méthode de travail assez souple. Nous étions tenus de respecter l'horaire des projections, mais chacun restait libre de choisir le moment qui lui convenait le mieux, sans qu'il soit nécessaire de nous déplacer en troupeau. Lorsque nous aurions visionné un certain nombre d'œuvres, nous discuterions sur celles-ci. Je ne peux rien dire de plus.

Scorsese parle en gesticulant et en vous fixant dans les yeux ; outre ses films, j'aime ses sourcils et sa franchise. Sigourney Weaver, c'est une personne qui vous salue et vous caresse. Elle m'a parlé en français. Alain Corneau est un type doré sur tranche. J'ai vu presque tous les films de la compétition en sa compagnie, et au côté de Nadine Trintignant. Winona Ryder est presque fragile, et en même temps elle semble posséder une vision aiguë de tout ce qui l'entoure. MC Solaar, c'est lui qui m'a fait le plus rire avec ses sorties intrépides de rappeur circonspect. Chen Kaige a un sérieux monumental qui intimide. Lena Olin a la douceur et la sensibilité d'un pressentiment. Après certaines projections, nous nous cachions – Chiara, Sigourney, Lena et moi – dans les endroits les plus insolites pour que l'on ne nous voie pas pleurer... d'émotion. J'ai également pu communiquer en français avec Michael Winterbottom, j'ai très vite établi avec lui une relation presque littéraire. Il est le seul à m'avoir lue.

Ce soir-là, il y eut un dîner au Carlton avec les organisateurs du Festival. La grande affaire du lendemain, c'était la montée des marches. Jamais un escalier ne m'avait autant noué les tripes. Le 13 mai, vers midi, nous nous rendîmes sur la terrasse pour la photo de groupe du jury. Nous nous sommes retrouvés tout à coup devant des centaines de flashs, je sentis mes extrémités se raidir comme des champs de canne à sucre, je mordis si fort ma lèvre inférieure que je m'y fis une cloque.

Nous fûmes ensuite conduits à la conférence de presse. Quelqu'un demanda selon quels critères nous allions juger les films. A question d'aficionado, réponse de même calibre. Autre question, meilleure encore : *« Vous laisserez-vous influencer par le président du jury ou aurez-vous votre propre pouvoir de décision ? »* Allez savoir de quel satellite atteint de virus mental elle était tombée. Un peu plus de respect pour notre matière grise, *please*.

> « A Cannes, je n'ai pu oublier l'époque où mon seul toit était la salle de cinéma Actualidades »

Avant de regagner l'hôtel, nous répétâmes l'entrée en scène. Je garde le souvenir de mes talons démesurés, de vraies échasses. Au moment où je me retrouve debout sur ce tapis rouge, je pense à mes amis cubains. Les flashs se déchaînent sur la personne qui me précède, c'est Chiara, si belle dans sa veste-cape en jean, elle me lance un clin d'œil complice : *« Tu as vu jusqu'où j'ai pu porter du jean ? »* La foule réclame les actrices. Moi, personne ne me reconnaît. Surtout dans cette tenue ! Je porte avec gravité la valeur de plusieurs appartements autour de mon cou, tout en sachant que mon propriétaire attend mon retour pour m'expulser du mien.

Une fois arrivés au Palais, ce fut une suite de couloirs et de gardes du corps. Aventure tout à fait confidentielle, donc. Digne de *L. A.* ? Après les paroles d'Isabelle Huppert, la lumière s'éteignit quelques instants. Mue par quelque *Basic Instinct*, je portai aussitôt la main à mon cou. Si j'avais perdu la plus infime pierre de mon collier, je ne serais jamais parvenue à la rembourser, fût-ce en écrivant douze romans par an.

Lors du dîner d'ouverture, après la projection de *Primary Colors* : il y avait des tables à n'en plus finir, de quoi relier Cannes à Guanabacoa... Un après-midi, la foule prit ma voiture pour celle de Sharon Stone. Quand elle vit que ce n'était que moi, il s'en fallut de peu que l'auto ne soit soulevée dans les airs et flanquée à la mer. J'imagine que si Leonardo DiCaprio s'était décidé à venir, il aurait dû atterrir dans une voiture volante tout droit sortie du *Cinquième Elément*.

A Cannes, il se passe toujours quelque chose. J'ai pris part aux soirées de gala importantes, celles que l'on ne peut éviter. Mais je suis restée le plus souvent dans ma chambre à écrire sur les films que je venais de voir. Une honte : être à Cannes et suivre les événements à la télé ! Mais je devais travailler sérieusement. Ce travail au sens strict fut source de la véritable émotion, entrer dans la salle de cinéma, y rester des heures, des jours entiers, prise au piège par le mystère de l'image, voire pelotonnée sous une couverture que l'on nous prêtait à chaque séance pour que l'on ne finisse pas frigorifiés par l'air conditionné. Le contact avec cette couverture de laine me replongea dans les jours de mon enfance où mon foyer était un cinéma. A cette époque où j'osai chantonner avec Catherine Deneuve et Françoise Dorléac : *« Nous sommes deux sœurs jumelles... »*, dans la pénombre du ciné Actualidades. Ou deviner les yeux de ma mère, pourtant fanatique du cinéma américain, lorsqu'elle découvrait, bouche bée, *Siberiada* de Kontchalovski... Et ma grand-mère qui voulait à tout prix que je sois actrice, et que j'ai déçue en devenant écrivain.

Zoé Valdés

Traduit de l'espagnol (Cuba) par Carmen Val Julian

SORTIR

PARIS

Christian Death, LT. NO
Le suicide récent de son ancien leader, Rozz Williams, n'empêche pas Christian Death de hanter les scènes de son rock gothique. Un nouvel album, *Pornographic Messiah*, est même au programme. On retrouve sur ce dernier une reprise de *Washing Head* du groupe français bizarroïde Les Tétines noires, lesquelles, officiant désormais sous le nom de LT. NO, ouvriront ce concert parisien.
La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Le 25, à 19 heures. Tél. : 01-49-25-89-99.

Marc Perrone
Marc Perrone est un être exceptionnel. De ses deux accordéons Castagnari (l'un de trois rangées, l'autre de quatre et dix-huit basses), il sort toute la beauté du monde. Son nouvel album s'appelle *Ciné-Suite* (Le Chant du monde, LDX 2741093). Les fidèles savent qu'il s'agit de musiques que Perrone joue devant les images des films qu'il aime. Il réinvente Kosma et Nino Rota. *« Le cinéma muet renvoie au langage des sourds-muets... Au dialogue qui s'instaure parfois avec les petits enfants juste avant qu'ils ne commencent à parler. »* C'est le langage de la musique. *Ciné-Suite* est un voyage délicat, obsédant, une façon d'aider à survivre. On y entend des voix, en particulier celle de Perrone qui raconte, en toute simplicité. La présentation de cette merveille a lieu devant écran. Personne ne passe assez de temps dans sa vie en compagnie de Marc Perrone.
Vidéothèque de Paris, 2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-44-76-63 45.

Rokia Traoré
Elle a pris du galon, la petite Rokia, depuis son passage au festival Musiques métisses à Angoulême en 1997. Il y a peu de temps encore, personne ici ne la connaissait. Dans la foulée de sa première prestation en France, cette jeune chanteuse malienne a sorti un bel album (*Mounaïssa*/Indigo), reçu le prix Découverte RFI Afrique 1997, et on l'a vue dans l'émission « Bouillon de culture » consacrée au Mali et enregistrée par Bernard Pivot à Bamako.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mo Bastille. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-47-00-57-59.

Tricky
Massive Attack avait révélé le rap inquiétant de Tricky avant que celui-ci ne décide d'exprimer en solo son âme torturée. Ces incantations de bluesman cybernétique, doublées d'étouffantes expériences soniques pèchent parfois par linéarité, jamais par manque d'intensité. Ce concert parisien correspond au jour de sortie de son nouvel album, *Angels With Dirty Faces*.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. Le 25, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Aprile
de Nanni Moretti (italien, 1 h 18).
Blues brothers 2000
de John Landis (américain, 2 h 03).
Dark City
d'Alex Proyas (américain, 1 h 35).
Les Idiots
de Lars von Trier (danois, 1 h 47).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Les Affranchis (**)
de Martin Scorsese.
Américain, 1990 (2 h 21).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Le Cinéma de papa
de Claude Berri. Français, 1970 (1 h 35).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Pathé Wepler, dolby, 18e.
Le Temps de l'innocence
de Martin Scorsese.
Américain, 1993 (2 h 15).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Tous en scène
de Vincente Minnelli.
Américain, 1953 (1 h 52).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Un jour à New York
de Stanley Donen.
Américain, 1943, copie neuve.
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).
*** Film interdit aux moins de 16 ans.*

VERNISSAGES

Alvar Aalto
Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-40-51-89-09. De 12 heures à 19 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 heures. Colloque mardi 26 mai à 17 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 26 mai au 28 août. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Liliom
de Ferenc Molnar, mise en scène de Stéphanie Chévara, avec Frédéric Pellegeay, Emmanuelle Bougerol, Nathalie Ghiano, Didier Agostini, Igor Nermond, Samantha Tollemer, Pierre-Yves Chapalain, Delphine Crubézy et Armand Eloi.
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris 20e. Mo Pelleport, Saint-Fargeau. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-43-64-80-80. 60 F et 90 F.

La vie est un songe
de Pedro Calderon de La Barca, mise en scène de Laurent Gutmann, avec Catherine Vinatier, Richard Sammut, Marc Bodnar, Christophe Sauger, Nathalie Kousnetzoff, Christophe Caustier, Francis Leplay et Alexandre de Dardel.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Le 25, à 20 heures. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.

José Van Dam (baryton-basse), Maciej Pikulski (piano).
Œuvres de Brahms. Fauré. Strauss. Duparc. Ravel.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 400 F.

Orchestre de chambre Studio Concertante
Œuvres de Mozart, Verdi, Rachmaninov. V. Kazandjiev (direction).
Palais de l'Unesco, 7, place de Fontenoy, Paris 7e. Mo Ségur, Cambronne. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-45-68-34-02. De 100 F à 200 F.

Solos sans frontières
Chorégraphies de Janet Amato. Marie-Claude Astor. Brigitte Dupré La Tour. Simonetta Parisi.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-45-89-01-60. De 60 F à 80 F.

Kenny Garrett Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 25, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Kenny Neal
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. Le 25, à 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.

Sinclair
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. Le 25, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 135 F.

DERNIERS JOURS

30 mai :
Salammbô
De Fénelon : création. Emily Golden, Nora Gubisch (Salammbô), Patrick Raftery (Mâtho), Stephen O'Mara (Narr'Havas), LeRoy Villanueva (Spendius), Gidon Saks (Hamilcar), Kenneth Cox (Schahabarim), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène), Vivian Newport (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 350 F.

EN VUE

■ Les religieux hindous construiront sur le site atomique de Pokhran, dans le désert du Rajasthan, un temple dédié à **Shakti Peeth**, déesse de la puissance.

■ Jeudi 21 mai, dans un télégramme adressé, à son *« cher ami »*, le chancelier **Kohl** a salué, *« avec un respect et un assentiment profonds »*, la démission sous les huées du président indonésien **Suharto**.

■ Les honneurs militaire ont été rendus à **Frank Sinatra**, soldat **Maggio** dans *Tant qu'il y aura des hommes*, qui, pour des raisons de santé, n'a jamais servi dans l'armée américaine.

■ D'après une étude de l'université de l'Utah, les hormones mâles, liées à l'agressivité sexuelle, des supporters brésiliens ont augmenté de 20 %, pendant la finale de la Coupe du monde de football en 1994. Le taux de testotérone des *tifosi* vaincus de l'équipe italienne s'est effondré d'autant.

■ Ses professeurs considéraient **Kipland Kinkel**, qui, le 21 mai, a tué deux adolescents en ouvrant le feu dans une cafétéria de l'Orégon, comme *« un lycéen américain comme les autres »* : « Kip » s'habillait de noir, se vantait d'avoir dépecé son chat et fait exploser une vache. Souvent il plaçait de petites bombes dans des boîtes aux lettres, il s'amusait à jeter des pavés sur les voitures du haut des ponts. La veille encore, il avait entouré de papier hygiénique la maison des voisins... Ses camarades l'avaient élu l'élève *« le plus susceptible de déclencher la troisième guerre mondiale »*.

■ Lors d'un récent colloque au Caire, **Farida Ibrahim**, magistrate de la Haute Cour fédérale soudanaise, combattant les tabous, a rassuré les Etats arabes qui interdisent aux femmes de devenir juges à cause de leur indulgence naturelle : *« J'ai déjà prononcé des sentences de mort. »*

■ Cent piranhas de contrebande destinés à des aquariums privés ont été saisis, vendredi 22 mai, par les douanes israéliennes, craignant qu'ils n'infestent un jour les eaux lustrales du Jourdain.

■ **Elisabeta Vasilescu**, qui bataillait en justice depuis trente-deux ans pour récupérer 327 pièces d'or et des pendants d'oreilles saisis à son domicile par la police roumaine, aura obtenu gain de cause devant la Cour européenne des droits de l'homme, vendredi 22 mai, trois semaines à peine après sa mort, à l'âge de cent un an.

■ Mercredi 20 mai, le tribunal de Montbéliard a condamné un garçon de vingt ans à verser 1 franc de dommages et intérêts à la jeune fille de dix-sept ans à qui il avait fait l'amour, par une nuit étoilée, pendant l'été 96.

Christian Colombani

La presse tchèque découvre le malaise d'une jeunesse oubliée

Des heurts violents entre jeunes et forces de l'ordre, dans la soirée du samedi 16 mai dans les rues de Prague, révèlent la radicalisation d'une partie des exclus du capitalisme postcommuniste

DES POLICIERS harnachés et casqués s'enfuyant devant quelque deux mille manifestants vociférant et agitant le poing serré : l'image est insolite à Prague où l'inverse était de rigueur sous le communisme. Des voitures renversées, des pavés lancés contre les vitrines de magasins sur la place Wenceslas, les Champs-Elysées praguois : les lieux, plutôt célèbres pour les manifestations pacifiques de la « révolution de velours », n'avaient pas connu de bris de glace depuis 1969. Des provocateurs de la police politique avaient alors démoli l'agence de l'Aeroflot au cours d'une manifestation spontanée après la victoire de l'équipe tchèque de hockey sur celle d'URSS, quelques mois après l'écrasement du « printemps de Prague. »

La violence des affrontements, qui ont fait une cinquantaine de blessés parmi les anarchistes et les policiers, a choqué l'opinion publique et les dirigeants politiques. La presse tchèque, surtout préoccupée par le microcosme politique et ses affaires, a découvert soudainement l'existence de *« gens très frustrés »*. Témoin, *Dnes*, premier quotidien du pays et proche du



gouvernement de centre-droite, écrit qu'*« un groupe de gens pensant tout autrement que les autres est apparu sur la scène »*. Pourtant, des sociologues et des psychologues avaient tiré dans le passé des sonnettes d'alarme, mais en vain. *« Le plus grand problème est que nous ne connaissons pas notre propre société »*, estime l'analyste Ivan Gabal dans ce journal. *« Cet événement inopiné devrait conduire les hommes politiques à comprendre que la réalité de ce pays n'est pas définie par ce qu'ils voient »*, poursuit-il. *« La politique actuelle repose sur la seule importance de la propriété, de la consommation et de la hausse du niveau de vie. »* Or une part importante de la jeunesse – ainsi que d'autres catégories comme les retraités – ne profite pas de ce modèle de société et se sent *« sans perspectives et a peur de l'avenir »*, selon le psychologue Slavomil Hubalek. L'absence totale de logements accessibles pour les jeunes – qui sont pourtant beaucoup moins touchés par le chômage que les Occidentaux du même âge –, la faiblesse de leur pouvoir d'achat et le manque de structures d'accueil dans les sinistres cités-dortoirs où vivent la plupart d'entre eux n'encouragent pas à l'optimisme. En outre, *« la communication avec une partie de la jeune génération – celle qui n'a pas pu ou su profité de l'ultra-libéralisme ambiant – a été totalement sous-estimée »*.

« INITIATIVES BRISÉES »

« Ces jeunes voient les autres s'enrichir, souvent en trichant, ils se rendent compte que la démocratie ne leur permet pas d'être entendus », explique M. Hubalek, approuvé par un anarchiste. *« Le pouvoir a systématiquement brisé les initiatives des jeunes, les centres de décision s'éloignent de plus en plus des gens dont les opinions ne sont pas prises en compte »*, affirme Arnost Novak.

Selon *Dnes*, la contagion extrémiste, de droite ou de gauche, des jeunes menace, si la classe politique ne se réveille pas et n'entend pas les manifestations du malaise. Le même samedi soir, Orlov, cité minière de Moravie du Nord, a vu quatre jeunes skinheads tabasser à mort un Tzigane, père de cinq enfants. Il est la vingtième victime d'un crime raciste depuis 1992.

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre
■ Avec le Mondial de football qui va commencer dans quelques jours, le gouvernement est probablement assuré de quatre semaines de trêve politique. Certes, le président de la République a programmé plusieurs déplacements en province qui constitueront autant d'occasions de petites phrases, de dérapages plus ou moins contrôlés et de provocations. Le cessez-le-feu signé mercredi matin par le président de la République et le premier ministre n'a pas tenu plus de quatre heures. Et hier le secrétaire général du RPR Nicolas Sarkozy repartait en guerre de plus belle contre Lionel Jospin et les socialistes, évoquant des affaire sur lesquelles la justice a passé et repassé. Les querelles pas très reluisantes ni dignes de la démocratie vont donc se poursuivre, pour le plus grand dommage suicidaire de la majorité et de l'opposition. Mais les Français risquent de se lasser vite, surtout ceux d'entre nos compatriotes qui vont se passionner pour la Coupe du monde.

RFI
Dominique Burg
■ C'est la grande peur de cette fin du mois de mai, le cauchemar des nuits ministérielles : dans quelques jours, la France sera en pleine lumière, observée de tous les coins du monde, la France sera en vitrine, et ce sera une France pagaille. Routes barrées, aéroports paralysés, trains improbables, quais de métro jonchés d'immondices, forains en folie, agriculteurs déchaînés. Après tout, c'est vrai, une revendication ne cesse pas d'être légitime le 10 juin pour une histoire de ballon rond.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Le oui franc et massif des Irlandais au processus de paix signifie que les citoyens de la République d'Irlande ont voté positivement aussi largement que prévu et que les électeurs d'Ulster ont voté oui plus nettement qu'espéré. Cela veut dire aussi et surtout que le oui l'emporte non seulement globalement et de façon spectaculaire mais au sein de chacune des deux communautés, catholique et protestante. Pour la première, cela allait de soi puisque les catholiques ne peuvent que se réjouir du rapprochement des deux Irlandes et de l'extension de leurs droits et de leurs garanties en Ulster. Pour la seconde, en revanche, c'était l'incertitude et le pari : celui-ci a été gagné. S'il l'a été, c'est d'abord grâce à l'engagement intrépide, parfois héroïque parce qu'ils y risquaient leur propre vie et celle de leurs proches, des dirigeants catholiques et protestants modérés.

LE FIGARO
Marie-Noëlle Tranchant
■ Avec *L'Eternité et un jour*, le cinéaste grec Theo Angelopoulos signe le onzième film d'une immense odyssée poétique commencée dans les années 70. *L'Eternité et un jour* est une fois encore le lent poème d'une double errance, celle d'un vieil écrivain au bord de la mort qui se penche sur son passé d'homme et d'artiste, celle d'un enfant albanais qu'il va aider à passer la frontière. Angelopoulos, qui fait partie de la constellation des Antonioni et des Tarkovski, est à la fois un cinéaste admiré et un oublié de la Palme d'or. Il l'espérait pour *Le Regard d'Ulysse*, et n'avait pas caché alors sa déception...

www.iam.tm.fr

Du rap français sur un site interactif équipé d'un « sampler » virtuel

26 NOVEMBRE 1997 : quelques heures avant d'entrer sur la scène du Zénith de Nancy, Akhénaton et ses cinq acolytes d'IAM, le célèbre groupe de rap marseillais, prennent place devant un ordinateur connecté à Internet pour participer à une visioconférence reliant une dizaine de magasins Fnac dans toute la France. Pendant une heure, ils présentent leur nouveau site Web à leurs admirateurs et répondent en direct à leurs questions. Conçu comme un lieu de dialogue, le site de d'IAM s'est organisé autour de son forum, où les amateurs de hip-hop se rencontrent et échangent leurs points de vue sur leur musique préférée. La communauté ainsi créée, le « Net Posse » d'IAM, compte des membres dans toute la France, mais aussi en Europe, de Madrid à Amsterdam, et même au Québec. Une sélection des dix mille messages électroniques reçus depuis l'ouverture est accessible par date ou par sujet.



En outre, les concepteurs du site ont lancé une expérience d'application musicale interactive en installant un mixer virtuel, « SilverMikel200 », *« outil unique, élaboré entre New York et Marseille »*. Il s'agit d'un sampler (échantillonneur) permettant à l'internaute de sélectionner un extrait musical et de le retravailler en jouant avec les curseurs de la console virtuelle pour créer son propre arrangement. Le premier morceau échantillonné est *Né sous la même étoile*.

Le site propose également une promenade multimédia dans la vie de d'IAM. On peut consulter sa discographie, ses articles de presse et photos de tournée, lire des paroles de chansons, ou tout reprendre à la base en *« explorant la genèse de la saga commencée à la fin des années 80 avec la mythique cassette* Concept ». Pour les titres plus récents, des extraits audio sont disponibles, ainsi que quelques séquences vidéo exclusives, par exemple une « version guerrière » de l'Ecole du micro d'argent, ou les moments les plus chauds du dernier concert marseillais. IAM a aussi voulu faire de son site un lieu fédérateur et accueille d'autres groupes de rap moins médiatisés tels 3e Œil, FAF, La Rage, PSY4, ou 2 Idem.

Peu après le lancement du site, IAM est parti en tournée à l'étranger. Mais les « bad boys » de Marseille ont promis de se remettre à l'ouvrage pour l'enrichir dès leur retour en France, vers la mi-juin. Il est question de créer une *« encyclopédie en ligne du rap français »*. En attendant, les internautes vont bientôt découvrir en avant-première les nouveaux albums solos de deux d'entre eux, Shurik'n et Imhotep.

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

INTERNET AU SECOURS DE LA RADIO
■ *Une heure après que le satellite américain Galaxy IV était tombé en* panne, mardi 19 mai, la chaîne nationale de radio publique américaine NPR a fait appel à Internet pour rétablir la liaison avec certaines de ses 600 stations locales et leur transmettre une partie de ses programmes, dont la célèbre émission politique « All Things Considered ».

LA PEEP SUR LE WEB
■ La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) a ouvert un site Web. Selon M. Jean-Pierre Bocquet, président de la fédération, il ne doit pas être *« une simple vitrine »*, mais *« un véritable agitateur d'idées, un catalyseur de dialogue »*. – *(AFP)*
www.peep.asso.fr

ENTREPRISES SUR LE NET
■ Selon une enquête réalisée au cours du premier trimestre 1998 par la société TMO, 18 % des entreprises françaises disposent d'une connexion à Internet. Cette moyenne cache des disparités : le chiffre est de 81 % pour les entreprises de plus de 500 salariés, mais de 9 % pour les PME employant moins de dix personnes. – *(AFP.)*

T'as pas 600 balles ?

par Alain Rollat

MOI GENTIL NÈGRE du Soudan ! Moi bon esclave pas cher ! Moi un peu usagé mais garanti rachetable ! Vous ne m'avez pas remarqué, dimanche, mais j'étais présent dans le reportage de France 3 sur les nouveaux esclavagistes de mon pays natal. J'étais au milieu du lot filmé dans les parages de Madol, ce coin de savane sudiste ravagé par notre guerre de sécession. Je me faisais petit derrière mon pote Osmane, razzié si jeune, et emmené si loin, du côté de Khartoum, qu'il ne parle plus le dinka, la langue de nos pères. Je tiens donc à remercier, moi aussi, Solidarité chrétienne internationale. Que deviendrions-nous sans cette organisation qui s'est fait une spécialité, depuis deux ans, de me libérer ? Heureusement que votre bonne conscience universelle lui a donné procuration !

Je veux surtout remercier son aimable émissaire, M. John, que vous aviez mandaté pour nous racheter en bloc. Il s'est montré très performant. Il n'avait sur lui que 15 millions de livres soudanaises. L'équivalent de 180 000 F. De quoi racheter à peine trois cents libertés. Chez nous, en effet, le cours de l'affranchissement reste des plus stables : mâle ou femelle, adulte ou enfant, l'esclave libérable se monnaye 600 F pièce. Or nous étions trois cent quatre-vingt-six. Mais M. John n'a pas eu à marchander. *« No problem »*, lui a dit le mandataire de nos maîtres nordistes. *« J'apprécie votre geste »*, a répondu M. John à ce revendeur compréhensif. C'était beau comme une Palme d'or de l'action humanitaire !

Ce dévoué M. John a même trouvé les mots qu'il fallait pour conclure la transaction. J'avais presque la larme à l'œil quand il a déclaré : *« Il y a de nombreuses personnes, à travers le monde, qui connaissent les souffrances des esclaves du Soudan. Elles vous aiment, prient pour vous tous les jours, donnent de l'argent pour que les vendeurs puissent vous ramener à vos familles. »* J'en ai oublié la prochaine razzia. Et savez-vous ce que j'ai fait quand il a ajouté : *« Vous êtes tous libres de retrouver vos pères, vos mères, vos maris, vos femmes. Nous prions pour que Dieu vous protège, pour que vous puissiez vivre libres et heureux... »* ? J'ai fait comme les autres : j'ai applaudi !

Une idée m'est toutefois venue : pourquoi ne profiteriez-vous pas de votre Coupe du monde de football pour nous sponsoriser ? A 600 F l'unité, si la FIFA mettait au pot 1 % de son chiffre d'affaires annuel, qui s'élève à 1 500 milliards de francs, cela ferait vingt-cinq millions d'esclaves rachetés. Vous affranchiriez d'un seul coup toute la population soudanaise ! Vous pourriez même nous affranchir des professionnels de l'import-export... Vous n'applaudissez pas ?

LUNDI 25 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Les Amants diaboliques ■■■
Luchino Visconti (Italie, 1942, N., v.o., 145 min). Cinétoile

20.13 Tuez Charley Varrick ■■
D. Siegel (EU, 1973, 107 min). 13e Rue

20.30 Alphaville, une étrange aventure de Lemmy Caution ■■
Jean-Luc Godard (France, 1965, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Barry Lyndon ■■■
Stanley Kubrick (Grande-Bretagne, 1975, 180 min). Ciné Cinémas

20.45 Salaam Bombay ! ■■
M. Nair (I, 1988, v.o., 110 min). Arte

20.50 Invasion Los Angeles ■■
J. Carpenter (EU, 1988, 110 min). M 6

21.00 Vincent, François, Paul et les autres ■■
Claude Sautet (France, 1973, 125 min). Paris Première

21.00 Trois vies et une seule mort ■■
R. Ruiz (F, 1995, 125 min). Cinéstar 2

21.40 Epouses et concubines ■■
Zhang Yimou (Chine - Taïwan, 1991, 125 min). Cinéstar 1

22.00 Le Doulos ■■
Jean-Pierre Melville (France, 1963, N., 110 min). Festival

22.10 Un nommé Joe ■■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

22.50 ▶ Mac ■■
John Turturro (Etats-Unis, 1992, v.o., 120 min). Arte

23.05 Trois places pour le 26 ■■
Jacques Demy (France, 1988, 100 min). Paris Première

23.25 Viridiana ■■■
Luis Buñuel (Espagne, 1961, N., v.o., 90 min). Cinétoile

23.30 La Horde sauvage ■■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1969, v.o., 140 min). Ciné Cinémas

23.45 Ludwig van B. ■■
Bernard Rose (Etats-Unis, 1994, v.o., 115 min). Cinéstar 1

0.30 Toi, le venin ■■
Robert Hossein (France, 1959, N., 90 min). RTL 9

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Jay-Jay Johanson. Canal +
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Des brouettes pour le Koweït. Ungaro, le séducteur. A.V.R.E. de paix. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Envoyé spécial. Les ailes du futur. Prison de vieux. Le tour du Burkina. *P-s : L'affaire est dans le sac.* TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
22.35 Y a pas photo ! La vie commence à 40 ans ! Rai et les femmes de sa vie. Délinquants US. La rieuse. Invités : Emmanuelle Boidron, Patrick Bosso, Bernard Loiseau. TF 1
22.45 Mots croisés. La droite au bord de la crise de nerfs. Invités : François Bayrou, Alain Madelin, Charles Millon. *Ainsi que des députés UDF et RPR.* France 2
0.10 Ex Libris. Non, tous les intellectuels ne boudent pas le sport ! Invités : Frédéric Dard, Plem, Daniel Picouly, Patrice Delbourg, Benoît Heimermann, Françoise Giroud, Camilo José Cela. TF 1
0.40 Le Cercle des arts. Invités : Philippe Sollers, Pierre Rozenberg, Jean-François Revel. France 2

DOCUMENTAIRES

17.55 ▶ Les Frères des Frères. Planète
19.00 L'Art de construire. Odyssée
19.50 Le Pont de Normandie. Planète
19.55 A Fano Ra. Odyssée
20.00 J'aurais aimé vous voir danser, madame Akarova. Muzzik
20.00 Reportage. Nouvelle donne ? L'industrie de l'ex-RDA en pleine mutation. Arte
20.00 Pillar of Fire. [2/2]. 1938-1948. Histoire
20.35 Le fond de l'air est rouge. [3/3]. Planète
20.50 Voyage au royaume des dieux. [1/13]. Jérusalem, une mosaïque de foi. Odyssée
20.55 La Montée au pouvoir des femmes. [1/3]. La révolte des poupées. Téva
21.00 La Commune de 1871. Histoire
22.10 Indochine. De Dien Bien Phu à Dien Bien Phu. Odyssée
22.40 Poubelles riches pour créateurs pauvres. Planète
1.00 Où vas-tu, Albanie ? Planète

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. Roland-Garros. Eurosport
23.05 Football. Match amical. Argentine - Afrique du Sud. France 3

MUSIQUE

21.00 Nabucco. Mise en scène. Renzo Giacchieri. Dir. Maurizio Arena. Muzzik
23.00 Repères : La guitare espagnole. John Williams à Séville. Mezzo
23.15 Guitar Legends. Muzzik
23.55 Farm Aid 1996. Canal Jimmy
0.15 Concertos de Vivaldi n° 1 et n° 2. Muzzik
1.00 Jazz 6. Nguyên Lê plays Jimi Hendrix. M 6

THÉÂTRE

20.35 L'Amour foot. Robert Lamoureux. Mise en scène : Francis Joffo. TMC

TÉLÉFILMS

20.30 Pardaillan. Edouard Niermans. Festival
20.35 Trafics en tous genres. Mollie Miller. Disney Channel
21.00 Louise et les marchés. Marc Rivière [1/2]. France 2

SÉRIES

20.55 Madame le consul. Pili, prince des rues. TF 1
21.00 Drôle de chance. Passé trouble. Série Club
21.30 New York Police Blues. Une sombre histoire de boîte. Canal Jimmy
21.45 Le Prisonnier. Danse avec la mort (v.o.). Série Club
22.00 La Chambre secrète. Sa vie de chien (v.o.). 13e Rue
22.35 Homicide. La veuve noire. Série Club
22.35 Aux frontières du réel. Les bandits solitaires. TSR
23.20 NYPD Blue. Fausses pistes. TSR
0.45 Kindred, le clan des maudits. Les vampires ont aussi leurs lois (v.o.). 13e Rue

NOTRE CHOIX

● **20.30 Ciné Cinéfil**
Alphaville
Sous la fausse identité d'un journaliste du quotidien *Figaro-Pravda*, Lemmy Caution vient enquêter à Alphaville pour retrouver un agent secret qui l'a précédé et pour liquider un savant, chef des technocrates régnant sur la cité. Il doit se battre contre un terrible cerveau électronique. Godard emprunte les codes du film policier et du film de science-fiction pour traduire la peur moderne de la déshumanisation et du pouvoir étatique. Eddie Constantine, homme d'action, devient le survivant de la poésie et de l'humanisme dans un Paris insolite, filmé en noir et blanc, d'une manière expressionniste. *Ours d'or au Festival de Berlin 1965.* – *J. S.*

● **21.55 Ciné Cinéma III**
The Hit
Un gangster anglais qui a témoigné contre ses complices au cours d'un procès s'est réfugié dans un village d'Andalousie. Dix ans plus tard, deux tueurs viennent l'y chercher et l'emmènent en voiture à travers l'Espagne. A partir d'un scénario policier, Stephen Frears (*My Beautiful Laundrette, Prick up Yours Ears*) a construit un drame étonnant sur la terreur de la mort. Avec de grands acteurs. – *J. S.*

● **23.45 Cinéstar 1**
Ludwig van B.
Après la mort de Beethoven, son secrétaire, Schindler, qui règle sa succession, découvre un testament en faveur d'une *« immortelle bien-aimée »*. Il décide de découvrir l'identité de cette inconnue. L'énigme compte moins que la mise en scène hyper-romantique de Bernard Rose, l'interprétation de Gary Oldman et, surtout, la sélection musicale dirigée par Georg Solti. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 Madame le consul. Pili, prince des rues.
22.35 Y a pas photo !
0.10 Ex Libris. Non, tous les intellectuels ne boudent pas le sport !
1.15 F1 magazine.
1.55 TF 1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 *Journal, Le Monde de la Coupe.*
20.40 L'image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
21.00 Louise et les marchés. Téléfilm. Marc Rivière [1/2].
22.45 Mots croisés.
0.20 Journal, Météo, Côté court 2.
0.40 Le Cercle des arts.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Côté court.
20.50 Fantômas. Film. André Hunebelle.
22.40 Météo, Soir 3.
23.05 Football. Match amical : Argentine - Afrique du Sud.
1.05 Aléas.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Simone Weil.
20.35 L'Effaceur. Film. Charles Russell.
22.25 Flash infos.
22.30 La Bouche de Jean-Pierre ■ Film. Lucile Hadzihalilovic.
23.25 Carne ■ Court métrage. Gaspard Noé.
0.05 Le Retour de Ringo. Film. Duccio Tessari (v.o.).
1.40 et 1.50 J'aurai 100 ans.

ARTE

19.00 Au nom de la loi. Les otages.
19.30 7 1/2. *Irlande : La Paix, enfin ?*
20.00 Reportage. Nouvelle donne ?
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Salaam Bombay ! ■■ Film. Mira Nair (v.o.).
22.35 Kinorama.
22.50 ▶ Mac ■■ Film. John Turturro (v.o.).
0.50 Court-circuit.
1.20 Le Chanteur de jazz ■ Film. Alan Crosland (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Les Produits stars.
20.50 Invasion Los Angeles ■■ Film. O John Carpenter.
22.40 *Ainsi soient-elles.* Film. □ Patrick et Lisa Alessandrin.
0.30 Culture pub.
1.00 Jazz 6. Nguyên Lê plays Jimi Hendrix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Vladimir Velickovic (*Dessins et œuvres sur papier*).
21.00 Le Grand Débat. En collaboration avec le journal *Le Monde*. Que reste-t-il de mai 68 ? [2/2].
22.10 Fiction. Bertold Brecht aurait cent ans.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Festival des solistes de Neumarkt. Œuvres de Locke, Fasch, Sammartini, Vivaldi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Simpson, Carter.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Festival de Hollande 1996.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 ▶ Les Soirées. Gustave Flaubert et la musique. Œuvres de Berlioz, von Gluck, Chopin, Meyerbeer, Mozart, Glinka, Moussorgski.
22.40 Les Soirées... (suite). Les Nations, 2e Ordre. Œuvres de Couperin, Leclair, Corrette, Schobert.

MARDI 26 MAI

FILMS DU JOUR

14.05 Les Chaînes du destin ■■
Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile

15.30 Quelque part dans le temps ■■
Jeannot Szwarc (Etats-Unis, 1980, 105 min). Ciné Cinémas

17.15 Denise au téléphone ■■
Hal Salwen (Etats-Unis, 1995, v.o., 80 min). Ciné Cinémas

18.25 Un nommé Joe ■■
Victor Fleming (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 120 min). Ciné Cinéfil

18.35 Bix ■■
Pupi Avati (Italie, 1991, v.o., 115 min). Ciné Cinémas

21.25 Le Cran d'arrêt ■■
William Dieterle (Etats-Unis, 1952, N., 85 min). Cinétoile

23.10 Le Voyage fantastique ■■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1966, 95 min). Arte

23.40 The Hit ■■
Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1984, 100 min). Ciné Cinémas

1.10 La Grande Bouffe ■■
Marco Ferreri (France, 1973, 125 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Invités : Tonino Benacquista, Ferdinando Camon, Pierre Combescot. La Cinquième
15.00 Strip-tease. Toutes les vérités sont belles. T'as pas cent balles ? TV 5
16.00 Mai 68. L'autorité dans la famille. Histoire
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Des brouettes pour le Koweït. Ungaro, le séducteur. A.V.R.E. de paix. Histoire
18.00 Stars en stock. Steve McQueen. Sean Connery. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Tricky. Canal +
19.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.00 Temps présent. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Paris Première
20.00 L'Invité. L'ensemble A Sei Voci. Muzzik
20.35 Les Carnets du bourlingueur. Le miel. Les retraités chinois. Fat City. Un samedi soir à Moscou. RTBF 1
21.00 Enjeux - Le Point. Circus Ethiopia. Fenêtre sur l'univers à deux kilomètres sous terre. Les exilés de la haute technologie. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. La liberté d'expression est-elle en danger ? Invités : Richard Ducousset, Antoine Gaudinot, Olivier Orban, Marc Domingo. Paris Première
21.20 Défis. L'intérim, mode d'emplois. RTBF 1
22.00 Mai 68. La révolte contre l'autorité et l'Etat. Invités : Bernard Guetta, Jacques Sauvageot, Jean-Pierre Le Goff. Histoire
22.45 *Bouillon de culture.* Secrets de femmes. Avec Françoise Chandernagor, Paule Constant, Sylvie Germain, Chantal Delsol, Kenizé Mourad. TV 5
22.55 Ça se discute. Peut-on légitimer la désobéissance ? France 2
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Le Sénat. Alexandrie aujourd'hui. Histoire
23.15 Si j'ose écrire. Invités : Jean-Pierre Verheggen, Patrick Virelles, Pierre Béarn, Xavier Dole, Henri Michaux. RTBF 1
23.30 Comment ça va ? Dossier : Le diabète, avec ou sans sucre ? Mondial oblige, les stades de France sont-ils sûrs ? Le don du sang. Comment ça marche ? Les groupes sanguins. Leïla Denmark, une vieille dame tranquille. Les plateaux. France 3
0.35 Zone interdite. Je déménage. M 6

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Chevaliers. [6/6]. Federigo da Montefeltro, le condottiere. Planète
17.35 La Conquête spatiale en Union soviétique. [3/3]. La mission. Odyssée
18.00 Terres insolites. Madagascar, l'île aux ancêtres. La Cinquième
18.00 Pillar of Fire. [2/2]. 1938-1948. Histoire
18.30 L'Ours brun de Russie. La Cinquième
18.30 Les Grands Compositeurs. [6/12]. Schubert. Odyssée
19.00 Le Dos au mur. Histoire
19.30 Belcanto. Enrico Caruso. Muzzik
19.35 Les Nouveaux Explorateurs. La surdité en héritage. Planète
19.55 Un arc-en-ciel de pierre. Odyssée
20.30 La Guitare espagnole. [3 et 4/8]. L'ère classique. Mezzo
20.35 ▶ Les Frères des Frères. Planète
20.35 Ilots de verdure dans un océan de pierre. Odyssée
20.45 La Vie en face. Le Fils du pressing. Arte
21.00 Menahem Begin. Histoire
21.25 20 ans de courses automobiles. [15/20]. Carnets secrets d'un passionné. Canal Jimmy
21.25 L'Art de construire. Odyssée
21.35 ▶ Soirée thématique. XXI, le futur au présent. Voyage au centre de l'atome. Arte
22.05 Delacroix, mes dernières années. Paris Première
22.25 Le Pont de Normandie. Planète
23.15 Le fond de l'air est rouge. [3/3]. Planète
23.15 Cybersecret. Odyssée
0.10 Indochine. De Dien Bien Phu à Dien Bien Phu. Odyssée
0.20 L'Inde en instantanés. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. Internationaux de France. 2e jour. A Roland-Garros. France 3
14.00 et 20.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 21 ans. A Bucarest. Eurosport
14.40 Tennis. Internationaux de France. 2e jour. A Roland-Garros. France 2
15.25 Cyclisme. Tour d'Italie. 10e étape : Vasto - Macerata. TSR - Eurosport
17.00 Tennis. Internationaux de France. 2e jour. A Roland-Garros. Eurosport
2.05 Basket NBA. Canal +

MUSIQUE

18.00 Jazz trios. Au Theaterhaus de Stuttgart 1990. Muzzik
21.00 Repères : La Guitare espagnole. Manuel Barruego interprète... Mezzo
21.00 Wolfgang Sawallisch. Muzzik
22.30 Nuit française. A la Waldbühne de Berlin 1992. Mezzo
0.30 Sonny Rollins. Montréal 82. Muzzik

TÉLÉFILMS

22.13 Les Tueurs de l'autoroute. William Graham. 13e Rue
22.15 La Traque. Philippe Lefebvre [1/2]. Festival
22.40 Vivaldi. Richard Bocking [1 et 2/2]. Muzzik
22.40 Meurtre en ut majeur. Michel Boisrond. TMC
22.45 Le Pouvoir d'aimer. O Michael Ray Rhodes. M 6
0.35 Le Secret du petit milliard. Pierre Tchernia. TF 1
0.45 En présence d'un clown. Ingmar Bergman (v.o.). Arte

SÉRIES

17.20 L'Enfer du devoir. Triste promo. RTL 9
17.25 Docteur Quinn, femme médecin. Le cœur et la raison. Série Club
17.35 Pacific Police. La nature fait bien les choses. TSR
17.35 Magnum. Rembrandt fait du camping. RTBF 1
18.10 Hawaï police d'Etat. Son dernier round. Série Club
18.35 Chicago Hospital, la vie à tout prix. La valse des parents. RTL 9
18.35 L'homme qui valait trois milliards. L'espion et la télépathie. 13e Rue
19.00 Bonanza. Le shérif de Martinville. Série Club
19.25 Deux flics à Miami. La Madone a disparu. 13e Rue
20.13 New York Undercover. Engrenage. Carton rouge. 13e Rue
20.55 Ally McBeal. Body Language. Téva
21.40 Relativity. Heures supplémentaires. Téva
22.10 Total Security. Pilote. TSR
22.15 Total Security. Citizen Canine (v.o.). Série Club
22.40 The Lazarus Man. Le général qui voulait être roi. Canal Jimmy
22.45 Perry Mason. Qui a tué Madame ? TF 1
23.30 Star Trek, la nouvelle génération. Premier contact (v.o.). Canal Jimmy
23.50 Galactica. Baseball. 13e Rue
0.00 Ardéchois, cœur fidèle. [6/6]. Histoire
0.40 Earth II. L'homme de ses rêves. 13e Rue

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

Programmation spéciale Canal + et Télétoon

Le dessin animé *dans tous ses états*

PARTENAIRE officiel du Festival international du film d'animation, qui se tient du 26 au 31 mai à Annecy, Canal Plus ouvre sa grille au dessin animé. La chaîne a sélectionné une trentaine de courts métrages, dont certains en compétition à Annecy, et les diffuse de mardi à dimanche en deuxième partie de soirée dans la case « Supplément détachable » et en interprogramme dans le cadre des « Surprises ». Pâte à modeler, dessin au fusain ou au pastel, animation en trois dimensions, marionnettes : la programmation vise à faire découvrir la diversité de cette forme de cinéma, trop souvent réduite au dessin animé « classique » sur celluloïds. En n'hésitant pas à présenter des créations qui évoquent le sexe et la mort (*Sexe et violence*, de Bill Plympton), la chaîne cryptée entend aussi bousculer l'idée reçue selon laquelle le film d'animation serait destiné aux seuls enfants.

Parmi les films que l'on peut regarder en famille, ne pas manquer (dimanche 31 à 19 h 25) *Kujira no Chouyaku*, de Shigeru Tamura, diffusé en version originale japonaise sous-titrée. Un court métrage féerique, servi par une réalisation superbe, dont les héros sont un vieil homme et une baleine échappée d'un océan de verre. A voir aussi, pour ses décors entièrement dessinés à la main et son esprit écolo, *Mon voisin Totoro*, du Japonais Hayao Miyazaki (première diffusion samedi 30 à 9 h 10), récompensé lors de l'édition 1997 du Festival d'Annecy. Dans les « Surprises », on recommande l'impressionnant court métrage sans parole du Hollandais Gerrit Van Dijk, *I move, so I am*, variation au fusain à partir du dessin d'une simple main.

Télétoon, la chaîne pour enfants du bouquet satellite TPS (diffusée aussi sur le câble), s'associe également au Festival d'Annecy en offrant à ses abonnés une soirée spéciale consacrée au court métrage d'animation samedi 30 mai, à partir de 20 h 35. Une programmation riche de trente-trois films français et européens, dont plusieurs petits bijoux.

Sylvie Kerviel

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Dynastie.
16.30 Sunset Beach.
17.20 Beverly Hills.
18.20 et 2.05 CD Tubes.
18.25 Exclusif.
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998, Météo.
20.55 Sans pitié ■ Film. O Richard Pearce.
22.45 Perry Mason. Qui a tué Madame ?
0.35 Le Secret du petit milliard. Téléfilm. Pierre Tchernia.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.40 Tennis. En direct. Roland-Garros.
19.15 et 22.50 Un livre, des livres.
19.20 1000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 L'image du jour : Roland-Garros.
20.45 A cheval.
21.00 *Les Milles, le train de la liberté* ■ Film. Sébastien Grall.
22.55 Ça se discute. Peut-on légitimer la désobéissance ?
1.00 Journal, Météo.
1.20 Côté court 2.
1.25 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

13.00 Tennis. En direct. Roland-Garros.
14.44 Keno.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 Côté court.
20.50 Questions pour un champion. Spéciale langue française.
22.55 Météo, Soir 3.
23.30 Comment ça va ?
0.25 Magazine olympique.
0.55 Rencontres à XV.
1.20 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Didier ■ Film. Alain Chabat.
15.15 Le Grand Forum.
16.15 Surprises. Festival d'Annecy.
17.00 *Pluies de roses sur Manhattan.* Film. Michael Goldenberg.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.35 Bogus. Film. Norman Jewison.
22.20 Flash infos.
22.30 Supplément détachable. Spécial Festival d'Annecy.
22.45 Manga Manga. Mégalopolis. Film d'animation.
0.15 L'Autre Côté de la mer ■ Film. Dominique Cabrera.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 Les Akhas du triangle d'or.
14.30 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.35 L'Histoire secrète de la conquête spatiale. 15.25 Entretien avec Roger Lesgards, directeur de mission à la Cité de l'Espace de Toulouse.
16.00 Fête des bébés. Le bonheur de lire.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites. Madagascar, l'île aux ancêtres.
18.30 L'Ours brun de Russie.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Turques, et féministes.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Le Fils du pressing.
21.35 ▶ Soirée thématique. XXI, le futur au présent : Voyage au centre de l'atome. 21.40 Jongleur d'atomes. A la conquête de l'invisible. 22.40 Nanovision.
23.10 Le Voyage fantastique ■■ Film. Richard Fleischer.
0.45 En présence d'un clown. Téléfilm. Ingmar Bergman (v.o.).

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 Du désir au crime. Téléfilm. George Kaczender.
15.15 Berlin anti-gang.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Sinbad et l'œil du tigre ■ Film. Sam Wanamaker.
22.45 Le Pouvoir d'aimer. Téléfilm. O Michael Ray Rhodes.
0.35 Zone interdite. Je déménage.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. Musiques à la russe au XIXe siècle.
20.30 Agora. Ludovic Janvier (*Bientôt le soleil*).
21.00 Poésie studio. Les poétiques. Jacques Roubaud.
22.10 Mauvais genres. Jean-Marc Ligny, Gonzales Lodesmas, Philip K. Dick.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.30 Concert. Donné par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Seiji Ozawa : *Symphonie n° 4*, de Brahms ; *Le Sacre du printemps*, de Stravinsky.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Carter, Boudiane.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Marek Janowski, chef d'orchestre. Œuvres de von Weber, Beethoven, Wagner, R. Schumann, Brahms, R. Strauss.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Messiaen, Roussel, Mahler, Reger.

Le Monde

MARDI 26 MAI 1998

Dix millions de Brésiliens sont victimes de la sécheresse

La famine touche l'Etat de Bahia, dans le Nordeste

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Je pensais que la presse exagérait, mais c'est bien pire. Certains adultes étaient si faibles qu'ils étaient incapables de porter les paquets de vivres que nous leur avions distribués. On se serait cru en Ethiopie. » Propriétaire d'une petite entreprise de transport routier, Robert Sinai a livré à la *Folha de Sao Paulo* un témoignage horrifié sur le calvaire enduré par les sinistrés de la sécheresse du Nordeste brésilien. A la tête d'un convoi de douze camions, chargés de 45 tonnes de denrées alimentaires collectées au cours d'une campagne de solidarité dans le sud du pays, il a pu constater les ravages causés par la famine en traversant l'Etat de Bahia. Il rapporte notamment que, dans la localité d'Uibai, deux pères de famille se sont pendus parce qu'ils ne supportaient plus l'agonie de leurs enfants.

Fléau cyclique des savanes semi-arides du Nordeste, la sécheresse affecte, à des degrés divers, plus de 1 200 communes et quelque dix millions de Brésiliens. La catastrophe prend d'autant plus d'ampleur que les pouvoirs publics n'ont tenu aucun compte de l'alerte, pourtant précoce, lancée par l'Institut national de météorologie, de la réapparition du phénomène climatique El Niño. Dans les régions les plus touchées, celles où les récoltes ont été totalement détruites, les sinistrés se calent désormais l'estomac avec des bouillies de feuilles de cactus et des lézards grillés.

Principale force d'opposition au président social-démocrate Fernando Henrique Cardoso, le Mouvement des Sans Terre (MST) met à profit l'imprévoyance des autorités face au désastre annoncé pour consolider son influence dans la région. Au cours des deux derniers mois, le MST a organisé la mise à sac d'une cinquantaine d'entrepôts d'Etat et de supermarchés. Le coup de main le plus spectaculaire a eu lieu, jeudi 21 mai, dans l'Etat de Pernambouc : 300 militants ont intercepté un convoi de camions qui transportaient des vivres, puis ont « réquisitionné » les cargaisons au profit d'un campement de 2 400 familles de « sans terre », situé au lieudit Aracapa, à 600 kilomètres à l'ouest de Recife (capitale du Pernambouc).

Pour l'heure, le gouvernement se contente d'agiter la menace d'une répression accrue, tout en se gardant de la mettre à exécution en raison d'un contexte politique des plus délicats : tour à tour, l'archevêque de Joao Pessoa (capitale de l'Etat nordestin de Paraiba), Mgr Marcelo Carvalheira, puis le juge de la Cour suprême fédérale, Sepulveda Pertence, ont en effet légitimé les pillages commis par des *« personnes affamées et désespérées »*.

Du coup, la Surintendance pour le développement du Nordeste prévoit d'investir en urgence 3,6 milliards de francs dans l'embauche, durant dix mois, de près d'un million de sinistrés dans des « fronts de travail » d'utilité publique.

Jean-Jacques Sévilla

Tirage du *Monde* daté dimanche 24-lundi 25 mai : 563 359 exemplaires 1

Situation bloquée au sein de la majorité municipale au Conseil de Paris

M. Toubon réitère sa proposition de constituer un groupe unique

L'ULTIMATUM fixé par Philippe Séguin aux élus RPR de Paris membres du groupe municipal présidé par Jacques Toubon expire mercredi 27 mai. La séance du Conseil de Paris, lundi 25 mai, devait donner des indications sur la détermination des amis de M. Toubon. Selon Jean-François Legaret (RPR), adjoint chargé des finances, proche de Jean Tiberi, des *« échos concordants laissent présager certains craquements au sein du groupe P.A.R.I.S. »*. Le président du RPR met les élus *« dissidents »* au pied du mur en les menaçant de les priver d'investiture aux prochaines municipales s'ils ne réintègrent pas le groupe RPR du Conseil de Paris, présidé par Roger Romani.

« AUCUN AFFOLEMENT »

Tandis que le clan Tiberi espère des défections chez son adversaire, M. Toubon affichait la plus grande sérénité avant de présider, lundi matin, une réunion de son groupe intitulé P.A.R.I.S. (Paris, audace, rénovation, initiatives, solidarité), au terme de laquelle il a réitéré sa proposition d'un groupe unique de la majorité municipale parisienne, avec présidence tournante. *« Il n'y a, de ma part, aucun affolement »*, déclarait M. Toubon avant une séance du Conseil *« a priori sans difficulté »*. Son groupe était inscrit pour intervenir sur trois délibérations, reliquats de l'ordre du jour du 4 mai, qu'il qualifiait de *« techniques »*, sollicitant des explications des directions de la propreté, des affaires scolaires et de l'architecture.

La gauche ne devait pas manquer l'occasion des questions d'actualité pour évoquer les affaires judiciaires qui touchent la Ville de Paris et la direction du RPR. Alors que l'éventualité d'une prochaine mise en examen d'anciens responsables du parti gaulliste, comme Alain Juppé, voire Jacques Toubon, est évoquée dans les milieux judiciaires, l'ancien ministre de la justice affirme : *« S'il y a des choses sur lesquelles je ne gamberge pas, c'est bien ça ! »*

Jacques Dominati, président du groupe UDF – dont dix membres, entraînés par Claude Goasguen, ont rejoint le groupe de M. Toubon –, observe depuis plusieurs semaines un mutisme prudent au sujet d'*« une affaire intérieure au RPR »*. *« Pour parler clair, Séguin a tranché pour Tiberi en posant un ultimatum aux élus RPR partisans de M. Toubon »*, estime-t-il. *« Concernant les élus UDF, nous sommes, pour ce qui concerne Démocratie libérale, prêts à accueillir ceux des nôtres qui sont partis, Roger Chinaud et Alain Destrem. Pour Force démocrate, c'est à Claude Goasguen, qui en est le président, de décider »*, conclut le premier adjoint de M. Tiberi.

Interrogé sur la situation parisienne, Nicolas Sarkozy, secrétaire général du RPR, a reconnu, dimanche, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », avoir échoué à *« renouer les fils du dialogue »*, après quatre réunions *« d'intérêt inégal »*. Selon lui, M. Toubon *« a eu tort de refuser »* le protocole d'accord proposé par M. Séguin. Quant à la proposition de M. Goasguen de constituer un groupe unique de la majorité pour sortir de cette crise, il lui préfère l'idée d'un intergroupe. *« Même lorsqu'il y a intergroupe, le RPR souhaite avoir ses conseillers dans un seul et même groupe »*, a déclaré M. Sarkozy, après avoir confirmé que ceux qui ne se plieront pas à cette consigne *« n'auront plus jamais l'investiture du RPR »*.

Pascale Sauvage

Des pots-de-vin en échange de marchés publics

Dans son édition du 25 mai, *Libération* publie des extraits d'un rapport de synthèse de la Direction centrale de la police judiciaire, remis le 9 octobre 1997 au juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure. Les conclusions de ce document permettraient d'étayer les accusations formulées, en 1996, par le dirigeant de l'entreprise de travaux publics Mazzotti, qui avait obtenu plusieurs marchés publics à Paris. Cet entrepreneur, Jean-Claude Pittau, avait affirmé au juge avoir remis près de 900 000 francs en espèces à Louise-Yvonne Casetta, alors considérée comme la trésorière officieuse du RPR, en échange de son intervention. Les policiers écrivent que *« les reversements en espèces, qui ont notamment concerné le financement politique occulte, ont également permis, en contrepartie, l'octroi indu de marchés publics à des entreprises »*

Déchets nucléaires contaminés : M. Kohl sommé de s'expliquer

DES RÉVÉLATIONS sur le dépassement des seuils tolérés de radioactivité mesuré sur les convois de déchets envoyés d'Allemagne au centre de retraitement français de La Hague embarrassent le gouvernement allemand. Le parti social-démocrate a sommé, dimanche 24 mai, le chancelier Kohl de venir s'expliquer lui-même lors du débat prévu mercredi au Bundestag. Des taux de radiation supérieurs aux normes en vigueur ont été relevés à leur arrivée à La Hague sur 11 des 55 livraisons venues d'Allemagne. La ministre de l'environnement, Angela Merkel, dont l'opposition réclame la démission, a suspendu jeudi 21 mai tout nouveau transport jusqu'à plus ample information. Selon son ministère, l'industrie nucléaire allemande avait connaissance depuis plusieurs années de ces dépassements de normes. La question devait être évoquée cette semaine au cours d'une réunion du conseil franco-allemand pour l'environnement. – *(AFP.)*

■ **AGRICULTURE : le Centre international de la pomme de terre** (CIP), à Lima (Pérou), vient de réaliser les premières récoltes d'un programme de recherche sur trois variétés de pommes de terre susceptibles de résister au mildiou, annonce un communiqué publié dimanche 24 mai à Washington. Ces recherches sont menées dans le cadre d'un projet mondial, doté d'un budget de 25 millions de dollars, lancé il y a deux ans. Le CIP dépend du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (CGIAR), situé à Washington.

Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 26 MAI 1998

Quelles limites au libre-échange ?

▼ Commerce
La mondialisation est accusée d'accroître les inégalités

Anniversaire gâché pour le symbole du libre-échange : alors que l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) fête ses cinquante ans, le commerce sans entraves est sur la sellette. Des milliers de manifestants en colère ont assailli, samedi 16 mai, le *siège genevois* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC, successeur du GATT), où Bill Clinton s'apprêtait à plaider pour un système économique mondial « *encore plus ouvert* ». Le libéralisme dominant, accusé d'accroître la richesse des plus forts au détriment des plus faibles, d'aggraver le chômage dans les pays industrialisés, rencontre des pressions protectionnistes de plus en plus fortes, avivées par la dévaluation des monnaies asiatiques.

Les pays de l'*Organisation* de coopération et de développement économique (OCDE) se sont heurtés à un véritable tir de barrage contre le projet d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), qui pose comme principe l'ouverture sans discrimination des marchés et défend l'égalité de traitement des investisseurs dans les pays signataires. Aux Etats-Unis, le président Clinton n'a pu obtenir le vote de la procédure parlementaire du *fast-track*, qui lui permet de demander au Congrès une approbation sans condition des accords commerciaux conclus par l'exécutif. Dernier avatar en date, le projet de création d'une zone de libre-échange entre l'Europe et les Etats-Unis, proposé par le commissaire européen Leon Brittan, a reçu une fin de non-recevoir de la part de la France.

Face à cette contestation grandissante, le *sentiment* d'urgence prévaut à l'OMC : il faut aller plus loin avant qu'il ne soit trop tard. « *La bicyclette doit continuer à avancer*, expliquait Fred Bergsten, directeur de l'Institute for International Economics, au symposium sur les cinquante ans du GATT, le 30 avril, à Genève. *Il est essentiel de maintenir l'élan pour ne pas retomber dans le protectionnisme et le mercantilisme.* » Et de proposer, pour la prochaine phase de négociations, de se fixer comme objectif ni plus ni moins que l'instauration du libre-échange mondial à l'horizon 2010 ou 2020.

« *Quand nous regardons notre programme futur, nos discussions vont bien au-delà d'un abaissement des barrières au flux de marchandises aux frontières*, expliquait Renato Ruggiero, directeur général de l'OMC. *Nous nous intéressons à la façon dont les lois sur l'investissement et la concurrence affectent l'accès au marché. Et si des normes de travail et environnementales différentes confèrent un avantage commercial. Si des politiques fiscales ou sur l'innovation sont des subventions. Ou si les gouvernements devraient être en mesure de réglementer le contenu sur Internet (...).* » Autant d'intrusions dans les politiques nationales qui caractérisent la deuxième génération des négociations commerciales, la première ayant été la baisse des barrières douanières. Après le protectionnisme des années 30, la libéralisation des échanges a connu une accélération forte, à l'instigation des Etats-Unis, vainqueurs de la seconde guerre mondiale. Depuis 1948, le GATT a permis d'abaisser les tarifs douaniers, tombés, dans les pays industrialisés, de près de 40 % à 4 %.

Dans le dernier numéro du « Monde Economie », daté 19 mai, est paru le premier volet de ce dossier, qui traitait de la libéralisation des capitaux.

Le volume du commerce mondial de *marchandises représente* aujourd'hui seize fois son niveau de 1950, tandis que la valeur de la production mondiale a été multipliée par 5,5.

Dans le dernier quart de siècle, les investissements directs à l'étranger ont été multipliés par 25 et s'établissent à 350 milliards de dollars. De 1945 à 1993, on a ouvert à la concurrence internationale les secteurs industriels, soit 25 % à 30 % des richesses qui constituent le PIB mondial. Depuis la fin de l'Uruguay Round, en 1994, le mouvement s'est étendu avec une libéralisation progressive de l'agriculture, des télécommunications, des technologies de l'information et des services financiers. Au total, c'est près de la moitié des biens et services qui constituent le PIB mondial qui seront libéralisés.

Cette intégration croissante de l'économie est bonne pour le bien-être mondial, postulent les partisans du libre-échange. « *La concurrence internationale n'est pas un jeu dangereux dans lequel certains gagnent d'autres perdent, elle présente des avantages pour tous et c'est le moteur de la prospérité et de la croissance* », estime Gerhard Abel, en charge de la direction des échanges à l'OCDE.

Martine Laronche

Lire la suite page II

▼ CHRONIQUE

par Serge Marti

Comment « lire » dans le marc des marchés

Il y a peu de place pour l'affirmation et les certitudes. Sous nos yeux, le monde est en ébullition et, dans les thermomètres des marchés, jamais le mercure n'a été aussi volatil. » Allons bon ! Après la prudence des conjoncturistes, contraints de jouer la reprise une main liée dans le dos, l'hésitation des investisseurs échaudés par la crise asiatique, voilà les spécialistes des marchés mondiaux – en l'occurrence les auteurs du rapport annuel *Cyclope* (Editions Economica), la bible des matières premières – saisis à leur tour par le doute. « *Rarement il aura été aussi difficile de "lire" une tendance dans le marc des marchés de demain* », avouent-ils dans leur dernière livraison, en expliquant comment le séisme financier *est-asiatique, conjugué* au phénomène El Nino et à l'exceptionnelle volatilité des prix de matières premières, a contribué à affoler leur boussole.

Indice REXECODE en DTS
janvier 1988 = 100

130, 120, 110, 100, 90, 80, 70, 60, 50

1984, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 97

Source : REXECODE

Cours des matières premières

Prudents, ils prévoient, d'ici à la fin de l'année, la poursuite du mouvement généralisé de baisse des marchés ou, au mieux, une stagnation pour les produits les plus importants au regard du commerce mondial : le pétrole (qui devrait se maintenir autour de 15 dollars par baril), la pétrochimie, les métaux et les semi-conducteurs. Dans le domaine agricole, le soja devrait subir le même effet baissier. En revanche, certains produits se voient promettre une hausse. Ce devrait être le cas de l'aluminium ou encore du cacao et du *sucre*. A *ces rares exceptions* près, le tassement des cours est général, constatent les économistes de *Cyclope* en rappelant qu'en 1997, les prix des matières premières ont baissé de 5,89 %. Mais de 4,89 % seulement si l'on ne tient pas compte du pétrole qui, à lui seul, représente 45 % de cet indicateur.

Voilà pour les produits proprement dits. Reste la question du commerce et de l'industrie qu'ils engendrent, de la richesse qu'ils sont censés produire par le biais d'une mondialisation extensive des marchés et des échanges, de biens comme de services, de matière autant que de virtuel. La Terre tourne-t-elle véritablement dans le bon sens depuis que la « modernisation libérale » est à l'œuvre ? *s'interrogent ces spécialistes*. Pas si sûr, semblent-ils répondre. Certes, la croissance s'est poursuivie au rythme de 2 % en moyenne annuelle durant la décennie 90 (après 3 % en 1980), les taux *des profits* (taux de retour sur capital investi) sont passés à 16,5 % en 1997 contre 12,5 % en 1980 dans les pays du *G7* et la part *des revenus du capital* dans la valeur ajoutée est passée de 31 % à 35 % pour la même période et dans ces mêmes pays industrialisés. Mais la médaille a aussi son revers.

En l'espace de trente ans, le ratio exprimant l'écart entre le revenu moyen des individus les plus riches et celui des plus pauvres est passé de 30 à 60. Entre 1980 et 1997, la dette des 41 pays les plus pauvres de la planète a quadruplé, passant de 55 milliards à 183 milliards de dollars. A l'autre bout du spectre, les dix plus grosses fortunes de la planète (parmi lesquelles celle de Bill Gates, le jeune patron de Microsoft assis *sur un monopole en forme* de coffre-fort) se partagent la coquette somme de 133 milliards de dollars, soit une fois et demie le revenu national annuel de la totalité des pays les moins avancés. Anecdotique ? Sans doute, ce qui l'est moins c'est que, à l'heure actuelle, près de 90 % des *investissements directs* étrangers prennent le chemin de l'Amérique du Nord, de l'Europe et du Japon, voire des côtes chinoises, profitant ainsi à seulement 30 % de la population mondiale. Dernier instantané : si, en moyenne, le rapport des échanges au PIB mondial a globalement augmenté au fil des ans, cette progression dissimule en réalité une baisse pour 44 pays. Et pour leur milliard d'habitants.

« *Richesse de l'univers, pauvreté des gens, à l'échelle des nations, la vieille trilogie "avoir, savoir, pouvoir" continue à gouverner le monde* », écrit dans *Cyclope* Marc-Antoine Jamet. Et Philippe Chalmin, qui a dirigé l'ouvrage, tient à souligner que la globalisation comporte trois dimensions – géographique, technologique et idéologique – étroitement liées entre elles. S'il est vrai que le choc technologique actuel est porteur d'inégalités et que l'anarchie des marchés, avec le profit pour seule logique, est source de dangers, il reste que « *la mondialisation est une chance fantastique pour l'humanité qui lui permettra probablement de franchir le cap du défi démographique du XXIe siècle* ». Mais, ajoute-t-il, « *les dangers sont aussi immenses et le risque est clair pour l'homme d'y perdre jusqu'à son âme* ». L'âme ? Combien ? En dollars...

FICHE PRATIQUE du 26.05.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier Immoneuf.

■ Logement neuf, comment payer ?

Le paiement d'un logement neuf est très réglementé. Il est notamment fonction de l'état d'avancement des travaux. Mais attention : appartements et maisons ne se payent pas de la même façon. Explications.

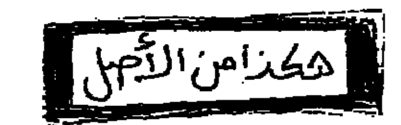
Lorque l'on achète un logement neuf, que ce soit une maison ou un appartement, la construction n'est, en général, pas encore commencée lors de la signature du contrat. Pour éviter que ce type d'acquisition présente un risque particulier pour l'acquéreur, la loi a posé un principe simple : le paiement est échelonné. Autrement dit, plusieurs versements sont effectués au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Cette règle fondamentale permet à l'acheteur d'être certain de ne payer que ce qui est effectivement construit.

■ Le dépôt de garantie
En matière de vente en l'état futur d'achèvement (VEFA), l'acquéreur doit verser, lors de la signature du contrat préliminaire, un dépôt de garantie. Son montant ne peut excéder 5 % du prix prévisionnel si le délai de réalisation de l'immeuble n'excède pas un an, ou 2 % si la vente est réalisée dans un délai maximal de deux ans. Au-delà, aucun versement ne peut être exigé. Rappelons que la VEFA concerne les appartements et les maisons en village. Les maisons en diffus sont en général bâties dans le cadre d'un Contrat de construction de maison individuelle (CCMI). Si ce dernier ne contient pas de garantie de remboursement (une sûreté qui permet le remboursement des sommes versées en cas de non-ouverture du chantier, de non-réalisation des conditions suspensives, etc.), le constructeur peut exiger le versement d'un dépôt de garantie. Son montant ne dépassera pas 3 % du coût de la construction. En revanche, en présence d'une garantie de remboursement dans le CCMI, aucun dépôt de garantie ne sera exigé. Simplement, une somme représentant 5 % du prix devra être versée à la signature du contrat ainsi qu'à la délivrance du permis de construire.

■ Un paiement progressif
En VEFA, la répartition des versements est la suivante : 35 % à l'achèvement des fondations ; 70 % à la mise hors d'eau (c'est-à-dire à la pose de la toiture) ; 95 % à l'achèvement de l'immeuble.
En matière de CCMI, l'échelonnement du paiement s'effectue comme suit : 15 % à l'ouverture du chantier ; 25 % à l'achèvement des fondations ; 40 % à l'achèvement des murs ; 60 % à la mise hors d'eau ; 75 % à l'achèvement des cloisons et à la mise hors d'air (pose des menuiseries extérieures) ; 95 % à l'achèvement des travaux d'équipement, de plomberie et de chauffage.

■ Le paiement du solde
En VEFA, le solde, soit 5 % du prix, est en principe payable à la livraison du logement. Si des malfaçons sont constatées, l'acquéreur peut consigner cette somme tant que les réparations ne sont pas réalisées. En CCMI, lorsque, au moment de la *réception*, l'acquéreur se fait assister par un professionnel, les 5 % sont payables à la réception s'il n'y a pas de réserves, ou à leur levée si elles ont été formulées. En l'absence d'un professionnel, le solde est acquitté dans les huit jours qui suivent la remise des clés s'il n'y a pas de réserves, ou à la levée de ces dernières le cas échéant.

R. T.



هكذا من الإهمال

Paul Krugman, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology (MIT)

« Il y a plus de gagnants que de perdants dans la mondialisation »

« Les revers actuels de la libéralisation doivent-ils être pris au sérieux ?

– En matière de politique, je ne suis pas plus clairvoyant qu'un autre. Je constate l'émergence en politique d'un mouvement anti-mondialisation. Il existe une sorte de convergence de la droite et de la gauche, James Goldsmith, Patrick Buchanan... Je ne sais pas exactement quelles répercussions politiques tout cela va avoir. Mais cela existe, et c'est une menace pour la mondialisation.

Je viens de faire la critique du livre de John Gray, qui fait beaucoup de bruit en Angleterre (*False Dawn : the Delusions of Global Capitalism*, Granta Books, Londres), qui est une critique de droite contre la mondialisation. William Greider, aux Etats-Unis, est un anti-mondialisation de gauche, mais la différence devient presque imperceptible. Ils veulent tous arrêter l'évolution.

– Vous dites pourtant que les conflits commerciaux entre les Etats-Unis et l'Europe, entre les pays industriels en général, n'ont pas d'importance économique réelle ?

– Il faut distinguer entre la réalité des conflits et la perception qu'on en a. Le commerce entre les Etats-Unis et l'Europe est pratiquement un jeu gagnant pour tous. Il n'y a quasiment jamais de perdant. A l'occasion, il peut y avoir une industrie qui souffre... Cela n'empêche toutefois pas hommes politiques et intellectuels d'imaginer qu'il y a un conflit... et alors le fantasme peut devenir réalité.

Dans le commerce Nord-Sud, il y a de véritables perdants, la mondialisation a un réel impact sur le travail non qualifié. Mais même là, c'est souvent l'imagination qui prend le dessus sur les véritables conflits d'intérêt.

– Donc le libre-échange est toujours bon, pour tous, à tout moment ?

– Personne ne dit cela. Prenez les manuels d'économie : ils exposent d'abord le modèle théorique, de Ricardo, dans lequel le libre-échange est bon pour tous. Mais tous ajoutent immédiatement, dans le chapitre suivant, que dès que l'on tient compte des caractéristiques de chaque pays, où le capital et la terre ne sont pas utilisés de la même manière, alors le libre-échange produira rapidement des perdants et des gagnants. Les propriétaires terriens anglais, au XIXe siècle, s'opposaient à la libre importation de céréales. Ils subissaient des pertes. Mais les gains pour le pays étaient supérieurs aux pertes des propriétaires terriens. Il y avait un véritable problème de distribution. Il y a toujours des problèmes de distribution des revenus, mais plutôt au sein des pays, pas entre eux.

Mais cela est vrai dans tous les domaines, le commerce n'est pas plus mal loti que le reste. On peut même s'attendre que les gagnants soient plus nombreux que les perdants. Le commerce n'est pas un jeu à somme nulle.

– Mais le libre-échange n'est-il pas surtout une idéologie, puisque ce que veulent véritablement tous les Etats, c'est protéger leurs marchés ?

– On aurait tort d'être cynique sur ce sujet, de dire que tout le monde fait semblant de pratiquer le libre-échange. Les politiques commerciales sont plus proches du véritable libre-échange qu'on l'imagine généralement.

Qu'y a-t-il véritablement derrière le protectionnisme américain ? Nous protégeons le textile, plus que n'importe quel autre secteur, et nous protégeons le sucre, mais cela ne représente pas grand-chose à l'échelle de l'ensemble de l'économie. Et puis, il y a des barrières disparates, et les Etats-Unis s'engagent dans divers conflits commerciaux. Au total, les prix à la consommation sont renchéris d'à peine un quart de pour cent, en raison de nos barrières, sur le textile, et presque rien pour le reste.

La liste des secteurs protégés dans le monde est en fait assez courte : il y a la confection, l'agriculture en Europe et au Japon, et l'aviation commerciale en Europe. On est assez près du libre-échange, et même étonnamment près. Cela ne résulte pas d'une idéologie, ou d'une bonne compréhension de la théorie économique, mais d'un sentiment diffus, général, que le libre-échange est une bonne chose.

– Y-a-t-il un risque de regain du protectionnisme ?

– Oui. Le problème de la théorie du libre-échange présentée par les économistes, c'est qu'elle est contraire à l'intuition. Il faut y réfléchir longuement. Le consensus en sa faveur a toujours dominé la politique. Mais il n'a jamais joui d'un soutien très fort, même au sein des élites. Ce consensus est protégé par les performances économiques. Mais si la situation se détériore, il pourrait se déliter facilement.

– Dans quel cas ?

– Si les Etats-Unis subissaient simultanément une récession et une forte aggravation de leur déficit commercial, le libre-échange pourrait être menacé. Dans les années 80, le déficit commercial était énorme, mais la croissance était forte. Puis, au début des années 90, nous avons eu une récession, mais le déficit s'était réduit. Aujourd'hui, le déficit recommence à croître, dans une ambiance d'euphorie économique. On s'oriente vers un gonflement des déficits ces prochaines années, et alors il suffirait d'un bon krach boursier...

Les hommes politiques prennent déjà leurs marques. Pat Buchanan et sa version adoucie, Richard Gephard. Buchanan s'est présenté avec un programme clairement protectionniste, en 1996. Il n'est pas allé très loin, mais en période de forte croissance économique, les électeurs ne sont pas assez mécontents. Si l'Europe subissait prochainement une récession, si les électeurs constataient que l'union monétaire réalisée, cela n'irait pas si bien que ça pour autant, le libre-échange pourrait essuyer des revers, puisque diverses formes de protectionnisme conservateur existent dans plusieurs pays européens.

– Vous prévoyez un krach boursier ?

– La croissance actuelle du marché boursier n'est pas logique. Reste à savoir si un krach boursier engendrerait une récession. Alan Greenspan est chargé d'une mission très difficile, la situation est tellement imprévisible. Nous n'aurions pas forcément une dépression, mais une récession du type de celle du début des années 90, qui, avec du recul, n'était pas si sévère. Il est alors possible que les deux partis politiques américains promeuvent des candidats défavorables au libre-échange. Quelqu'un qui dirait être favorable au libre-échange, au maintien des valeurs sociales, mais qui plaiderait en faveur de l'Amérique avant tout *(America first)*.

Au cours d'une élection, il y a toujours un risque que quelqu'un veuille remonter la pendule contre la mondialisation. Pat Buchanan comme... John Gray disent tous deux qu'ils veulent lutter contre la mondialisation, afin de défendre la famille. Cela a une forte valeur émotionnelle, est porteur d'une menace pour la mondialisation. L'histoire de l'entre-deux-guerres a montré que la mondialisation n'était pas inexorable. La technologie la rend possible, mais pas nécessaire, la politique a toujours la possibilité de l'enrayer. »

Propos recueillis par Françoise Lazare

De la fermeture à l'ouverture, et retour

▼ L'histoire montre que le libre-échange favorise les pays dominants et les petites nations commerçantes

Il y a juste une semaine, à Genève, le président Clinton appelait les nations à toujours plus de libre-échange. Deux siècles plus tôt, Alexander Hamilton, premier secrétaire au Trésor des Etats-Unis, fondait la théorie du protectionnisme, qui inspirerait la politique américaine jusqu'en 1945. Une explication plausible de la différence d'attitude entre ces deux dates, c'est qu'aujourd'hui les Etats-Unis sont la première puissance économique du monde alors que, deux cents ans avant, ils n'étaient qu'une nation naissante que l'Angleterre, la grande puissance de l'époque, voulait forcer à ouvrir ses marchés. L'histoire du commerce international est pleine de ces retournements du libre-échange vers le protectionnisme et inversement.

Le véritable début de l'ère du libre-échange moderne remonte à 1846, estime Paul Bairoch (*Victoire et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVIe siècle à nous jours*, en trois tomes, Gallimard, 1997). Cette année-là, l'Angleterre abolit les *Corn Laws* qui protégeaient son marché des céréales. C'est la victoire des milieux industriels sur les intérêts agricoles et le triomphe de Richard Cobden, infatigable « lobbyiste » qui voyait le libre-échange *« nous unissant dans le lien d'une paix éternelle »*. Cette même année, Friedrich List, l'économiste dont le nom est resté attaché à la théorie protectionniste comme celui de David Ricardo à celle du libre-échange, se suicidait. Tout un symbole...

Avant le XIXe siècle, les échanges internationaux étaient limités par le coût et la difficulté des transports. Longtemps, les pays éloignés échangeaient surtout des denrées précieuses de faible volume : épices, soie, puis, après la découverte des Amériques, or, argent, sucre, café, cacao, coton. La logique commerciale était celle du mercantilisme, doctrine qui vise à limiter les importations et à développer au maximum les exportations.

Ce n'est qu'après 1815 que commence le « siècle du décloisonnement », durant lequel les échanges seront multipliés par vingt-cinq. La Grande-Bretagne, seule d'abord, lève les interdictions d'exporter des machines, abaisse ses tarifs douaniers et essaie de convaincre les économies d'Europe continentales, moins avancées, de lui accorder la réciproque. Ce sera chose faite avec le traité franco-britannique de 1860, signé par un Napoléon III acquis aux idées libre-échangistes. Ce traité est le premier à comporter la « clause de la nation la plus favorisée », par laquelle chaque pays s'engage à faire bénéficier l'autre de tout avantage commercial qu'il accorderait à un autre partenaire. L'Europe vire au libre-échange en cinq ans (Russie exceptée). Il s'ensuit un déferlement de produits anglais qui diffusent les innovations industrielles, mais ruinent des secteurs économiques entiers.

En 1879, le chancelier Bismarck réintroduit un tarif douanier dissuasif : après la phase libérale, le décollage industriel allemand se fera à l'abri des droits de douane (comme celui des Etats-Unis, de la Russie et du Japon). La crise économique des années 80 du XIXe siècle incite les pays européens à revenir au protectionnisme, symbolisé en France par le tarif Méline de 1892, destiné à soutenir l'agriculture nationale. Jusqu'à 1914, les pressions protectionnistes montent partout, ce qui n'empêche pas le commerce international et l'investissement étranger de se développer dans des proportions encore jamais vues.

La première guerre mondiale, la révolution russe, l'autarcie des régimes fascistes et la crise des années 30 vont dramatiquement « refermer » le monde. Entre 1929 et 1932, le commerce international se contracte de 72 % en valeur et 60 % en volume. Le seul pays à tirer son épingle du jeu déflationniste, c'est l'Angleterre. En 1931-1932, elle suspend la convertibilité or de la livre et... renonce au libre-échange.

Ce n'est qu'après la catastrophe de 1939-1945 que les Etats-Unis, nouveau leader mondial, abaissent leurs propres barrières et demandent aux autres nations d'en faire autant dans un cadre multilatéral ; l'Europe, quant à elle, construit le Marché commun. L'équation « commerce égale paix » l'emporte pour un demi-siècle.

Le libre-échange est-il bon toujours et partout ? L'histoire montre qu'il favorise les pays dominants et les petites nations commerçantes (Pays-Bas ou Hongkong). Imposé trop tôt à des pays faibles, il tue leur industrie (comme le textile de l'Inde au XIXe siècle). Bien dosé, il est un multiplicateur de richesse. Comme le fait remarquer Jean-Charles Asselain, professeur à Bordeaux-IV, *« le libre-échange absolu n'existe pas. Ce qui ne veut pas dire que tout ce qui est en deçà est du protectionnisme. La plus extraordinaire réussite économique de l'histoire, celle de l'Asie ces trente dernières années, s'est faite grâce aux exportations, mais à la faveur d'une ouverture asymétrique concédée à ces pays par les Etats-Unis »*. A l'inverse, les régimes les plus fermés de l'histoire sont sans doute l'URSS de 1938 et la Chine de 1970, où le commerce extérieur représentait à peine 1 % du PIB. *Horresco referens.*

Sophie Gherardi

▼ Droits de douane moyens sur les articles manufacturés

Moyennes pondérées en pourcentage de la valeur

	1820	1875	1913	1925	1931	1950	1980	1990
ALLEMAGNE (1)	8-12	4-6	13	20	21	26	8,9	5,9
FRANCE	*	12-15	20	21	30	18	8,3	5,9
PAYS-BAS	6-8	3-5	4	6	-	11	8,3	5,9
ROYAUME-UNI	45-55	0	0	5	-	23	8,3	5,9
ÉTATS-UNIS	35-45	40-50	44	37	48	14	7,0	4,8

(1) En 1820 : Prusse ; et après 1931 : République fédérale d'Allemagne

* Situations caractérisées par de nombreuses et importantes [illegible] d'articles manufacturés, rendant non significatifs tous calculs des droits moyens.

Quelles limites au libre-échange ?

Suite de la page I

Cette vision qui fait du libre-échange le moteur de la croissance pour tous et donc la meilleure des politiques est nuancée, voire contredite, par certains économistes, qui en soulignent l'irréalisme dans un monde où s'exerce une concurrence imparfaite.

Le démographe Emmanuel Todd dénonce *« l'utopie libre-échangiste »* et met en corrélation le ralentissement des taux de croissance annuels moyens des pays de l'OCDE, passés de 3,9 % en 1970-1979 à 2,1 % en 1990-1996, et l'ouverture aux échanges. En séparant géographiquement et psychologiquement l'offre de la demande, les chefs d'entreprise ne perçoivent plus la distribution des salaires comme l'attribution de pouvoir d'achat. Au contraire, les salaires sont vécus comme un coût pur, et l'on entre dans une logique de compression salariale, donc *« de compression virtuelle de la demande à l'échelle mondiale »*.

Gérard Lafay, professeur d'économie internationale à Paris-II s'inquiète, pour sa part, de la concurrence des pays en développement, dont les salaires peuvent être trente fois inférieurs à ceux pratiqués dans les pays industrialisés. Ce décalage s'explique, selon lui, par un dumping monétaire de la part des pays en développement qui justifie la mise en place d'une politique commerciale compensatrice.

Dans ce contexte, la perspective d'une libéralisation étendue à de nouveaux secteurs, avec de nouveaux compétiteurs qui sont pour l'essentiel des pays à bas salaires comme la Chine, suscite de vives résistances. D'autant que la crise monétaire qui frappe les pays asiatiques avive les craintes aux Etats-Unis.

Enfin, le projet d'inscrire dans les règles du commerce multilatéral une clause sociale et environnementale qui imposerait certaines règles minimales dans ces domaines est vécue par les pays en développement comme une véritable agression.

PROGRÈS TECHNIQUE

Car la principale des accusations qui pèsent sur la mondialisation est d'accroître les inégalités, au détriment des populations les moins qualifiées ; victimes, en Europe, d'un chômage plus élevé, et dans les pays anglo-saxons, de salaires en baisse. Pour l'économiste américain Paul Krugman, il s'agit d'un *faux procès et le vrai coupable*, c'est avant tout le progrès technique, qui avantage les plus qualifiés. *« Même si le commerce international n'a jamais été aussi développé, les niveaux de vie restent très largement déterminés par des facteurs internes et non par le résultat d'une quelconque compétition pour s'emparer des marchés mondiaux »*, estime-t-il, en rappelant qu'aux Etats-Unis les exportations ne représentent qu'environ 10 % du PIB américain.

Dani Rodrik, économiste à la Kennedy School, à l'université de Harvard, estime pour sa part que dissocier les deux phénomènes, mondialisation et progrès technique, est artificiel. D'autant qu'on oublie de prendre en compte la concurrence que se livrent entre eux les pays industrialisés, où les travailleurs les moins qualifiés peuvent être plus facilement *« échangés »*. Le commerce international exercerait par conséquent une pression accrue sur les institutions sociales. Le maintien d'arrangements sociaux (salaire minimum, indemnité de chômage...) devient plus coûteux, en même temps que la demande en est plus forte. C'est là, souligne l'économiste de Harvard, le dilemme majeur de la mondialisation : augmenter la demande d'assurance sociale, tout en réduisant la capacité des Etats à jouer ce rôle.

De même que toutes les catégories sociales ne sont pas à égalité devant la mondialisation, les pays ne le sont pas non plus. En Asie du Sud-Est, l'impact du commerce international sur la croissance est forte. Les taux d'exportation en Asie – Chine comprise – sont passés de 16 % à 34 % au cours des vingt dernières années et les taux d'importation se sont accrus dans les mêmes proportions, selon l'Institut de recherche économique, production, développement (IREPD). En 1975, six Asiatiques sur dix vivaient dans la pauvreté absolue, ils ne sont plus que deux sur dix aujourd'hui. En revanche, les bénéfices de l'ouverture échappe à une grande part du continent africain, qui a vu sa part relative dans le commerce mondial fondre de 7 % à moins de 5 % entre 1985 et 1995.

Les économies en développement les plus ouvertes obtiennent systématiquement une croissance annuelle moyenne du PNB par habitant plus forte que celles qui appliquent des régimes restrictifs en matière de commerce et d'investissements, explique l'OCDE dans un ouvrage consacré aux avantages de la libéralisation. Mais, aujourd'hui, pour rentrer dans la course du commerce international, le prix à payer est de plus en plus fort et le « droit d'entrée » à l'OMC de plus en plus élevé en termes de démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires et de protection des investissements.

« On ne peut pas demander à un handicapé de participer à une compétition aux côtés d'athlètes de haut niveau sans lui accorder des avantages, explique Ouane Habib, conseiller spécial du secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). *Les pays du Sud-Est asiatique, ces trente dernières années, ont connu une période de croissance économique dans un environnement nettement plus favorable qu'il ne l'est aujourd'hui. »* A l'époque, il n'existait pas d'obligations multilatérales sur la propriété intellectuelle, les services et les investissements. Les barrières douanières étaient fortes et le système généralisé des préférences – qui permet aux pays en développement (PED) de bénéficer de droits de douane bas à l'exportation sans obligation de réciprocité – constituait un réel avantage.

En revanche, certains secteurs stratégiques pour les PED, comme le textile et l'habillement, continuent de faire l'objet de droits de douane élevés lorsqu'ils arrivent dans les pays industrialisés. *« Nous sommes favorables à la libéralisation, mais nous souhaitons qu'elle soit à géométrie variable en fonction du degré de développement des pays »*, conclut Ouane Habib.

La négociation avortée de l'AMI a mis au jour de nouveaux clivages entre les pays développés et ceux en développement. Ce projet d'accord, qui visait à établir l'égalité de traitement des investisseurs dans les pays signataires, cherchait essentiellement à favoriser et sécuriser les investissements des pays développés dans les pays en développement. Or ce texte était négocié non pas à l'OMC avec toutes les parties prenantes, mais au sein de l'OCDE, le club des pays industrialisés. Il existe actuellement 1 600 traités bilatéraux de protection des investissements qui sont pour la quasi-majorité entre pays industrialisés et PED, les premiers dictant leurs conditions aux seconds. Avec ce texte, les pays en développement, priés de le ratifier s'ils voulaient bénéficier d'investissements étrangers, se privaient à terme de la possibilité d'imposer aux investisseurs des transferts de technologie, une participation minoritaire dans les joint-ventures et la réexportation d'une partie de leur production.

EXPROPRIATION

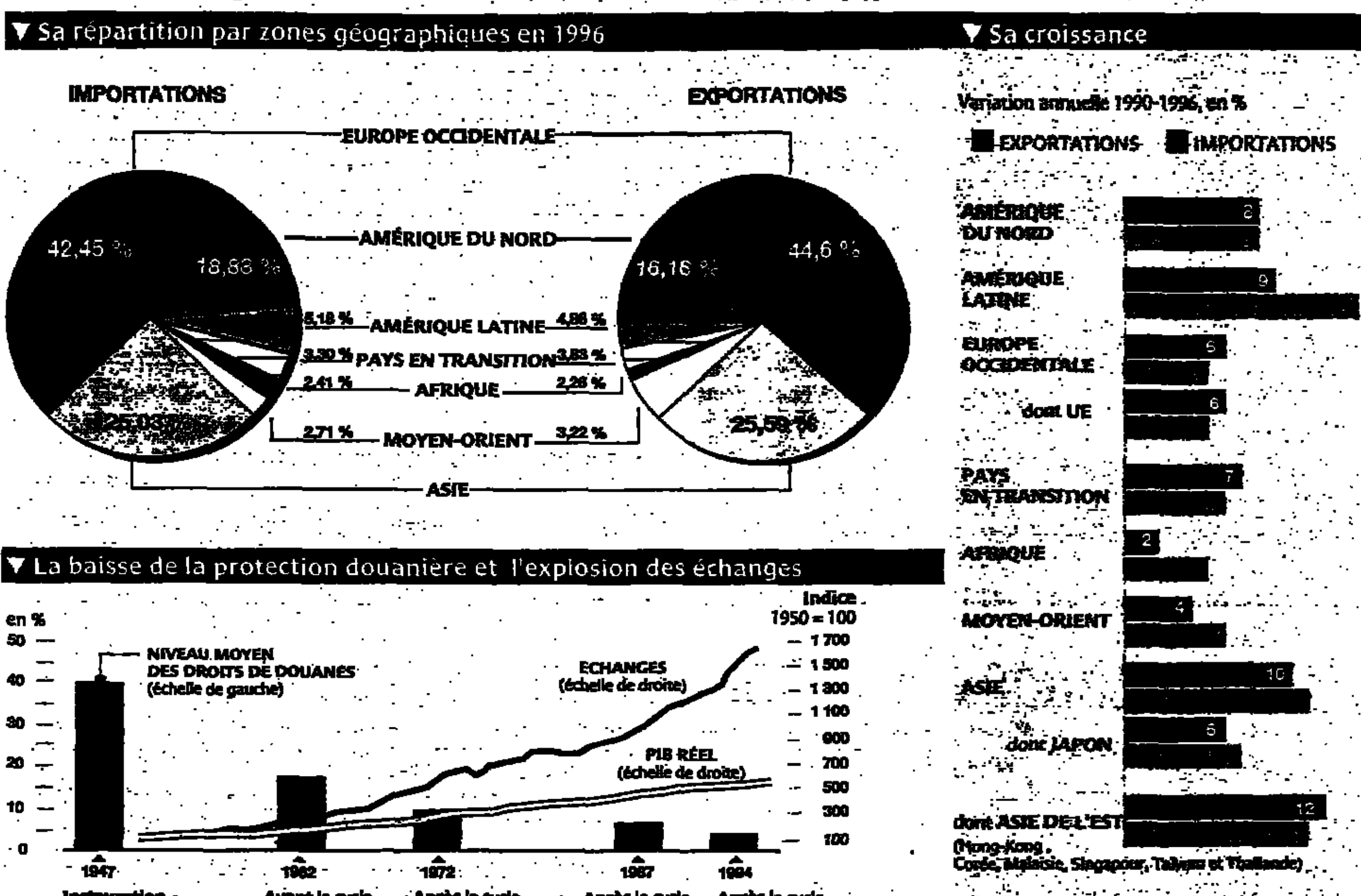
Mais l'opposition la plus forte est venue finalement des pays industrialisés, qui y ont vu une atteinte à leur souveraineté. Les protecteurs de l'environnement se sont opposés à un texte qui risquait, par exemple, de rendre impossible une politique préférentielle en faveur d'investissements utilisant des technologies propres. Les syndicalistes y ont vu une menace supplémentaire pour les acquis sociaux. Un autre sujet d'inquiétude est venu de la notion d'expropriation très large prévue par l'accord. L'expropriation étant finalement tout ce *qui diminue la valeur de l'investissement* (réglementations dans le domaine de l'environnement, de l'agriculture ou de la santé). Cette disposition, qui existe dans l'Alena, vient de montrer son absurdité. La compagnie américaine Ethyl Corp. réclame 250 millions de dollars au gouvernement canadien, qui a pris une disposition interdisant l'incorporation à l'essence d'un additif, le MMT, jugé toxique et rendant inopérant les pots catalytiques, alors même que ce produit est interdit aux Etats-Unis.

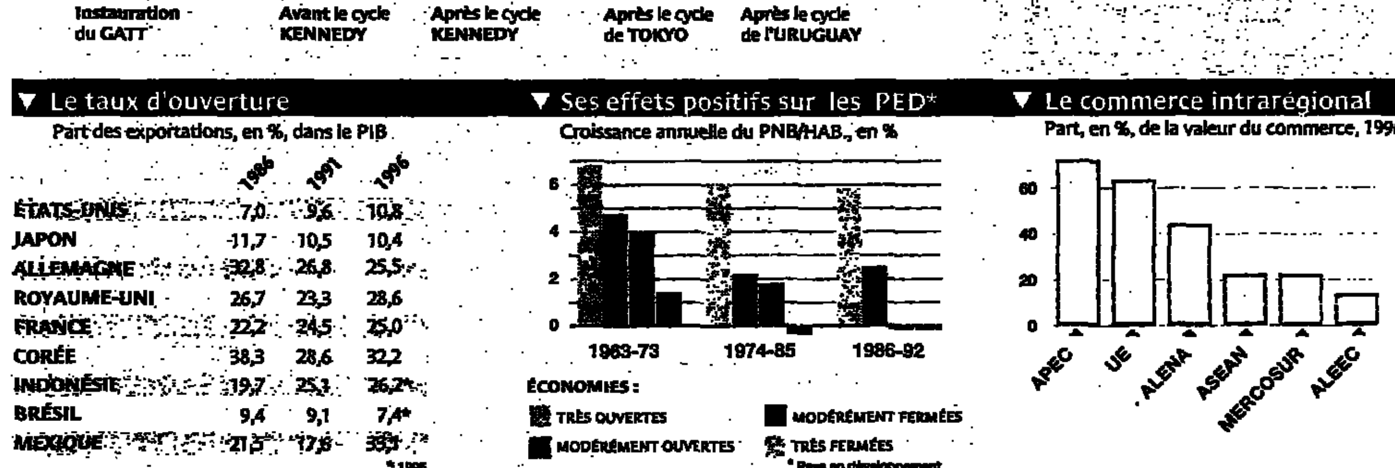
A l'avenir, ce genre de contentieux qui mettent en conflit des législations nationales jugées légitimes et l'intérêt des multinationales risquent de se reproduire. Un prochain round de négociations se tiendra dans le cadre de l'OMC en l'an 2000 avec, au programme, l'agriculture, les services et les marchés publics. Il est question également d'étudier notament la question des investissements et de la concurrence.

« Le programme du GATT supposait la primauté du commerce et la préservation de la diversité des systèmes, conclut Sylvia Ostry, qui fut sous-ministre du commerce au Canada de 1984 à 1988. *Celui de l'intégration approfondie concerne en plus l'investissement et la technologie et représente une ingérence et une érosion de la souveraineté nationale beaucoup plus marquée, dans la mesure où il exerce une pression intrinsèque vers l'harmonisation des divers systèmes. »* Pour les multinationales, les obstacles à la frontière sont devenus moins importants que les obstacles structurels propres à chaque pays. Ce qui constitue des enjeux de pouvoirs supranationaux qui risquent de se heurter aux gouvernements et à leur opinion publique.

Martine Laronche

La dynamique du commerce mondial





Le taux d'ouverture

Part des exportations, en %, dans le PIB

	1986	1991	1996
ÉTATS-UNIS	7,0	9,6	10,8
JAPON	11,7	10,5	10,4
ALLEMAGNE	32,8	26,8	25,5
ROYAUME-UNI	26,7	23,3	28,6
FRANCE	22,2	24,5	25,0
CORÉE	38,3	28,6	32,2
INDONÉSIE	19,7	25,1	26,2*
BRÉSIL	9,4	9,1	7,4*
MEXIQUE	21,5	17,8	33,1*

* 1995

Source : FMI, Greenaway et al (1998), OMC, CEPII.

APEC : Forum de coopération économique Asie-Pacifique. ALENA : Accord de libre-échange nord-américain. ASEAN : Association des nations de l'Asie du Sud-Est. MERCOSUR : Union douanière entre Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay.

1988-1998 : le déclin inexorable de la « forteresse Europe »

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Voici dix ans, avec la perspective de son « grand marché », l'Europe était au faîte de sa gloire, admirée pour son audace, presque crainte. Au sommet du G7, à Houston (Texas), Jacques Delors, président de la Commission de Bruxelles, faisait un tabac lors de ses conférences de presse. Quelques jours plus tôt, à Hanovre, François Mitterrand et Helmut Kohl venaient de lancer le processus devant conduire à l'Union économique et monétaire (UEM).

Les Américains, autant par tactique qu'en raison d'une réelle inquiétude, dénonçaient les dangers de la « forteresse Europe ». Les Japonais les imitaient. Pour conjurer la menace, en septembre 1986, les pays du GATT avaient lancé l'Uruguay Round, un nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales qui ne devait s'achever qu'en 1994, par les accords de Marrakech.

En 1998, le tableau a radicalement changé. Sortis de la crise en 1992, les Etats-Unis, désormais unique superpuissance, connaissent croissance et prospérité. Ils sont devenus les vrais pilotes d'une mondialisation galopante. Le cliché d'une Europe forteresse fait figure désormais de plaisanterie anachronique, même si les Américains réclament toujours un meilleur accès aux marchés des Quinze.

▼ La priorité n'est plus de protéger le marché communautaire, mais de gagner l'accès à des marchés tiers

L'Union s'efforce, tant bien que mal, d'adapter ses règles à l'« économie monde ». A moins de deux ans de l'ouverture d'un nouveau cycle de négociations commerciales, au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui a succédé au GATT, sa stratégie commerciale a changé, devenant moins défensive. Elle a désormais comme priorité d'ouvrir aux produits et aux investissements européens les marchés des pays émergents.

Les escarmouches entre sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission chargé de la politique commerciale, au libéralisme flamboyant, et les représentants de la France, qui ont parfois tendance à traîner les pieds, ne doivent pas être prises trop au sérieux. Mis à part quelques points de fixation spécifiques, tel celui qui concerne « l'exception culturelle », le protectionnisme en Europe est agonisant. « *En 2010, l'Europe n'aura plus de protection douanière, le tarif douanier commun (TDC), orgueil du traité de Rome, pourra être rangé au rayon des accessoires inutiles* », explique un haut fonctionnaire.

De fait, de négociations en négociations, le niveau moyen de protection des produits industrialisés a été ramené à 3 %. Les quelques « pics » tarifaires subsistants méritent à peine une telle qualification. Certes, Pechiney veille au grain pour que soient maintenus les 4 ou 5 % perçus sur les importations d'aluminium, mais on peut s'interroger sur l'efficacité des 10 % auxquels sont assujettis les textiles ou les voitures (20 % pour les camions).

L'accord conclu avec Tokyo à la fin des années 80 pour limiter les importations d'automobiles japonaises a joué son rôle, donnant un répit aux Européens pour s'adapter. Il vient à expiration à la fin 1999. De même, l'Accord multifibre, qui protégeait l'industrie textile communautaire depuis 1974 contre les importations des pays à bas prix de revient, est en voie d'être démantelé.

« *Avec la mondialisation de l'économie, la préférence communautaire ne consiste plus à protéger le marché, mais à gagner l'accès à des marchés tiers. C'est vrai que c'est une évolution que nous avons eu du mal à intégrer dans nos méthodes de négociation* », constate un de nos interlocuteurs. Alcatel ou Nokkia achètent leurs composants dans le monde entier ; de protection, les droits de douane deviennent des charges qui alourdissent le prix de revient. C'est vrai pour une large partie des industries de pointe, où les concurrents sont aussi souvent les fournisseurs.

L'accord sur les technologies de l'information (ITA), signé à Singapour en décembre 1996, lors de la session ministérielle de l'OMC, ceux sur les télécoms ou sur les services financiers, conclus en 1997, illustrent cette double préoccupation : prendre en compte l'internationalisation des marchés et mieux pénétrer les économies émergentes.

NORMES TECHNIQUES

Aujourd'hui, les normes techniques sont des barrières plus redoutables que les droits de douane ou les contingents. Aussi la mode est-elle à la conclusion d'accords de reconnaissance mutuelle, à l'image de ce qui existe au sein du marché unique européen. Après de longues négociations, l'Europe vient de finaliser de tels accords avec les Etats-Unis. Elle l'a fait aussi, non sans mal, en matière sanitaire.

L'agriculture, et ce qui gravite autour d'elle, demeure un domaine à part où la préférence communautaire reste forte. Cependant l'Uruguay Round a enclenché, là aussi, un processus de libéralisation qui semble irréversible. L'Union pourra de moins en moins protéger ses producteurs et, sauf à renoncer à un marché mondial en pleine expansion, devra baisser ses prix pour devenir compétitive et exporter sans subventions. En agriculture aussi, il n'y a apparemment guère d'alternative à la libéralisation, sinon le repli. Mais les choix, aux niveaux national et communautaire, n'ont pas été faits.

Cette adaptation continue de la politique commerciale européenne à la mondialisation de l'économie se négocie pas à pas. Les Quinze divergent parfois sur la manière de procéder, comme l'ont illustré les tensions suscitées par le projet de nouveau traité transatlantique (NTM) cher à Leon Brittan. Cependant on notera que l'Union des industriels de la Communauté (Unice), dont le président est encore pour quelques semaines le Français François Périgot, se prononce en faveur de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI) et de la création d'un nouveau marché transatlantique...

GARANTIES

La France, mais elle n'est pas isolée, est hostile à la multiplication brouillonne des zones de libre-échange et plaide pour que le cadre principal de négociation reste l'OMC. Faut-il y voir le souci de gagner du temps, un ultime réflexe protectionniste ? Dans notre pays, sans doute plus qu'ailleurs, l'opinion éprouve le sentiment que la libéralisation est en partie responsable des 18 millions de chômeurs que compte l'Union. Au moins autant que les efforts budgétaires consentis pour accéder à la monnaie unique.

Face à cette réaction, le gouvernement peut penser qu'il est préférable de « souffler » un peu. Mais il y a surtout le sentiment que le cadre multilatéral (l'OMC) est mieux adapté pour traiter d'un commerce qui concerne l'ensemble de la planète, qu'il offre davantage de garanties et permet d'esquiver un tête-à-tête transatlantique où le rapport de forces est peu favorable à l'Europe.

Philippe Lemaître

Bibliographie

● **Pour l'ouverture des marchés, les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement** (OCDE, 1998, 191 p., 120 F).
● **La mondialisation n'est pas coupable, vertus et limites du libre-échange,** de Paul Krugman (La Découverte, 1998, 218 p., 98 F).
● **La Nouvelle Théorie du commerce international,** de Michel Rainelli (La Découverte, « Repères », 1997, 121 p., 49 F).
● **Institutions et politiques commerciales internationales : du GATT à l'OMC,** de Dominique Pantz (Armand Colin, « U », 1998, 222 p., 120 F).
● **Maîtriser le libre-échange,** de Gérard Lafay et Jean-Marc Siroën (Economica, « Economie poche », 1994, 102 p., 49 F).
● **Le GATT et l'Organisation mondiale du commerce,** de Daniel Jouanneau (PUF, « Que sais-je ? », 1996, 128 p., 40 F).

ÉCHANGES

Questions-réponses

1 Quelle est l'importance de l'investissement à l'étranger ?

Les investissements directs sont aujourd'hui la force d'intégration la plus dynamique de l'économie mondiale. Ils ont été multipliés par vingt-cinq depuis 1970 et sont passés de 14 milliards de dollars à 350 milliards. « *Avec un chiffre d'affaires global de quelque 6 500 milliards de dollars en 1996 – valeur des biens et services produits par les 280 000 filiales étrangères des 44 000 sociétés-mères du monde –, la production internationale prend désormais le pas sur les exportations comme moyen de pénétration privilégié de pays tiers* », souligne l'OCDE dans un rapport sur les avantages de la libéralisation des échanges et de l'investissement. Depuis 1987, les ventes des filiales de multinationales augmentent à un rythme de 1,2 à 1,3 fois plus rapide que les exportations.

2 Quel est le poids des accords régionaux ?

Les échanges se sont développés au pas de course ces cinquante dernières années, non seulement dans le cadre du multilatéralisme, mais aussi de façon bilatérale et régionale. Plus de quatre-vingt-dix accords régionaux préférentiels sont actuellement en vigueur, et plus des trois quarts d'entre eux ont été conclus depuis 1994. La Communauté européenne est partie à plus d'un tiers de ces accords. En 1995, plus de la moitié du commerce mondial, soit 5 433 milliards de dollars sur un montant total de 10 238 milliards de dollars, s'effectuait dans le cadre d'accords commerciaux régionaux (ACR). Pratiquement tous les pays membres de l'OMC (132) étaient parties à un ACR, qu'il s'agisse d'une union douanière, d'un accord de libre-échange ou d'un accord provisoire devant déboucher sur l'un ou l'autre. Les partisans du libre-échange considèrent d'un mauvais oeil ces accords qui peuvent avoir un effet de détournement des échanges et des investissements.

3 Qui sont les théoriciens du libre-échange ?

Dans leurs travaux, les partisans d'un commerce sans entrave s'appuient principalement sur la théorie des avantages comparatifs développée par David Ricardo au début du XIXe siècle et sur la théorie dite HOS, du nom de ses auteurs, *Eli Hecksher, Bertil* Ohlin et Paul Samuelson, développée un siècle et demi plus tard.

Pour David Ricardo, les nations ont tout intérêt à se spécialiser dans ce qu'elles font le mieux, c'est-à-dire là où elles possèdent des avantages comparatifs. Selon l'exemple théorique demeuré célèbre, Ricardo suppose que l'Angleterre est moins efficace que le Portugal dans la production de drap comme dans celle du vin. Mais elle est relativement plus efficace dans la production de drap et le Portugal dans la production de vin, de sorte que l'un et l'autre ont intérêt à se spécialiser dans ce qu'ils font relativement le mieux, et à se le vendre mutuellement.

Pour la théorie HOS, la différence se situe au niveau des dotations en facteurs de production, terre, travail et capital. Ainsi un pays qui dispose d'une main-d'oeuvre abondante et d'équipements restreints a tendance à utiliser des techniques intensives en travail, alors que c'est le contraire pour un pays bien doté en machines, mais disposant d'une *main-d'oeuvre limitée*.

4 Qu'est-ce que la nouvelle théorie du commerce international ?

La théorie traditionnelle est inopérante pour expliquer certaines caractéristiques du commerce international, constate Paul Krugman au milieu des années 80. Premièrement, celui-ci se développe le plus entre les nations les plus développées dont les dotations factorielles sont peu différentes. Deuxièmement, la part de commerce international intra-branche, qui existe lorsqu'un pays importe et exporte simultanément les mêmes biens, est très significative. Troisièmement, la théorie traditionnelle ne laisse aucune place au commerce intra-firme, ce sont les nations qui commercent entre elles. Or les échanges entre des filiales de firmes multinationales implantées dans des pays différents ont représenté plus du tiers des échanges dans les années 80.

La nouvelle théorie du commerce international provient avant tout de l'abandon d'une hypothèse centrale de la théorie HOS (Hecksher, Ohlin, Samuelson), celle de la concurrence parfaite. Elle postule que les marchés sont en concurrence imparfaite et qu'il existe des économies d'échelle. Ce qui justifie, pour certains économistes, des interventions publiques sur les flux commerciaux.

هكذا من الأصل

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

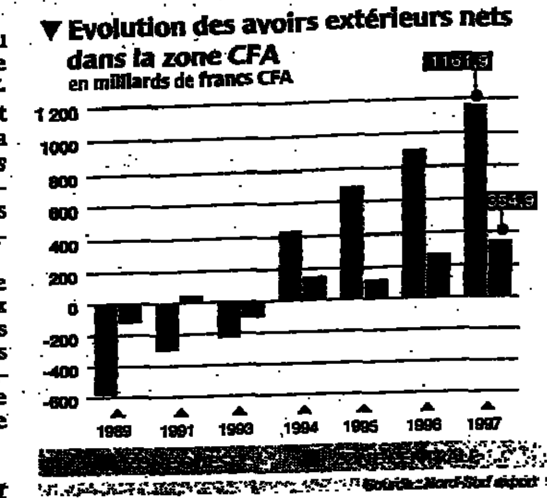
	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	avril	mars	mars	février	mars	mars	janvier
Dernier mois connu	0,3	-1,9	-0,6	1,1	-1	0	-0,2
Sur 12 mois	4,3	-5,3	5,6	8,1	1,5	0,3	1,4
Taux de chômage (en %)	avril	mars	mars	mars	janvier	avril	avril
Dernier mois connu	4,3	3,9	11,5	12	12,2	4,8	8,4
Un an avant	5,0	3,3	11,2	12,5	12,4	5,9	9,5
Indice des prix (en %)	avril	mars	avril	avril	avril	mars	avril
Dernier mois connu	0,3	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3	-0,1
Sur 12 mois	1,2	2,2	1,4	1	1,8	2,6	0,8
Solde commercial (en milliards)	février	mars	février	février	février	février	février
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-17,5	900,5	12,1	14	3 417,7	-2,2	1,8
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-183,5	11 542	127,4	182,6	47 771,5	-14,5	20,9
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-183,5	94,1	72,3	30,8	27,6	-23,8	15
Croissance du PIB (en %)	98.T1	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	4,2	-0,7	1,1	3	0,7	1,3	3,0
Sur 12 mois	3,6	-0,2	2,3	3	2,8	2,8	4,2
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	-2,1	2,3	0	2,8	3,6	0,3	-2,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,4	-3,5	-2,3	-3	-2,6	-0,8	1,8
1997 (estimations OCDE)	0	-3,1	-2,6	-3	-2,7	-1,9	0,9
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	61,3	57,7	121,6	53,8	96,7

LA ZONE FRANC, UN ATOUT DE PLUS POUR LE SUCCÈS DE L'EURO ?

Les réticences des autorités allemandes vis-à-vis du rattachement à l'euro des pays africains de la zone franc ne reposent sur aucun fondement objectif. En effet, les deux grandes unions monétaires qui composent cette zone, l'UEMOA en Afrique de l'Ouest et la CEMAC en Afrique centrale, ont engrangé des avoirs extérieurs nets largements positifs, en croissance rapide depuis 1994. Or, la plus grosse part de ces avoirs est statutairement déposée dans les comptes d'opération de ces pays, situés auprès du Trésor français.

Ce n'est pas la France qui « dilapide » aujourd'hui de précieuses devises pour porter à bout de bras ces deux unions monétaires, comme le craignent certains de nos partenaires de l'Union européenne. A l'inverse, les pays africains de la zone franc *viennent conforter la situation* monétaire française – et donc indirectement celle de la Banque centrale européenne – par l'apport de leurs propres réserves en devises.

Nord-Sud Export



À RETENIR EN FRANCE




Les relations tumultueuses entre échanges mondiaux et environnement

▼Commerce international
De plus en plus de différends sont liés à des préoccupations écologiques

Si vous entendez parler de méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl (MMT) et de cinéma français, ne vous demandez pas s'il s'agit d'une nouvelle version de l'inventaire de Prévert. Le MMT est un produit qui a cristallisé l'opposition américaine contre le projet d'Accord multilatéral *sur l'investissement* (AMI), bien avant que les milieux du cinéma français ne connaissent même l'existence de l'AMI. L'histoire du MMT résume à merveille les problèmes des liens entre commerce et environnement, y compris les incohérences des protagonistes et les simplifications abusives pour convaincre l'opinion.

Le MMT est un additif qui peut être mélangé avec de l'essence sans plomb pour automobiles. En 1996, le Canada adopte une loi interdisant le commerce de ce produit. Un producteur américain de MMT, Ethyl Corporation, décide de poursuivre en justice le gouvernement canadien pour infraction à ses engagements pris dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-*américain (Alena). En effet,* Ethyl estime que la nouvelle loi canadienne revient à une « expropriation » partielle et contrevient à la clause de « traitement national » de l'Alena (qui consiste à traiter les firmes étrangères aussi bien que le sont les firmes nationales). Cette affaire inquiète les Canadiens, qui *y voient une atteinte à la souveraineté* de leur pays de la part d'une firme multinationale étrangère.

Sans attendre le jugement du tribunal, écologistes américains et canadiens présentent cette affaire comme une atteinte grave à l'environnement et l'utilisent pour lancer une campagne très vive contre *le projet d'AMI, coupable*, à leurs yeux, de présenter les mêmes errements – négliger l'environnement, imposer des règles en matière d'expropriation trop favorables aux investisseurs, être fondé sur le principe du « traitement national », qui limite le pouvoir d'Etat. Au bout d'un an, cette campagne atteint les cinéastes français, qui s'alarment des effets de l'AMI, alors même que cet accord ne contient aucune référence à l'audiovisuel.

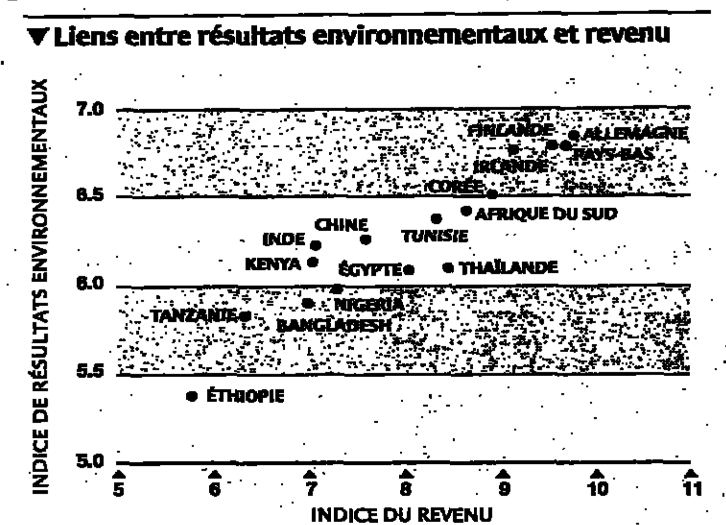
En réalité, l'affaire est bourrée de contradictions. D'abord, les Etats. Le Canada bannit le MMT en interdisant son importation et son commerce entre les provinces canadiennes, mais pas sa production ni sa vente au Canada : c'est que certaines provinces veulent maintenir l'usage du *MMT* chez elles.

Ensuite, le plaignant. Ethyl, qui est, selon des sources fiables, l'unique importateur et vendeur de MMT au Canada, est une firme américaine : or l'usage du MMT comme additif dans l'essence a été prohibé aux Etats-Unis. Enfin, les écologistes. Leurs protestations contre les « multinationales » oublient un fait essentiel : dans cette affaire, Ethyl est combattue par les constructeurs automobiles établis au Canada et les importateurs d'automobiles – toutes des multinationales.

Ces dernières s'opposent au MMT pour des raisons... écologiques qui relèvent de leur intérêt bien compris : elles estiment que ce produit abîme les instruments *de mesure antipollution montés* sur les automobiles. Par ailleurs, les écologistes semblent ignorer que les experts en matière d'environnement ne sont pas d'accord sur les effets du produit en question. L'Agence canadienne de la santé (Health Canada) estime que le MMT n'a pas d'impact négatif *sur la santé, alors que l'Agence* américaine pour l'environnement (EPA) l'a banni pour cette raison.

Un cas exceptionnel ? Non, cette affaire est typique des différends, de plus en plus nombreux, mêlant commerce international et environnement, comme ceux portés devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC). *Le dernier* exemple en date est celui des tortues de mer (une espèce en voie de disparition) et des crevettes. En 1996, les Etats-Unis interdisent toutes les importations de crevettes pêchées sans les filets spéciaux qui permettraient d'épargner la vie des tortues de mer. En 1997, quatre pays en développement portent l'affaire devant l'OMC : ils viennent de gagner. Alors, une défaite pour l'environnement ? Non, *pas si vite*. Car l'OMC a entendu nombre d'experts écologistes expliquant que, si la pêche de crevettes mettait en danger les tortues de mer dans les eaux américaines, il n'en n'était pas de même dans les eaux froides, ni dans plusieurs autres circonstances.

▼ Liens entre résultats environnementaux et revenu



De fait, le gouvernement américain vient de reconnaître que seize pays au moins, dont la Thaïlande (l'un des quatre pays plaignants auprès de l'OMC), n'ont pas besoin de ces fameux filets spéciaux pour pêcher des crevettes. Une fois de plus, l'environnement n'apparaît pas comme la science exacte que certains voudraient qu'elle soit, et les avis divergent grandement sur la nature et l'étendue des problèmes.

Quelles leçons tirer de ces exemples ? La première, la plus simple, porte sur ce qu'il ne faut pas faire. Mère Nature est décidément trop complexe pour être gérée à partir d'un seul centre mondial. Créer une Organisation mondiale de l'environnement (OME) ? Peut-être. Mais bien des problèmes ne se posent pas à l'échelle mondiale, mais à un niveau plus « subsidiaire » – régional, comme l'illustre le cas des tortues de mer ou le MMT, voire même local. Une OME risquerait d'apparaître rapidement, comme la manifestation la plus éclatante de l'impérialisme écologique des pays riches, tout aussi insupportable que l'impérialisme économique. Il suffit de rappeler les violentes réactions, en France, aux simples bruits sur la possible adoption de règlements européens sur les techniques de fabrication des fromages.

La seconde leçon est que les écologistes tendent à voir en l'OMC une institution qui leur est hostile. Or elle n'est qu'un des éléments d'un système mondial de poids et contrepoids qui se met lentement en place pour prendre les décisions les plus raisonnées possible. Bien des écologistes pensent que le *commerce mondial accélère* la croissance, donc la pollution, et qu'il faut donc le freiner. Cela revient à dire qu'il faudrait stopper les échanges entre Paris et le reste de la France, parce que Paris est pollué et que sa croissance est accélérée par ses échanges libres avec le reste du pays. Qui ne sourierait d'une *telle* proposition ? *De* fait l'OMC, quand elle combat les subventions versées à la production du charbon en Europe ou ailleurs, a un rôle antipollution majeur. Mais, dans le jeu médiatique, il est plus payant de jeter la pierre que de raison garder – du moins, à court terme.

Patrick Messerlin
Professeur à l'IEP Paris

La Tanzanie freinée par la dette et la bureaucratie

▼Afrique de l'Est
L'économie enregistre des résultats encourageants en dépit de la corruption

La Tanzanie est peut-être en train de sortir de l'ornière dans laquelle elle se *trouvait depuis* des années. Pour l'année fiscale qui se termine fin juin, l'inflation se stabilisera sans doute aux alentours de 13 % alors qu'elle était de 20 % l'année précédente, les recettes fiscales devraient augmenter de 40 % en un an grâce à la création de la Tanzania Revenue Authority (TRA) et à l'amélioration du contrôle des dépenses étatiques.

Ces résultats encourageants devraient amener le Fonds monétaire international (FMI) à débloquer enfin la troisième tranche (50 millions de dollars américains) d'un crédit de 240 millions de dollars en faveur de Dar es-Salaam dont le versement a déjà été maintes fois reporté.

Pourtant, malgré une meilleure gestion, les ressources du pays stagnent. Une sécheresse en 1997, suivie de pluies torrentielles vers la fin de l'année et le début de 1998 ont sévèrement affecté les récoltes (coton, café, céréales) ; seul le thé tire son épingle du jeu. Les infrastructures de transport ont été endommagées, les coupures de courant fréquentes gênent la production industrielle.

La baisse des exportations de céréales et leur faible cours ont engendré un déficit commercial de 150 millions de dollars pour le dernier trimestre de 1997. La croissance du PIB devrait donc rester, pour 1997-1998, en deçà de 3 %, moins que l'accroissement de la population. Le gouvernement a fait des efforts pour contrôler ses dépenses, mais sa marge de manœuvre est étroite : 40 % de ses dépenses payent les salaires des fonctionnaires et 40 % vont au service de la dette extérieure.

La dette extérieure écrase le pays : elle est de 8 milliards de dollars dont près de 37 % sous forme d'arriérés. Et la Tanzanie n'est pas depuis assez longtemps sous ajustement structurel du *FMI* pour pouvoir bénéficier de la réduction de la dette multilatérale proposée aux pays les plus pauvres. Elle ne pourra pas y prétendre avant 2002.

D'ici là, certains donateurs ont imaginé la création d'un fonds de 125 millions de dollars qui pourrait *être reconstitué chaque année et* qui permettrait d'aider le gouvernement tanzanien à assurer le service de sa dette multilatérale pour éviter l'accumulation d'arriérés. En contrepartie, Dar es-Salaam devrait *s'engager* à dépenser l'équivalent du montant de cette aide en monnaie locale dans des secteurs et infrastructures de première importance (éducation, santé, eau...).

Mais l'idée est difficile à concrétiser : à ce jour, seule la Grande-Bretagne semble disposée à mettre au pot. *Les autres bailleurs* de fonds étudient le dossier, soucieux des modalités de fonctionnement et de contrôle : la plupart gardent en mémoire l'expérience fâcheuse du détournement de leur aide aux importations tanzaniennes au début des années 90.

Les engagements répétés du président Benjamin Mkapa, *depuis* son accession au pouvoir en 1995, à endiguer la corruption ont été suivis de mesures. Mais il est bien difficile au président tanzanien de maîtriser toutes les décisions dans un pays où le parti gouvernemental et l'administration ont conservé beaucoup de leurs prérogatives bureaucratiques *anciennes*.

COMMISSION D'ENQUÊTE

Le rapport de la commission d'enquête sur la corruption, désignée par le chef de l'Etat, a mis en évidence l'ampleur des malversations impliquant de hauts dignitaires habitués à gérer les deniers publics de manière arbitraire ou à bénéficier de toutes sortes de passe-droits. Un des derniers exemples est le prêt de *500 000 francs (une somme conséquente* pour le pays) octroyé par le Parastatal Provident Fund, alors que cela ne relève pas de ses attributions, au gouverneur de la banque centrale tanzanienne, de même qu'à d'autres dignitaires du régime.

Certes, il est à l'honneur du *président* Mkapa d'avoir levé le voile sur certaines pratiques douteuses. Mais des enquêtes montrent que les cas de malversations sont en hausse constante. Ainsi, le rapport du département d'Etat américain sur la drogue pour 1998 indiquait que la Tanzanie était devenu *« un point de transit significatif de drogues destinées à l'Afrique du Sud et à l'Europe, et dans une moindre mesure aux Etats-Unis »*, et notait que la *« corruption envahissante »* permettait aux trafiquants d'échapper à la répression.

Les procédures d'attribution des contrats et des marchés publics renferment aussi nombre de pratiques obscures. Après la Banque mondiale et l'ambassade des Etats-Unis à Dar es-Salaam, le représentant de l'Union européenne *(UE) en Tanzanie a soulevé*, début mai, plusieurs cas qui indisposent les donateurs.

C'est un contrat concernant l'électricité, entre la compagnie nationale tanzanienne Tanesco et l'Independent Power Tanzania Ltd (IPTL, une filiale de la société malaise Mechmar) qui a mis le feu *aux poudres quand ses conditions* ont fini par être connues, l'an dernier. Octroyé en 1994, à la fin du règne du précédent président tanzanien, il porte sur l'installation de 100 mégawatts par IPTL pour un prix de 150 millions de dollars et sur l'engagement de la Tanesco d'acheter toute l'électricité fournie par ce producteur privé pendant plusieurs années. Or suite aux critiques de la Banque mondiale, des études de consultants internationaux ont jugé ce projet trop dispendieux et non rentable pour le gouvernement tanzanien.

D'une part, les prévisions de be*soins en électricité pour les années* à venir semblent avoir été surestimées. Mais surtout IPTL a calculé son prix (de même que le tarif auquel Tanesco *devra lui acheter son* électricité) sur la base d'un type de générateur plus onéreux que ceux qui ont finalement été installés. Un bénéfice net pour la société malaise pouvant se chiffrer à quelques dizaines de millions de dollars, sur le dos de la Tanesco et grâce à certaines complicités au sein des *autorités tanzaniennes*.

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

La Banque mondiale et les donateurs, qui parallèlement sponsorisent un projet d'exploitation du gaz naturel tanzanien de Songo Songo (600 millions de dollars) à des fins de production électrique, ont vu rouge. Leurs aides *financières* au secteur énergétique tanzanien ont alors été conditionnées à la renégociation de ce contrat. La pression était si forte que le gouvernement tanzanien y a cédé, à la mi-avril, en ouvrant de nouvelles discussions avec les promoteurs de IPTL qui se sont très mal passées. Ce différend commercial devrait se poursuivre devant les tribunaux.

Au-delà, c'est le manque de contre-pouvoirs dans la société tanzanienne, où le parlement n'est qu'une chambre d'enregistrement, qui est le principal obstacle à une plus grande transparence. Selon certains bailleurs de fonds, une révision *constitutionnelle s'imposerait* avant les prochaines élections générales tanzaniennes. Mais, il faudrait beaucoup de détermination et de courage politiques au président Mkapa pour aller très loin dans cette direction. Il a encore beaucoup trop besoin des caciques du parti gouvernemental pour se faire réélire à la présidence en 2000.

Francis Soler
Soler@indigo-net.com

LIVRES

La ruée vers l'or vert

par Philippe Arnaud

LE SIÈCLE BIOTECH
Le commerce des gènes dans le meilleur des mondes
de Jeremy Rifkin
La Découverte, 347 p., 145 F.

On ne présente plus Jeremy Rifkin, depuis la publication de *La Fin du travail* en 1996, qui a connu un succès international. Le président de la Foundation on Economics Trends, à Washington, connu pour ses positions anticonformistes, récidive aujourd'hui avec la publication d'un essai, *Le Siècle biotech*, consacré aux biotechnologies. Pourquoi cet intérêt pour ce que l'on appelle encore le *« génie génétique »* ? Parce que, répond Rifkin, *« le XXIe siècle sera celui de la génétique et des biotechnologies »*.

Le travail de Rifkin est passionnant. Il est le fruit d'une enquête minutieuse menée en particulier aux Etats-Unis. Si l'auteur ne cache pas, çà et là, ses propres idées, il laisse parler les faits. Le moins que l'on puisse dire est qu'en matière de *« commerce des gènes »* les Américains ont plus d'une longueur d'avance sur les Européens. Ce livre vaut par ses informations, nombreuses, mais aussi par les questions inédites qu'il soulève, et qu'il synthétise remarquablement.

Peut-on breveter la vie comme une « invention » *quelconque ? « Certains brevets sur des êtres vivants accordés aux Etats-Unis ont une portée si générale qu'ils attribuent à certaines entreprises un monopole virtuel sur l'utilisation d'espèces entières. »* Rifkin affirme que se produit aujourd'hui le déplacement d'une « nouvelle frontière », avec ce qu'il appelle la *« privatisation »* du vivant. Aucun principe ne limite, en effet, *« cet empiètement de la propriété privée »*. Des entreprises multinationales peuvent acquérir pour un petit million de dollars les droits de « bioprospection » sur un territoire entier. La société Merck & Co., par exemple, a obtenu ce monopole pour une somme *« symbolique »* au Costa Rica. Cas flagrant de *« biopiraterie »*, dont Rifkin recense les manifestations les plus diverses dans le monde. L'auteur compare la course à la privatisation du patrimoine génétique de la planète à la privatisation des terres communes féodales dans l'Angleterre du XVIe siècle. Le vivant est la dernière « forteresse ». Belle image pour une situation, de fait, entièrement nouvelle : *« La privatisation du corps humain qui le fragmente en autant d'entités commercialisables »*.

Il n'y a pas de jurisprudence sur le continent génétique ; il n'y a même pas de flou de la réglementation ; et pour cause ! Les décisions prises, au coup par coup, par les tribunaux américains *font* jurisprudence. Il faut lire, là aussi, les pages consacrées à une machine juridique américaine de plus en plus sollicitée, et prompte à tous les emballements.

Paradoxe de ce mouvement d'appropriation sauvage et de la course aux rendements : c'est la biodiversité qui est menacée. Dans la plupart des pays, l'*« érosion génétique »* est déjà très avancée. Pour ne citer qu'un exemple : *« Les Etats-Unis produisent 75 % du soja mondial, et cette monoculture descend intégralement de six plants importés de Chine. »* Car la révolution *« biotech »* ne connaît pas de frontières. Elle n'est que le dernier rejeton de la mondialisation.

Dans le secteur du génie génétique, explique Jeremy Rifkin, *« la concentration du pouvoir (y) est spectaculaire »*. Les dix premières entreprises contrôlent 81 % d'un marché mondial évalué à 29 milliards de dollars. Le *« capital bio-industriel »* est actuellement en pleine effervescence. Les opinions restent, elles, attentistes. Les pouvoirs publics sont tétanisés. C'est que *« les leaders de ce nouveau secteur promettent une ère d'abondance et, mieux encore, un nouvel âge de l'histoire de l'homme »*.

Quant à la tentation eugéniste que réactivent certains progrès récents, on saura gré à Rifkin de rappeler que jamais au XXe siècle ses partisans n'ont complètement désarmé. Le problème est qu'aujourd'hui *« le nouvel eugénisme ne se présente pas à nous comme un sinistre complot, mais comme une aubaine économique et sociale »*. Si l'histoire bégaye parfois, elle a aussi des ruses d'Indien.

Comment se prémunir contre l'effet de sidération que provoquent certaines « avancées » ? *« Grâce à l'aura de neutralité et d'inéluctabilité qui pare chaque nouvelle technologie, les nombreux intérêts particuliers qui ont tout à gagner à l'introduction et à l'acceptation rapide de leurs « inventions » se libèrent de toute responsabilité. »* Sur ce *« marché des gènes dans le meilleur des mondes »* », pour reprendre l'allusion contenue dans le sous-titre au roman d'Huxley paru en... 1932, la confusion est actuellement totale. Qui est obscurantiste, et qui ne l'est pas ? On ne le sait plus vraiment. *« Ce ne sont pas les motivations des chercheurs ou des entreprises qui financent leurs recherches, mais plutôt nos motivations en tant que consommateurs, à savoir les attentes, les désirs, les attitudes, et les préjugés, qui définissent les paramètres culturels à travers lesquels notre civilisation forge son avenir. »*

S'il est nécessaire d'engager un profond débat démocratique sur le sujet, affirme Jeremy Rifkin, c'est bien notre rapport *« intime »* à la technique qui est en jeu dans cette *« nouvelle Genèse »*, où l'homme *« réinvente la nature »*.

L'euro ou le triomphe des rentiers

par André Grjebine

Au cours des deux dernières décennies, divers facteurs ont donné une influence primordiale, dans la vie économique, aux détenteurs de capitaux, voire aux rentiers (c'est-à-dire aux personnes dont les revenus financiers constituent la principale source de revenus, même si elles ont un emploi par ailleurs). Telle qu'elle a été conçue, la construction monétaire européenne correspond pleinement à cette vision intrinsèquement conservatrice de la vie économique, aussi bien dans les étapes préparatoires que nous venons de connaître, que dans la conception de l'euro.

Le vieillissement de la population a joué directement, et surtout indirectement, en faveur de cette évolution. Une population relativement jeune entend préparer l'avenir en investissant et en s'équipant. Pour ce faire, elle est en général amenée à s'endetter. Elle voit donc dans l'inflation moins une menace qu'un moyen de réduire le poids de ses dettes. Dans les années 50 et 60, de très nombreux Français ont pu acheter un logement à un prix réel extrêmement bas grâce à l'inflation qui leur a permis de ne rembourser qu'une faible partie de leurs dettes. De même, les entreprises se montrent d'autant plus dynamiques qu'elles peuvent faire jouer l'effet de levier, c'est-à-dire la différence entre le coût réel de l'endettement et les profits. L'Etat enfin pratique d'autant plus aisément des politiques d'expansion que l'inflation réduit la valeur réelle de la dette publique.

Cette situation s'est progressivement modifiée au cours des dernières décennies. Le vieillissement de la population sécrète progressivement des comportements de rentiers pour lesquels l'objectif primordial est la préservation du capital acquis, et donc la stabilité. Ces valeurs ont été d'autant plus aisément entérinées par les gouvernements que le poids des inactifs, en particulier des retraités, dans la vie publique n'a cessé d'augmenter, en raison de leur part croissante dans la population (notamment dans les communes rurales dont la représentation est en général fortement exagérée par rapport à celle des villes) et parce que l'abstentionnisme atteint beaucoup plus les jeunes.

En France, par exemple, tout s'est passé comme si au cours des quinze dernières années tous les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, avaient privilégié la stabilité monétaire plutôt que la lutte contre le chômage qui n'a eu droit qu'à des « mesures sociales » et à des lamentations sans effet. Pour se conformer aux critères de Maastricht, les gouvernements ont renoncé aux politiques anticycliques de soutien de la demande et fait porter le poids des ajustements sur les salaires (flexibilité) et surtout l'emploi. Il en a résulté une remise en question des avantages sociaux, une faiblesse durable des investissements, enfin une forte croissance du chômage.

Ce basculement d'une influence prépondérante des productifs vers les rentiers induit quatre paradoxes qui risquent de compromettre les attentes des rentiers, et *a fortiori* de l'ensemble de la population.

Premier paradoxe. On nous annonce que le chômage va spontanément se réduire après 2010, avec l'arrivée à l'âge de la retraite des générations du baby-boom, alors que ce sont des « classes creuses » qui atteignent l'âge adulte. En réalité, ce n'est pas dans les périodes de faiblesse démographique qu'il y a le moins de chômage. On observe au contraire que les pays qui ont créé le plus d'emplois sont ceux où la population a le plus augmenté. Ainsi, entre 1975 et 1994, la population a augmenté de 21 % aux Etats-Unis et de 6 % dans les cinq principaux pays européens, l'emploi progressant respectivement de 42 % et de 2 %. Le dynamisme d'une population jeune paraît un facteur autrement plus important pour réduire le chômage que la régression démographique !

Le vieillissement de la population a joué en faveur d'une influence primordiale des détenteurs de capitaux

Deuxième paradoxe. Au moment de la libéralisation des mouvements de capitaux, on nous a expliqué que celle-ci allait permettre une allocation optimale des ressources financières dans le monde et que la concurrence allait induire une baisse de leur prix, c'est-à-dire des taux d'intérêt. C'est exactement le contraire qui s'est produit, les taux d'intérêt réels n'ayant jamais été aussi élevés que dans les années qui ont suivi cette libéralisation.

La transposition d'un raisonnement valable pour le marché des biens et services aux marchés de capitaux, conduit à des conclusions erronées. Dans le premier cas, la libre concurrence entraîne effectivement une baisse du prix d'un produit. Mais, la monnaie n'est pas un bien comme un autre. Son principal attrait réside dans sa rémunération. Par conséquent, la concurrence fait au contraire monter son prix (taux d'intérêt), condition de son attractivité.

Troisième paradoxe. Dans les années 80, des politiques qui se voulaient résolument libérales ont conduit à une distorsion sans cesse croissante entre la production et le revenu, distorsion qui n'avait eu auparavant d'exemples que dans les pays communistes. Le nombre de « rentiers » a augmenté rapidement, et ceci aux deux extrémités de l'échelle sociale, les uns s'enrichissant avec les sicav monétaires et autres placements qui cumulaient les avantages de la sécurité et de gains en capital élevés, les autres vivotant grâce aux allocations-chômage, RMI, préretraites, etc.

La conjonction d'une demande durablement déprimée et de taux d'intérêt réels très élevés a conduit à la formation d'un véritable cercle vicieux, les chefs d'entreprise eux-mêmes trouvant souvent avantage à privilégier des placements financiers plutôt qu'à investir. En même temps, l'Etat, dépossédé du soin de réguler les économies, doit se contenter de prendre en charge un nombre rapidement croissant de « rentiers » pauvres. Le modèle hollandais tant vanté est à cet égard un cas extrême puisque dans ce pays 10 % de la population (potentiellement) active est considérée comme inapte au travail.

Quatrième paradoxe. Le discours moderniste cache en fait la revanche des rentiers sur les productifs. Mais il s'agit d'un succès illusoire : en sous-investissant, les rentiers scient la branche sur laquelle sont assis leurs revenus. Les flambées des Bourses auxquelles on assiste sont sans lendemain. Il s'agit davantage de châteaux de cartes spéculatifs, d'inflation financière, que des résultats d'un véritable développement économique. C'est pourquoi ces flambées peuvent être suivies de chutes non moins rapides, comme on le voit du reste en Asie.

La création d'une banque centrale européenne indépendante, dont la seule vocation est d'assurer la stabilité monétaire, apparaît comme le couronnement de cette évolution. Elle conduit à dessaisir des gouvernements élus démocratiquement et donc susceptibles un jour ou l'autre de prendre en compte les revendications et les intérêts de la majeure partie de la population, même s'ils ont fait la preuve ces derniers temps de leur volonté de défendre en priorité les intérêts des rentiers. Dans cette logique, le retour dans les pays européens à un suffrage censitaire réservé aux possédants devrait constituer la prochaine étape. Faut-il alors s'étonner que l'absentéisme et le vote de rejet, notamment en faveur de l'extrême droite, progressent rapidement ?

André Grjebine est chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales.

Indépendance et contrôle démocratique de la Banque centrale européenne

par André Fourçans

La Banque centrale européenne (BCE) sera mise en place au plus tard le 1er juillet de cette année. Elle sera indépendante du pouvoir politique. La raison d'être de cette indépendance est d'améliorer le fonctionnement de l'économie dans son ensemble. Pour cela, il est important que le banquier central conduise sa politique dégagé de l'influence des cycles politiques et électoraux, comme des groupes de pression. D'où la nomination des dirigeants pour une durée suffisamment longue et non renouvelable (huit ans pour la Banque centrale européenne), et sans qu'ils puissent être révoqués. L'indépendance est, dans cette perspective, un facteur fondamental de crédibilité de l'institution, indispensable à la stabilité de la monnaie, à la croissance et à l'emploi.

Mais comment concilier cette indépendance nécessaire et le respect des critères démocratiques ? Plus de contrôle signifie moins d'indépendance, avec le risque accru d'instabilité de la politique monétaire. Plus d'indépendance implique moins de contrôle avec un accroissement du déficit démocratique. Entre les deux, où se trouve l'équilibre ?

La solution la plus courante consiste à rendre les décisions monétaires aussi transparentes que possible, à les accompagner d'un débat aussi large que possible, et à établir une procédure selon laquelle la Banque centrale rend compte de ses choix auprès des instances démocratiques idoines. Comment régler ce problème pour la zone euro ?

En matière de contrôle, le traité de Maastricht indique que la BCE doit préparer un rapport annuel sur la politique monétaire de l'année précédente et de l'année en cours au Parlement européen, au conseil des ministres et à la Commission de Bruxelles, ainsi qu'au Conseil européen (les chefs d'Etat et de gouvernement). Ce rapport, présenté par le président de la Banque, *fait l'objet d'un débat au Parlement européen*.

Est-ce suffisant ? Le Parlement européen est à juste titre plus exigeant. Il demande des procédures se rapprochant davantage de celles de la Réserve fédérale américaine que de la Bundesbank. A savoir : cahier des charges précis quant au contenu du rapport annuel ; audition du président de la BCE une fois par trimestre par la commission monétaire du Parlement ; procès-verbaux expliquant les choix et les motivations de la politique monétaire.

Ces procédures ont pour objet de rendre les dirigeants de la Banque davantage responsables devant l'opinion publique et ses représentants élus. Il faut insister sur le fait qu'un objectif explicite et chiffré de la stabilité des prix, fût-il une fourchette, est essentiel pour mieux juger des résultats de la politique monétaire. Si cet objectif n'était pas atteint, le banquier central aurait à expliquer le pourquoi et le comment de la déviation observée.

Il est logique que le Parlement européen soit l'interlocuteur direct de la Banque plutôt que les parlements nationaux

L'ensemble de ces mesures ne paraît pas excessif au regard du légitime contrôle que doit exercer le seul organe politique élu au niveau européen. Faut-il aller plus loin et exiger, par exemple, que les membres du directoire de la Banque centrale européenne puissent être renversés par le Parlement ? Sûrement pas, car alors l'indépendance de la Banque centrale serait fortement écornée. En revanche, il est sain que le Parlement puisse donner son avis sur la nomination des membres du directoire, comme c'est le cas aujourd'hui.

Faudrait-il aussi que le président de la Banque rende compte auprès des parlements nationaux ? Si l'on ne veut pas que ce responsable passe son temps à voyager entre les différents pays, cela paraît difficilement praticable. Et puis, les Etats membres devront bien s'y faire : la politique monétaire ne sera plus nationale, mais européenne ! Dans cette perspective, il est logique que le Parlement européen soit l'interlocuteur direct de la Banque plutôt que les parlements nationaux. Il n'y a aucune raison en revanche pour que le gouverneur de chaque Banque centrale nationale ne rende pas compte à son propre parlement national. Car des Banques centrales nationales perdureront, même si elles ne font plus la politique monétaire : elles serviront de relais à la Banque centrale européenne dans la mise en œuvre de cette politique. Et chaque gouverneur national fera partie de l'équipe qui décidera de la politique monétaire de la zone euro, via l'organe décisionnel en la matière : le conseil des gouverneurs de la BCE. Rien n'empêchera non plus que le président de la BCE, ou tout autre membre du directoire, se rende de temps en temps auprès des parlements nationaux, mais sans obligation formelle.

Quant à la proposition de Valéry Giscard d'Estaing de création d'un « Comité parlementaire de l'euro », composé pour moitié de parlementaires européens et pour moitié de parlementaires nationaux, et qui auditionnerait les responsables de la BCE, pourquoi pas ? Il permettrait au président de la BCE, ou à tout autre membre du directoire, de s'adresser à tous les représentants des parlements en une seule fois sans avoir à faire le tour de l'Europe. Il ne faudrait toutefois pas que cette structure s'ajoute aux institutions actuelles, déjà compliquées.

Enfin, les dirigeants de l'institut d'émission européen se devront de communiquer directement avec l'opinion par l'intermédiaire de la presse et des médias. De même qu'avec les milieux bancaires et financiers et économiques en général. Il est aussi évident que les responsables de la BCE seront en contact régulier avec le conseil des ministres de l'économie et des finances. Le traité de Maastricht prévoit d'ailleurs que le président de ce conseil – de même qu'un membre de la Commission de Bruxelles – pourra participer sans voix délibérative aux réunions du conseil des gouverneurs de la BCE. Et que le président de la BCE sera invité à participer au conseil des ministres lorsque celui-ci délibérera sur des questions relatives aux missions de la Banque centrale.

On le voit, si toutes les procédures du traité sont suivies, la BCE gardera sa liberté décisionnelle en matière de politique monétaire, mais ne sera pas déconnectée des institutions politiques ni de l'opinion publique. Un contrôle démocratique adéquat et équilibrant l'indispensable indépendance existera. Aller plus loin, comme d'aucuns le souhaiteraient, risquerait de s'avérer nuisible à la conduite de la politique monétaire.

André Fourçans est député européen (UDF) et membre de la commission monétaire du Parlement européen.

هكذا من الأصل

Un « nouveau type de crise » à traiter en Asie de l'Est

▼ La Banque asiatique de développement va accélérer ses financements de programmes sociaux

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Les centaines de morts que déplore l'Indonésie après les graves incidents de ces dernières semaines, les millions de Coréens, de Thaïlandais, de Malais et de Philippins au chômage, sont là pour rappeler que la secousse financière qui, depuis juillet 1997, secoue la région, ne se résorbera *pas sans mal*.

La démonstration est faite qu'il est beaucoup plus facile d'imposer à des Africains ou à des Latino-Américains, à peine sortis du sous-développement, des « ajustements » plus ou moins brutaux que de prétendre appliquer la même thérapie à des pays asiatiques dont la capacité à se moderniser et à s'enrichir a eu longtemps valeur d'exemple.

Au cours des trois dernières décennies, la région a connu la plus forte croissance au monde. Et en 1997, en dépit du séisme économique qui a suivi la dévaluation du baht thaïlandais, elle a encore vu son produit intérieur brut (PIB) progresser de 6,1 % pour l'ensemble de l'année (contre 7,5 % en 1996), soit le double de la moyenne mondiale, ainsi qu'a tenu à le rappeler la Banque asiatique de développement (BAD) à l'occasion de sa 31e assemblée générale annuelle qui s'est déroulée à Genève, fin avril.

DÉCALAGE

Mitsuo Sato, le président japonais de cette institution qui regroupe 57 pays membres, a estimé qu'il s'agissait là d'un *« nouveau type de crise »*, consécutive à une gestion inadéquate des mouvements de capitaux face à des mesures monétaires et fiscales qui ne produisaient plus l'effet escompté. *« Cette crise s'est produite dans des pays qui figuraient parmi les plus avancés et qui, de ce fait, étaient les mieux placés pour attirer des flux importants de capitaux privés étrangers. D'autres pays émergents devront y faire face au fur et à mesure qu'ils grimperont sur l'échelle du développement »*, a fait valoir M. Sato à l'adresse du conseil des gouverneurs de la BAD.

Le président de la banque attribue les graves difficultés de la région au décalage intervenu entre le mécanisme de convertibilité des comptes de capitaux et la gestion des instruments financiers et des taux de change dans les pays concernés. *« Ces pays avaient tous, et ce depuis une dizaine d'années, lié leur devise au dollar. Leur succès économique et les perspectives d'investissement qui en découlaient avaient contribué à l'afflux de capitaux étrangers, surtout depuis la libéralisation des comptes de capitaux,* explique Mitsuo Sato. *Pour remédier aux risques d'appréciation excessive des devises locales et afin de freiner l'inflation, il a fallu tenter de stériliser ces afflux de capitaux étrangers, ce qui a notamment entraîné une hausse des taux d'intérêt domestiques par raport à ceux pratiqués sur le marché international, laquelle, couplée aux systèmes de taux de change fixe (entre le dollar et les devises locales) a encouragé encore davantage les capitaux étrangers à aller vers ces pays. »*

Dans le même temps, relève le président de la BAD, les secteurs financiers des pays concernés ne disposaient pas d'instruments *ad hoc* pour absorber convenablement ces entrées massives de capitaux, ni surtout pour les retenir. De plus, des capitaux extérieurs à court terme servaient en fait à financer des projets à long terme, déséquilibrant le cycle normal des échéances. A cela s'ajoutait une opacité comptable certaine qui a contribué à masquer le taux d'endettement des entreprises.

Enfin, un cercle vicieux s'est créé entre les dévaluations des monnaies concernées et les faillites des banques et des entreprises industrielles ou commerciales intervenues dans tous les pays d'Asie de l'Est. La chute des monnaies locales a entraîné mathématiquement un gonflement à proportion du niveau d'endettement vis-à-vis de l'étranger (exprimé dans la même devise) de ces entreprises, lequel, à son tour, a exacerbé l'affaiblissement de ces mêmes monnaies locales.

La crise est loin d'être achevée et l'heure des comptes n'a pas encore sonné qu'il faut songer déjà aux leçons à tirer. C'est la tâche que s'est assignée le FMI, avec plus ou moins de capacité à convaincre. Pour sa part, la BAD retient des événements passés que la bonne santé des statistiques macroéconomiques ne suffit pas. D'autres paramètres doivent désormais être pris en compte, tels que l'adéquation de la politique de taux de change, surtout lorsque se creuse l'écart entre la valeur des principales devises internationales et celle des monnaies locales, handicapées par des institutions financières domestiques affaiblies.

A la différence des déboires qui ont suivi, en 1994-1995, la brutale dévaluation du peso mexicain, la crise asiatique est clairement *« un nouveau type de crise »* que l'on pourrait appeler *« une crise de comptes de capitaux »*, sensiblement différente des *« crises de comptes courants »* telles que le système *monétaire international* en a connu par le passé, estime M. Sato. Cette nouvelle typologie appelle d'autres remèdes que *« les prescriptions conventionnelles reposant sur l'austérité monétaire et fiscale »*, une critique à peine voilée à l'encontre des directives en provenance de Washington.

CRITIQUES

M. Sato estime par ailleurs qu'il faut reconsidérer les effets potentiellement bénéfiques à tirer de l'ouverture aussi large que possible des comptes de capitaux, de par le *monde. Ainsi que* l'a *amplement* illustré la crise en cours, les dégâts occasionnés par cette ouverture financière sans limite peuvent l'emporter largement sur les gains escomptés. Enfin, conclut-il, tout ceci milite en faveur d'une surveillance régionale accrue et d'une concertation renforcée entre l'ensemble des institutions financières internationales.

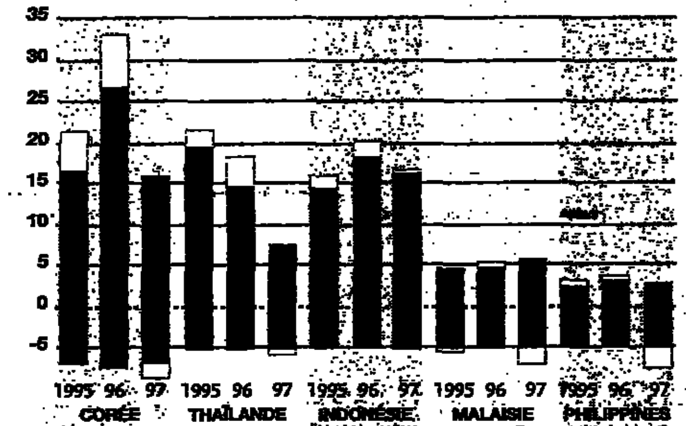
Dans l'immédiat, la BAD qui, depuis quelques années, avait amorcé un lent virage de ses financements en faveur de programmes sociaux (éducation, santé, logement), en diminuant un peu la part accordée aux investissements en infrastructures, va accélérer cette évolution. Ne serait-ce que pour atténuer les difficultés des populations gravement affectées par la crise. *« Il s'agit de faire de la BAD non plus tellement un organisme conventionnel de financement de projets d'infrastructure, mais aussi une institution ouverte sur le social »*, a déclaré lors de l'assemblée annuelle M. Sato.

Celle-ci devra aussi réorienter sa politique d'octroi de crédits en faveur des pays qui en ont le plus besoin. En 1997, sur les 9,4 milliards de dollars de prêts accordés par la BAD, la Corée en a accaparé près de 43 % et l'Indonésie 12 %. Un traitement de faveur qui tient compte des besoins de ces pays en semi-déconfiture, mais qui pénalise d'autant les pays pauvres de la région.

Ceux-ci ont tout de même bénéficié d'un coup de pouce, puisqu'au premier semestre 1997 près de 600 millions de dollars ont été affectés aux plus démunis d'entre eux (Bangladesh, Nouvelle-Guinée, *Laos, Micronésie, Sri-Lanka, îles* Marshall). Ainsi qu'au Vietnam, qui, après avoir amorcé un décollage remarqué, semble retomber dans l'ornière.

Serge Marti

▼ La couverture du besoin de financement extérieur



L'économie vietnamienne s'essouffle

▼ La crise régionale et les aléas climatiques retardent une relance des réformes

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Aujourd'hui le Vietnam est rattrapé par la crise *régionale. D'ores et déjà*, le FMI et la Banque asiatique de développement prévoient un taux de croissance ramené à 5 % cette année, contre 9,2 % en 1997. Une sécheresse et, surtout, la priorité donnée à la stabilité politique sur une relance des réformes économiques contribuent à renforcer la morosité ambiante.

Avant que les effets de la crise asiatique se fassent sentir fin 1997, une baisse sensible des investissements étrangers avait souligné l'essoufflement des réformes amorcées en 1986-1987. En 1997, les investissements étrangers agréés par le gouvernement ont chuté de 50 % par rapport à l'année précédente (4,4 milliards contre 8,8 milliards de dollars). Cette mauvaise pente ne semble pas se redresser car, depuis l'ouverture du pays en 1986, plus des deux tiers des investissements étrangers proviennent d'une Asie orientale désormais en pleine crise.

Les *chaebols* sud-coréens, au premier rang des investisseurs au Vietnam, ont prévu une réduction de 20 % à 30 % de leurs capitaux placés à l'étranger. Ce pourcentage devrait être plus élevé au Vietnam, pays à haut risque. Outre la Corée du Sud, parmi les investisseurs figurent des pays comme le Japon, la Malaisie, la Thaïlande, Singapour et Taïwan, ainsi que Hongkong, touchés de plein fouet par la crise ou qui luttent pour éviter que cette dernière les emporte. Or les investissements étrangers ont permis la création de trois cent mille emplois et, en 1997, ils ont représenté 8,6 % du produit intérieur brut (PIB) vietnamien et 19 % du volume des exportations.

Au début de l'année, le gouvernement s'est engagé à faciliter la tâche *des investisseurs : procédures simplifiées* ; exemptions supplémentaires de taxes, notamment à l'importation de matières premières ; légalisation des chambres de commerce. Pour rendre les produits vietnamiens plus concurrentiels à l'exportation, le dông, monnaie nationale, a été dévalué, en trois temps, de 15 % depuis mars 1997. Aux yeux de nombreux experts, le *dong demeure cependant surévalué* d'au moins 20 % par rapport aux autres monnaies de la région, qui ont perdu de 30 % à 70 % de leur valeur depuis l'éclatement de la crise. Les exportations de chaussures et de vêtements, deux postes importants, sont victimes de pertes substantielles de parts de marché.

Publiée à la mi-avril, une étude du ministère du travail a admis que la crise régionale est à l'origine de nombreux licenciements. Environ 8 % de la force de travail employée dans un secteur étatique prédominant et 11 % des employés de sociétés à capitaux étrangers se retrouvent au chômage. En outre, l'Asie représente les deux tiers du commerce extérieur vietnamien. Autre avanie : en 1997, pour la première fois depuis plusieurs années, le tourisme a baissé, provoquant la suspension de plusieurs projets et un marasme dans le secteur hôtelier, *dont la surcapacité est évidente* à Hanoï et à Ho Chi Minh-Ville. Après quelques années de forte expansion, la compagnie aérienne nationale, Vietnam Airlines, a connu son premier déficit en 1997. Elle vient d'annoncer un plan de restructuration. Pendant le premier trimestre de 1998, elle a convoyé 5 % de passagers de moins que pendant la période équivalente de l'année *précédente*.

TYPHON ET SÉCHERESSE

Enfin, les ravages causés, en octobre 1997, par un typhon dans l'extrême sud rizicole a conduit, en partie, le gouvernement à suspendre provisoirement les exportations de riz, dont le Vietnam est le deuxième exportateur mondial. Plus récemment, une sécheresse, sur les hauts plateaux du Sud, aurait détruit une partie de la récolte de café, autre poste important à l'exportation.

Toutefois, le déficit de la balance du commerce extérieur s'est considérablement réduit : de 41 % *en* 1997 par rapport à 1996 et de 43 % pendant les quatre premiers mois de 1998 par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Alors que les importations baissaient, les exportations ont augmenté de près de 20 % au début de 1998 avant la suspension de l'exportation du riz. Le FMI estime, cependant, que la nouvelle direction vietnamienne, qui a assuré la relève l'an dernier d'une équipe vieillissante, doit s'engager plus franchement dans une restructuration de l'économie. Amorcé en 1993, le programme de privatisation de firmes d'Etat n'a affecté que vingt et une d'entre elles, et Hanoï a annoncé, fin février, qu'entre 150 et 200 firmes *supplémentaires seraient* privatisées en 1998. Le nombre des entreprises publiques s'élève à six mille, dont plus de la moitié sont dans le rouge.

Réunis à Tokyo en décembre 1997, organismes et pays donateurs ont accordé au Vietnam, pour 1998, une aide de 2,4 milliards de dollars tout en avertissant Hanoï que le rythme des réformes doit s'accélérer. *Mais le Parti communiste (PC)* vietnamien ne semble pas encore convaincu de l'opportunité de suivre l'exemple de la Chine, en libéralisant davantage le marché et en offrant au secteur privé, qui ne représente encore que 2,4 % de la production industrielle, autre chose qu'un rôle marginal dans le développement du pays. *« Laissons les gens s'enrichir »*, a conclu un rapport adopté par le comité central du PC fin décembre, sans toutefois annoncer une nouvelle palette de réformes.

L'effondrement de l'Union soviétique, son *principal point d'appui* extérieur, avait contraint le Vietnam à s'ouvrir à la fin des années 80. L'essoufflement de cet effort était déjà sensible avant que l'économie se fasse cueillir par la crise asiatique. La direction du pays n'en a pas encore conclu qu'elle ne pouvait plus se contenter de demi-mesures pour renouer avec un taux de croissance susceptible de préserver la paix sociale, y compris dans les campagnes.

Jean-Claude Pomonti

VERS LA MONNAIE UNIQUE

Qui est riche en euros ?

par Hervé Juvin

Dans leur préparation à l'euro, les sociétés qui proposent directement des produits ou des services au grand public ont été les premières attentives aux seuils psychologiques des prix en euros. Mais au-delà de l'effet prix, les effets revenus et patrimoine sont tout *aussi importants* ; les responsables des ressources humaines, les établissements financiers, s'attachent désormais à les apprécier, à les anticiper, pour en éviter les pièges.

Les futurs seuils psychologiques de prix liés au passage à l'euro figurent dans les préoccupations de tous les services marketing et commerciaux des entreprises. Chacun le sait : un produit à 99 F paraît beaucoup moins cher qu'un produit à 101 F. Entre les deux, l'écart de prix psychologique ressenti par le consommateur est bien supérieur à 2 francs. Ce n'est pas l'effet du hasard si Tati commercialise des robes de mariée à 399 F, prix d'entrée, et si tant d'automobiles sont vendues 99 900 F.

Si l'on retient une parité de 6,55 F pour l'euro, la robe de mariée à 61 euros comme l'automobile à 15 252 euros perdent l'avantage qu'ils doivent aux prix psychologiques en francs. Pour retrouver cet avantage, il faut que chaque entreprise calcule ce que seront les futurs seuils psychologiques en euro, et qu'elle adapte son catalogue, sa tarification ou ses produits en fonction de ces seuils. Une hausse générale des prix est exclue. Les marges permettent rarement une baisse significative des prix. Reste à jouer sur la quantité vendue ou sur les options proposées. Avec prudence, suggère par exemple la société Danone ; la réglementation visant la protection du consommateur comme les réflexes d'achat demandent à être manipulés avec précaution. Avec résolution, disent des constructeurs automobiles ; en 2001, et peut-être avant, gageons qu'ils seront nombreux à proposer des véhicules d'entrée de gamme à 65 490 F – un prix qui ne signifie rien en francs, mais présente le grand mérite de se traduire en 9 998 euros – de même que la robe de mariée, au choix, pourra valoir 59 euros, voire 99 : quand on aime, on ne compte pas !

Le facteur prix de la préparation des entreprises à l'euro est le plus évident. Il n'est pas nécessairement le plus important. A mesure que les échéances se rapprochent, les directions des ressources humaines comme les banquiers découvrent un aspect moins bien cerné du passage à *l'euro : l'effet richesse*, applicable aux revenus et au patrimoine. Serai-je plus riche en euros ? La question ne semblera oiseuse qu'à ceux qui négligent la dimension irrationnelle du sentiment de richesse, des échelles de valeur et de prix, dimension étroitement liée à l'étalon monétaire utilisé. Tout Français fait l'expérience de troubles de son comportement d'achat dès lors qu'à Londres ou New York il raisonne en livres ou en dollar, perd ses repères de prix, et reconstruit une échelle de valeurs allant du « bon marché » au « cher » parfois très éloignée de l'échelle de valeurs que lui dicte le franc. Qu'en sera-t-il avec l'euro ?

Après le consommateur, le salarié et l'épargnant seront-ils pris de vertige devant leur bulletin de salaire et leur relevé de compte en euros ?

Cet effet richesse est directement lié au rapport arithmétique des monnaies ; aurai-je plus d'euros dans ma poche *que j'ai de marks, de lires, de francs, ou de livres ? Faut-il* diviser, ou multiplier ? La réponse est simple : un Français devra diviser ses francs par 6,55 pour savoir de combien d'euros il disposera. Un Allemand divisera ses avoirs par 1,8. Les Italiens subiront le choc psychologique le plus important, puisqu'il ne leur faudra pas moins de 1 800 lires pour obtenir un euro. En revanche, les Irlandais, dès 1999, et plus tard les Britanniques, seront les seuls à bénéficier d'un effet d'enrichissement lors de la conversion, puisqu'ils détiendront davantage d'euros que de livres.

L'expérience vécue des salariés de certaines sociétés, comme la BRED, qui font déjà figurer sur les bulletins de salaires les montants des salaires nets en euros depuis quelques mois, est observée avec beaucoup d'attention et non sans quelque appréhension par des directions des ressources humaines qui anticipent des effets multiples, à la fois pour les plus bas revenus et pour ceux des cadres supérieurs.

Les plus bas revenus ? Dans les pays du Sud de l'Europe, en Ir*lande, en France, le seuil psychologique de 1 000 euros nets mensuels* à quelques chances de devenir la nouvelle frontière des revendications salariales ; combien de temps avant que le slogan « 1 000 euros pour tous ! » retentisse dans les rues ? Les sociétés françaises rémunérant une partie de leur personnel au SMIC doivent intégrer cette préoccupation ; il sera sans doute difficile de maintenir, après 2001, des salaires nets inférieurs à 1000 euros, en raison d'un effet psychologique d'appauvrissement sensible.

Une approche identique s'impose pour les plus hauts salaires ; la barre des 10 000 euros mensuels a toute chance de devenir le seuil des hauts salaires et susciter, quoique de manière différente, des revendications. Faut-il ajouter que la prise en compte de ces phénomènes a de quoi provoquer quelques ins omnies ? Ils peuvent modifier la masse salariale globale, voire la hiérarchie des salaires dans les entreprises !

Les mêmes effets inquiètent les établissements bancaires ; comment tenir compte de l'effet d'appauvrissement que risquent d'éprouver certains clients à la lecture de leurs premiers relevés de compte en euros, en constatant que l'expression chiffrée de leur patrimoine ou de leur compte à vue est divisée par 6,55 ? Pour beaucoup, la préparation psychologique de leur clientèle est d'autant plus urgente qu'une partie significative de cette clientèle sera confrontée à l'euro dès la première séance de Bourse de 1999, le 4 janvier. L'effet d'appauvrissement, voire de spoliation, risque de déclencher des cascades de protestations, de demandes d'information, notamment chez les clientèles les plus fragiles et chez les personnesâgées. Bon courage aux guichetiers pour la période 1999-2002 !

Il est temps de le dire : le passage à l'euro ne changera rien aux prix réels, ni à la valeur des patrimoines, des revenus et des actifs financiers. Mais cette affirmation est de peu de poids face à cette réalité : là où il y avait 655 francs, il n'y aura plus que 100 euros.

Pour des millions de Français, la division par 6,55 de l'expression de leur revenu, de leur patrimoine et de leurs actifs risque d'être un choc psychologique. Aux entreprises, aux pouvoirs publics, aux banques, de développer une pédagogie active pour aider chacun à reconstituer ses échelles de valeur. C'est la condition d'un atterrissage en douceur du salarié, de l'épargnant et du client sur la planète de l'Euroland...

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

Société Civile Immobilière : de l'importance du capital social

Lors de la constitution d'une société civile immobilière, le capital social est souvent fixé à un montant très faible (10.000 F - 20.000 F), l'essentiel de l'investissement étant financé soit au moyen d'emprunts, soit par des versements en compte courant effectués par les associés.

Une distorsion entre le capital social et le montant de l'investissement est loin d'être neutre au plan fiscal et peut même constituer un véritable piège.

En effet, si le ou les associés envisagent de céder tout ou partie de leurs parts à un successeur ou à un tiers avant l'expiration du délai d'exonération (qui est de 22 ans) de l'impôt sur la plus-value, cette dernière sera calculée sur la différence entre le prix de cession des parts et le montant nominal des parts.

Certes, une réévaluation est possible en fonction des coefficients d'érosion monétaire, mais 10.000 F de 1979 ne font guère plus de 25.000 F actuels. Les comptes courants n'entreront pas en ligne de compte dans le calcul du « prix de revient ».

On imagine sans difficulté les conséquences fâcheuses d'une telle fiscalité.

En revanche, si le capital a été fixé à un niveau voisin du montant de l'investissement, l'associé *cédant subira sensiblement le même impôt que s'il avait détenu le bien à titre personnel.*

Le montant du capital devra donc être fixé dans tous les cas de figure après un examen attentif de la finalité de l'opération en cause.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01 44 82 24 00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES
APPARTEMENTS

PARIS 3e

AU CENTRE DE PARIS
RÉPUBLIQUE, 7e ét., gd studio de caract., 35 m², clair, calme, belle vue, asc., 550 000 F.
AGENCE DU LAC
01-48-08-59-59

3e MARAIS ARCHIVES, bon immeuble, grand studio, *parfait état*, 3e, asc., *parquet*, cheminée, cuis. indiv. 550 000 F. 03-26-81-10-01 ou 01-47-53-83-82 ap. 19 h

PARIS 5e

ARAGO, bel immeuble, 7 p., 170 m², 4e asc., 3 950 000 F. LITTRÉ 01-45-44-44-45

5e, PORT-ROYAL, 4e, asc., p. de t., 4 p., sud, 1 920 000 F. MEL 01-43-25-32-56

PARIS 6e

ODÉON, p. de t., 4/5 p. à rafr., 150 m², parquet, moul., pl. sud, chf. gaz, urgent. Tél. : 01-43-35-18-36

PARIS 7e

Collaborateur journal vend
AVENUE DE SUFFREN
ds imm. p. de t., 5 p., 125 m², entr., cuis. équip., séj., 3 ch., s. de bns, wc, 1er ét., asc., cave. Tél. de 20 h à 22 h. 01-42-61-28-12

St-Dominique, imm. XIXe, pdt, au 2e, 2 p., 32 m², t. bon état, faibles ch., chf. ind., prox. comm., très calme. 900 000 F. 01-42-19-03-24

PARIS 8e

(8e), rd-pt Ch.-Elysées, du st. au 6 p., depuis 580 000 F.
MEL 01-43-25-32-56

SAINT-AUGUSTIN
2 p. 41 m² 750 000 F
bon plan, 2e ét., clair, calme. 01-44-94-04-40

RUE BEAUJON, 8e
imm. pierre de taille, standing, 5e ét., 220 m² + service, travaux à prévoir. 6 000 000 F. A2A 01-46-22-66-11

Me VILLIERS
4 P. s/cour, calme, 1er ét. 1 800 000 F. 01-40-25-07-05

PARIS 11e

PLACE RÉPUBLIQUE
bel imm., pdt, asc., 11 appartements, 3 boutiques, en fin de réhabilitation. Prix : 7 MF, revenus projetés : 650 000 HC, importants avantages fiscaux. Part. : 01-47-43-04-57

12, PLACE DE LA BASTILLE
la cour Damoye, voie privée, charme, calme, rénovation de qualité. Du studio au 5 pièces.
01-43-14-67-52

SEFIMEG VEND
beaux 2 et 3 p.
SUR JARDIN
REFAITS
– 2 p., 51 à 57 m², 700 000 F à 780 000 F.
– 3 p., 65 à 67 m², 845 000 F à 950 000 F.
53, AV. PARMENTIER.
Visites mercredi et jeudi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
01-48-06-22-96

PARIS 13e

Arago, std., rue et jard., 3 p., tt cft, bon plan, 81 m², balc., soleil, box. 01-43-35-18-36

BUTTE-AUX-CAILLES, 2 mais., 300 m² + 85 m², sur jard. comm., charme fou. LITTRÉ 01-45-44-44-45

Près B.-aux-Cailles, maison *sur 3 niveaux, 4/5 p., 150 m²,* charme, jardinet, sol., park. 01-43-35-18-36

PARIS 14e

OBSERVATOIRE, bel imm., *vrai 5 p., 119 m²,* 2 420 000 F., serv. LITTRÉ 01-45-44-44-45

PARIS 16e

ENCHÈRE
NOTAIRE 01-42-71-23-23
Succession Jean-Edern Hallier
29, av. de la Grande-Armée,
– 3 p., 111 m², 4e étage + p. de serv., 7e ét. Loué 86 544,88 F/an. Mise à prix : 1 250 000 F.
– 3 p., 90 m², 6e étage + p. de serv., 7e ét. Mise à prix : 1 150 000 F.
Visites 2 et 12 juin de 16 h à 18 h, 6 juin de 10 h à 12 h.

PARIS 17e

(17e) près Th. de Banville, 3 p., 110 m², Haussmann, clair. 2 620 000 F. BURGER SD 01-40-53-92-09

PARIS 18e

BUTTE-MONTMARTRE, gd studio, ds cité d'artistes historique, sdb, cuis., cave, très clair, bon état, 33 m². 770 000 F. 01-42-62-92-34

PARIS 20e

Résid. calme et claire, beau 4 p., 81 m² + dble balcon, sdb + s. d'eau, cave + box. Métro Pyrénées. Prix : 1,290 MF. Tél. : 01-43-49-04-74

CAMPAGNE A PARIS, 2 p., 45 m², imm. 1930, 4e ét., asc., *soleil, parquet, TBE, gardienne,* chauffage collectif. 650 000 F. 01-49-48-74-66 - 01-40-30-28-80

92 Hauts-de-Seine

ENCHÈRE
NOTAIRE 01-41-19-46-00
NEUILLY, 148, bd Bineau,
– 6 p., 196 m², 2e ét. + park. Mise à prix : 2 240 000 F.
– 2 p., 33 m², 2e ét. Loué revenu : 15 600 F/an. Mise à prix : 220 000 F.
Faculté de réunion de lots. Visites 30 mai, 9 et 13 juin de 11 h à 13 h.

BOULOGNE
Rue Pierre-Grenier, 79 m², imm. 1963, 7e ét., asc., dble living, 2 ch., cuis. équip., sdb, 5 m² de balcon. 1 350 000 F. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

95 Val-d'Oise

Enghien-les-Bains
Appt. 30 m² 1er ét. près gare entrée, séj., cuis. équ., sdb, *chff. cent. indiv. + cave* 330 000 F – 01-39-74-37-85

Province

Bordeaux, Caudéran, vds part. à part., T2, 32 m², cellier, balc., *park. ext., 4e ét., asc., calme,* clair, expo. S.E., chf et eau indiv. gaz. 320 000 F. Tél. : HR (préf.) 05-57-64-38-74

VILLAS

Province

St-Raphaël, prox. golf, villa contempor., 200 m², stand., piscine, terrasse, 2 500 m² arboré, calme, garage double, à saisir. 2,2 MF. JP DIVOUX 03-87-66-28-15

VOSGES, prox. la Bresse, villa contempor., stand., 300 m², plain-pied, s/s sol, piscine, *10 000 m² arboré,* calme. Px *à saisir* : 2 MF. JP DIVOUX 03-87-66-28-15

PAYS-BASQUE
Saint-Jean-Pied-de-Port, magnifique villa de style + petit pavillon, 245 m² *habitable,* 1 ha ter. *arboré.* Prix : 1,05 MF. Tél. : 05-59-37-13-58

BRETAGNE (POINTE-DU-RAZ)
Maison de pêcheurs aménagée avec vue sur océan, séj., cuis. 3 chbres, 2 s. de bains, véranda cour
Jard. dépend 5,4 a. 480 000 F 02-99-39-61-00 - 02-99-87-51-24

PROPRIÉTÉS

Province

SIGEAN 11, calme, 8 km mer, près Espagne Pyrénées, aéroport 20 mn., part. vd mais. d'archit., 3 nivx, 6 p. + stud. indép., cuis. éq., salon, sam., 52 m², chem., 1 sdb, 2 s. d'eau, 3 wc, 4 chbres, 2 terrasses, patio, cht. gaz, gar. 35 m², idéal retraite ou mutation prof. Px. 1,5 MF. Tél. : 04-68-48-39-40

Ile d'Arz, golfe du Morbihan, mais. 1991, ter. 650 m², s. de séj., 3 ch., cuis. équip. + 2 s. de bs, garage. Px : 1,250 MF Tél. : 02-97-44-30-64

GORDES, Luberon, *maison provençale 160 m²*, terrain boisé 4 000 m², piscine 6 × 12. Px : 2 MF Tél. : 06-85-77-12-12

CHARENTE-PÉRIGORD
2 h 20 TGV/Paris, 12' centre Angoulême, demeure sur 1,5 ha, parc arboré, gdes terrasses, maison avec tour, pisc. couverte, tennis quick, vaste séjour, 6 chambres, 2 sdb + 2 se., bureau, auditorium, labo + photo. 362 000 euros, document. sur demande — Part. tél. : 05-45-60-63-45

Proche CANNES, parc 4 ha, villa *715 m², 2 pisc., 9 s. de bns,* asc., toit, terr., jard., vue 360°, poss. const. 18 appts. Px : 5,9 MF Tél. : 04-93-40-75-56

Auvergne verte tourist. lim. Corrèze-Puy-de-Dôme, château XVIe, chambres d'hôtes, nb. poss. Licence IV. 1,6 MF. 04-73-23-29-47

ETRANGER

ANTILLES, Guadeloupe (Moule, 150 m de la plage), *vends villa dans quartier* résidentiel (800 m² de terrain), 240 m² habitables, grand séjour, salle à manger, 4 chambres, 3 salles de bains, garage, dépendances (niveau bas). Prix : 1 900 000 F. Tél. : 0590-83-94-49. Fax : 0590-83-94-43 0590-83-94-23

IMMEUBLE

Province

ENCHÈRE
NOTAIRE 01-53-92-27-27
NANTES, 28, rue Kervegan, imm. classé 1 051 m² env. En partie loué 66 625 F/an. Mise à prix : 2 600 000 F. Visites 2 et 10 juin de 15 h à 17 h, 6 juin de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

TERRAIN

Province

BRETAGNE, *pointe du Raz.* Audierne, vue axe direct mer, 2 400 m², division possible. *Tél. : 02-97-60-72-15*

ACHATS
APPARTEMENT

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

VILLA

L'IMMOBILIER INTERNATIONAL rech. villas, pptés, mais., chât., pour sa clientèle acheteurs. Tél. : 05-62-22-94-60

IMMEUBLE

LA SOLUTION
PPTAIRE VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE IMM. DANS LES MEILLEURES CONDITIONS
– expertise-relevé, surfaces
– mise en copropriété gratuite pour toutes commercialisations exclusives.
FONCIA VALORISATION M. FONTAINE 01-53-04-15-41

LOCATIONS
OFFRES VIDES

Paris Rég. parisienne

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179, RUE LECOURBE
En location
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement
RESIDENCE NEUVE
3 et 4 PIÈCES
SUR PLACE
6 jours/7 – 10 h à 19 h

PANTIN, métro Hoche, petite résid. 1990, calme, 3 p., *5e ét., séjour 23 m², sud,* balcon, box, 5 550 F + 700 ch. Part. 01-45-88-03-03

Notre Dame-de-Lorette
3 p., 5e ét. avec asc., cuis. sdb, 74 m², 7 772,50 F cc. 01-47-89-53-13 - 06-09-51-34-46

– F.-FAURE, beau studio, 7e ét., gd st., 4 200 + ch.
– MOT.-PICQUET, 3/4 p., 90 m², 9e ét., st., 8 800 + ch.
– MADELEINE, 3 p., 82 m², impeccable, 8 105 + ch., 4 p., 120 m², 11 000 + ch.
– Av. MAC-MAHON, 2 p., 110 m², 5e ét., gd stand., 14 000 + ch.
– 8e, bd Haussmann, 4 p., 160 m², 3e, balc., 14 000 + ch.
– 7e, Ch. députés, 4 p., 115 m², bd St-Germain, 15 000 + ch.
– 8e, F.-ROOSEVELT, 6 p., 200 m², caractère stand., 18 000 + ch.
VALMONT 01-44-94-04-40

DEMANDES VIDES

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau, 75116 *rech.* pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER & VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
01-47-20-30-05

MASTER GROUP
47, r. Vaneau, 75007 Paris, rech. appts vides ou meublés, toutes surfaces pour CADRES BANQUES ET GRANDES SOCIÉTÉS. 01-42-22-88-70

OFFRES MEUBLÉES

Paris Rég. parisienne

Mondial 98
loue 4 ch. meub., wc, dche, park., verdure, 6 km stade, RER. 03-81-95-24-19/ 25 mai 01-39-87-38-17

Coupe du monde 98
studio Neuilly (92) imm. moderne, 1er ét. s/jard., 4 000 F TTC. Tél. : 01-45-77-86-91

Province

En juin, juillet ou sept. A louer maison 5 pers. max. Bretagne, centre Finistère R.-de-ch. et étage aménagés 2 chbres, gar., gd jard. arboré 01-45-84-29-25 - 02-98-86-96-28

BRETAGNE
Loue maison tout confort sem., quinz. ou mens. 5 pers. max. A 200 m bourg R.-de-ch. - Etage 2 chbres, garage, gd jardin. Libre juin, juillet, sept. 01-45-84-29-25 - 02-98-86-96-28

LOCAL COMMERCIAL

Particulier loue local commercial dans 10e, environ 160 m², 8 500 F + ch./mois. Tél. : 01-42-67-31-10

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

2e arrondissement

"Montmartre-Jeûneurs"
158, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs, PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin.
75341 Paris Cedex 07



A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17e au 19e siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles à partir du 2 pièces. Grands appartements de 92 à 132 m², étage élevé.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 15h. Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 20

RIVP

3e arrondissement

Le Clos Ste Elisabeth
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

Réalisation :
TRANSIMMEUBLES
Commercialisation :
TRANSIMMEUBLES CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63



AU CENTRE DE PARIS

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F
Livraison juin 1999

TRANSIMMEUBLES

8e arrondissement

L'Elysée Saint-Honoré
18-20-22, rue de Penthièvre
75008 Paris
LANCEMENT COMMERCIAL
Réalisation :
GEORGE V PROMOTION
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret Cedex
Commercialisation :
PERICLÈS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22



A 50 mètres de l'avenue Matignon en plein cœur du VIIIe

Magnifique ensemble de deux immeubles aux façades centenaires autour d'un vaste jardin intérieur.
Luxueux appartements et duplex du studio au 6 pièces
Possibilité d'amortissement Périssol
Livraison 4ème trimestre 1999
Tél. 01 55 21 07 21



14, rue de l'Arcade
75008 Paris

Réalisation
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier

Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Une rénovation dans le quartier de la Madeleine

Total 25 appartements. Plus que 3 disponibles.
France construction 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001 vous propose de superbes 2 pièces, dans une rénovation de prestige et un local à usage d'habitation et commercial. Tout le charme de l'ancien allié au confort du neuf.
Métro, RER, commerces à proximité.

Appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00
7 jours sur 7 de 9h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

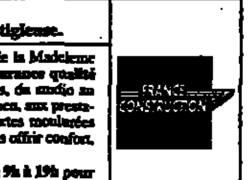
37, bd Malesherbes
75008 Paris

Réalisation
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier,
42/44, rue de Bellevue
92100 Boulogne
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



**Une rénovation de prestige.
Tout le charme intact d'une adresse prestigieuse.**

A 200 m de la place Saint-Augustin et à 400 m de la Madeleine France Construction 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001 vous propose de superbes appartements, du studio au 5 pièces duplex, dans ce bel immeuble haussmannien, aux prestations de grand standing. Corniches, rosaces et portes moulurées côtoient les prestations les plus modernes pour vous offrir confort, luminosité et espace optimum.
Téléphonez dès maintenant au 01 46 03 22 00 de 9h à 19h pour bénéficier du meilleur choix.



9e arrondissement

12 rue Henner
75009 PARIS
Mo Trinité Mo Saint-Georges

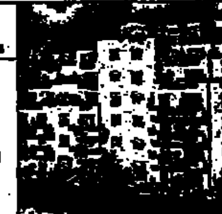
Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin.
75341 Paris Cedex 07

La RIVP propose des logements dans une rénovation d'un immeuble de charme de pierres et de briques
Façade sur rue exposée à l'ouest sans vis à vis
Belles hauteurs sous plafond pour les étages inférieurs, parquet en entrée et séjour
Label Promotelec Confort Sécurité. Parkings en sous-sol.
Livraison 1er trimestre 1999.
Renseignements et réservations : RIVP au 01 40 51 27 54
Total disponibles : 20
Nombre de pièces : de la studette au 5 pièces et 1 local d'activité
Prix et financement : à partir de 21 300 F le m²
Libre

RIVP

12e arrondissement

Villa Lacoste
Rue Ernest Lacoste 75012 Paris
CHOISISSEZ LE MEILLEUR DU 12e ARRONDISSEMENT.
1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



DU STUDIO AU 5 PIÈCES. PLUS QUE 9 APPARTEMENTS DISPONIBLES AVEC BALCONS, TERRASSES ET JARDINS.

France Construction vous propose à moins de 500m du Lac Daumesnil, dans un environnement calme et résidentiel, une nouvelle résidence à proximité immédiate des commerces, transports et écoles. Conception et prestations de grand standing étudiées dans les moindres détails.

Bureau de vente : 259 bis, avenue Daumesnil 75012 Paris
Ouvert lundi, jeudi, et vendredi de 14h à 19h, le week-end de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

15e arrondissement

Le Mirabeau
Angle rue St-Sébastien Mercier et Saint-Christophe- 75015 Paris
A 300 m du Pont Mirabeau.

1er PROMOTEUR CERTIFIÉ QUALITÉ ISO 9001
Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Plus que 9 appartements disponibles du studio au 5 pièces avec parking et cave en sous-sol.

France Construction vous propose une nouvelle résidence dans une rue calme, à proximité des transports (métro ligne 10, RER ligne C, bus, voie sur berges, bd périphérique), des commerces de la rue Saint-Charles et du centre Beaugrenelle. La conception et les prestations ont été étudiées dans les moindres détails pour vous assurer confort, sécurité, calme et ensoleillement : balcons, terrasses, séjours avec double ou triple exposition, grandes baies vitrées pour la luminosité...

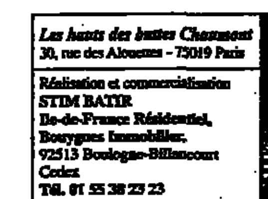
Bureau de vente : 8 avenue Emile-Zola 75016 Paris
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

19e arrondissement

Les hauts des buttes Chaumont
30, rue des Alouettes - 75019 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier.
92513 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. 01 55 38 25 23
Internet : http//www.stimbatir.fr





A l'orée du Parc des Buttes Chaumont, STIM BATIR propose une résidence de standing.
Appartements du studio au 5 pièces avec terrasses ou balcons.
Belle architecture. Prix attractifs.
Exemples de prix :
studio : 29 m² : 650 000 F parking inclus, (lot n°1)
2 pièces : 41 m² : 900 000 F parking inclus. (lot n°9)
4 pièces : 89 m² : 1 820 000 F parking inclus. (lot n°30)
Bureau de vente : 30, rue des Alouettes - ouvert tous les jours de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. 01 42 02 53 02 ou 01 42 02 53 04

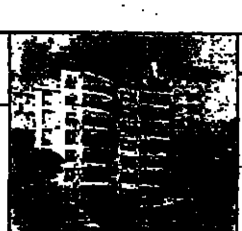


RÉGION PARISIENNE

92 Puteaux

Le Magellan
31/33, rue de Roque de Fillol
Puteaux

Commercialisation
SINVIM
11, rue Louis-Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine Cedex
Du lundi au vendredi,
de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
Tél. : 01 41 92 55 55



LANCEMENT

Dans un quartier tranquille, proche du centre ville, une résidence de 23 logements, du studio au 4 pièces, prolongée par d'agréables espaces verts. La plupart des appartements disposent de balcons, loggias ou terrasses.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours week end compris (sauf mardi, mercredi) de 11h à 13h et de 14h à 19h, lundi ouverture à 14h.
Tél. : 01 49 01 02 85.

SINVIM